

THESE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Discipline : Géographie Humaine

présentée et soutenue publiquement le

par

DAOUDA DIANKA

**LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE
A PARTIR DU SENEGAL VERS LA FRANCE :
LE CAS DES FATOU-FATOU**

Directeur de thèse

**MONIQUE MAINGUET,
Professeur émérite des Universités
Membre de l'Institut Universitaire de France
(Université de Reims Champagne-Ardenne)**

JURY

Rapporteurs :

**Mr Marc Bied-Charreton : Professeur émérite des Universités,
Université de Versailles Saint -Quentin en Yveline**

**Mr Michel Mietton : Professeur des Universités,
Université de Lyon 3**

Examineur :

**Mr Marcel Bazin : Professeur des Universités,
Université de Reims Champagne-Ardenne**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Madame Monique Mainguet, Professeur émérite et Membre de l'Institut Universitaire de France de trouver en l'aboutissement de ce travail un réel motif de satisfaction, pour le dévouement, la minutie et la rigueur dont elle a fait toujours montre depuis notre première demande de diriger nos recherches de la Maîtrise au Doctorat en passant par le DEA, pour n'avoir jamais lésiné sur les moyens financiers, physiques et matériels, sur les conseils ni même sur son précieux temps pour nous accompagner sur le terrain, à ses longues heures passées en notre compagnie à la rédaction de notre premier rapport de mission, pour avoir sacrifié des obligations familiales et personnelles au profit de nos différents travaux énumérés. Qu'elle trouve ici le gage de ma profonde et sincère gratitude indéfectible à son égard. C'est l'occasion pour moi de lui exprimer toute ma vive gratitude. Je tiens à préciser que cette thèse est le 3^{ème} travail que Madame Mainguet a encadré dans les règles de l'art. Une mention spéciale lui est adressée.

Mes chaleureux remerciements vont également à l'endroit du Professeur Marcel Bazin qui a accepté d'être examinateur de ma thèse ainsi que pour sa relecture attentive de ce document. Monsieur Marcel Bazin m'a toujours honoré et s'est toujours montré disponible à chacune de mes sollicitations même dans les moments les plus durs. Qu'il trouve ici le signe de ma profonde gratitude.

Mes remerciements s'adressent aussi aux Professeurs Marc Bied-Charreton et Michel Mietton qui ont tous deux accepté d'être rapporteur de mon travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes profonds sentiments.

Je remercie tout le personnel administratif de l'Institut Universitaire de France (IUF) qui a accepté de m'accorder une allocation de recherche d'une durée de trois ans qui m'a non seulement permis de travailler dans de bonnes conditions mais aussi d'effectuer trois missions de terrain au Sénégal. Je les remercie du fond du cœur.

Je remercie également Monsieur Frédéric Dumay, ingénieur d'études du Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement (LGZD), ainsi que Messieurs Ousmane Fall, Béchiry Ould Mohamed, Wakponou Amselme et Lémine Ould Mohamed qui m'ont accueilli chaleureusement lors de mon premier séjour en France. Mes remerciements s'adressent à tous

les membres de l'équipe d'accueil HABITER que j'ai eu l'occasion de côtoyer au quotidien. Ils ont su créer une ambiance conviviale propice à la recherche et à l'épanouissement.

Monsieur Jean François Gennesseau tient une place particulière dans mon cœur pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée pour la confection des cartes et des schémas utilisés dans ce document, pour ses lectures attentives et ses questions néophytes qui aiguisaient à chaque fois un peu plus ma curiosité scientifique.

Mes remerciements sont également adressés à Monsieur Frédéric Piantoni, ancien directeur du département de Géographie, à qui je dis merci pour ses conseils précieux à chacune de mes sollicitations. Il en va de même pour Monsieur Dominique Pargny pour la complicité et l'accueil chaleureux qu'il m'a réservé dans son bureau. Je tiens à renouveler mon invitation au Sénégal à Monsieur Cyril de Runz en remerciements pour les longues heures passées ensemble à peaufiner la mise en forme de ce travail.

Si ce travail de thèse a pu être entrepris c'est grâce au soutien moral et à l'affection de toute ma famille. Je tiens ici à remercier particulièrement mes parents, Monsieur Moussa Dianka et Madame Sadio Sy, mes frères, sœurs, cousins et oncle.

Je tiens de même à renouveler de toute ma gratitude et ma profonde reconnaissance à ma bien aimée NDeye Amy Thiam, mon épouse. Elle m'a notamment offert le bonheur d'être père du merveilleux petit Moussa Dianka.

Mes remerciements vont à l'endroit de mes sœurs Fatou Fané, Maïmouna Kouyaté dite Ngalla et Fatou Khonté. Je tiens aussi à remercier la famille de mon cousin Monsieur Niakahasso DIANKA pour l'accueil chaleureux et fraternel qu'il m'a réservé. Je remercie très sincèrement mes neveux et nièces : Alassane, Gayie, Coumba, Aliou, Hamady, Cira, Seydou, Dioba, Amadou, Héla, Abasse, Mohamed et Oumou.

Je remercie Messieurs Pape Sakho et Diène Dione, tous deux enseignants au Département de Géographie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ainsi que mes camarades de promotion Messieurs Kéba Mbaye Badji, Aliou Gning, Mballo Tahirou et Cheikhna Diaby, NDiaye Ibrahima, pour leur disponibilité à mon égard. Je veux ici adresser

une mention spéciale à Messieurs Alla Manga, Moustapha Kamara et Khaoussou Sylla pour leurs aides, relectures et conseils qu'ils m'ont prodigués.

Mon séjour en France a été facilité par des rencontres amicales. Je tiens donc à remercier mes compatriotes sénégalais et les amis de toutes nationalités connus à Reims qui ont su créer loin de nos pays respectifs un cadre de fraternité et d'amitié dans lequel chacun a puisé des ressources nécessaires pour supporter le choc de la migration estudiantine. J'ose espérer que ceux qui suivront, sauront entretenir ce cadre. Messieurs Alassane Datt et Ismael Diallo et leurs familles ont une place particulière dans la réussite de ce travail.

Enfin, je garde un très bon souvenir de tous les villageois, des populations de Bakel, de Dakar et de Louga ainsi que de toutes les personnes qui m'ont quelquefois orienté et/ou aidé par leurs informations et par leur hospitalité. Leurs actes, pour simples qu'ils aient été, m'ont été d'un grand apport.

Citation 1 :

« Vous sortez du pays, mais le pays ne sort jamais de vous ».

D'après une femme socé, émigrée au Canada

Citation 2 :

« En tant que femme, je n'ai pas de pays. En tant que femme, je ne désire aucun pays. Mon pays à moi, femme, c'est le monde entier ».

D'après Virginia Woolf (Trois Guinées, Editions femmes, 1978).

Citation 3 :

« Les pays d'accueil devraient s'appuyer sur les femmes migrantes s'ils veulent introduire des changements dans leurs politiques d'intégration ».

D'après Madame Ndioro Ndiaye, Directeur Général Adjoint de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

AVANT-PROPOS

Portant sur la migration internationale féminine et individuelle, ce sujet se veut une contribution aux travaux sur la nouvelle tendance observée dans les phénomènes migratoires. Les flux migratoires ne sont plus, depuis plus d'une décennie, une affaire d'hommes seuls mais concernent aussi les femmes. Cette entrée des femmes sur la scène migratoire internationale ne fait pas encore l'objet d'études poussées, raison pour laquelle nous avons décidé d'y consacrer ce travail.

Notre objectif est une contribution à la recherche sur ce phénomène pour une meilleure compréhension de ses causes directes et indirectes. Ici est présenté le cas particulier de la migration individuelle des Sénégalaises, ou *Fatou-fatou*¹, vers la France. Le choix de ce sujet résulte de la rareté des travaux scientifiques consacrés à ce phénomène. En effet les travaux de recherche sur les migrations internationales ont eu tendance à négliger les migrations féminines, alors qu'elles sont considérables à l'échelle mondiale au point de dépasser celles des hommes (52,8% contre 47,2%, Nations Unies, 2002).

¹ *Fatou-fatou* : Appellation des femmes migrantes individuelles sénégalaises

RESUME

Au Sénégal, les hommes ont toujours été les protagonistes du phénomène migratoire, comme en atteste l'abondance de la littérature consacrée aux études sur les migrations internationales. Jusqu'au début des années 1980, les migrations féminines à partir du Sénégal étaient passives, les femmes n'étaient invitées sur la scène migratoire qu'en tant que personnes qui suivent leur époux dans les lieux d'immigration. Cependant, depuis une décennie, les femmes émigrent de manière indépendante et sur de longues distances, en quête d'un travail pour satisfaire leurs besoins essentiels et ceux de leur famille d'origine.

Aujourd'hui, les femmes commencent à avoir, à partir de leur statut de migrantes et de leur indépendance financière, une identité professionnelle qui influe sur leur identité personnelle et qui peut remettre en cause leur existence, et leur rôle familial. Or la société sénégalaise, profondément patriarcale, sanctionne par l'isolement affectif celles qui veulent se soustraire à leur rôle et statut traditionnels, la force du contrôle social mettant en échec les tentatives de rupture. Aussi, les femmes migrantes semblent avoir opté, à partir de la migration internationale, pour la redéfinition des rapports sociaux. On passe ainsi d'une migration passive à une autre qui fait des femmes de véritables actrices.

La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal a pris naissance en ville, au milieu des années 1980 et a concerné en premier les femmes wolofs avant de s'étendre au milieu rural. Aujourd'hui, elle est presque devenue un fait de société puisqu'elle a tendance à se généraliser à toutes les composantes ethniques et religieuses du pays.

Cette féminisation observée dans le champ migratoire international sénégalais est peut être la conséquence de différents problèmes posés par la dégradation des mœurs (effritement des valeurs traditionnelles, perte de l'autorité parentale ou maritale) mais aussi par la crise économique sans précédent que connaît le pays. Elle peut de même s'expliquer par les changements socioculturels (évolution des mentalités) et éducatifs (augmentation du niveau d'instruction des femmes) que connaît le Sénégal depuis l'indépendance ainsi que par la féminisation des emplois à l'échelle mondiale.

Cette thèse a pour but d'explicitier ces différentes évolutions, tant sur le plan socio-économique que sur le plan culturel par une étude approfondie des causes et conséquences. La structure du tissu migratoire dans son ensemble, au Sénégal et en France, est exposée. Ce travail ouvre ainsi un nouveau champ d'investigation autour de la migration internationale.

Mots clés : Sénégal, France, migration internationale féminine individuelle, femme migrante

ABSTRACT

According to literature, in Senegal, the migration was a man phenomenon. Until the beginning of the 1980th, the female migration from Senegal was passive. Indeed, women were just invited to follow their husbands. However, since a decade, more women enter in the migratory streams. In fact, they migrate independently and on long distances to obtain jobs for their and their native families needs.

Nowadays, women begin to have, due to their status migrants, a worker identity which influences their own identities and which can be a cause of changes in their existences and roles into their families (financial independency is a main condition of migrant personal autonomy). Due to its patriarchal aspect, the Senegalese society punishes the ones who want to take away from their traditional roles and status by loneliness and the power of the social control causes failure of break attempts. Then, migrant women, by choosing international migration, redefine social relations. Thus, since the 1980th, the female migration, from passive migration, becomes an active migration.

The female individual international migration from Senegal began by city (Wolofs were firstly concerned) in the before middle of 1980th, to extend the phenomenon to rural population. Nowadays, it becomes a society fact due to its tendency to be generalized to all ethnic and religious groups.

This increase of the female participation in the Senegalese international migration is maybe a consequence of different problems such as traditional values erosion and father or husband authority loss, but also by the Senegalese economical crisis. Moreover, the socio-cultural (mentality evolution) and educational (increase of the female learning level) change in Senegal since the independence.

The goal of this thesis is to explain these different evolutions in social, economical and cultural points of view. A study of the causes and consequences of the female migration is proposed. The global (in France and Senegal) social structure of the migration is presented. This work opens a new investigation field of the international migration.

Key words: Senegal, France, female individual international migration, migrant woman

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	14
A. ETAT DES CONNAISSANCES	14
B. PROBLEMATIQUE.....	22
C. OBJECTIFS	27
II. METHODOLOGIE	29
A. CHOIX DES TERRAINS AU SENEGAL ET A PARIS EN FRANCE.....	29
1. <i>Le secteur de Bakel, Diawara et Moudéry</i>	29
2. <i>Le secteur de Louga : la cause écologique, prétexte initial de l'émigration</i>	31
3. <i>La ville de Dakar : une aire nouvelle d'émigration internationale</i>	32
4. <i>Les quartiers étudiés à Paris</i>	33
B. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	34
1. <i>La littérature</i>	34
2. <i>Enquête auprès des personnes ressources</i>	35
C. LES ENQUETES : TECHNIQUES ET CONDITIONS	37
1. <i>L'échantillonnage</i>	37
2. <i>Le questionnaire</i>	38
3. <i>Les entretiens</i>	39
4. <i>Les conditions d'enquête</i>	39
5. <i>Difficultés rencontrées et limites de la recherche</i>	41
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE SOCIAL, MISE EN PERSPECTIVE DU PHENOMENE MIGRATOIRE FEMININ AU SENEGAL	44
CHAPITRE I. CONTEXTE SOCIAL DU PHENOMENE MIGRATOIRE	45
1. <i>Analyse des concepts utilisés dans ce travail</i>	45
1.1. Migration- migration internationale- migration féminine individuelle	45
1.2. Migrante individuelle: saisonnière, temporaire, sédentaire.....	46
1.3. Ethnie, genre, projet migratoire, champ migratoire, insertion, secteur informel.....	48
2. <i>Rapport démographique au Sénégal et structures socio-économiques des ménages enquêtés en rapport avec la migration internationale</i>	51
2.1. Rapport démographique au Sénégal	51
2.2. Rapport démographique dans les ménages enquêtés en rapport avec la migration internationale	54
2.2.1. Répartition par sexe et par âge des ménages enquêtés au Sénégal	54
2.2.2. Situation matrimoniale dans les ménages enquêtés	55
2.3. Structures socio-économiques des ménages en rapport avec la migration internationale	56
3. <i>Rôle et place de la femme dans la société et dans les migrations</i>	57
3.1. La femme dans la société sénégalaise: de l'état de subordination à l'autonomie.....	57
3.2. Une distribution des rôles bien définis dans la société.....	61
3.3. Une société dominée par le système patriarcal	63
3.4. La femme au Sénégal : une victime du poids culturel et familial	65
CHAPITRE II. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU SENEGAL	67
1. <i>Une population jeune, un niveau d'instruction faible</i>	67
2. <i>Dualité entre croissance démographique et crise économique</i>	70
3. <i>Expansion du chômage et du sous-emploi</i>	71
4. <i>Pauvreté, ampleur de l'exode rural et de l'insécurité alimentaire dans le monde rural</i>	72
CHAPITRE III. ANALYSE RETROSPECTIVE, ESSAI D'ECLAIRAGE, APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE ET RELIGIEUSE DU PHENOMENE FATOU-FATOU	75
1. <i>Analyse rétrospective de la migration internationale sénégalaise vers la France</i>	75
1.1. Aperçu sur la migration internationale sénégalaise vers la France	75
1.2. Déterminants socio-culturels de la migration internationale sénégalaise.....	78
1.3. Des modèles migratoires différents chez les femmes selon l'appartenance ethnique	80
2. <i>Essai d'éclairage du phénomène Fatou-fatou</i>	81
2.1. Les Fatou-fatou au Sénégal	81
2.2. Les Fatou-fatou en France.....	84
3. <i>Approche ethnologique</i>	86
3.1. Composante ethnique dans les ménages enquêtés	86
3.2. Les composantes ethniques chez les migrantes individuelles	87
3.2.1. Les Wolofs	87

3.2.2. Les Toucouleurs et les Laobés	88
3.2.3. Les Soninkés	90
3.2.4. Les Sérères	91
3.2.5. Les Diolas	92
3.2.6. Les Socés et la catégorie autres	93
4. <i>Les affiliations religieuses chez les migrantes individuelles sénégalaises à Paris</i>	94
4.1. Composante religieuse dans les ménages enquêtés	94
4.2. Composante religieuse des femmes migrantes enquêtées.....	95
4.2.1. Les Mourides.....	95
4.2.2. Les Tidjanes	97
4.2.3. Les Chrétiens.....	98
4.2.4. Les Layènes.....	98
4.2.5. Les Khadres.....	98
CONCLUSION PREMIERE PARTIE	101
DEUXIEME PARTIE : MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE, ESPACES ET RESEAUX MIGRATOIRES	102
CHAPITRE I. ETUDE DES MOUVEMENTS PRECURSEURS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE	103
1. <i>Les migrations intra-régionales et inter-régionales : rurales-rurales, rurales-urbaines</i>	103
2. <i>Les femmes et l'exode rural au Sénégal</i>	104
3. <i>Les migrations féminines frontalières vers les pays voisins</i>	108
4. <i>La migration matrimoniale dans le cadre du regroupement familial vers la France, à partir de 1970 : la migration passive des femmes</i>	109
5. <i>Les études : un tremplin pour émigrer</i>	110
CHAPITRE II. LES INTENTIONS INDIVIDUELLES ET LES FORMES DE MIGRATION.....	112
1. <i>Intentions individuelles de la migration</i>	112
2. <i>Les différentes formes de la migration internationale féminine individuelle</i>	122
2.1. Les migrantes saisonnières ou les artisanes du système « Étéji »	123
2.2. Les migrantes temporaires	125
2.3. Les migrantes sédentaires	126
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE.....	128
1. <i>Le départ à l'étranger : vers une plus grande implication individuelle et familiale</i>	130
2. <i>Une migration internationale féminine individuelle composée de jeunes filles et de femmes de tout âge</i>	132
3. <i>Une migration internationale féminine individuelle de travail ethniquement diversifiée</i>	135
4. <i>Les femmes seules à l'étranger, une migration culturellement moins acceptée au départ</i>	137
CHAPITRE IV. ESPACES, PARCOURS MIGRATOIRES ET MECANISMES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE	139
1. <i>Etude de l'espace et des parcours migratoires</i>	139
2. <i>Typologie des parcours migratoires</i>	140
2.1. Les parcours directs	140
2.2. Les parcours indirects intérieurs	141
2.3. Les parcours indirects extérieurs	142
2.4. Les parcours indirects intérieurs / extérieurs	142
1.3. Les destinations à l'étranger	143
2. <i>Mécanismes de la migration internationale féminine individuelle: réseaux et informations</i>	149
2.1. Nécessité et composition des réseaux	150
2.2. Fonctions des réseaux en amont et en aval	152
2.3. Accès aux différentes sources d'information.....	153
2.3.1. Nature de l'information recueillie	155
2.3.2. Mode de financement du voyage à destination du pays d'accueil	155
3. <i>Les stratégies d'insertion professionnelle, sociale et résidentielle des migrantes à Paris</i>	157
3.1. L'insertion professionnelle	157
3.2. L'insertion sociale et résidentielle	160
CONCLUSION DEUXIEME PARTIE	163
TROISIEME PARTIE : TRAVAIL, CONDITIONS DE VIE DANS LE PAYS D'ACCUEIL ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS DANS LES AIRES DE DEPART.....	164
CHAPITRE I. TRAVAIL ET CONDITIONS DE VIE DES FEMMES MIGRANTES INDIVIDUELLES A PARIS.....	165
1. <i>Aperçu général du travail des migrantes individuelles à Paris</i>	165
2. <i>Les activités des migrantes: prolongement ou reconversion</i>	172
2.1. Les migrantes « passives » : étudiantes et femmes au foyer.....	178
2.2. Les employées du secteur des services	179

- Les femmes de ménage ou techniciennes de surface.....	179
2.3. Les femmes migrantes commerçantes : les championnes de l’informel	185
2.3.1. Les femmes commerçantes <i>mobiles</i>	187
2.3.2. Les femmes commerçantes sédentaires.....	188
2.3.3. Les commerçantes clandestines.....	190
<i>Activités</i>	194
3. <i>Les autres activités chez les migrantes individuelles</i>	195
4. <i>Les migrantes, chefs de ménage, ou de famille : un phénomène émergent au Sénégal</i>	207
CHAPITRE II.....	214
CONDITIONS DE VIE DES MIGRANTES INDIVIDUELLES: COMMUNAUTE, RUPTURE, CONFLITS ET PROBLEMES	
D’INTEGRATION	214
1. <i>Le logement</i>	214
1.1. Habiter chez des proches	215
1.2. La location chez des particuliers.....	215
1.3. La gestion de la popote	217
2. <i>Problèmes d’intégration et rapports des migrantes individuelles avec la communauté des émigrés dans le pays d’accueil</i>	221
2.1. Problème d’intégration	221
2.2. Rapports migrantes seules et communauté émigrée : normes et pratiques des lieux	222
CHAPITRE III.....	225
MODE DE FONCTIONNEMENT DES MIGRANTES DANS LES PAYS D’ACCUEIL ET RELATIONS AVEC LES MILIEUX DE DEPART	225
1. <i>Le mode de fonctionnement des migrantes individuelles à Paris</i>	225
2. <i>Les types de relations avec les milieux de départ</i>	226
2.1. Les fondements des liens avec les milieux de départ.....	227
2.2. Les types de liens ou de relations	227
2.2.1. Les relations économiques	227
2.2.2. Les liens socio-culturels : visites, correspondance	235
2.2.3. La question du retour.....	236
3. <i>Les investissements des migrantes : individuels et collectifs</i>	237
3.1. Les investissements individuels.....	238
3.2. Les investissements collectifs.....	244
CHAPITRE IV. IMPACTS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE DANS LES AIRES DE DEPART	246
1. <i>Les impacts démographiques et socio-économiques</i>	246
3. <i>L’évolution des comportements dans les aires de départ</i>	252
4. <i>Perception de la migration internationale féminine individuelle dans les aires de départ</i>	253
5. <i>Vers un changement du statut de la femme dans la société sénégalaise</i>	259
CONCLUSION TROISIEME PARTIE	263
CONCLUSION GENERALE	264
BIBLIOGRAPHIE	267
ANNEXES	296
ANNEXE I : QUESTIONNAIRES	297
A. <i>L’emploi des questionnaires</i>	297
B. <i>Questionnaire ménage et femme migrante individuelle</i>	298
C. <i>Questionnaire quantitatif général</i>	304
D. <i>Relation des femmes migrantes avec les pays d’origine et d’accueil</i>	307
ANNEXE II. LES ROUTES DE L’ELDORADO EUROPEEN	311
ANNEXE III. LISTES DES TABLEAUX, FIGURES, SCHEMAS ET PHOTOGRAPHIES UTILISES	312
A : <i>Liste des tableaux</i>	312
B : <i>Liste des figures</i>	313
C : <i>Liste des schémas</i>	314
C : <i>Liste des schémas</i>	314
D : <i>Liste des photographies</i>	314
ANNEXE IV. COURRIER DU MINISTERE DES SENEGALAIS DE L’EXTERIEUR.....	315

SIGLES

BIT : Bureau International du Travail

BM : Banque Mondiale

CAEF : Centre Africain pour l'Entreprenariat Féminin

CEA : Centre d'Etudes Africaines

CEPED : Centre Français sur la Population et le Développement

CERPAA : Centre d'Etudes et de Recherche sur les Populations Africaines et Asiatiques

CNDP : Centre National de Documentation Pédagogique

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

DPS : Direction de la Prévision et de la Statistique

EHSS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

ENSAM : Enquêtes Sénégalaises Auprès des Ménages

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation

FMI : Fonds Monétaire International

GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural

GREC : Groupe de Recherche d'Echange et de Communication

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IIED : International Institute for Environment and Development

INED : Institut National d'Etudes Démographiques

IRD : Institut de Recherches pour le Développement

IUED : Institut Universitaire d'Etudes du Développement

LGZD : Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement

MES : Ministère des Sénégalais de l'Extérieur

OCDE : Organisation de Coopération et de développement Economique

OIT : Organisation Internationale du Travail

OIM : Organisation Internationale des Migrations

OMI : Office des Migrations Internationales

ONU : Organisation des Nations Unies

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PUD : Presses Universitaires de Dakar

PUF : Presses Universitaires de France

REMI : Revue Européenne des Migrations Internationales

REMUAO : Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SEDET : Société en Développement dans l'Espace et dans le Temps

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UEPA : Union pour l'Etude de la Population Africaine

UIEP : Union internationale pour l'Etude de la Population

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

URCA : Université de Reims Champagne-Ardenne

I. INTRODUCTION

A. ETAT DES CONNAISSANCES

Le thème des migrations n'est pas une question nouvelle dans les travaux de recherche. Depuis des décennies, des chercheurs de différentes disciplines scientifiques ont accordé un grand intérêt à l'étude des migrations. Ceci pourrait être vérifié par l'abondance des publications scientifiques sur la question (ouvrages généraux, mémoires de maîtrise, de DEA ou des thèses) soutenues chaque année par des étudiants et des chercheurs en sciences sociales et humaines mais aussi par l'existence de nombreuses données disponibles sur les migrations dans plusieurs Etats Africains à l'image de ceux du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), constitué du Burkina Faso, du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, de la Gambie et de la Côte d'Ivoire. D'autres organismes et des centres de recherche comme l'Institut de Recherche pour le Développement (I.R.D. ex-ORSTOM), l'Organisation Internationale des Migrations (O.I.M), le Bureau International du Travail (BIT) et le Laboratoire Migrinter à Poitiers, etc. sont spécialisés dans l'étude des migrations.

De nos jours, il est ordinaire de remarquer que les hommes sont sans cesse en mouvement à la surface de la terre. Ce qui a fait dire à George (1976) que « la mobilité de la population est, à un degré variable, un caractère spécifique permanent. Elle atteint son maximum aux époques de non fixation économique, technique ou de déplacements massifs (conquêtes, évasions accompagnées de transferts de populations). Mais elle ne s'arrête jamais. Les masses apparemment les plus sédentaires sont en fait en bouillonnement permanent et leur mobilité circonstancielle est le fait de certaines données historiques plus que de la spécificité de leur évolution. Les modifications de rapports numériques entre ressources distribuées et besoins résultant des variations indépendantes de la structure sociale et des données démographiques sont le moteur principal de ce bouillonnement ». Touré (1986), nous apprend qu' « aucune société n'a jamais vécu à quelque époque que ce soit, de façon isolée et repliée sur elle-même. Même les populations les plus sédentaires ne demeurent jamais en un même lieu ».

La vie est rythmée par une succession de déplacements quotidiens liés au travail, à l'école, aux courses, aux soins médicaux, aux nécessités administratives, aux loisirs, aux

relations amicales ou familiales, à certains métiers et à un changement de résidence, de région ou de pays. Les migrations sont une des pratiques que l'humanité a entretenu depuis des temps immémoriaux (Touré, 1986). Le continent africain a connu avant la colonisation des migrations dans le cadre des formations sociales pré-capitalistes dominées soit par le système de production lignager, soit par celui de la production tributaire.

Les politiques de développement colonial ont été marquées par l'implantation d'infrastructures économiques et sociales dans les villes qui ont suscité partout des déplacements des aires rurales vers les aires urbaines. Après l'indépendance des pays africains, les migrations ont continué. Les intenses migrations rurales-urbaines ont largement contribué à la croissance et à la redistribution de la population urbaine africaine. C'est le cas du Sénégal où la forte croissance urbaine s'appuie de manière notable sur l'exode rural. Ceci renforce davantage le contraste entre un Sénégal occidental et littoral et le reste du territoire éloigné des principaux foyers de vie moderne. Ainsi, on distingue deux Sénégal : un Sénégal utile ou utilisé et un autre oublié (S.O.), inutilisé ou sous utilisé car ayant des densités faibles par rapport à l'Ouest du pays comme il est illustré dans la figure 1.

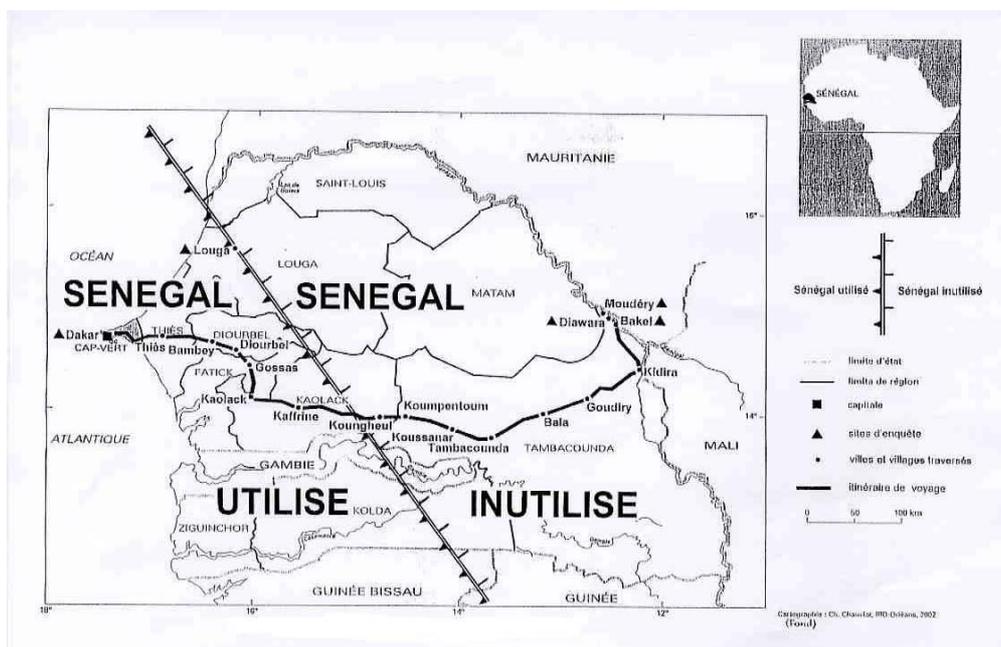


Figure1 : Le Sénégal utilisé et inutilisé (Dianka, 2005)

Le phénomène de migration vers les villes provoque, aux yeux de tous mais plus particulièrement à ceux des dirigeants africains, plus d'obstacles au développement que la croissance démographique elle-même, à cause de ces conséquences néfastes dont la plus

grave est la crise économique. De plus, la main-d'œuvre et la productivité rurales tendent à diminuer considérablement pendant que croissent les inégalités régionales de développement. Les conditions de vie en milieu rural qui sont de plus en plus dures, continuent à faire migrer vers les villes.

La migration intéresse et intéressera de plus en plus les chercheurs et les planificateurs à cause de son ampleur mondiale. Les approches diffèrent suivant qu'elle privilégie telle ou telle autre discipline. C'est ainsi que l'anthropologie de la migration se concentre sur la recherche de ses fondements culturels. Les migrations, qui sont à la base de beaucoup de dynamismes sociaux, donnent souvent l'occasion à la discipline sociologique d'étudier les tensions, les crises et les phénomènes originaux qui en découlent ou qui en sont les causes.

Les économistes et les démographes ont souvent une vision exclusivement comptable des phénomènes migratoires. Pour eux, il s'agit de cerner avec le plus de précision possible les flux et les stocks d'hommes, d'argent et de marchandises. Dans cette perspective, ils orientent principalement leurs efforts vers la découverte et le raffinement des méthodes statistiques. La recherche des déterminants de la migration ne date pas d'aujourd'hui. En effet d'après Bissiliat (1997), au XX^{ème} siècle déjà, les ancêtres de la sociologie (Ratzenhofer, Morgan, Westormark, Engels) considéraient les mouvements de population comme allant de soi.

S'agissant des géographes, leur cadre d'analyse se rapporte à l'espace, au milieu naturel et aux rapports qu'entretiennent les hommes avec cet espace. Ce qui retient leur attention dans les mouvements de population et explique l'intérêt qu'ils leur portent est à mettre en relation avec le fait que les migrations sont l'occasion d'un déplacement de groupes humains dans l'espace et témoignent donc d'un mode particulier de traitement de cet espace par les hommes. Les historiens et les géographes expliquaient les migrations du passé par la rapine et le pillage lors des grandes invasions. Les expéditions militaires et les colonisations n'en étaient qu'une forme organisée. Les migrations modernes sont expliquées par des phénomènes démographiques comme la surpopulation et économiques par la recherche de meilleures ressources.

Les hommes émigrent des lieux où les ressources manquent et immigrent vers les lieux où elles sont plus abondantes. C'est pour cette raison que l'époque actuelle est considérée par plusieurs chercheurs comme *l'âge d'or des migrations humaines*. Les

migrations internationales régissent les relations entre les différentes nations du monde. Elles occupent, depuis plus de trois décennies, le devant de la scène internationale et constituent désormais un facteur de transformation sociale dans toutes les régions du monde (Condon, 2000 ; Casteles, 2000).

De nombreux travaux réalisés par des chercheurs comme Lututala (1987), Delville (1990), Gonzales (1994), Simon (1995), Khouma (1995), Sow (1995), Ma Mung (1989, 1996), Timéra (1996) ont porté sur l'immigration internationale masculine en tant que flux de main-d'œuvre, de transfert financier, d'investissement ainsi que sur les conditions sociales des populations immigrées. En effet, même si depuis les années 1970, on a pu observer le développement des travaux sur les femmes, cela ne semble pas être le cas à propos des migrations féminines.

Les sociétés africaines ont longtemps considéré que la participation des femmes aux mouvements migratoires internationaux était réduite à des situations marginales. Par exemple, en faisant allusion à la migration féminine au Burkina Faso, Skinner (1960) parle de *femmes fugitives*, c'est-à-dire des jeunes mères célibataires ou des femmes plus âgées fuyant l'emprise sociale de leur village pour s'installer dans un centre urbain ou un pays voisin. Dans de tels cas, il est souvent dit qu'elles s'adonnent à la prostitution pour subvenir à leurs besoins.

Il y a plus d'un siècle, pourtant les femmes se déplaçaient et émigraient davantage que les hommes sur des distances courtes (cas des migrations internes). Les femmes ne sont jamais en reste des mouvements migratoires, mais leur place a été sous-estimée, tant par les chercheurs de toutes disciplines confondues que par les représentations sociales en vigueur dans certaines sociétés africaines en particulier sénégalaises (cas des Soninkés et des Toucouleurs) dominées par le système patriarcal. La migration féminine n'était pas considérée comme significative car on a longtemps cru que les femmes contribuent peu à la force de travail. Les modèles économiques qui soutiennent les travaux sur les migrations ne prennent pas toujours en considération leur rôle que jouent les femmes dans le processus migratoire.

Seule une place accessoire leur est réservée dans ces modèles, ce qui fait d'elles des migrantes passives et invisibles dont le sort demeure lié aux migrations actives des hommes. Cette invisibilité de la migration internationale féminine a été créée par un stéréotype de la

femme considérée comme inactive et entièrement dépendante de l'homme (Oso et Catarina 1994). Oso (2000) ajoute que « l'aspect invisible de la migration internationale féminine s'explique en premier lieu par l'existence d'un vide théorique dans le domaine de la littérature sur les mouvements de population ».

La littérature sur l'immigration féminine en France porte uniquement sur les migrations de type familial à savoir: l'épouse ou de la fille de l'émigré. L'évidence du processus du regroupement familial dans la migration des femmes court en filigrane dans la quasi-totalité des travaux spécialisés. Elle constitue un prolongement de la conception initiale du processus migratoire à laquelle renvoie une remarque que Gaspard (1996) cite à propos de « l'Office d'immigration (qui) n'ait pas cru nécessaire d'indiquer le sexe des conjoints entrés au titre de l'immigration familiale ». Son analyse sur le silence de l'Office d'Immigration sur la présence des étrangères en France se situe dans le cadre de la politique migratoire du pays d'accueil et par rapport aux « processus particuliers d'immigration des femmes ».

Les statistiques déficientes contribuent à cette relégation des femmes dans des rôles passifs alors qu'elles sont au contraire les véritables actrices de la migration, soit en suppléant le mari émigré dans le rôle de maître de maison au niveau du foyer de départ, soit comme femmes émigrantes. Ainsi en rassemblant l'ensemble des femmes dans la catégorie du regroupement familial, les travaux sur les données statistiques passent sous silence l'existence même du parcours actif de la migration féminine.

Les théories classiques de la migration, notamment celles qui sont centrées sur la décision individuelle et celles qui se fondent sur les déterminants structureaux ont confiné les femmes dans un rôle secondaire. Ce rôle trouve ses racines dans le modèle familial patriarcal qui considère la femme comme étant dépendante de l'homme, principal support économique et détenteur de l'autorité de l'unité domestique. La femme migrante apparaît comme économiquement inactive et donc non digne d'intérêt en tant qu'objet d'étude ou sujet politique. D'après Moujoud (2003), « l'invisibilité de la migration féminine s'inscrit dans un cadre plus large : la sous-estimation des femmes comme actrices et même élément moteur du développement. Les théories de la modernisation et de la dépendance se centrent sur la production publique comme clé du développement : les femmes confinées à l'espace privé ne sont pas considérées comme actrices de la modernisation ni de la révolution ».

Toujours dans le cadre de cette invisibilité du travail des femmes migrantes seules, Moujoud (2003) nous apprend que : « l'invisibilité (du travail) des migrantes seules, dans la recherche scientifique, et la reproduction de la division sexuelle du travail en immigration s'inscrivent dans le cadre de la ségrégation mise en œuvre historiquement par la politique migratoire. Alors que le travail représente une question pionnière de la recherche sur l'immigration, il s'agit presque exclusivement des hommes, les travailleurs ». Abordant cette invisibilité des femmes migrantes, Gaspart (1996) va plus loin en parlant même de leur instrumentalisation.

Le marché de l'emploi en France offre pourtant des opportunités pour les femmes migrantes, notamment dans les secteurs des services qualifiés de féminins. La législation sur les étrangers, ainsi que les conventions bilatérales de recrutement de main-d'œuvre, ont été conçues pour une migration masculine et ne prennent pas en considération les caractéristiques de la migration économique des femmes. Elles demeurent invisibles en tant que pionnières de l'émigration et leur assignation aux tâches ménagères et d'éducation des enfants permet de passer sous silence la recherche de travail professionnel comme motif de leur migration.

Ce constat pose la question cruciale sur le concept de genre dans l'étude des migrations. Ici, le genre s'applique à l'homme et à la femme et aux rapports qui les unissent dans les sociétés. Une analyse rétrospective de la question migratoire révèle l'existence d'une production de travaux et de recherches universitaires. Mais rares sont celles où la femme apparaît comme protagoniste active de la migration. Charef (2002) nous apprend que « sur les 11202 références bibliographiques disponibles au centre de recherches Migrinter de Poitiers, seules 544 abordent de manière succincte la question migratoire au féminin ». Appréciant mieux le rôle économique des femmes, les chercheurs se doivent d'introduire la femme dans leurs modèles théoriques et de ne plus la considérer comme une migrante passive mais plutôt comme une migrante active motivée par des forces économiques. Désormais, on commence à admettre de plus en plus l'importance des migrations féminines dans les traditionnels pays d'accueil.

A l'échelle internationale, le Sénégal effectue des échanges migratoires avec les pays voisins, comme la Gambie, les deux Guinées Conakry et Bissau, la Mauritanie, le Mali et la Côte d'Ivoire, mais aussi avec la France et les Etats-Unis d'Amérique. Au niveau européen, la France est la première destination des Sénégalais même si, depuis la fin des années 1980,

assiste à une migration de jeunes sénégalais appelés *Modou-modou*² vers les nouveaux pays d'immigration comme l'Italie et l'Espagne. A la différence des premiers migrants sénégalais, ces nouveaux migrants n'ont aucun goût pour le travail salarial, seul le commerce ambulant les intéresse. La réplique est venue du côté des femmes dont les premiers départs remontent au milieu des années 1980.

Au Sénégal, l'exode rural constitue le premier mouvement interne et touche aussi les femmes. Le mouvement le plus connu et localisé dans le temps et dans l'espace concerne principalement les filles sérères et diolas, originaires du bassin arachidier et de la Basse Casamance vers les villes notamment Dakar. Les conditions de vie difficiles ont favorisé un exode rural vers les villes, en particulier vers la capitale économique du pays qui est aussi un lieu de rencontre, de mélange culturel et multiethnique. Cette pluralité d'origine ethnique révèle l'ampleur du mouvement migratoire qui touche Dakar. A l'échelle nationale, les mouvements migratoires féminins représentent près de 52 % de la population mobile, soit 4 % de plus qu'à l'échelle mondiale estimée à 48 %. Ainsi, selon Landing Savané (1981), « si les migrations internationales ont une grande importance en Afrique de l'Ouest en général, il reste que les migrations internes le sont encore plus sauf que le courant d'émigration des aires rurales vers les aires urbaines est devenu la direction migratoire la plus importante au Sénégal ».

Ce projet de recherche insiste sur une des formes de migration, à savoir la migration internationale féminine et individuelle sénégalaise vers la France. Ces femmes migrantes individuelles issues des milieux urbains et ruraux et les activités qu'elles exercent constituent une réponse pour faire face à la crise socio-économique qui gangrène le pays. L'avènement de ces femmes au sein d'un commerce à forte dimension informelle doit être analysé en rapport avec l'apparition de nouvelles actrices. Ces figures économiques emblématiques sont porteuses d'un discours nouveau, à l'image des *Modou-modou* véhiculant des valeurs endogènes (courage, dignité) et s'affranchissent du carcan des structures coutumières.

C'est exactement, en fonction des principaux objectifs que nous nous sommes assignés et de l'orientation à donner à notre étude, que nous indiquerons comment a été construit notre objet d'étude en précisant notre problématique, et les hypothèses avancées. Ensuite nous présenterons la méthodologie de la recherche à travers ses différentes phases et enfin nous

² **Modou-modou** : Jeunes ruraux issus des régions du Baol (actuelle région de Diourbel) qui constituent la nouvelle génération de migrants des années 1990, connus pour leur goût prononcé du commerce ambulant au détriment d'un quelconque travail rémunéré.

nous intéresserons à l'étude des données recueillies sur le terrain, en essayant de les analyser et de les interpréter.

B. PROBLEMATIQUE

Le choix de notre sujet de thèse sur les migrations internationales féminines individuelles sénégalaises nous est venu d'un constat de déficit en travaux scientifiques sur cette question. La rareté des études et l'actualité de la problématique témoignent de l'intérêt de notre travail. Les rares travaux disponibles mettent l'accent sur les migrations d'accompagnement des femmes. Or, l'émergence des migrations féminines autonomes à l'échelle internationale en général et celle des Sénégalaises en particulier mérite, à plus d'un titre une reconsidération des thématiques de l'immigration. L'intérêt d'une telle étude a été également suscitée par une expérience personnelle aux côtés de quelques femmes rencontrées sur le parvis du Trocadéro et à la Tour Eiffel, qui sont des lieux touristiques (Musée de l'Homme, Musée du cinéma dans le XVI^{ème}) très fréquentés par des vendeurs ambulants et parmi lesquels nous avons des connaissances dont des femmes.

Les relations que nous nous sommes faites dans le milieu des *Modou-modou*, dans le cadre de notre travail de terrain, a non seulement fait germer en nous l'idée de faire une étude sur les femmes migrantes autonomes mais aussi nous a donné l'occasion de jauger le talent, le courage et la sagacité de ces nouvelles figures de migrantes, animées de projets. Elles ont fait parfois l'objet de productions musicales de la part des chanteurs sénégalais comme Fatou Gueweule Diouf, Aby Ndour (Jiggeen) ou Baba Maal (femme d'Afrique) qui leur ont consacrées des chansons. Sur le plan théâtral, retenons cette pièce de la troupe *Daray Kocc* intitulée « *Quatre Diongomas*³ » dans les airs alors que du point de vue scientifique, il y a carence de réflexion en la matière. Enfin, nous avons été très touché par cette réplique d'une femme sénégalaise adressée à ses compatriotes hommes dans le téléfilm de feu Cheikh Tidiane Diop intitulé « *De Dakar à Torino, les Modou-modou* » en ces termes, «Vous faites le *Modou-modou*, nous les femmes, nous faisons le *Fatou-fatou*».

La migration féminine individuelle peut être perçue aujourd'hui comme une remise en cause du système patriarcal, une réponse à la dynamique économique mondiale et à la détérioration des conditions de vie. La migration, fait social, avec des incidences économiques et sociales au niveau national, ne pourrait se faire au niveau des pays du Tiers-monde, et du Sénégal en particulier, sans que soit pris en compte la crise économique et les effets qui l'ont suivie.

³ *Diongoma* : femme sénégalaise de grande taille incarnant une certaine démarche.

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, traverse, depuis son accession à l'indépendance en 1960, une crise sans précédent exprimée par la baisse des rendements, l'échec de la politique agricole, la fin du grand programme de distribution des semences, etc.), ce qui a entraîné de grandes disparités financières. Pour pallier à cette situation, le Sénégal s'est engagé dans un vaste programme d'ajustement structurel (PAS) amorcé en 1985 et imposé par la Banque Mondiale (BM) et le Fond Monétaire International (FMI).

Ce sont des stratégies mises en œuvre par les Etats, les bailleurs de fonds du développement et les institutions monétaires internationales pour faire face à la crise des économies urbaines et rurales et celles des finances et des monnaies. Ces crises se sont traduites par des déséquilibres monétaires, financiers ou budgétaires et un endettement considérable. Elles ont créé des situations de faillite qui ont affecté le monde rural partout où il est connecté directement à l'économie urbaine nationale et aux échanges internationaux.

Avec ce programme, le Sénégal tente alors à partir de mesures juridiques, fiscales et douanières (révision du code de travail, suppression de restrictions à l'importation des produits, libéralisation), de redynamiser le secteur industriel et de le rendre plus compétitif au niveau international. Ce programme comprend également une restructuration (privatisation et décentralisation des actions publiques dans les secteurs agricole et industriel). Il y a eu également la dévaluation du Franc CFA en 1994 qui a précédé un ensemble de politiques ayant eu des incidences sociales majeures, notamment la paupérisation de la population. Ce programme, qui avait pour but le redressement économique du pays, n'a pas atteint les résultats escomptés.

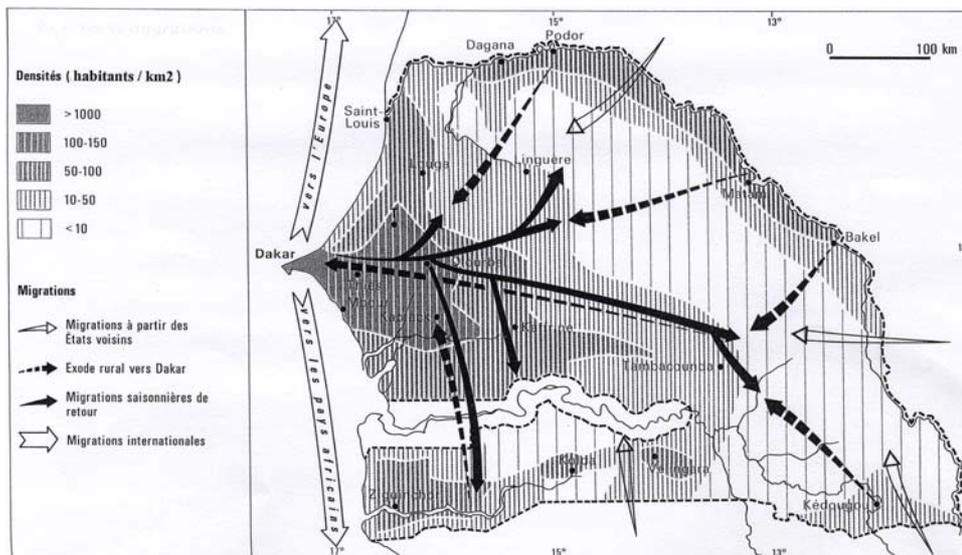
C'est ainsi que parmi les principaux effets pervers de cette thérapie économique, on note l'accroissement de la dette publique et une crise agro-alimentaire se manifestant par l'aggravation du déficit vivrier et l'accroissement des importations céréalières. Le secteur industriel sénégalais manque de dynamisme et n'arrive pas à réaliser une croissance performante. Il y a, entre autres, la fermeture de nombreuses usines et entreprises, ce qui a augmenté le taux de chômage et les tensions sociales.

Dans le domaine de l'agriculture, le Sénégal, à l'instar de plusieurs pays d'Afrique, s'était spécialisé durant la période coloniale dans la culture commerciale de l'arachide, largement privilégiée par rapport aux cultures vivrières mil, niébé, haricots alimentant les populations. Après l'indépendance, cette monoculture s'est poursuivie et a constitué un

handicap à l'industrialisation et au développement global du pays. Avec la diversification de l'agriculture sénégalaise la production agricole, plus précisément celle de l'arachide, est en baisse. La dépendance à la pluviosité est parmi les causes de cette chute de la production agricole. Le Sénégal, par sa situation géographique et son appartenance à la zone sahélienne (3 mois de pluie, 9 mois de saison sèche), n'est pas bien arrosé. A cela s'ajoutent les séries de sécheresse (1972-1973, 1975) qui ont sévi dans les aires rurales.

En conséquence, les paysans, à cause de la dégradation de l'environnement rural (baisse de la pluviométrie) et de l'économie rurale (baisse des cours mondiaux de l'arachide, raréfaction des revenus monétaires) quittent leurs villages pour se rendre en ville et à l'étranger à la recherche d'un bien-être. Les déséquilibres économiques et sociaux, très accentués entre villes et campagnes et entre les régions, conséquences d'une mauvaise politique d'aménagement du territoire, sont à l'origine de flux migratoires à l'intérieur du pays et même au delà des frontières nationales.

Parallèlement, la croissance démographique reste constante. Avec un taux d'accroissement naturel moyen de 2,7 % par an, la population du Sénégal est passée de 5 millions en 1976 à 7 en 1988 pour atteindre plus de 11 millions d'habitants d'après les estimations du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2002 publiées en Juillet 2005 par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). Face à ce contraste entre les ressources naturelles disponibles et les besoins croissants des hommes, il est impératif pour la population de rechercher à l'étranger de meilleures conditions de vie. Le Sénégal, jadis pays d'immigration internationale est devenu une terre d'émigration internationale (figure 2) consécutivement d'une part à la diminution des immigrants du fait de la diminution de ses capacités d'accueil et d'insertion et d'autre part, d'une augmentation de ses émigrants.



Source : Atlas Jeune Afrique (1976)

Figure 2 : Le Sénégal, pays d'immigration et d'émigration internationale

Selon Barros et al. (2002) « Dans le passé, les migrations, et surtout les migrations internationales de travail, étaient principalement des migrations masculines. Les mouvements de femmes avaient surtout lieu dans le cadre d'un mariage, d'une migration familiale ou encore du regroupement familial, ce dernier étant promu par les pays européens dans le cadre de leurs politiques migratoires respectives ». Toutefois, au cours des dernières décennies, on a assisté à une féminisation des migrations à l'échelle mondiale (Tall, 2000 ; Adépoju, 2000, 2002 ; Moreno Fontes-Charmmatin, 2002 ; OCDE, 2002 ; OIM, 2003). Ce phénomène a été plus marqué en Afrique que dans le reste du monde (Thiam, 1995 ; Bâ, 1996 ; Traoré, 1996 ; Zlotnik, 2003).

Pour Adépoju, (2002), « si la migration de travail est restée longtemps une prérogative des hommes, aujourd'hui un nombre croissant de femmes ouest-africaines migrent de manière autonome sur des distances de plus en plus longues, voire à travers les frontières, en quête de travail afin de satisfaire leurs besoins essentiels et ceux de leurs familles. Cette tendance, qui a pris de l'ampleur au milieu des années 1990, est due entre autres aux changements socio-culturels caractérisant la société africaine moderne et au fait que le niveau d'instruction des femmes s'élève, même si elles ne bénéficient toujours pas d'un accès au savoir comparable à celui des hommes (UNICEF, 2002 ; Bureau International du Travail, 2003) ».

L'augmentation de l'émigration internationale sénégalaise se caractérise, aujourd'hui non seulement par la généralisation du phénomène dans toutes les régions, mais aussi par une migration féminine et individuelle sans précédent. Certes les femmes ont toujours pris part

aux mouvements migratoires internationaux mais c'est en qualité d'épouses, de mères ou de filles de migrants, donc en tant que migrantes passives. Les premières migrations féminines internationales s'inscrivaient uniquement dans le cadre du regroupement familial. Les femmes n'y étaient invitées pour accomplir leur devoir conjugal. Ce n'est que vers le milieu des années 1980, plus précisément en 1985, que les migrations féminines et individuelles ont connu un essor considérable au Sénégal.

Si au Sénégal, l'effet des *Modou-modou* ou les migrants de la nouvelle génération, spécialisés dans le commerce ambulancier, suscite partout envie et respect, celui des femmes migrantes, ou *Fatou-fatou*, se développe sans que soient analysées les tendances de ce phénomène. Celui-ci a pris naissance dans les villes et a concerné d'abord, les femmes wolofs car leur société est moins exigeante en matière de contraintes imposées aux femmes et à leurs déplacements par rapport à leurs consœurs des autres groupes ethniques du pays.

Ce phénomène de féminisation accrue des migrations touche aussi le monde rural. Aujourd'hui, l'émigration féminine a fortement marqué les évolutions sociales et économiques du pays. De manière générale, les femmes émigrées aujourd'hui sont perçues comme des modèles de réussite sociale à l'image des hommes. Nombreuses sont des jeunes filles célibataires ou des femmes mariées, divorcées, veuves à émigrer au même titre que les hommes à la recherche de meilleures conditions de vie hors du Sénégal.

Au Sénégal et même partout en Afrique subsaharienne, la femme jouait un rôle capital dans l'organisation socio-économique des familles. En effet, c'est la femme qui avait à sa charge les corvées quotidiennes du ménage, les hommes n'intervenaient qu'en appoint. Elle était le pilier de l'économie traditionnelle et n'avait pas besoin de quitter la sphère domestique pour une quelconque destination. Or, avec la migration en général et plus particulièrement celle engageant les femmes au niveau international, ce rôle exclusif de la femme tend à disparaître.

Les femmes sénégalaises émigrent partout mais par souci de commodité et dans l'impossibilité de traiter la migration internationale des sénégalaises dans le monde, nous nous intéressons aux mouvements individuels orientés vers la France. Notre aire de départ porte sur les villes de Dakar, Louga et le secteur de Bakel (triangle de l'émigration) au Sénégal. A Paris, notre secteur d'étude est circonscrit aux 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements.

C. OBJECTIFS

Ce travail se veut donc une contribution à l'étude des migrations africaines en général et celle des femmes en particulier. Nous souhaitons:

- étudier les causes à l'origine de la migration internationale féminine individuelle sénégalaise ;
- fournir des données quantitatives et qualitatives dans les localités concernées, pour une meilleure explication de ce phénomène ;
- identifier les caractéristiques socio-démographiques des individus concernés par ce phénomène, leur environnement, leur parcours migratoire et leurs activités avant et pendant la migration ;
- analyser les processus d'insertion dans le pays d'accueil et montrer l'importance et la variété des réseaux migratoires ;
- procéder à l'analyse des conséquences socio-économiques, culturelles et morales de cette migration dans les aires de départ ;
- connaître et comprendre les points de vue des uns et des autres sur ce nouveau phénomène migratoire dans les aires de départ.

Pour atteindre ces différents objectifs, nous adoptons la démarche partant des hypothèses suivantes :

La migration internationale féminine individuelle depuis son déclenchement au milieu des années 1980 n'a cessé de s'amplifier. Ce constat part du principe que ce phénomène est lié à la crise économique que traverse le Sénégal et à l'augmentation de la féminisation du travail à l'échelle mondiale. Cette crise, du fait de la dégradation progressive et continue des activités économiques, ne cesse de s'aggraver. Mais la migration a pris une telle ampleur qu'elle ne peut être expliquée par les seules difficultés économiques. Elle est favorisée par le contexte historico-géographique, culturel et socio-démographique de l'espace étudié et par la réussite des premières candidates parties au milieu des années 1980.

Une autre donnée, aussi importante que les premières, c'est l'amour du travail. Le plus significatif demeure le comportement économique des femmes sénégalaises en milieu rural ou urbain. La femme possède ses biens propres de plein droit, dispose d'un statut économique au même titre que l'homme, ce qui pourrait entraîner des conséquences sur son comportement

migratoire. La mobilité géographique des femmes sénégalaises est un exemple de migration de main d'œuvre.

Il convient alors de se poser les questions suivantes: quelles sont les véritables causes de ce nouveau phénomène migratoire ? En effet, auparavant les familles n'acceptaient pas que leurs filles migrent pour un lieu quelconque en dehors des liens conjugaux. Pourquoi aujourd'hui, les familles ne s'opposent-elles plus à ces départs des femmes qu'elles encouragent au contraire ? Pourquoi choisissent-elles de migrer à l'étranger et plus particulièrement vers la France ? Cette migration exprime-t-elle un désir d'acquérir une certaine autonomie voire une quelconque émancipation qui serait le produit de changement socio-culturel et éducatif noté chez les femmes ? Ou bien s'agit-il d'une remise en cause du système patriarcal ou de l'adoption de nouveaux comportements dans la société ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, nous avons utilisé la méthodologie suivante:

II. Méthodologie

Toute recherche en sciences sociales exige des préalables méthodologiques en vue de traduire des réalités propres à un milieu où se posent des problématiques bien définies. Cette phase incontournable est sans doute le fondement de la validité scientifique des résultats obtenus. Il est généralement admis, et recommandé, de donner dans le compte-rendu d'enquête des indications méthodologiques. En fait, c'est sa nature et, surtout, son importance que le chercheur lui-même attache aux problèmes de l'enquête qui l'amèneront à concevoir son exposé méthodologique de façon plus ou moins complète.

Dans un premier temps nous présenterons les terrains d'étude au Sénégal et en France, ensuite nous aborderons la procédure de recherche documentaire, la consultation des personnes ressources, l'échantillonnage et la présentation des techniques de l'enquête. Enfin, nous évoquerons les difficultés auxquelles nous avons été confronté au cours de l'enquête ainsi que ses limites.

A. CHOIX DES TERRAINS AU SENEGAL ET A PARIS EN FRANCE

Une mission exploratoire réalisée au Sénégal en Février-Mars 2003 avec le Professeur Monique Mainguet a permis d'identifier des sites d'enquête représentatifs des typologies succinctes relatives aux processus migratoires féminins. Ainsi, nous avons décidé, pour des raisons de précision, de bien circonscrire notre terrain d'étude et de ne retenir que trois grands secteurs dont celui de Bakel, Diawara et Moudéry en milieu rural, Dakar et Louga en milieu urbain.

1. Le secteur de Bakel, Diawara et Moudéry

Il est situé dans le triangle de la migration internationale constitué du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie et fait partie de l'aire majeure de départ des migrations internes avec le système du *navétanat*⁴. C'est aussi le premier foyer de départ de migrations internationales sénégalaises depuis la *fièvre du diamant* à travers le continent africain (Sierra Léone, Ghana, Libéria) jusqu'à l'appel fait aux travailleurs africains pour la main-d'œuvre dans les entreprises européennes notamment françaises au début des années 1960. S'il y a un

⁴ Migration saisonnière agricole.

phénomène partagé par les villages de ce secteur, ce sont bien sûr les migrations internationales dominées par les hommes.

Cette contrée a vocation agricole a été sévèrement touchée par les années de mauvaises saisons de pluie (1972, 1974, 1983, 1985) qui ont sapé l'activité économique des hommes. Elles ont entraîné les populations rurales dans une grande précarité qui freine leur ambition. Face à cette calamité, la migration semble la solution propice pour les populations. La mobilité dans ce milieu est accentuée par le marasme économique avec le déplacement du centre de gravité économique de la colonie devenue, plus tard, l'Etat indépendant du Sénégal. Elle se faisait non seulement vers les nouveaux centres d'intérêts économiques de l'ouest du pays mais également vers l'étranger

La migration dans ce milieu est aussi liée, à la fois à une longue tradition de mobilité géographique, à une situation frontalière et aussi à partielle exclusion de la mise en valeur des localités de cette partie du territoire dans les politiques de développement élaborées par l'Etat du Sénégal. Entre les racines ancestrales et le présent, les migrations internationales au Sénégal sont à replacer dans le cadre de la mobilité des sociétés rurales africaines. A titre d'exemple, les Soninkés qui se déplaçaient sur de longues distances, formaient les premières caravanes de Dioulas (commerçants en langue Soninké) et de façon organisée entre les nations (Mainguet et Dianka, 2003).

Dans cette contrée, un homme sur deux est migrant. Cet état de fait s'explique, d'abord, par une propension migratoire remontant à l'activité historique du Dioula mais également le retour systématique des émigrants de la première génération très attachés aux valeurs traditionnelles, par le reversement des rentes viagères au terme de leurs années d'activités en qualité d'ouvriers et d'employés municipaux. A Diawara, près de 90 % des départs sont en direction des pays européens (France, Italie et Espagne). A cause de l'instabilité grandissante qui prévaut dans les pays d'accueil africains (Côte d'Ivoire, Gabon, etc.), la destination africaine est de moins en moins choisie. Les premières migrations qui ont concerné les femmes dans cette aire géographique sont inscrites dans le cadre du regroupement familial en France.

2. Le secteur de Louga : la cause écologique, prétexte initial de l'émigration

L'introduction de l'arachide au Sénégal avait permis le développement d'un pôle économique dont la région de Louga située au cœur du vieux bassin arachidier occupait une place centrale. Ainsi, de tous côtés, des migrants agricoles saisonniers communément appelés des *navétanes*, convergeaient annuellement vers cette région. Mais, au début des années 1970, plusieurs années de sécheresse sonnent le glas de cette culture et entraînent le déclin économique de la localité.

Ce secteur qui constituait jusqu'à un passé récent une aire d'immigration interne et internationale saisonnière, connaissait un exode rural sans précédent. Ce mouvement est principalement orienté vers les villes et surtout vers Touba, capitale religieuse et économique de la confrérie mouride (Dianka, 2000). Louga était par le passé une aire d'immigration interne. Le poids démographique de cette région de Louga au début du XX^{ème} siècle est assez révélateur. Elle est aujourd'hui la huitième région du Sénégal avec 8,7 % de la population et totalisait en 1904, 15,5 % de l'effectif national. Elle occupait la troisième position sur le plan démographique du pays derrière les régions du Fleuve (actuelle région de Saint-Louis et de Matam) et de Thiès (Becker et Mbodji, 1994).

La relative stabilité politique dont jouissait l'ancien royaume du Ndiambour (actuelle région de Louga) dans le Sénégal du temps de la royauté, avait fini par faire de cet espace un pôle d'immigration. A cela, s'ajoute la disponibilité de terres agricoles, de pâturage et d'eau, facteur essentiel à toute forme d'installation humaine à cette époque. Les premiers arrivants venaient du Walo (nord du Sénégal), royaume conquis en 1854 par les Français (Lerricolais, 1983 ; Barry, 1985). L'introduction de l'arachide dans ce secteur a renforcé le potentiel d'immigration de la région. Les opportunités tirées de la culture de l'arachide avaient constitué un véritable facteur d'appel de populations rurales venant de divers endroits du pays. C'est ainsi qu'essaimèrent des populations originaires du monde rural dont l'économie, fondée sur les cultures vivrières (mil, sorgho) et la gomme arabique, avait périclité.

Mais, bien que cette région de Louga ait été une aire d'immigration, on notait tout de même quelques mouvements d'émigration très originaux. Ces derniers n'ont jamais remis en cause, durant cette période, l'attractivité de la ville et peuvent se résumer ainsi : d'abord de direction rurale ou urbaine et essentiellement de travail, ils se replièrent petit à petit vers les

villes et les pays frontaliers avant de s'ouvrir les portes de l'étranger, notamment les pays occidentaux.

Depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, le secteur de Louga est devenu pourvoyeur d'hommes. L'émigration internationale récente dans ce secteur est donc sans conteste le reflet d'une crise agricole profonde. Mais elle est aussi, l'expression de la volonté de progresser, du dynamisme et du courage de ces nouvelles figures de migrants connus sous le pseudonyme de *Modou-modou*. Ils sont Wolofs de surcroît mourides mais aussi tidjanes qui viennent pour la plupart du milieu rural. A la différence des premiers migrants internationaux, ces derniers n'ont pas de goût prononcé pour un emploi salarié. Ils se singularisent par leur talent confirmé de marchands ambulants. C'est aussi dans ce secteur que l'émigration des femmes seules et individuelles connaît beaucoup de succès et peut être considérée comme une réplique à la migration des hommes dont la réussite dans le commerce est inégale.

3. La ville de Dakar : une aire nouvelle d'émigration internationale

Le choix de Dakar, la capitale se justifie par le fait qu'elle reste un passage obligé dans le processus migratoire. Elle est à la fois un pôle de transit, de départ de l'émigration internationale ou de retour, de réinstallation et de réinvestissement pour beaucoup de migrants. Aujourd'hui, elle est devenue une nouvelle aire d'émigration internationale au même titre que Louga. Dakar abrite une forte population migrante et multi-ethnique dont les femmes tiennent une place centrale dans la migration internationale.

En plus des femmes wolofs qui fournissent le plus gros contingent des migrantes internationales, il faut ajouter que du fait de l'urbanisation, il y a aussi de plus en plus de femmes qui appartiennent à d'autres ethnies comme les Soninkés, les Toucouleurs, les Sérères ou les Diolas. L'émigration internationale dakaroise est une réponse à la crise urbaine qui affecte les couches sociales sévèrement touchées par une précarité économique sans précédent. Sur la figure 3 sont représentés respectivement les trois grands secteurs retenus au Sénégal.

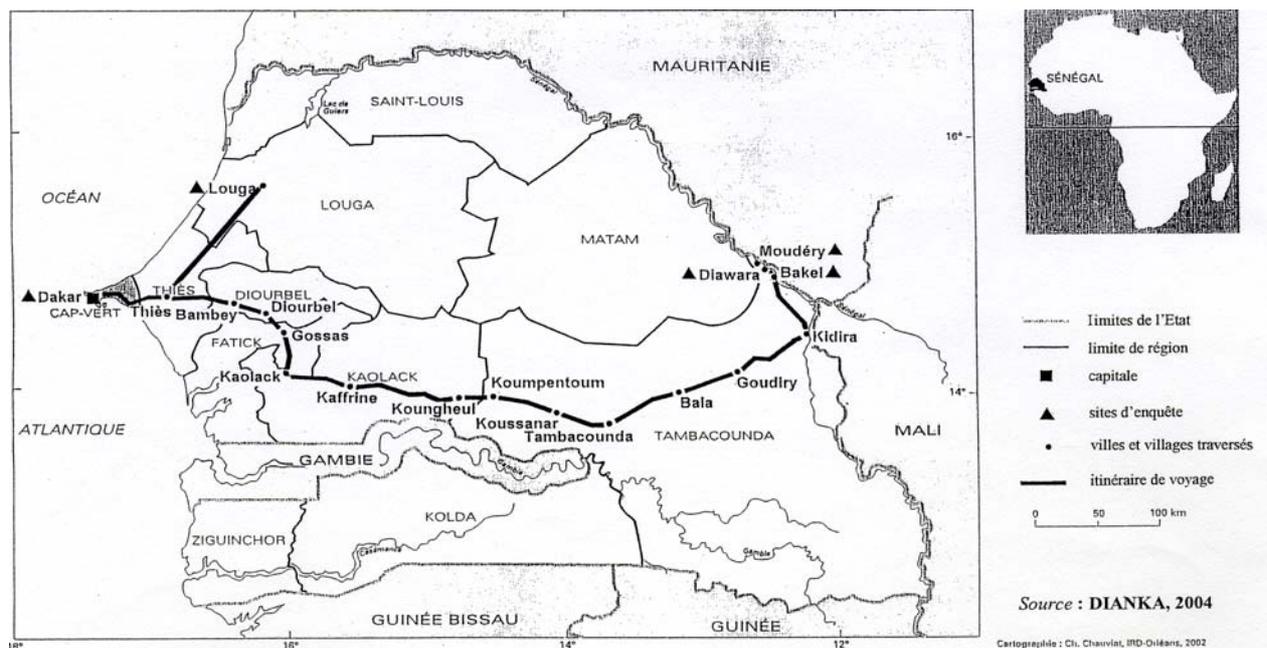


Figure 3 : Situation, itinéraires et localisation des localités étudiées au Sénégal

4. Les quartiers étudiés à Paris

Le choix porté sur Paris en France comme aire d'arrivée, relève d'un constat qui est relatif au nombre de femmes migrantes dans ce pays. Les secteurs choisis sont Barbès, Château Rouge et Stalingrad dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements comme indiqué dans la figure 4. Ce choix se justifie d'une part par la présence d'une forte communauté africaine et sénégalaise en particulier, par une certaine familiarité avec le milieu des migrants et d'autre part, par l'activité commerciale de ces lieux. Nous avons aussi élargi notre champ d'investigation à la place du Trocadéro dans le 16^{ème}, au Sacré Cœur (18^{ème}), au 20^{ème} arrondissement et à la Tour Eiffel (7^{ème}), lieux réputés touristiques et fréquentés par les marchands ambulants.

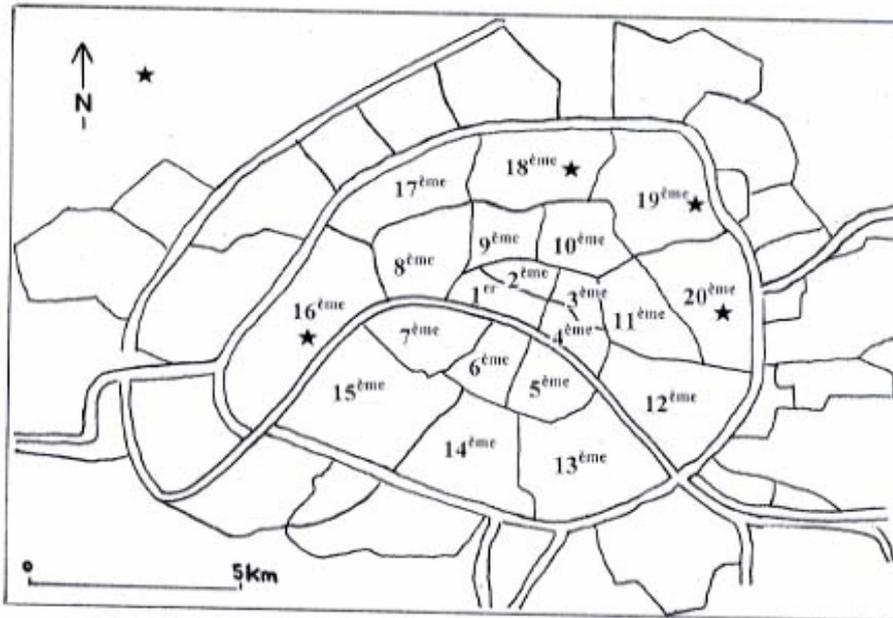


Figure 4 : Localisation des secteurs enquêtés à Paris

* secteurs enquêtés à Paris

B. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Suivant l'objectif visé par ce travail de recherche, les documents ont permis de compléter, de rectifier ou d'appuyer les hypothèses suggérées et de nous familiariser avec notre sujet. Ensuite, ils ont permis aussi de prendre connaissance des travaux et des recherches antérieurs mais aussi de cerner les problématiques théorisées par des auteurs de différentes disciplines (historiens, sociologues, anthropologues, économistes, etc.), enfin de préciser nos concepts et la problématique spécifique à notre travail de recherche.

1. La littérature

La littérature consacrée à la migration est abondante. L'immigration sénégalaise en France a fait l'objet de beaucoup d'études (Quiminal, 1989 ; Lavigne Delville, 1990 ; Timéra, 1996) consacrées aux hommes mais rares sont celles qui ont porté uniquement sur les femmes comme protagonistes actives des migrations. Par ailleurs, il existe quelques travaux sur les femmes migrantes individuelles. A titre d'exemple, nous pouvons citer le travail de Bâ (1992) portant sur les migrations internationales et les relations de genre dans la vallée du fleuve Sénégal, l'ouvrage collectif réalisé sous la direction de Charef (2002) ou de Ouattara (1995) sur les itinéraires migratoires et processus d'insertion des femmes migrantes burkinabés en Côte d'Ivoire.

Nous nous sommes rendus dans les principaux centres de recherche de l'Université Cheikh Anta Diop, la bibliothèque universitaire du département de Géographie de Dakar, le bureau de l'Office des migrations internationales (OIM), à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM), à l'Institut Fondamental d'Afrique noire (IFAN), au Bureau International du travail (BIT) au Ministère des Sénégalais de l'Extérieur (MSE), aux Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), à Enda Tiers-Monde, à la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). A Paris, nous nous sommes rendu dans les bibliothèques François Mitterrand, Beaubourg, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et celle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Des périodiques, des articles de revues, des journaux, des mémoires ou de thèses qui traitent des questions migratoires ont été consultés.

2. Enquête auprès des personnes ressources

La consultation de toutes les personnes qui ont une compétence et une connaissance sur la question abordée est un préalable utile pour vérifier l'existence du problème, son intérêt, mais surtout la possibilité de l'étudier et de mener à bien notre enquête. Lors de notre premier séjour sur le terrain (Rapport de mission Mainguet et Dianka, 2003), nous n'avons pas utilisé de questionnaires. En accord avec notre directeur de recherche, nous avons décidé de nous rendre sur le terrain sans ces supports classiques d'enquête. Nous avons décidé de faire que des entretiens. Cette technique adoptée nous a permis de trouver les nombreuses personnes susceptibles de nous fournir des informations et surtout d'éviter toute idée préconçue.

Nos principaux interlocuteurs ont été choisis en fonction de leur ancienneté dans les localités étudiées et, surtout, de leur relation avec la migration internationale. Il s'agit des chefs et les délégués de quartier, les notables, les chefs religieux, les migrants de retour, les associations de migrants, les épouses d'émigrés trouvées sur place, etc. Après avoir exposé à nos différents interlocuteurs, le but de notre séjour dans chaque localité, nous avons mené des entretiens selon la disponibilité des personnes. En somme, l'utilité de cette méthode est qu'elle permet d'instaurer un climat amical, un débat et une confrontation des idées avec les personnes soumises à l'enquête.

A Dakar, nous avons également mené des entretiens auprès des femmes migrantes, des commerçantes et d'anciens migrants de retour rencontrés sur le terrain. Un entretien avec Mme Khadidja Néné Doucouré, Présidente du Centre Africain pour l'Entreprenariat Féminin (CAEF) a été d'un apport capital, son domaine concernant la femme. A Bakel, les bureaux sous-régional de l'Unesco et le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), chargés des questions migratoires nous ont accueilli. Les séances de travail que nous avons eu respectivement avec Monsieur Seydou Berthé de l'Unesco et Mamadou Dramé du GRDR, spécialistes des migrations ont été riches d'enseignement.

La seconde phase de notre travail de terrain (avril-juin 2004) était consacrée à des enquêtes et à la poursuite des entretiens déjà entamés lors de la première phase. Nous avons rencontré le professeur Diène Dione qui a fait des études sur les migrations et assure l'enseignement sur le thème. Notre rencontre avec le Professeur Pape Demba Fall, chercheur à l'IFAN, a été instructive car spécialiste en la matière, il s'intéresse depuis plus de dix ans à la migration internationale sénégalaise dans le nord de l'Italie.

Des séances de travail ont été menées avec Monsieur Pape Sakho, Maître Assistant au département de géographie, Monsieur Mansour Tall, auteur d'une thèse sur les investissements des migrants internationaux et par ailleurs consultant à International Institute for Environment and Development (IIED). Des discussions avec les autorités administratives (Gouverneur, Préfets, Maires, Présidents de communes d'arrondissement et de communautés rurales), les associations ou les groupements de femmes et quelques migrants trouvés sur place dans les localités concernées ont apporté des précisions sur la question.

Les thèmes débattus avec nos interlocuteurs portaient sur l'historique des migrations, en général, et féminine, en particulier. Ils abordaient les causes de cette migration, les années de départ, l'âge des candidates, les pays de destination et le point de vue des populations (voir les questionnaires en annexe). Les différentes versions obtenues çà et là ont fait l'objet d'une confrontation pour mieux identifier les renseignements les plus plausibles. La multiplication des entretiens et des enquêtes ont surtout permis de vérifier l'objectivité et la véracité de l'information recueillie.

C. LES ENQUETES : TECHNIQUES ET CONDITIONS

Toute recherche où application de caractère scientifique en sciences sociales doit comporter l'utilisation de procédés opératoires rigoureux, bien définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions adaptées à ce genre de problèmes et de phénomènes en cause. Le choix de ces techniques dépend de l'objectif poursuivi, lequel est lui même lié à la méthode de travail. La technique est comme la méthode, une réponse à un comment et un moyen d'atteindre un but bien précis.

Le fait de recourir à diverses techniques d'enquêtes nous a permis d'échapper aux inconvénients relatifs à chacune d'entre elles, prise individuellement. Par exemple, l'entretien permet de corriger ou de vérifier certaines réponses données au questionnaire. Les instruments de recherche que nous avons mis en œuvre lors de cette étude sont, en fait, la méthode quantitative complétée par une méthode qualitative, à travers des entretiens mais aussi des récits de vie et des *focus-groups*. Rappelons que la méthode du *focus-group* consiste à centrer son étude sur un groupe de population pour mieux comprendre ses comportements, ses représentations et ses pratiques.

1. L'échantillonnage

La question que se pose tout chercheur est de connaître le nombre de personnes à interroger afin que les résultats de l'enquête soient représentatifs. La question cruciale de l'échantillonnage est celle de la représentativité. Dans quelle mesure les renseignements fournis peuvent-ils être extrapolés à la population totale ? La détermination du nombre d'enquêtes devient alors un problème de choix, de contraintes et d'objectifs. Le sondage est né d'une impossibilité pratique : interroger individuellement toute une population à laquelle on s'intéresse est d'une impossibilité statistique : décrire le tout pour la partie.

Ne pouvant pas interroger toutes les femmes vivant dans les ménages des localités touchées par l'enquête et compte tenu de leur éloignement les unes des autres, de la faiblesse de nos moyens et du manque de temps, nos enquêtes ont porté sur des échantillons réduits.

2. Le questionnaire

Le questionnaire est un instrument de l'enquête qui se présente comme une suite de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêtée des informations. Nous avons élaboré au cours de cette enquête de terrain trois types de questionnaires :

- Le questionnaire de type quantitatif qui comportait des questions relatives aux causes de la migration féminine, à l'appartenance ethnique ou religieuse des migrantes, à leur origine géographique (rurale ou urbaine), à leur âge au moment de la migration, à leur statut matrimonial et à l'opinion de la communauté sur ce phénomène, culturellement moins accepté au Sénégal. La question du retour en migration a été abordée dans ce questionnaire.

- Le questionnaire collectif ménage permettait d'apprécier la taille du ménage, la nature et la hiérarchie des rapports à l'intérieur du ménage. Il fournissait des renseignements sur les caractéristiques démographiques à partir de variables (âge, sexe, lieu de naissance, origine urbaine ou rurale, situation matrimoniale, lien de parenté avec le chef de ménage, le statut migratoire et le lieu de résidence), et des caractéristiques d'ordre socio-économique, comme le niveau d'instruction, l'appartenance ethnique et religieuse et la profession. Il fut adressé, le plus souvent au chef de ménage et avait pour objectif de recenser les migrantes à qui devait être soumis le questionnaire biographie migratoire. Au total, 50 ménages ont été enquêtés au Sénégal dont 27 à Dakar, 13 à Louga et 10 à Bakel.

- Le questionnaire biographique femme migrante individuelle a permis l'approche rétrospective des itinéraires migratoires et professionnels et de déceler les processus de redéploiement spatial opérés, s'il y a lieu, par les migrantes. Il est adressé aux femmes migrantes enquêtées au Sénégal et en France. Il favorise une meilleure connaissance des causes de leur migration, leurs conditions de vie, leur mode d'insertion professionnelle et résidentielle dans le pays d'accueil, l'emploi occupé à la dernière migration et leurs relations avec le milieu de départ. Dans le cadre de ce travail, nous entendons par migrante internationale tout individu qui a résidé à l'étranger pour une durée supérieure ou égale à trois mois. Le questionnaire biographie migratoire a été administré aux 147 migrantes individuelles enquêtées dont 79 identifiées par le questionnaire collectif ménage réalisé au Sénégal, et les 68 autres enquêtées à Paris.

3. Les entretiens

Les entretiens ont occupé une grande part de l'information sur le terrain (Mainguet et Dianka, 2003). Le terme entretien correspond à la notion anglaise d'interview. Ainsi, nous entendons de l'entretien, ou de l'interview, au sens technique la définition suivante à savoir un procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale, pour pouvoir recueillir des informations en rapport avec l'objectif fixé. Sur place ont été effectués des entretiens et des focus-groups à Dakar et à Louga.

Par contre, à Bakel, nous n'avons pas pu en faire à cause de l'impossibilité d'obtenir un avis favorable du côté des femmes et des jeunes filles. Dans de pareilles circonstances, l'enquêteur cherche à obtenir une information orale auprès des personnes soumises à un questionnaire, mais non dans un rapport individuel, l'élément du groupe primant. L'enquête menée dans les localités n'a pas été sans difficultés et sans quelques obstacles eu égard à la sensibilité du sujet abordé et au refus de collaboration manifesté par ci et par là.

4. Les conditions d'enquête

Vu la sensibilité du sujet traité, il nous a fallu développer une stratégie pour arriver à bien mener nos enquêtes en amont comme en aval. Les enquêtes permettaient de mieux comprendre les causes réelles de cette migration féminine et surtout d'avoir un aperçu général sur les opinions que peuvent avoir les uns et les autres sur ce nouveau phénomène et comment les migrantes vivent leur migration au contact de la communauté dans le pays d'accueil.

A Dakar, pour mener nos enquêtes, la stratégie que nous avons adoptée était de rendre visite aux étudiantes de la cité universitaire Claudel où nous comptons beaucoup d'amies et de connaissances. Avec la bonne collaboration de Mademoiselle Aby Mbaye, étudiante en deuxième année de sciences juridiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, nous avons rencontré une vingtaine d'étudiantes qui ont accepté de nous apporter leur concours. Après un bref exposé de notre travail, elles ont non seulement accepté de répondre aux questions mais aussi de nous guider dans le choix des ménages à enquêter. Grâce à leur connaissance du milieu et leur implication dans le phénomène, certaines d'entre elles nous ont conduit dans leurs familles respectives mais aussi dans les ménages qu'elles connaissent et qui comportent des migrantes en Europe et notamment en France.

Par contre, à Louga et à Bakel, nous avons parfois eu recours à l'autorité étatique locale et à l'aide d'un de ses membres pour visiter et enquêter certains ménages. La grande disponibilité des personnes mises à notre disposition nous a aidé à répertorier les foyers ou les ménages dans lesquels une femme a émigré. En effet, à partir de la première enquête réalisée d'autres ménages concernés nous ont été signalés. Ce qui a permis de gagner du temps dans le choix des concessions soumises à l'enquête.

A Dakar, comme à Louga, l'enquête a touché entre autres, un certain nombre de familles commerçantes notamment d'ethnie wolof dont la propension à migrer est très prononcée. Parfois dans certains ménages enquêtés, le nombre de femmes migrantes peut atteindre 2, 3 voire 4 personnes. En France, l'enquête a concerné 68 femmes migrantes sur les 100 que nous voulions interroger au départ. La plupart des femmes contactées à Paris ont été rencontrées dans le Métro, le RER, les Bus, aux marchés Barbès et Château Rouge, à la Tour Eiffel ou au Trocadéro. Si certaines ont accepté d'être enquêtées au cours du trajet, d'autres par contre nous avaient fixé un rendez-vous à leur lieu de travail.

Des rencontres ont également eu lieu dans les restaurants sénégalais le *Dibi* ou chez *Aïda* dans le 18^{ème} et au Restaurant le Khéweul dans le 19^{ème} arrondissement, dans les boutiques et les salons de coiffure. Des informations complémentaires ont été obtenues grâce aux nombreux contacts que nous avons établis avec les uns et les autres notamment les personnes ressources (chercheurs, autorités politiques, administratives et religieuses) mais également le voisinage des femmes émigrées, les étudiants, les migrants internationaux rencontrés au Sénégal et à Paris.

Le questionnaire collectif ménage comprend les variables d'ordre démographique (âge, sexe, lien avec le chef de ménage, lieu de naissance); sociologique (religion et ethnie); professionnel et migratoire (lieu de résidences successives et pays de destination, les causes de la migration, les années de départ). Les réponses obtenues ont fait l'objet d'un codage a posteriori pour faciliter la saisie sur ordinateur. Il en est de même pour les autres questionnaires utilisés. Le tableau 1 donne des renseignements sur le statut migratoire des individus touchés par l'enquête.

Tableau 1 : Répartition des individus enquêtés au Sénégal et en France selon le statut migratoire

Statut	Dakar	Louga	Bakel	France	Total
Migrantes Internationales	35	30	14	68	147
Migrants Internationaux	40	37	21	-	98
Non Migrants	122	87	60	-	269

- : Non concerné par l'enquête

Ces enquêtes nous ont permis de recenser au Sénégal 514 individus, dont 177 migrants internationaux (98 hommes et 79 femmes) et 269 individus non migrants. Les migrants internationaux hommes touchés par l'enquête vivaient dans les ménages concernés au moment de notre passage mais seules les femmes migrantes individuelles issues de ces ménages nous intéressent dans le cadre de ce travail.

5. Difficultés rencontrées et limites de la recherche

Les difficultés rencontrées sont d'ordre : technique, matériel, humain. La première difficulté est venue du fait que ce travail par questionnaire n'est pas chose aisée et s'avère parfois délicat. Le thème étudié est en lui-même sensible car perçu dans certains milieux comme honteux. C'est pourquoi nous avons essuyé parfois des refus catégoriques de la part de certains chefs de ménage qui doutaient de la sincérité de nos travaux quand l'émigration d'une personne, en l'occurrence une femme, était abordée.

A maintes reprises, il nous est arrivé de rompre des enquêtes parce que notre interlocuteur, qui avait au départ accepté de répondre à nos questions, se montrait réticent lorsque nous abordions les causes de la migration des femmes, les itinéraires migratoires, le statut matrimonial des intéressées, etc. L'absence de l'émigrée constitue une autre difficulté de taille. Les intermédiaires ne veulent plus donner d'informations sur l'intéressée ou ne sont pas en mesure d'apporter suffisamment de réponses à nos différentes questions. En cas d'impossibilité de trouver sur place la ou les femmes émigrées, nous nous sommes adressés le plus souvent au chef de ménage (CM) ou à un autre membre de la famille, censé mieux connaître la biographie de l'intéressée.

La seconde difficulté est venue de notre appartenance à l'ethnie soninké réputée être l'une des plus migrantes au Sénégal. Il n'a pas été facile de convaincre tout le monde, surtout les soninkés de Bakel, de la portée scientifique de notre travail. D'aucuns nous disaient « en tant que Sarakolé (Soninké), qu'est ce qu'on peut t'apprendre que tu ne connais pas sur les

migrations » ? Il était souvent difficile de savoir par où commencer surtout en milieu milieu soninké où la discrétion est une *valeur* et le fait de se laisser découvrir présente un risque. Il nous incombait de développer un esprit imaginatif et prompt afin de recueillir le maximum d'informations à partir de nos différents entretiens et enquêtes. Parfois, pour ne pas rompre notre enquête, notre attitude consistait à être patient, à avoir une capacité d'écoute quand notre interlocuteur refusait de collaborer où ne se prêtait pas à nos démarches.

Ces difficultés rencontrées sont récurrentes dans les enquêtes ou entretiens en milieu africain (refus de collaboration, méfiance, etc.). Nous avons constaté que ne rien dire sur ses activités, ses revenus, ses projets et rester plus discrètes, semble être la raison du mutisme observée chez certaines de nos interlocutrices et enquêtées. Diaby (1998) nous apprend qu' « il y a un autre écueil qu'il ne faudrait pas sous-estimer, qui plus est, doit être pris en compte par toute étude en Afrique et particulièrement en milieu rural : c'est l'absence d'une tradition d'enquête fortement ancrée. Une part des difficultés tient au fait que les enquêtés sont le plus souvent peu habitués à cet exercice. D'aucuns ignorent la portée et l'utilité du travail d'un sociologue, d'un géographe ou d'un anthropologue, etc. ».

Peut-on toujours continuer à imputer ces difficultés récurrentes à la jeunesse des sciences sociales et humaines en Afrique ? Certes, cette question n'est pas l'objet de ce propos mais il n'en demeure pas moins que des réflexions sur la méthodologie, sur l'épistémologie doivent être engagées à l'échelle du continent africain. Ainsi, seraient conviés à ces réflexions tous ceux qui travaillent dans le domaine de la recherche des sciences sociales et humaines en Afrique qu'ils soient africains ou pas. Le capital d'expériences serait l'objet d'un échange qui profiterait à la communauté scientifique africaine et à d'autres qui s'intéressent à l'Afrique. Nous ne devons pas sous-estimer les difficultés d'ordre matériel auxquelles nous étions confronté : indisponibilité de la bibliographie et rareté des statistiques sur la question.

Enfin, les multiples passages ou rendez-vous annulés par manque de temps de la part de certaines personnes ne sont pas à négliger. Tout au début de nos enquêtes sur le terrain, nous avons noté, auprès de certaines femmes, un manque d'intérêt ou de profit immédiat qu'elles gagneraient de nos travaux de recherche. Cette méfiance qui a valeur de norme morale et sociale, observée au départ chez certaines femmes migrantes, est tout à fait compréhensible car elles ont tendance à assimiler toute interrogation à une inquisition ou du moins à un espionnage conduisant à les dénoncer. Mais après maintes explications de l'objet

de notre étude, elles nous ont beaucoup aidés. Les difficultés rencontrées au cours de nos enquêtes au Sénégal et en France notamment dans la réalisation du questionnaire biographique femme migrante individuelle font qu'une partie des questionnaires n'a pas été utilisée parce qu'incomplète.

Face à tous ces problèmes et écueils, nous nous sommes débrouillés comme de véritables *Fatou-fatou*, en faisant preuve d'abnégation et de patience. Ces difficultés ont constitué les limites de notre recherche. Néanmoins, elles nous ont permis de mesurer la valeur et l'importance du travail que nous devons effectuer. De manière générale, les difficultés font le charme et le piquant de la recherche. Le soutien inestimable d'Ousmane Fall, Docteur du Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement nous a été d'un grand apport.

Trois grandes parties composent notre thèse. La première explore le contexte social et met en perspective le phénomène migratoire féminin. Elle met l'accent sur la définition de certains concepts clés et du rôle et de la place de la femme dans la société sénégalaise. Elle traite également des caractéristiques socio-économiques et démographiques des localités étudiées. Ensuite, la seconde aborde les causes, les caractéristiques de l'émigration internationale féminine et individuelle, l'espace migratoire des migrantes et les stratégies d'insertion déployées dans le pays d'accueil. Enfin, la troisième décrit les activités et les conditions de vie des migrantes, ainsi que les impacts de cette migration dans le pays de départ.

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE SOCIAL, MISE EN PERSPECTIVE DU PHENOMENE MIGRATOIRE FEMININ AU SENEGAL

La présentation du cadre de vie des populations envisagées, objet de l'étude est indispensable pour mener à bon escient ce travail. Ainsi, la prise en compte des caractéristiques et des réalités propres à ce milieu est utile à toute étude qui se rapporte au phénomène des migrations internationales. Elle permet d'emblée de procéder à une analyse quelconque afin d'avoir une connaissance de l'espace étudié. En clair, il s'agit de développer une analyse des concepts utilisés ainsi qu'une perception des spécificités du cadre d'étude au niveau social, démographique, économique et culturel.

CHAPITRE I. CONTEXTE SOCIAL DU PHENOMENE MIGRATOIRE

1. Analyse des concepts utilisés dans ce travail

Le concept est un élément fondamental à toute recherche (Grawitz, 1976). Il organise la réalité en retenant les caractères distinctifs et significatifs des phénomènes. Il exerce un premier tri au milieu du flot d'impressions qui assaille le chercheur. Le concept doit aussi guider la recherche en lui procurant, au départ, un point de vue. C'est ainsi que le concept remplit plusieurs fonctions : organiser, guider, désigner. Il peut changer de sens suivant la façon dont il est considéré. Par exemple, le terme de culture pour un anthropologue n'a pas le même sens, la même connotation et la même signification pour un agriculteur ou un romancier.

1.1. Migration- migration internationale- migration féminine individuelle

Nous définissons la migration comme un déplacement de population, de groupe, d'un pays ou d'une région à une autre pour s'y établir sous l'influence de facteurs économiques, sociaux ou politiques. Des auteurs comme Gilles Ferreol, Philippe Cauche, J. Rupez, Nicole Gadray, Michel Simon (2003) ajoutent à cette définition plusieurs cas de figure dans le dictionnaire de sociologie à savoir les changements définitifs de résidence, les mouvements saisonniers ou journaliers, les migrations alternantes entre lieu de travail et lieu de résidence. A propos de la migration, plusieurs critères sont à considérer: l'espace, le temps, la distance, la profession ou l'activité.

Les Nations Unies (2003), dans le « Dictionnaire démographique multilingue de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population » recommandent de considérer, comme migration, les déplacements qui ont pour effet de transférer la résidence des intéressés (endroits où ils ont coutume d'habiter) d'un lieu d'origine ou de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. Le manuel VI des Nations Unies (1971) sur les méthodes d'estimation de la population précise dans son introduction que « le mouvement d'une population dans l'espace est un phénomène à multiples facettes, la distance parcourue à l'occasion des déplacements pourrait aller de quelques kilomètres à des milliers et le séjour au lieu de destination pourrait être de quelques heures à de nombreuses années ».

Dans la définition retenue, il est fait référence à un séjour prolongé et à un changement de lieu, deux termes volontairement imprécis parce que dans la pratique, on ne pourra jamais dissocier la définition de la migration du mode de mesure utilisé. La migration doit entraîner un changement de milieu et pas seulement d'unité d'habitation. L'idéal serait de pouvoir mesurer celui-ci à partir d'une notion indépendante qu'est la distance (Thumerelle, 1986).

La migration devient ainsi le passage d'une unité administrative à une autre. La référence à la durée de séjour pose autant de problème que la référence à l'espace. Au niveau de l'individu, la migration est un phénomène exceptionnel, même si elle se répète plusieurs fois. Au niveau d'une population, c'est un phénomène continu dans le temps qu'on apprécie par référence à un calendrier et en fonction d'intervalles déterminés ou d'une période donnée. Nous entendons par migration internationale féminine individuelle, le franchissement de la frontière administrative ou un déplacement ayant entraîné un changement de résidence d'une unité géographique définie à une autre avec toutes ses implications juridiques pendant une période de trois mois.

On distingue alors plusieurs types de migration : les migrations internationales, encore appelées migrations externes; les migrations internes qui se répartissent suivant plusieurs formes à savoir la migration rurale-rurale, la migration urbaine-urbaine, la migration urbaine-rurale et la migration rurale-urbaine plus connue sous le nom d'exode rural. Dans le cadre de cette étude, seule nous intéresse la migration internationale féminine et individuelle sénégalaise vers la France au milieu des années 1980 à nos jours.

La principale difficulté pour mesurer les flux migratoires réside dans l'interprétation des qualificatifs temporaire et définitive. C'est sur cette difficulté de distinguer ces deux qualificatifs que repose l'opposition sémantique entre les termes immigré et migrant pour qualifier le statut migratoire. Être migrant fait référence à une migration en cours et par conséquent temporaire. Alors que l'immigré est celui qui s'installe de manière plus ou moins définitive, la migration féminine individuelle est une situation qui concerne uniquement les femmes toute situation matrimoniale confondue.

1.2. Migrante individuelle: saisonnière, temporaire, sédentaire

Dans le cadre de notre travail, on entend par femme migrante individuelle une personne de sexe féminin, âgée au moins de dix-huit ans et qui effectue une migration

internationale. Dans les sociétés dites modernes, le statut de femme seule est généralement perçu comme la revendication d'une autonomie en contradiction avec les normes de référence de la société d'origine. Dans le contexte sénégalais, la position de la femme se mesure et s'apprécie dans son cadre familial qui la valorise. Au regard de la norme (pesanteur) sociale, le statut de femme seule revêt une connotation négative. De plus, les femmes seules peuvent souffrir d'une certaine vulnérabilité face à l'adversité de la vie et à la pauvreté, surtout quand la solidarité familiale recule sous toutes ses formes. Selon la DPS (2004), l'Enquête Sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) révèle qu'au niveau national, sur 1 067 590 chefs de ménage, 207 333 sont des femmes et 27 846 vivent seules.

Abdou Salam Fall (1994) note que « la migrante est donc d'emblée préoccupée par l'emploi qui, de fait, la place dans une situation où elle doit acquérir les ressources nécessaires à sa survie. Elle concentre en elle un projet personnel et familial. Elle est perçue comme une antenne familiale. La migrante est une immigrée dans la zone d'accueil et pour son lieu d'origine c'est une émigrée ». On peut distinguer trois sortes de femmes migrantes individuelles à savoir les migrantes saisonnières, les migrantes temporaires et les migrantes sédentaires.

- Les migrantes saisonnières sont celles qui effectuent une migration durant une période bien déterminée dans le temps. Elle concerne en général, toutes les femmes qui émigrent en France et dans certains pays européens pendant l'été. Il est fréquent d'entendre dans le langage de ces femmes wolofs les propos suivants « *da ma été ji won* » littéralement traduit par « *j'étais allée passer l'été* ». Elles y restent le plus souvent pendant les trois mois que dure la saison estivale. Elles reviennent aussitôt au pays avec des marchandises, après avoir écoulé, sur le marché européen, les produits sénégalais qu'elles avaient amenés (djembés, tissus et objets d'art). Le commerce international du djembé est surtout alimenté par certaines migrantes saisonnières et temporaires. Ces femmes ne sont pas encore bien établies dans les pays d'immigration.

- Les migrantes temporaires appelées aussi les *femmes mobiles* sont toutes les femmes qui émigrent dans le cadre de leurs affaires et de leurs activités commerciales. La durée d'expatriation est difficile à prévoir. Elle dépend essentiellement de leur bon vouloir.

- On parle de migrantes sédentaires lorsque les personnes qui effectuent une migration décide de s'établir de façon durable ou permanente dans leur lieu d'immigration parce qu'elles ont trouvé un emploi meilleur et jouissent d'une bonne situation sociale.

1.3. Ethnie, genre, projet migratoire, champ migratoire, insertion, secteur informel

- Le concept ethnie tel qu'il est défini par la littérature est un groupement humain possédant les mêmes caractéristiques biologiques et morphologiques et ayant un héritage socio-culturel commun comme l'appartenance à la même culture, la même religion et la même langue.

- Le genre peut être défini comme une construction sociale de rôles, d'idéologies, de comportements qui fait référence à une notion biologique de sexe, d'attribut assigné sur la base de l'appartenance sexuelle. En anglais, la différence entre genre et sexe est claire, tandis que dans la langue française la distinction est moins nette. En Français, le genre renvoie au masculin et au féminin mais n'introduit pas de caractère social. Le genre correspond à l'ensemble des analyses scientifiques ayant pour objectifs de déconstruire toutes les thèses inspirées du patriarcat. D'après Veron (2000), « le genre est une construction sociale, un ensemble de rôles, de perceptions, d'idéologies et de comportements fondés sur une interprétation de la différence biologique entre les sexes ». Au-delà donc de ces simples différences sexuelles, l'approche genre insiste sur les fondements socio-culturels des inégalités entre hommes et femmes. Selon Mackie (1987) elle est fondée sur trois principes.

D'abord, l'approche genre exige une notification de la différence sexuelle entre masculin et féminin.

Ensuite, l'approche genre est fondée sur l'idée que les individus sont modelés selon le sexe par les normes sociales qui leur spécifient ce qu'ils devraient être, sentir et faire. A terme, l'individu ne fait que se conformer à ce qui est masculin ou féminin et tout comportement déviant est à éviter. Est considéré comme déviant, tout comportement ou attitude (pour ne citer que ces deux cas) qui ne correspond pas aux pratiques socio-ethniques du groupe de référence.

Enfin, cette approche reconnaît la hiérarchisation des activités, des rôles et des statuts. Toutes les sociétés africaines sont organisées selon une stratification sexuelle dans laquelle les activités et tout ce qui a trait au masculin sont plus valorisés que ce qui est féminin. Quand on

parle d'insertion des migrants et des migrantes dans le marché du travail, l'approche genre est nécessaire pour reconnaître les discriminations sexuelles sur la base du genre et faire le lien entre les stéréotypes sexuels et les caractéristiques des emplois dits « féminins » et « masculins » qui, en réalité, correspondent aux rôles sociaux (Lindsey, 1990). Quand bien même les femmes migrent aussi pour des motifs économiques (pas encore dans les mêmes proportions que les hommes), elles rencontrent plus de difficultés que les hommes dans l'insertion sur le marché du travail. Dans de telles circonstances, l'approche genre devient le meilleur allié pour comprendre les fondements de telles inégalités. En un mot, les similitudes constatées dans les modes de migration (accroissement des migrations féminines individuelles et pour des motifs autres que sociaux) entre hommes et femmes ne sont pas perceptibles lors de l'insertion dans le marché du travail (Lesclingand, 2000).

En l'état actuel de la recherche et de la réflexion sur les migrations féminines, il n'est plus possible d'analyser ce phénomène sans prendre en considération la société dans son ensemble et sans tenir compte des rapports de force qui déterminent la place respective des hommes et des femmes dans son organisation socio-économique. Pour mieux rendre compte de la construction sociale des sexes, nous nous efforçons de nous appuyer sur la notion de genre qui tend à se substituer dans la littérature en sciences sociales à celle de sexe trop exclusivement biologique. Les relations de genre sont à considérer non seulement dans le cadre du groupe familial mais aussi dans celui de la société dans son ensemble.

- Le projet migratoire est défini par des objectifs (migration de travail ou familiale) selon des stratégies mixtes (individuelles ou familiales) portées par l'homme ou la femme.

- Le concept de champ migratoire a été proposé initialement par des démographes qui s'efforçaient de mesurer des flux (Courgeau, 1970) ainsi que par les géographes dont l'une des préoccupations concerne la traduction spatiale des relations migratoires. Il permet de saisir à la fois les aires de départ et d'arrivée et les comportements (flux, organisations, services). Concernant l'analyse de l'espace relationnel des Tunisois, Simon (1979) met en évidence « un véritable espace humain, fortement structuré et dynamique. L'aire d'extension des migrations d'une population donnée, à l'image d'un champ magnétique, est un espace dans lequel la-dite population construit un ou des réseaux de relations ».

- L'insertion signifie l'action, la manière de s'insérer dans un groupe (par exemple on parle d'insertion des migrants dans le marché de l'emploi). Dans le cadre de ce travail, deux

problèmes relatifs au concept se posent aux femmes: l'insertion économique et l'insertion sociale. Au niveau économique, l'accès au travail, au logement et au crédit constituent trois ordres de priorité identifiés auxquelles les femmes migrantes sont confrontées dans le pays d'accueil.

- Nous définissons le secteur informel comme toute activité d'utilité économique et sociale qui se développe en dehors des structures institutionnelles classiques (entreprises, administration) et à l'écart des règles de l'échange monétaire. Le secteur informel se présente comme la porte d'entrée privilégiée des migrants dans le tissu économique local, qu'ils soient agriculteurs, femmes au foyer ou chômeurs. Il est relativement souple pour autoriser l'accueil des immigrants préoccupés d'avoir une activité afin de s'insérer durablement en ville ou dans le lieu d'immigration.

Les réformes macro-économiques initiées sous l'injonction des bailleurs de fonds comme le Fonds monétaire international (FMI), ou la Banque mondiale (BM) n'ont fait qu'aggraver la situation socio-économique qui sévit dans la plupart des pays subsahariens. A cela s'ajoutent les maux qui ont toujours gangrené les pays africains comme le sous-développement, la famine, les guerres civiles, la démocratisation violente, etc. Il existe une abondante littérature qui essaie de dresser un bilan des années de développement de l'Afrique. Voir à titre indicatif René Dumont à travers son livre intitulé « l'Afrique Noire est mal partie », Seuil 1962 et celui de Jacques Giri dans « l'Afrique en panne », Karthala 1985.

Face à cette situation préoccupante qui a élu droit de cité dans ces pays, l'émergence de nouvelles issues devient une urgence. C'est dans ce contexte que le secteur dit informel ou secteur non structuré ou encore économie souterraine a connu un énorme succès acquis un dans tout le continent africain. Toutes les activités spontanées qui se développent dans les villes africaines étaient assimilées au secteur informel comme ce fut le cas au Sénégal. Elles étaient au départ l'œuvre des ruraux venus grossir le rang de la main-d'œuvre avant de se voir s'étendre aux couches urbaines, touchées à leur tour par la crise économique.

Le développement spectaculaire du secteur informel a attiré l'attention de plus d'un analyste. La curiosité intellectuelle des spécialistes (économistes, sociologues, anthropologues) a eu le mérite de produire une littérature abondante mais il n'en demeure pas moins vrai que ce phénomène reste total (Touré, 1987). A ce propos Sané (1993) note que « le secteur informel est à la mode et la littérature sur ce sujet est abondante et abordable. En effet,

ce concept a été créé au début des années 1970 à l'occasion du programme mondial de l'emploi lancé par le Bureau International du Travail (BIT) ».

L'informel au Sénégal est sans doute une réponse spontanée à la crise économique et sociale mais il faut admettre que sa structure, son mode de fonctionnement et d'organisation ont pour socle les valeurs culturelles locales. Les réseaux relationnels qui se développent dans le milieu informel président fortement à la réussite de ses acteurs. Barbier (1991) écrit que « l'informel en Afrique est incontestablement africain. Il réside de ce fait davantage dans ses aspects culturels et intègre les pratiques religieuses, tolère les structures hiérarchiques variées, donne toute une valeur aux réseaux de parenté, de voisinage, s'appuie sur le principe du don contre don ».

Au Sénégal, l'essentiel des leviers de l'économie informelle est entre les mains des mourides. Cette vaste expansion commerciale polycéphale (s'appuyant sur plusieurs réseaux) et polycentriques (reposant sur plusieurs centres de décision et sur plusieurs monnaies) ne répond pas à une stratégie prédéfinie, mais à une adaptation économique et sociale perpétuelle, caractéristique essentielle des mourides disséminés à travers le monde. Le commerce ambulante, qui se développe dans les pays occidentaux, est l'œuvre des jeunes ruraux sénégalais originaires du vieux bassin arachidier en pays mouride.

Ce chapitre introductif sur les concepts, nous amène non seulement à aborder le rôle et la place de la femme dans la société sénégalaise, mais aussi de son implication dans le phénomène migratoire.

2. Rapport démographique au Sénégal et structures socio-économiques des ménages enquêtés en rapport avec la migration internationale

2.1. Rapport démographique au Sénégal

La population du Sénégal est estimée à 11 126 832 habitants (Juillet 2005) sur une superficie de 196190 km² soit une densité de 56,7 hbts/km². La structure par âge donne :

- pour les 0-14 ans (42,82 %) :

- population masculine : 2 404 461
- pourcentage d'hommes dans la classe d'âge : 50,46 %
- population féminine : 2 360 167

- pourcentage de femmes dans la classe d'âge : 49,54 %
- rapport de masculinité : 102 %
- pour les 15-64 ans (54,15 %) :
 - population masculine : 2 901 689
 - pourcentage d'hommes dans la classe d'âge : 48,16 %
 - population féminine : 3 122 854
 - pourcentage de femmes dans la classe d'âge : 51,84 %
 - rapport de masculinité : 93 %
- pour les 65 ans et plus (3,03 %) :
 - population masculine : 161 173
 - pourcentage d'hommes dans la classe d'âge : 47,73 %
 - population féminine : 176 488
 - pourcentage de femmes dans la classe d'âge : 52,27 %
 - rapport de masculinité : 91 %
- pour la population :
 - population masculine : 5467323
 - pourcentage d'hommes : 49,14 %
 - espérance de vie des hommes : 55 ans
 - taux de mortalité infantile masculin : 59/1000
 - population féminine : 5659509
 - pourcentage de femmes : 50,86 %
 - espérance de vie des femmes : 58 ans
 - taux de mortalité infantile masculin : 52/1000
 - rapport de masculinité : 97 %.
 - espérance de vie : 57 ans
 - taux de mortalité infantile : 56/1000

La population sénégalaise est donc majoritairement féminine excepté chez les plus jeunes (0-14 ans). Il naît actuellement plus d'hommes que de femmes (103 hommes pour 100 femmes), mais la plus forte mortalité infantile masculine fait chuter ce rapport chez les moins de 15 ans. Dans les autres tranches d'âges l'espérance de vie féminine est plus élevée que celle des hommes, ce qui explique un rapport de masculinité favorable aux femmes, largement justifié par le gros contingent de la migration internationale qui ne concerne que les adultes de

plus de 15 ans malgré la part prise par les femmes, à la fois comme protagonistes passives et actives dans le phénomène migratoire.

Les structures démographiques des ménages subissent des transformations profondes sous le poids des facteurs comme la migration, la scolarisation ou plus généralement à travers la mouvance des modèles culturels (Locoh, 1988). Cependant, peu d'études se sont préoccupées de mettre en rapport cette évolution avec le processus migratoire (Grégory et al, 1986). Aujourd'hui, pour la plupart des ménages sénégalais en milieu urbain et rural, l'option de la migration comme stratégie collective de survie est fortement conditionnée et déterminée par la structure démographique du ménage.

La disponibilité, par exemple, des membres actifs, leur répartition judicieuse par rapport aux besoins extérieurs et aux exigences locales, la position sociale de chaque individu dans le ménage et le fonctionnement du système matrimonial sont autant de facteurs qui feront de certains individus des migrants potentiels par rapport à d'autres. Le nombre d'adultes du ménage, les ratios de sexes, les rapports de dépendance constituent des caractéristiques du ménage qui agissent comme des déterminants migratoires. Ainsi, plus le ménage dispose de personnes aptes à migrer, plus on s'attend à ce qu'il y ait plus de candidats à la migration. Mais le fait qu'un ménage dispose plus de migrants potentiels ne suffit pas pour qu'il en envoie effectivement.

Le statut occupé dans le ménage ainsi que la division sexuelle du travail, très ancrée dans la mémoire collective de la société sénégalaise font qu'une catégorie de personnes est autorisée à migrer. Au départ, seuls les migraient. Les migrations féminines autonomes n'étaient pas souhaitées parce que culturellement non inscrites dans les habitudes. De même, l'histoire migratoire du ménage conceptualisé qui est considérée comme étant la somme de celle de ses membres est un facteur déterminant dans l'hypothèse que la migration est génératrice de migration (Courgeau, 1980). Ainsi, non seulement l'expérience migratoire d'un membre d'une communauté ou d'un groupe ethnique facilite la sienne mais, elle rend à coup sûr plus acceptable celle des autres membres, y compris les femmes dont l'entrée sur la scène migratoire devient de plus en plus tolérable, voire même acceptée comme un changement noté dans l'évolution des mentalités.

Cette expérience migratoire peut relever d'une histoire migratoire vécue par la collectivité, comme nous le soulignons précédemment et/ou s'inscrire dans une certaine

stratégie où le retour d'un migrant équivaldrait au départ d'un autre membre plus jeune (Findley, 1987). On s'attendrait à ce que les ménages ayant plus d'anciens migrants ou appartenant à un groupe ethnique avec une longue tradition migratoire et plus ouvert aux apports féconds de l'extérieur envoient plus de migrants.

2.2. Rapport démographique dans les ménages enquêtés en rapport avec la migration internationale

2.2.1. Répartition par sexe et par âge des ménages enquêtés au Sénégal

Le tableau 2 nous renseigne sur la répartition par sexe des personnes enquêtées dans les ménages étudiés au Sénégal. L'effectif de notre population de base au Sénégal est de 446 individus, dont 79 femmes migrantes internationales. La répartition par sexe de cette population révèle un déséquilibre assez marqué en raison notamment d'un nombre élevé de filles à la naissance, à une forte croissance démographique, résultant d'une baisse de la mortalité concomitante à une constante de la fécondité et la fréquence de la polygamie.

Tableau 2 : Répartition par sexe dans les ménages enquêtés au Sénégal

Population totale enquêtée au Sénégal	Nombre	Pourcentage
Masculin	216	48,43
Féminin	230	51,57
Total	446	100

La polygamie, cette pratique islamique et coutumière existe pratiquement dans la quasi-totalité des ethnies au Sénégal. Presque un ménage sur deux est polygame avec en moyenne deux épouses en ville voire trois ou quatre en milieu rural. Si nous prenons en compte la population totale (migrante et non migrante), le rapport de masculinité est de 93. Il est calculé à partir du nombre d'hommes sur celui des femmes. Selon les données du tableau 2 le sexe féminin est prédominant. Dans les trois localités étudiées, les femmes représentent 51,57 % de l'effectif global. Cependant les hommes, qui sont de 48,43 % de l'ensemble, sont également minoritaires dans chaque aire prise individuellement. Ce rapport varie en fonction des classes d'âge comme il est indiqué dans la figure 5.

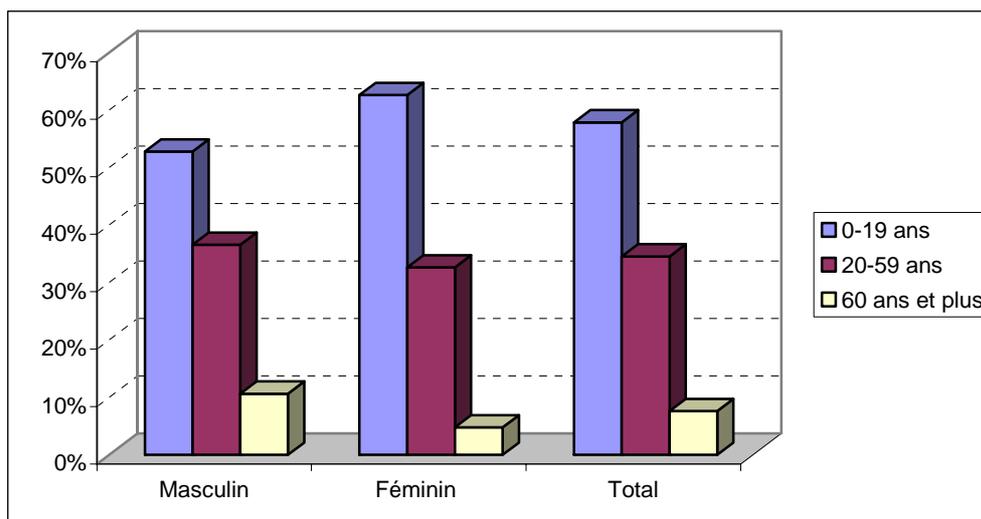


Figure 5 : Répartition par âge et par sexe dans les ménages enquêtés au Sénégal

La lecture de la figure 5 permet de faire le constat suivant : la population féminine est plus représentée que la population masculine au niveau de la classe d'âge (0-19 ans), ce qui peut être l'effet de l'orientation de notre enquête qualitative, tandis que la population masculine est plus élevée au niveau des classes d'âge de 20-59 ans et des plus de 60 ans. Ainsi dans le cadre de nos enquêtes, nous avons choisi un échantillon pas forcément représentatif de la démographie générale, mais surtout de la potentielle migration internationale féminine individuelle. En effet, afin d'illustrer un phénomène, il est parfois utile de prendre un échantillon choisi de manière à répondre aux objectifs de celui-ci. Il est vrai que cette démarche n'est pas généraliste et n'a pas vocation à étudier l'ensemble de la population mais uniquement celle potentiellement migrante. C'est pourquoi, nous avons effectué nos enquêtes essentiellement sur la population féminine susceptible de migrer.

2.2.2. Situation matrimoniale dans les ménages enquêtés

La lecture de la figure 6 relative à la situation matrimoniale, montre la forte proportion de célibataires, représentant près de 54,26 %, suivi par les mariés avec 38,12 % et les plus faibles proportions sont constituées par les divorcées (5,60 %) et les veuves (2,02 %). Ces faibles pourcentages peuvent s'expliquer par la fréquence de la polygamie qui touche un homme sur deux, le remariage des divorcées et des veuves à travers la pratique du lévirat.

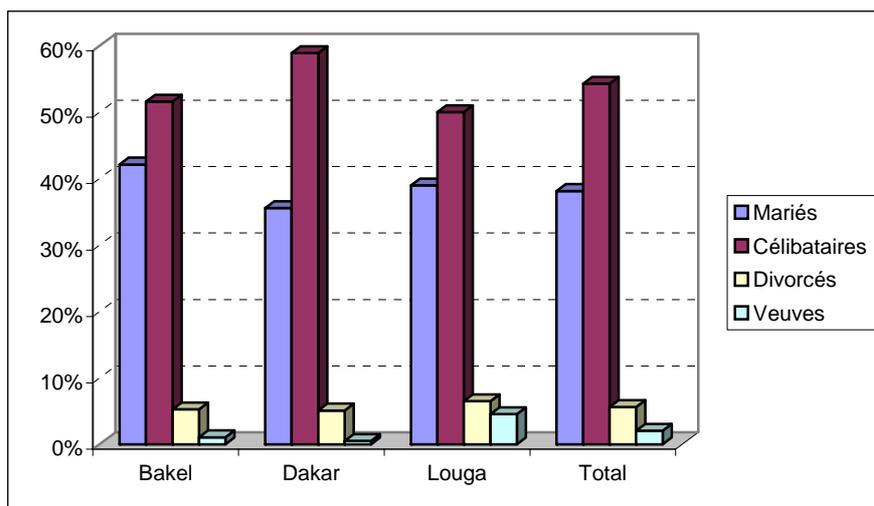


Figure 6 : Situation matrimoniale des individus enquêtés dans les ménages au Sénégal

Dans la plupart des groupes ethniques au Sénégal, il est admis qu'une femme veuve puisse épouser le frère de son mari défunt après la période de veuvage. A cela s'ajoute la précocité des mariages des jeunes filles notée dans certaines communautés. Le mariage est le seul moyen qui permet à la femme d'endosser des responsabilités et toutes les femmes en sont conscientes. Les revenus du ménage influent-ils sur la migration ?

2.3. Structures socio-économiques des ménages en rapport avec la migration internationale

Le cadre d'analyse de la migration montre à quel point l'économie est au cœur du processus migratoire. Il convient de rappeler que la théorie *push/pull* est articulée essentiellement autour de la détérioration des conditions de vie dans les campagnes (Lalou, Robin et Ndiaye, 1999). C'est ce qui fait dire à Adépoju (1988) que le statut privilégié de la ville africaine, par rapport à l'arrière-pays, était la cause principale de migration. Il est ainsi admis que les individus des ménages à faibles revenus sont ceux qui sont disposés le plus à migrer comparés à ceux des ménages à revenus élevés. De façon empirique la relation n'est pas toujours négative et dépendrait de la position de classe (Findley, 1986).

En fait le revenu influence la migration des individus du ménage dès l'instant qu'il apparaît aux membres dudit ménage que le départ d'un des leurs permettra une amélioration de leurs conditions de vie. Par exemple, les ménages qui comptent un migrant international ont un niveau de vie meilleur par rapport à ceux qui en sont dépourvus. Ainsi, on pourrait

s'attendre qu'avec la détérioration des conditions de vie dans les ménages urbains et ruraux que la relation entre le revenu des ménages et la migration soit inversement proportionnelle.

Dans le même contexte de stratégie collective, l'éducation procède tout comme le revenu, à la mobilité socio-économique des individus et des ménages. Elle détermine la migration (Antoine et al., 1987 ; Diop, 1965) et ce, à plusieurs niveaux. Pour (Locoh, 1988), la migration des jeunes scolarisés fait partie d'un projet social des ménages qui fait qu'en réponse au manque d'opportunités d'emplois dans le milieu rural, les familles envoient leurs enfants en ville pour compléter leur formation et/ou chercher du travail. A titre d'exemple, le système d'enseignement dans plusieurs pays sahéliens favorise la migration des jeunes vers les meilleures écoles et les universités des pays occidentaux, notamment la France. Ainsi les ménages ou les foyers ayant de personnes plus instruites ont une propension migratoire plus élevée. Actuellement, les comportements coutumiers qui faisaient reposer une partie de la charge familiale sur les femmes ont pris le dessus. Elles assurent à elles seules la survie des ménages. Il y a là un déplacement manifeste de la fonction socio-économique des femmes (Monimart, 1989).

3. Rôle et place de la femme dans la société et dans les migrations

3.1. La femme dans la société sénégalaise: de l'état de subordination à l'autonomie

Les sociétés humaines sont organisées sur la base d'une répartition des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes. L'attribution des rôles n'est pas liée à des critères biologiques (physiques), mais à l'organisation sociale et à la perception que chaque société a de ses membres. La répartition des tâches peut donc évoluer d'une société, d'une génération et même d'une zone géographique à une autre. Par exemple, la cuisine et le ménage sont des activités éminemment féminines au Sénégal. Pourtant, nombre de migrants vivant en France sont cuisiniers professionnels ou agents d'entretien.

Au Sénégal, qu'elles viennent du milieu rural ou du milieu urbain, les femmes jouent un rôle capital dans la survie économique des ménages. Le champ d'activités de la femme rurale dépasse celui des hommes qui semble disposer de plus de loisirs. La vie de la femme rurale est totalement vouée au travail depuis sa plus tendre enfance. Elles sont les premières à se lever pour s'occuper des tâches quotidiennes (préparation des repas, balayer les cours des maisons, aller chercher de l'eau, etc.) et les dernières à se mettre au lit après une journée de

travail très chargée. En milieu rural, et on ne le dit peut-être pas assez, les femmes sont les principales actrices des travaux champêtres, surtout lorsqu'il s'agit de cultures dites vivrières.

On peut admettre qu'il n'existe pas de travaux interdits aux femmes du monde rural en excluant peut-être les plus durs comme l'abattage des gros arbres. A titre d'exemple, c'est surtout pendant les périodes de récolte qu'elles déploient le plus d'activités. Les femmes sères du bassin arachidier travaillent le matin dans les champs des époux. Le soir, elles retournent sur leurs propres lopins où sont cultivés des légumes, dont une partie est destinée à la consommation, l'autre sera écoulee sur le marché de la place afin de gagner une modeste somme d'argent.

En pays diolas et surtout dans la basse et moyenne Casamance, le repiquage et la moisson des rizières sont affectés aux femmes. Les hommes ne s'occupent que du labour et du désherbage des champs de culture. Pendant la saison sèche, il arrive que les femmes Diolas, Manjacks, Mandingues, Balantes et Mancagnes prennent part à la pêche. Elle consiste à barrer les cours d'eau pour en diminuer le débit en aval et ramasser beaucoup de poissons qui seront, ensuite, séchés et conservés pour les moments de soudure, ou vendus frais en ville. Les femmes rurales sont incontestablement des modèles de dévouement total, d'oubli complet d'elles mêmes pour le bien-être de la communauté, enfants et époux. Elles sont le cœur de l'organisation de la vie économique et sociale du monde rural et elles accomplissent ce rôle comme un sacerdoce. Et, en plus, elles n'ont d'autres satisfactions que le sentiment d'un devoir accompli. A présent, qu'en est-il de la femme urbaine ?

Contrairement à une opinion assez répandue, les femmes urbaines, ne perdent rien de leur capacité de travail et de leur rôle central et capital dans les différentes activités économiques. Dans toutes les villes du pays, elles officient généralement dans le petit commerce, qui demeure un domaine de prédilection où elles ont fait leur preuve. Cette activité exige surtout une gestion rigoureuse et un sens élevé de l'épargne, ce dont les hommes sont souvent incapables.

C'est également en ville, qu'on rencontre une autre catégorie de femmes, péripatéticiennes occasionnelles ou professionnelles, même déjà en couple. Ces femmes collectionnent les amants, ou *mbaranns*, et servent souvent de vecteurs à la diffusion des maladies vénériennes. Plusieurs éléments sont responsables de la progression de la prostitution: c'est l'irruption de l'économie monétaire dans les sociétés africaines,

l'urbanisation galopante, due à la macrocéphalie grandissante des villes africaines notamment les capitales. Mais c'est aussi les biens de consommation moderne, l'extension de la pauvreté et la fragilisation du tissu familial, fruits de la précarité économique qui sont à l'origine de la débauche dans laquelle se lancent certaines femmes.

Mais il faut dire, aussi, que c'est en ville que l'on rencontre le plus de femmes, d'épouses et des mères modèles qui ont à cœur d'assumer la survie quotidienne, surtout en ces durs moments de crise économique auxquels sont confrontés la plupart des ménages urbains et ruraux au Sénégal. Dans ces pays fortement marqué par le poids de la société, les femmes jouent un rôle triple :

- D'abord assurer les tâches domestiques, les corvées d'eau et de bois, les nombreuses maternités, les soins appropriés aux enfants et à leur éducation.
- Ensuite, un rôle productif à travers les activités agricoles, le petit commerce et l'artisanat.
- Enfin, un rôle social qui se manifeste par des mariages souvent précoces, les baptêmes, les décès et les fêtes. De ce fait, elles travaillent beaucoup et généralement plus que les hommes. A cela s'y ajoutent les maigres salaires qu'elles gagnent en travaillant comparés à ceux perçus par les hommes.

D'autres aspects qui caractérisent les femmes urbaines et rurales méritent d'être soulignés. Leur participation économique est invisible. Même dans les sociétés les plus développées, leur contribution est rarement valorisée et les tâches domestiques ne sont pas reconnues comme un travail. En milieu rural sénégalais, les femmes travaillent surtout dans les propriétés familiales, et parfois, lorsqu'il leur reste du temps, s'occupent de leurs petites parcelles où elles cultivent des condiments (oignons, salades, carottes, aubergines et tomates, etc.). Leur place dans l'agriculture est cruciale, au même titre que leur participation à la vie de la famille. Dans les ménages africains, le budget des époux est séparé de celui des femmes. Malgré cela, celles-ci sont perçues, avant tout, comme des mères et des épouses, et non pas comme des actrices économiques à part entière de la société. Pourtant, leur contribution à l'économie des pays du Sud est énorme et représente 60 à 80% de la production alimentaire agricole d'après les estimations fournies par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1993).

Elles ont aussi un accès difficile aux ressources. Pour participer pleinement à la vie socio-économique des milieux urbain et rural, il est impératif pour les femmes d'accéder à un certain nombre de ressources, comme la terre, dont les femmes rurales se voient exclues lors des attributions, le crédit sous ses multiples formes, la technologie, l'information ou l'éducation. Malgré leur forte participation, l'accès des femmes à ces moyens demeure rare ou très réduit par le fait qu'elles sont presque toutes sous le contrôle des hommes. Rappelons qu'à l'échelle mondiale, moins de 1 % des femmes sont des propriétaires foncières (BIT, 1999). Il est reconnu qu'un meilleur accès à ces ressources faciliterait et rendrait plus efficace la participation des femmes aux efforts de développement des aires urbaine et rurale.

Les femmes ont, pendant longtemps, été mises à l'écart de la sphère publique et du développement. Traditionnellement, ce sont les hommes qui ont droit à la parole, à la prise de décision et au pouvoir. Leur position dominante les laisse seuls juges de ce qui est bon pour leur famille, leur village ou leurs pays. Les hommes et les femmes ont pourtant des intérêts et des besoins différents. Ce monopole masculin porte un grave préjudice au développement équitable des populations rurales et urbaines africaines. Nombre de ces conséquences sont supportées par les seules femmes. Par exemple en pays soninké et toucouleur, elles ne sont ni informées, ni conviées aux prises de décision engageant la communauté.

Au Sénégal, l'accès à l'éducation et à la formation reste encore un privilège masculin, particulièrement en milieu rural. Les parents qui ont un nombre élevé d'enfants n'ont pas assez de moyens financiers leur permettant de les envoyer à l'école. Ainsi, dans la plupart des cas, le choix est porté sur les garçons, parce que les filles ont le devoir de seconder leurs mères dans les travaux domestiques (cuisine, couture, préparation aux tâches de future maman), et que l'on considère que l'école leur sera moins utile. Mais de nos jours, la situation évolue. Avec l'allègement des tâches ménagères, certaines femmes migrantes scolarisent leurs filles. Elles arrivent à assurer à elles seules les travaux domestiques.

L'éducation et l'alphabétisation sont au cœur des problèmes posés par la place de la femme et son rôle dans l'économie et la société. Dans les pays en voie de développement, les efforts accomplis en leur direction n'ont pas été à la hauteur des besoins. Leur niveau d'éducation reste très bas, surtout pour les adultes du monde rural, et selon World's Women (1992), le nombre de femmes analphabètes est estimé à 597 millions contre 352 millions d'hommes. L'écart entre femmes et hommes, dans ce domaine, existe toujours aujourd'hui

malgré les campagnes d'alphabétisation. En Afrique subsaharienne, encore 70 %, sinon plus, de femmes âgées de plus de 25 ans ne savent ni lire, ni écrire (World'sWomen, 1992). Par exemple au Sénégal, la population de personnes de plus de quinze ans sachant lire et écrire est de 40,3 % (DPS, 2002). Elle est plus nombreuse chez les hommes (50%) que chez les femmes (30,7 %). La société sénégalaise dans son ensemble est régie par des codes de conduite et des rôles bien définis auxquels s'identifient les hommes et les femmes.

3.2. Une distribution des rôles bien définis dans la société

Dans une société marquée par le poids de la religion et des coutumes, l'institution matrimoniale organise l'inégalité des statuts entre les conjoints. Malgré une certaine évolution, notamment en milieu urbain, les valeurs fondamentales des modèles initiaux restent de nos jours prégnantes. Les principes et les normes, qui régissent les rôles à l'intérieur du couple, demeurent bien définis. Ainsi, il revient à la femme d'éduquer les enfants et de s'occuper du foyer tandis que l'homme doit assurer les ressources financières du ménage. C'est en effet lui seul qui, traditionnellement, détient le pouvoir économique et à qui il revient, en retour, l'entière responsabilité de l'entretien de la famille (Diop, 1985 ; Sow, 1991). Il doit subvenir aux besoins essentiels de la femme et de ses enfants comme le logement, la nourriture, l'habillement et les soins en cas de maladie.

En contrepartie, la femme doit se montrer loyale et reconnaissante envers son mari, y compris à travers les épreuves qui peuvent amener celui-ci à se retrouver démuné. Cet assujettissement économique des femmes, dans la plupart des groupes ethniques sénégalais est l'un des instruments les plus puissants de la domination masculine. Il n'est, cependant, pas forcément vécu de manière négative par les femmes. La représentation des statuts féminins et masculins qui prévaut dans la société sénégalaise, dans toutes ses composantes ethniques et religieuses, érige « l'idéologie de la dépendance » de la femme vis-à-vis de l'homme (Nanitelamio, 1995) en une valeur conjugale intangible, une évidence sociale où l'intérêt économique autant que social prédomine.

Nombre d'entre elles reconnaissent volontiers que ce qui compte pour une femme, surtout pour une épouse, c'est l'argent qu'elle reçoit des mains de son mari. Comme celle qui déclare que : « l'homme doit gérer sa famille convenablement, puisque à mon avis on ne se marie pas pour ses beaux yeux ». Nanitelamio (1995) met l'accent sur la prégnance de cette idéologie de la dépendance comme condition souhaitée par les femmes. Elle cite que « les

femmes de la ville ou du milieu rural sont imprégnées par l'idéal de la femme au foyer ; la nécessité du travail n'intervient que lorsque le soutien familial ou conjugal est difficile ou impossible ».

L'importance que prennent les relations économiques, entre les conjoints à l'intérieur du ménage se révèle à travers les conflits que peut entraîner la défaillance financière des maris. Tant que celui-ci est capable d'assumer convenablement ses obligations à l'égard de sa femme et de ses enfants, la situation de dépendance n'est guère vécue comme telle. Elle n'est que l'expression incontestable d'une norme sociale pour tous et, de surcroît, légitimée par la religion. Mais l'idéal de la dépendance est de plus en plus mis à mal par la vie urbaine et les aléas économiques.

L'incapacité financière croissante des hommes, à faire seuls face aux besoins essentiels du ménage, déstabilise le fonctionnement des rapports conjugaux selon les normes établies. Cependant, la plupart des femmes ne souhaitent pas bouleverser ces normes. Comme à l'image de cette femme d'affaires qui ne remet pas en cause la prééminence économique de son mari, même si elle est bien consciente de l'importance de sa propre contribution. Elle avance que le mariage est un secret. Même tes parents ne doivent pas savoir ce qui se passe dans ton ménage. Si tu as de l'argent, que tu t'occupes bien de toi et que les gens disent que c'est ton mari qui l'a fait, c'est bien. Une autre renchérit que de nombreuses femmes dont leurs propres ressources sont les seuls revenus du ménage ne s'en prévalent pas et continuent d'agir sous le contrôle des maris économiquement défaillants.

Certes les femmes ont toujours joué un rôle économique, comme en témoigne la place prépondérante qu'elles occupent dans le secteur informel de l'économie urbaine (PNUD, 2000) et dans une moindre mesure, dans les emplois salariés. Néanmoins, idéalement, l'argent gagné ne doit pas se substituer au devoir d'entretien des maris. Les revenus de la femme ont, avant tout, pour finalité de lui permettre d'assumer ses dépenses sociales comme l'éducation et la santé des enfants. C'est le cas aussi lors d'un surinvestissement qui consiste à scolariser les enfants dans les écoles privées ou dans les meilleures écoles de formation.

C'est aussi des dépenses d'apparat, de vêtements, de produits de beauté ou la participation à des cérémonies. De même qu'elles sont un moyen d'aider leur famille d'origine. Le modèle féminin socialement valorisé demeure avant tout celui de la femme mariée vivant dans l'aisance et dont la générosité du mari permet de consacrer ses propres

revenus à des dépenses autres que celles relevant du quotidien. Cependant, la femme en Afrique a toujours évolué dans un environnement qui le lui reconnaît plus que des devoirs que de droits à cause des normes établies par la société.

3.3. Une société dominée par le système patriarcal

Au Sénégal, l'organisation sociale demeure très inégalitaire avec des structures familiales rigides. Cette caractéristique n'est pas spécifiquement propre au Sénégal, mais se rencontre également dans d'autres milieux ouest-africains, le Mali, la Gambie. Les inégalités, nées dans l'organisation sociétale, peuvent se lire à trois dimensions : inégalité entre les catégories sociales (nobles, castés et esclaves), inégalité à travers le droit d'aînesse (rapport aînés/cadets) et enfin l'inégalité dans les rapports hommes/femmes, d'où la question du genre.

Cette hiérarchisation notée à travers ces trois inégalités se fonde sur un système complexe de parenté et d'une stratification sociale, un construit social qui déterminent le statut de tous les individus. Bâ (2002) note que «les inégalités sont particulièrement fortes au sein des relations jeunes/vieux, nobles/castés/esclaves et dans les relations hommes/femmes. Ces dernières sont d'autant plus complexes que les textes islamiques, dans certains passages cités du Coran et suivant les interprétations, semblent cautionner les inégalités». La prégnance de la religion musulmane dans la société sénégalaise a aussi contribué d'une manière ou d'une autre à la production ou tout au moins à la justification des inégalités entre les hommes et les femmes. Ainsi, il est mentionné quelques passages dans le Coran qui proclament la supériorité de l'homme sur la femme (verset 38 de la sourate 4 sur les femmes). Ce qui est contraire au principe d'égalité consacré par la constitution française et une grave atteinte aux libertés publiques.

Dans cette sourate, il est demandé à la femme de se subordonner à l'homme, « les hommes sont supérieurs aux femmes, parce que Dieu leur a donné la prééminence sur elles et qu'ils les dotent de leurs biens. Les femmes doivent être obéissantes et garder les secrets de leurs époux puisque le ciel les a confiées à leur garde. Les maris qui ont à souffrir de leur désobéissance peuvent les punir, les laisser seules dans leur lit et même les frapper ». Les hommes tirent à travers ce verset une situation favorable. Mais cette supériorité avancée par les textes islamiques pèse plus sur les femmes rurales que sur leurs consoeurs des villes. Bien que cela apparaisse très capital, ce n'est en réalité, qu'un aspect additif (Bâ, 2002) mais tout abus de la part des hommes est sévèrement proscrit par la religion afin d'éviter les dérives

autoritaires. Il ne s'agit pas pour moi à partir de cette « sourate » d'une prise de position mais seulement de montrer que, quelque fois, les libertés publiques sont menacées par certains groupuscules.

Selon Diop (2002), « Le conservatisme de nos sociétés entretient les formes d'inégalité entre hommes et femmes et constitue un facteur de blocage ou un frein pour l'évolution des rapports entre les sexes. Ces sociétés ont insidieusement pensé et organisé l'infériorisation de la condition et du statut de la femme. Elles ont fini par faire de cette dernière l'instrument de son propre asservissement à travers des systèmes et des mécanismes de reproduction de cette idéologie sous-jacente qu'on découvre en filigrane dans tous les aspects de la vie sociale. La femme est prisonnière d'un statut et d'un ensemble de représentations qui constituent un handicap à toute possibilité de réalisation de soi et d'épanouissement. Les repères habituels, les mœurs, usages et coutumes, les places et les rôles respectifs sont devenus moins fonctionnels, voire inopérants, dans un monde en mutation où elle est pourtant tenue, sans mode d'emploi ni modèle standard, d'inventer un nouveau destin ».

Les femmes sénégalaises détiennent d'abord, et avant tout, des responsabilités sociales et matrimoniales. Du fait des nouvelles orientations de développement prises au Sénégal en matière de décentralisation, de régionalisation et de gestion foncière et dans le cadre des exigences économiques auxquelles doit faire face la population, le rôle des femmes, tant aux plans économique et communautaire que familial, est cependant en voie de transition. De façon générale, les règles et les modalités d'accès à la terre ont toujours eu pour effet de marginaliser les femmes, autant dans les régimes fonciers que dans le cadre traditionnel d'attribution des terres. Selon l'organisation sociale des différents groupes ethniques et les activités productives du groupe, les femmes n'ont ni droit traditionnel de rétrocession ni droit à l'héritage foncier. Elles peuvent quelquefois cependant bénéficier d'un lopin de terre sur les parcelles allouées à leurs maris par le chef de concession. Cependant, elles ne peuvent les cultiver que l'après-midi, les matinées étant réservées aux champs communs. Ces petites parcelles sont parfois éloignées du village et les efforts consacrés à leurs travaux, ainsi que les tâches domestiques, ne permettent que rarement leur exploitation.

La participation des femmes dans le petit commerce de détail et l'artisanat leur permet de subvenir, d'une façon non négligeable, aux besoins de la famille. Elles consacrent également une partie importante de leurs énergies aux activités agro-pastorales, dont

l'élevage, l'agriculture et le maraîchage. Pendant que les hommes cultivent et prennent en charge les opérations agricoles jusqu'à la maturité des denrées alimentaires, les femmes se chargent de la récolte, de la transformation et de la commercialisation des produits. Elles ne peuvent cependant accéder au crédit que difficilement.

Au Sénégal, surtout en milieu rural, les femmes ont traditionnellement été faiblement impliquées dans les structures décisionnelles. Encore de nos jours, même si la représentation des femmes tend à s'améliorer, elle demeure nettement inférieure à celle des hommes. L'alphabétisation a cependant permis à certaines d'entre elles d'accéder à des postes de responsabilités au niveau de la communauté rurale et d'améliorer leurs conditions de vie. On voit ici à l'œuvre la construction d'une société culturelle nouvelle qui répond à la situation de migration en s'adaptant au regard de la société d'accueil tout en gardant quelques spécificités d'origine. Mais au niveau culturel et familial, l'émancipation de la femme migrante ou non migrante reste une question préoccupante.

3.4. La femme au Sénégal : une victime du poids culturel et familial

L'image que les sociétés musulmanes ont de la femme joue généralement en leur défaveur. Elles sont mères et gardiennes des foyers. Elles sont garantes de la pérennisation de ce qui fait aussi l'essence d'une société : sa culture. Or, même s'il est vrai qu'à l'ère coloniale certaines sociétés accordaient un pouvoir de décision non négligeable à la femme, il faut admettre qu'en règle générale, la coutume (tradition) ne leur donne pas assez de pouvoirs de décision.

Dans une société patriarcale très prégnante, comme c'est le cas chez les Soninkés et les Toucouleurs appelés aussi Poulars et les autres groupes ethniques, la femme invitée à se marier, sera donc considérée comme une étrangère chez son époux. Elle n'a pas un accès facile à la terre et peut être répudiée surtout si elle vit dans un ménage polygame. Aujourd'hui, les femmes cherchent à s'émanciper et exigent plus de liberté dans un milieu qui ne leur reconnaît plus de devoirs que de droits.

Dans les aires rurales les plus reculées et notamment chez certains groupes ethniques, elles sont nombreuses à avoir rarement accès à l'instruction. Dans ces milieux, la femme doit rester à « sa place », ne pas chercher à revendiquer quoi que ce soit et surtout ne pas aller a contrario de ce que cette société attend d'elle. En milieu soninké et toucouleur, les

femmes qui optent pour le contraire seront considérées comme des libertines parce qu'elles cherchent à transgresser la tradition. Zanga (2003) a bien démontré ce mécanisme qu' « en effet, ce sont souvent des mères qui, par l'éducation donnée à leurs enfants, perpétuent involontairement un système de pensée qui leur est défavorable.

Beaucoup d'africaines élèvent leurs fils comme des petits coqs, appelés à régner, alors qu'à leurs filles, seront dévolues les tâches jugées subalternes comme le ménage, les courses, la cuisine ». Elle ajoute que beaucoup de jeunes filles africaines ont, un jour, entendu ces remarques, « une bonne fille ne fait pas ceci, une bonne fille ne fait pas cela. Apprends à t'occuper d'une maison si tu veux trouver un mari. Ta place, c'est à la cuisine. Tais-toi, c'est l'homme qui décide ». Il est vrai qu'à force d'entendre ces propos la personnalité des jeunes filles en sera fortement influencée. La femme sénégalaise est trop souvent dépourvue, au profit de l'homme ou de la belle-famille à laquelle elle est soumise, des droits personnels les plus élémentaires. Elle est accablée par des besognes ménagères qui en font parfois une véritable bête de somme et une machine à plaisir. Cette remarque mérite d'être nuancée et précisée selon les ethnies, les aires géographiques.

Il n'en reste pas moins que ce constat d'ensemble est, malheureusement proche de la réalité au Sénégal. C'est ce lourd fardeau porté par la femme africaine qui a fait dire à Jean Cluzel, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques dans un de ses discours récents où il évoque en ces termes que « cette femme de pêcheur au Sénégal, les mains brûlées par la saumure; la femme rurale, bébé sur le dos, pilant quotidiennement plus de 20 kilos de mil ou de riz. Femmes d'Afrique, tôt levées, tard couchées. L'avenir du continent africain dépend des femmes africaines ». A partir de cette réflexion, on comprend mieux la place privilégiée tenue par les femmes dans la survie quotidienne des ménages aussi bien en ville qu'en campagne. Mais les sociétés traditionnelles africaines n'étaient pas seules à ne pas cautionner la migration des filles, même l'administration coloniale y a joué un rôle considérable en s'opposant comme elle le pouvait à la migration urbaine des jeunes filles (Ngoupandé 2003). Une analyse du contexte socio-économique du Sénégal aiderait à mieux comprendre les causes de cette nouvelle donne migratoire.

CHAPITRE II. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU SENEGAL

Les mauvaises pluviométriques et la crise économique qui ont frappé le Sénégal ont incité à la migration presque tous ceux ou celles qui pensent que la solution semble être la migration. Au Sénégal, la plupart des gens qui migrent n'appartiennent pas seulement aux groupes sociaux les plus vulnérables. A cela s'ajoutent ceux qui sont à la recherche de statut social et ont tenté les premières expériences migratoires. Ils ont ouvert la voie à d'autres qui s'y sont engouffrés, non sans peine.

Les dynamiques migratoires retracent donc les lignes de fracture de la société, les dérégulations entre les grands ensembles géographiques, entre les groupes d'acteurs. C'est cette situation complexe du Sénégal que nous allons expliciter maintenant. Après avoir décrit les personnes enquêtées dans les ménages sous l'axe de l'âge et du niveau d'instruction, nous allons décrire la dualité de la jeunesse de la population et la crise économique. Enfin, nous aborderons le chômage, la pauvreté, l'exode rural et les problèmes alimentaires qui sont autant de facteurs qui concourent à la mobilité.

1. Une population jeune, un niveau d'instruction faible

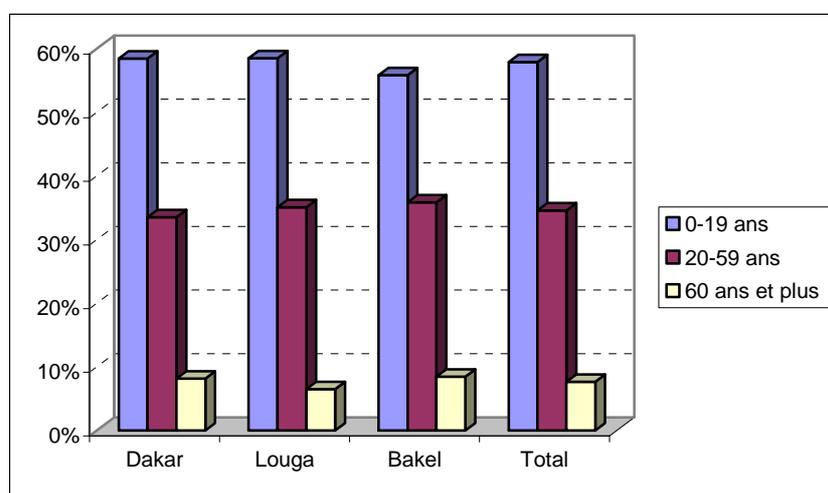


Figure 7 : Répartition par âge des individus dans les ménages enquêtés au Sénégal

Comme le révèle la figure 7, la répartition par âge montre l'extrême jeunesse de la population. Les moins de 20 ans qui constituent la tranche d'âge la moins intégrée dans la population active et productive, totalisent 57,85 %. Les plus de 60 ans constituent une proportion de 7,62 % tandis que la catégorie intermédiaire comprise entre 20 et 59 ans représente 34,53 %. Cette supériorité numérique des jeunes s'explique, entre autres raisons,

par la forte fécondité au Sénégal, la baisse de la mortalité infantile, la précocité des mariages mais aussi, et surtout, par la fréquence de la pratique de la polygamie en milieu rural. Malgré l'importance des jeunes, le niveau d'instruction demeure encore faible à cause du manque d'infrastructures scolaires en milieu rural.

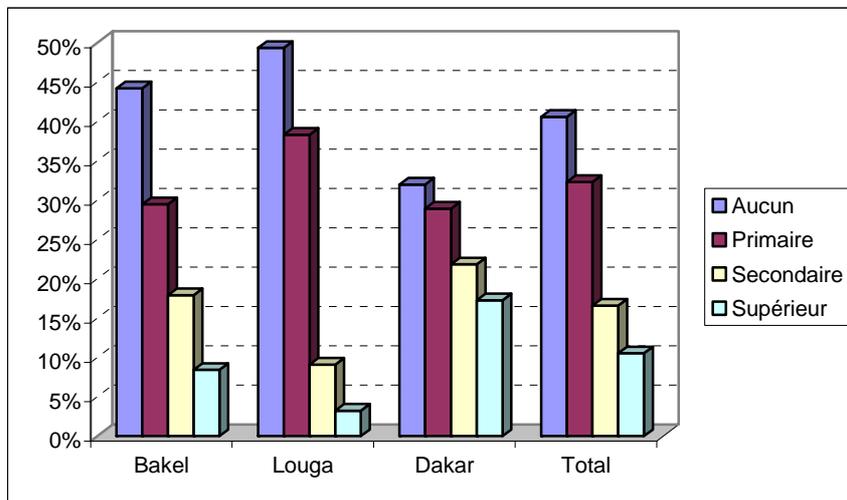


Figure 8 : Répartition des individus enquêtés selon le niveau d'instruction dans les localités étudiées au Sénégal

La figure 8 donne la répartition des individus enquêtés selon le niveau d'instruction. Ainsi, 40,58 % des personnes interrogées n'ont pas suivi d'instruction contre 32,29 % pour le primaire, 16,59 % au secondaire et pour le supérieur avec 10,54 %. En dépit des efforts déployés par l'Etat du Sénégal, nous assistons à une déperdition scolaire notée chez les jeunes filles pour des raisons culturelles et aussi chez les garçons à cause de la migration internationale comme en témoigne l'ampleur de l'émigration récente avec les pirogues. D'abord, il faut noter que la réussite migratoire des premiers candidats et le désespoir grandissant chez de nombreux diplômés au chômage expliquent largement cet envie d'abandonner l'école au profit de l'émigration. Dans les milieux fortement touchés par l'émigration, l'école n'est plus considérée comme un possible ascenseur social. De plus, le comportement ostentatoire des aînés, n'incite pas les cadets à poursuivre des études. La tendance, dans ces milieux, est à la déscolarisation des jeunes.

Au Sénégal, selon la Direction de la Prévision et de la Statistique (1997) à partir de l'Enquête Démographique Sénégalaise (EDS III) révèle que l'analphabétisme est élevé et touche plus la population féminine. Les deux tiers d'entre-elles n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion monte à 86 % en milieu rural alors qu'elle n'est que de 42 % en milieu urbain. Chez les hommes, l'incidence de l'analphabétisme est un peu moins sévère, affectant

80 % des ruraux et 34 % des urbains. D'après notre enquête, la plupart des femmes qui ont fréquenté l'école sont restées au niveau du primaire (32,29 %).

A titre d'exemple, dans le secteur rural du Ferlo (actuelle région de Louga), l'accès à l'éducation moderne est rendu plus complexe en raison non seulement des distances entre les villages et l'école, mais également de la persistance de l'élevage de transhumance et du phénomène migratoire. Par des déplacements saisonniers de familles à la recherche de pâturages et des points d'abreuvement du bétail, la transhumance instaure au niveau de certains groupes sociaux, notamment des jeunes, des attitudes peu favorables à la fréquentation régulière des établissements.

Par ailleurs, la proportion de la population potentiellement active non instruite est de 65,4 % dans les ménages pauvres et 39,9 % dans les ménages non pauvres. Ceci limite considérablement les possibilités d'insertion professionnelle des pauvres même si le secteur informel affiche un dynamisme certain au Sénégal. Composante essentielle du capital humain, l'éducation améliore la productivité du travail et facilite ainsi l'insertion professionnelle. En ce sens, elle œuvre en faveur de l'atténuation de la pauvreté. Les pauvres ont un accès limité à l'instruction, 60,1 % d'entre eux n'ont jamais fréquenté l'école. Cette situation au niveau national cache des disparités non seulement à Dakar mais aussi dans les autres villes et varie de 90 % à Dakar à 60,9 % dans les autres villes selon la DPS (1999). C'est à Dakar que les inégalités d'accès à l'instruction entre les ménages pauvres et non pauvres sont plus criantes.

La proportion de pauvres évoluant en marge de l'école est à Dakar de 63,7 % contre 57,9 % dans les autres villes. Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la scolarisation des filles, d'importantes inégalités d'accès à l'éducation selon le genre subsistent au Sénégal. En effet, dans les ménages pauvres 68,4 % des femmes et 50,8 % des hommes sont privés de leur droit à l'instruction. Cette marginalisation des femmes réduit considérablement leur capacité à s'investir dans l'effort de développement pour en faire des gestionnaires de la pauvreté.

Ainsi, des couches de plus en plus pauvres de la population urbaine sont confrontées à des conditions de vie précaires. La proportion d'individus touchés par la pauvreté varie en effet de 26,9 % en 1992 à 32,4 % en 1997 (DPS, 1999). Les femmes semblent constituer l'un des groupes les plus vulnérables. Pourtant dans leur rôle de mère et d'épouse, elles assument

la gestion de la santé familiale, de l'éducation des enfants et du bien-être familial. Le rapport de masculinité dans les ménages pauvres est en effet de 92 % en 1992 et 95 % en 1997 d'après la DPS (1999). Cette féminisation de la pauvreté est d'autant plus importante qu'elle concerne surtout la population potentiellement active (âgée de 15 à 64 ans). Le rapport de masculinité dans cette population est dans les ménages pauvres de 91 % en 1992 et 89 % en 1997 (DPS, 1999).

2. Dualité entre croissance démographique et crise économique

Avec un taux d'accroissement de la population estimé à 2,7 % (doublement de la population tous les 25 ans), le Sénégal a une structure démographique essentiellement jeune. Si au niveau national la proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans reste stable (47 %) elle semble avoir évolué à la baisse en milieu urbain de 44,9 % en 1988 à 43,2 % en 1992 et 42,6 % en 1997 ; Cette importance de la population à charge génère un rapport de dépendance élevé surtout dans les ménages pauvres. Ce rapport varie de 81 % en 1992 à 82 % en 1997 dans les ménages non pauvres tandis qu'il est de 95,3 % à 96,2 % dans les ménages pauvres. Par ailleurs, la proportion de la population active non instruite est de 65,4 % dans les ménages pauvres et 39,9 % dans les ménages non pauvres.

Les deux premières décennies, qui ont suivi les années de l'indépendance des pays africains, ont vu une bonne croissance économique, surtout dans les pays côtiers comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et notamment le Sénégal mais également dans ceux de l'intérieur. La cause de la croissance va, dans les décennies suivantes, devenir la cause de l'échec. La promotion des cultures de rente imposée aux agriculteurs et leur spécialisation ont fait qu'avec la chute des cours mondiaux des produits agricoles (café, cacao, arachide), les recettes ont baissé. La chute des cours des matières premières, commencée au début des années 1970 avait été suivie de sécheresses récurrentes (1972-1973) et par le choc pétrolier de 1973. La crise économique se poursuivra et même s'accroîtra dans les années 1980 et 1990. Les secteurs industriel et agricole sont très affectés par la récession économique, le fléchissement général de l'emploi et la diminution des investissements publics.

La réplique à cette dégradation de la situation économique au Sénégal comme dans certains pays de l'Afrique a été surtout d'appliquer les mesures imposées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel dont entre autres, la réduction des dépenses de l'Etat, mesures dictées par la Banque Mondiale (BM) et le Fond Monétaire International (FMI). Ce

qui s'est traduit par un désengagement total de l'Etat Sénégalais des services sociaux (éducation, santé, de logements, etc.) et par une diminution drastique de la masse salariale due à des réductions opérées dans la fonction publique à travers les départs volontaires qui engendra une augmentation du taux de chômage et du sous-emploi urbain.

Le taux d'accroissement est plus élevé que celui de la production agricole qui, d'ailleurs, a même connu récemment une baisse de l'ordre de 0,8 % par an (DPS, 1988). La forte croissance démographique a ainsi contribué à la détérioration de l'emploi et à l'augmentation de la pauvreté. Elle a également, de par l'amélioration du niveau d'instruction, contribué à aggraver les problèmes de chômage et du sous-emploi, surtout des jeunes d'après le Bureau International du Travail (BIT, 2003). Ainsi, un nombre élevé de jeunes garçons et de filles a emprunté la voie de l'émigration comme l'ultime recours à leurs problèmes.

3. Expansion du chômage et du sous-emploi

L'origine des pressions migratoires n'est pas limitée au milieu rural. Les populations urbaines sont également concernées par la crise économique qui sévit au Sénégal au cours des deux dernières décennies. Le faible niveau de croissance économique et la baisse de l'aide publique au développement ont accentués la pénurie d'emplois dans le secteur public comme dans le privé et la détérioration des niveaux de vie des ménages urbains. La montée du chômage est une tendance généralisée en Afrique de l'Ouest, comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne selon le BIT (2003).

La situation de l'emploi au Sénégal n'était pas brillante avant les programmes d'ajustement structurel. Le gouvernement sénégalais ne tenait pas compte du chômage, mais d'après Diouf (1992) au milieu des années 1980, on estimait le nombre de chômeurs à près de 20 % de la population active. Au Sénégal, le taux de chômage de la jeunesse urbaine était de 40,1 % en 2001. Pour indication, en France on estime à 26 % le taux de chômage des jeunes.

Selon la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS, 2002), une sévère crise de l'emploi sévit à Dakar. En 1988, le taux de chômage urbain à Dakar était estimé à 24 %. Au sein de la tranche d'âges 20-24 ans, il atteignait 35 % pour les hommes et 44 % pour les femmes. Dans un contexte où la main-d'œuvre même qualifiée est confrontée à un manque d'emplois, beaucoup de personnes, notamment les femmes n'espèrent un emploi que dans le secteur qualifié d'informel. La même source indique que les non-salariés représentent 60 %

des personnes occupées de la région; ce qui traduit l'ampleur et l'importance des circuits informels dans l'économie urbaine sénégalaise.

Le sous-emploi et le travail mal rémunéré sont courants dans la quasi-totalité des pays africains. Dans nombre de contextes nationaux, la proportion de la population active travaillant dans le secteur structuré constitue moins de 10 %. Selon le BIT (2003), ce sont près de 80 % des actifs qui travaillent à leur compte dans le circuit informel et la majorité des travailleurs dudit circuit sont des femmes. Par ailleurs, il est plus important de remarquer que de fortes disparités persistent en Afrique subsaharienne entre le revenu du travail des femmes et celui des hommes (BIT, 2003).

Mais bien qu'importants, le chômage et la pauvreté sont loin d'être les seules causes de la migration. En se servant de l'exemple des Fulani au Burkina Faso, Hampshire (2002) souligne que ce ne sont pas les plus pauvres qui émigrent, mais plutôt les plus riches appartenant à des ménages plus nombreux. Findley et Sow (1998) ont aussi montré que d'autres études conduites en milieu rural au Sénégal ont abouti aux mêmes conclusions.

Si le problème de l'emploi demeure ancien il faut signaler la détérioration du pouvoir d'achat du sénégalais moyen qui est confronté à de nombreux problèmes. En effet, l'inflation des prix des denrées de première nécessité (huile, sucre, mil, riz) a été la première manifestation des programmes d'ajustement structurels. La société sénégalaise se paupérise à un rythme croissant et inquiétant. Cela se manifeste sous une forme de quêtes régulières opérées par certaines personnes dans les artères de la capitale.

4. Pauvreté, ampleur de l'exode rural et de l'insécurité alimentaire dans le monde rural

Les jeunes générations (chefs de ménages âgés de moins de 40 ans) sont deux fois plus exposées à la pauvreté que leurs aînés (âgés de 60 ans et plus) d'après la DPS (2002). Cette situation relèverait en partie des difficultés d'insertion économique auxquelles sont confrontées les jeunes générations. En outre, le manque d'instruction du chef de ménage accroît considérablement la probabilité pour un ménage d'être pauvre. Comparés aux ménages dont le chef a au moins un niveau d'instruction secondaire, ceux dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction primaire sont quatre fois plus exposés à la pauvreté. Les chefs de ménage non instruits ont un risque de voir leur ménage sombrer dans la pauvreté 8 fois plus important que leurs homologues ayant un niveau d'instruction secondaire.

L'importance de l'instruction dans la réduction de la pauvreté tient au fait qu'il est le facteur dominant de l'insertion économique au Sénégal selon Antoine et al, (1998). L'investissement dans l'instruction semble ainsi constituer une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté. L'étude des déterminants de la pauvreté laisse entrevoir que si les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la pauvreté c'est parce qu'elles ont un faible accès à l'instruction comparativement aux hommes. La vulnérabilité des ménages face à la pauvreté serait donc déterminée par la région de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction du chef de ménage.

La population en dessous du seuil de pauvreté est estimée en 2001 à 54 %. La proportion de pauvres évoluant en marge de l'école est de 63,7 % à Dakar contre 57,9 % dans les autres villes. Malgré les progrès enregistrés dans le domaine de la scolarisation des filles, d'importantes inégalités d'accès à l'éducation selon le genre subsistent au Sénégal. En effet, dans les ménages pauvres 68,4 % des femmes et 50,8 % des hommes sont privés de leur droit à l'instruction. Cette marginalisation des femmes réduit considérablement leur capacité à s'investir dans l'effort de développement pour en faire des gestionnaires de la pauvreté.

Par ailleurs, au Sénégal, la proportion de la population potentiellement active non instruite est de 65,4 % dans les ménages pauvres et 39,9 % dans les autres. Ceci limite considérablement les possibilités d'insertion professionnelle des pauvres même si le secteur informel affiche un dynamisme certain au Sénégal. Composante essentielle du capital humain, l'éducation améliore la productivité du travail et facilite ainsi l'insertion professionnelle. En ce sens, elle œuvre en faveur de l'atténuation de la pauvreté. Selon la DPS (2002) sur la période allant de 1992 à 1997, la taille des ménages pauvres est restée stable (8,2 en 1992 et 8,1 en 1997) ; en revanche, celle des ménages non pauvres s'est accrue (8,4 en 1992 et 9,1 en 1997). Les difficultés rencontrées par les jeunes générations pour constituer leur propre ménage seraient à la base de cet accroissement de la taille des ménages (Antoine et al., 1997).

L'exode rural est la principale source de migration de travail en Afrique de l'Ouest. Dans les pays sahéliens, le surpeuplement de certaines aires rurales, la dégradation de l'environnement socio-économique et les crises engendrées par les sécheresses ont largement contribué à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et surtout de l'exode rural. Le secteur agricole demeure, de loin le plus important pourvoyeur d'emplois en Afrique mais il n'est plus en mesure d'absorber la main-d'œuvre locale ni de garantir l'autosuffisance alimentaire.

La crise agraire et le besoin d'argent pour satisfaire les besoins essentiels, comme l'achat de la nourriture, le paiement des soins de santé et de l'éducation de leurs enfants, ont contraint les hommes et les femmes à chercher, en ville du travail rémunéré car il est devenu impossible pour les populations rurales sénégalaises de satisfaire leurs besoins économiques par le système de production traditionnel. La disette sévit dans la quasi-totalité des régions septentrionales provoquant un exode rural tel qu'on évalue à près d'un tiers de la population le nombre de sénégalais vivant aujourd'hui dans la capitale. Les stratégies de survie des populations rurales, confrontées à d'énormes difficultés socio-économiques et à une pauvreté croissante, intègrent la migration comme un moyen de diversifier les risques.

De nombreuses études ont été réalisées dans les pays sahéliens par (Findley 1989), Lavigne (1991), Traoré (1995), Keïta (1996) et Findley et Sow (1998). Les migrations sont souvent saisonnières (Hampshire, 2003) et circulaires (Cordell et al., 1996) avec des retours réguliers. Après avoir généré quelques ressources complémentaires durant la saison creuse, les migrants retournent cultiver leurs champs. Ce retour au lieu de départ leur permet de maintenir simultanément leur engagement dans l'agriculture et dans l'activité migratoire, une pratique qui permet de conserver les droits fonciers et d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Une analyse rétrospective de la migration internationale sénégalaise permettra de mieux cerner l'ampleur de la migration féminine individuelle tant au niveau interne et internationale.

CHAPITRE III. ANALYSE RETROSPECTIVE, ESSAI D'ECLAIRAGE, APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE ET RELIGIEUSE DU PHENOMENE FATOU-FATOU

1. Analyse rétrospective de la migration internationale sénégalaise vers la France

1.1. Aperçu sur la migration internationale sénégalaise vers la France

Une analyse ou une réflexion sur l'émigration internationale féminine et individuelle sénégalaise en France gagnerait en pertinence en s'inscrivant dans la dynamique de l'émigration internationale sénégalaise. Or, celle-ci a son histoire. Elle a des causes qui ne sont pas restées les mêmes. Au demeurant, l'émigration revêt différentes formes. Exceptée celle des premiers Sénégalais, enrôlés de force dans l'armée coloniale, plus connus sous le nom de tirailleurs sénégalais, pour combattre auprès de la France dans les deux guerres (1914-1918 et 1939-1945), les migrations importantes se situeraient dans les années 1972 et même bien avant, notamment vers 1960 (cas des Soninkés du département de Bakel). Ces migrants, des années 1960 et 1970 étaient surtout recrutés pour palier à l'insuffisance d'une main-d'œuvre indispensable à la bonne marche des entreprises et des industries françaises. Les premiers contingents les plus importants ont concerné les Soninkés de la haute et moyenne vallée du fleuve Sénégal. Ils seront suivis par les Toucouleurs avant de se généraliser à l'ensemble des autres groupes ethniques du pays.

Signalons que les causes de l'émigration sénégalaise en France ne sont pas restées les mêmes. Les mobiles ont varié, eu égard au contexte socio-politique et à l'environnement des migrations même si les motivations économiques sont évoquées au premier chef. Diop (1965) note, à propos de la réflexion sur les causes de la migration que : « les relations objectives, qui, seules, existent entre les phénomènes naturels, se compliquent de facteurs subjectifs lorsqu'il s'agit de faits humains. Il est néanmoins légitime d'envisager le problème de la causalité dans les sciences humaines, puisque l'homme, ou le groupe social, se détermine en fonction des causes, de motifs qui, malgré leur complexité, peuvent faire l'objet d'une approche, si imparfaite soit-elle ».

Dans l'étude des migrations, l'analyse des déterminants paraît s'imposer. C'est presque toujours pour des raisons précises, dont les migrants eux-mêmes sont souvent conscients. Les raisons économiques sont, en réalité, importantes mais elles ne sont pas les seules au point de masquer la place des déterminants historico-sociaux et spatiaux. Les crises économiques, les séries de sécheresses récurrentes au Sénégal depuis les années 1972, les échecs des différentes politiques d'ajustements structurels amorcées au début des années 1980 avaient largement contribué à la perturbation du système de reproduction sociale. L'amélioration du niveau de vie au plan social, familial et financier ne relevant plus du masculin a touché une société où le système de troc servait de moyens d'échange dans toutes les transactions commerciales.

Historiquement, les rapports et les relations avec les pays occidentaux, notamment la France, ont largement contribué à créer de nouveaux besoins et, subséquemment, favorisé la migration des individus. Cette émigration ou ce mouvement vers la France ne se présente pas toujours de la même manière. Si de rares cas ont abouti à des migrations définitives ou de longue durée, il faut reconnaître que la tendance actuelle est aux migrations saisonnières, ou aux migrations ponctuées de retour comme ce fut le cas avec le système de noria appelé aussi migration tournante. Ce système aujourd'hui abandonné permettait aux immigrants notamment les aînés ou les pères de se faire remplacer par les cadets (frères, fils) pour pouvoir rentrer au pays après quelques années passées en France.

Toutefois, ces migrations sénégalaises vers la France ne revêtent pas toujours la même forme. Des différences se situent à plusieurs niveaux. Nous distinguons quatre grandes phases migratoires. La première migration est économique. Elle couvre la fin des années 1950 jusqu'au début des années 1970. Elle se caractérise par le déclin du système de *navétanat* (migrations saisonnières) et, surtout, par l'intensification et l'ampleur des départs vers la France. Selon Timéra (1996) et Aziz Tandia, historien rencontré à Bakel (communication orale 2003) la migration internationale dans la localité de Bakel aurait été principalement initiée par d'anciens esclaves soninkés ou *Komo* qui occupent le bas de l'échelle sociale, donc de rang inférieur.

La seconde phase commence avec les problèmes liés aux années de sécheresse (de 1968 à 1973) et par la politique de regroupement familial en France. La politique de regroupement familial instaurée en France, suite à l'arrêt en 1974 de toute migration de travail dans ce pays. La politique de regroupement familial a beaucoup contribué au phénomène de

féménisation des migrations. Elle reste surtout caractérisée par l'intégration des femmes et des enfants dans le processus migratoire. Avant d'intégrer le marché du travail en France, la vie de ces femmes émigrées dans le cadre de cette politique, est similaire à celle qu'elles menaient au pays.

Le milieu des années 1980 a marqué le début de la féminisation individuelle des migrations (Adépoju et al., 2002), avec l'arrêt de la migration de recrutement en 1974 et le début du regroupement familial, les émigrés africains pouvaient, à partir de la politique de regroupement familial, se faire rejoindre par les épouses. Ces femmes, qui ont suivi les maris dans leurs lieux d'immigration, étaient considérées comme des migrantes passives. En France, on dénombrait plus d'hommes que de femmes mais, avec l'arrêt de l'immigration de recrutement de main-d'œuvre, le regroupement familial a été le principal prétexte de l'arrivée ou de l'entrée des femmes sur le territoire français. Les migrations féminines ont marqué la fin des migrations « tournantes masculines » et inauguré les débats des migrations de longue durée et, ou définitives (Tall, 2000).

La troisième phase plus dure pour les populations rurales, reste celles des années de crise économique et de ses corollaires. Il faut retenir la dégradation des conditions de vie des populations et surtout l'enlisement et le durcissement des politiques migratoires adoptées, à l'époque dans les différents pays d'accueil, notamment la France. C'est, non seulement, à partir de cette phase que les flux migratoires se sont généralisés sur l'ensemble du territoire sénégalais mais, aussi, à cet instant que l'on remarque l'apparition d'une nouvelle figure de migrants, dite de la seconde génération originaire du bassin arachidier en bastion mouride.

Ils se singularisent des premiers migrants sénégalais en Europe et sont connus pour leur engouement au commerce. Les premiers migrants se faisaient recruter dans l'industrie automobile, les services relevant des municipalités (balayeurs, éboueurs, agents d'entretien), dans l'industrie métallurgique, etc. Ceux-ci avaient l'avantage d'effectuer des aller et retour entre leur pays et la France sans le moindre souci. Les migrants de la seconde génération sont des jeunes ruraux ou *Kow-kow*, originaires du bassin arachidier. Ils visitent plus longuement leurs familles au Sénégal quand ils ont le permis de séjour et de travail en poche, ce qui leur permettait de regagner sans problème le pays d'immigration. L'hiver, qui correspond à la morte saison pour leurs activités à l'étranger est donc la période propice pour séjourner au pays. Ceux qui n'ont pas de titre de séjour restent plus longtemps en France ou dans les autres pays d'accueil comme l'Italie, l'Espagne, donc ne rentrent pas en vacances.

Ces trois premières phases de la migration internationale sénégalaise à destination de la France ont d'abord, concerné les hommes. La migration internationale se présentait toujours comme étant une affaire engageant des acteurs individuels, isolés, qui partaient jeunes et célibataires, pour trouver des revenus supplémentaires et apporter une solution aux problèmes économiques des ménages restés au Sénégal.

La quatrième phase migratoire, observée dans le milieu des années 1985, vers la France est celle qui marque l'entrée des femmes sur la scène migratoire internationale en tant que protagonistes actives. Leur arrivée coïncide avec plusieurs phénomènes. Nous pouvons citer la fermeture des frontières des pays d'accueil, la fin de la migration économique, la grande période faste du regroupement familial, l'enlisement de la crise économique et sociale des pays de départ et vraisemblablement les évolutions notées dans les sociétés africaines (Thiam, 1995; Tall, 1997).

L'avènement des femmes migrantes individuelles *Fatou-fatou* témoigne d'un changement de nature de la migration des femmes. En effet, on voit parmi elles moins de membres de familles de travailleurs et plus de femmes qui émigrent de manière indépendante, avec ou sans lien avec un homme. Cette nouvelle tendance, observée à l'échelle mondiale, sonne le glas des migrations d'accompagnement des femmes pour des migrations individuelles de travail. Et c'est le cas pour le Sénégal depuis quelques années.

Cependant, ces changements n'ont pas toujours été bien perçus par le milieu de départ, ni pris en considération par les textes régissant les migrations. Les règlements ont continué à traiter automatiquement les femmes comme des personnes à charge. Aujourd'hui, la migration internationale sénégalaise en plus d'être le résultat des initiatives individuelles intègre aussi des stratégies familiales, ethniques ou confrériques. Au départ, conjoncturelle, elle est devenue, depuis le début des années 1970 et 1980, une composante structurelle. Cette généralisation du phénomène migratoire à toutes les composantes de la société sénégalaise explique aujourd'hui, le nouveau visage de sa migration internationale.

1.2. Déterminants socio-culturels de la migration internationale sénégalaise

Les raisons des migrations ne sont pas seulement d'ordre économique ou politique, elles sont également de nature éducative, religieuse, sociale ou culturelle. Des recherches,

conduites en Afrique de l'Ouest, étudiant des groupes ethniques spécifiques ou des zones particulières, montrent que la migration ne peut être vue seulement en tant que processus économique, mais doit être considérée également comme un processus social. En effet, les migrations de différents groupes sociaux définis en fonction du sexe et de l'âge, en association avec les appartenances ethniques et religieuses, suivent des matrices migratoires différentes.

Le processus de modernisation dans les pays subsahariens notamment au Sénégal, favorisé entre autres par la diffusion de l'éducation formelle, l'introduction de l'économie monétaire, l'expansion des cultures d'exportation et de l'emploi salarié, a profondément bouleversé la vie sociale, culturelle, économique et politique des populations. Dans ce contexte, la migration peut être vue comme une preuve de courage et une source de prestige (Ricca, 1990), comme une stratégie d'émancipation et d'acquisition d'autonomie sociale autant qu'économique (Skinner, 1960), voire comme un rite de passage et une remise en cause du pouvoir des aînés sur les jeunes (Petit, 1994). Une chose est claire, les migrations ne sont le monopole des hommes puisque la part des femmes s'accroît de façon spectaculaire à l'échelle mondiale. D'autant plus qu'émigrer, aujourd'hui, implique plus de risques, mais surtout, au plan individuel, plus de gains potentiels qu'auparavant (Pheterson, 1994).

La plupart des études menées en Afrique de l'Ouest abordaient la migration comme un phénomène exclusivement réservé par les hommes. De même, dans la conscience qu'en ont les populations, la migration est avant tout un acte masculin qui trouve sa justification dans l'histoire des migrations. Soit à cause des risques associés à la migration, soit du fait du système patriarcal de l'organisation sociale, qui est renforcée, dans certains cas, par l'idéologie islamique. Nous pouvons ajouter la division sociale du travail dans la plupart des sociétés ouest-africaines, faisant des hommes les premiers agents de l'entretien économique du groupe. Les femmes n'ayant pas cette charge, leur migration est vue, essentiellement, comme une migration d'accompagnement, contrôlée jusque-là par les hommes.

La plus faible participation féminine dans la migration internationale montre au départ que la distance est un élément explicatif du différentiel entre les sexes. Il ne s'agit pas seulement de distance physique entre lieu d'origine et de destination. Certes, la distance entre milieux d'un même pays est, en moyenne, plus courte qu'entre pays, mais ce n'est sans doute pas l'essentiel. Mais la migration internationale implique une distance à la fois sociale, économique et politique plus importante qu'une migration interne. Les difficultés

d'installation dans un pays étranger sont plus grandes et dans ce cas la migration féminine individuelle est certainement plus risquée (ou perçue comme telle) que celle des hommes.

1.3. Des modèles migratoires différents chez les femmes selon l'appartenance ethnique

A l'échelle nationale, la migration féminine individuelle est une pratique ancienne, connue au Sénégal, notamment dans certains groupes ethniques comme les Laobés, les Diolas, les Sérères et les Wolofs. Au début des années 1970, de nombreuses femmes laobés parcouraient les villes et villages les plus éloignés du pays pour vendre les produits tirés du bois, ustensiles généralement utilisés par les femmes dans leurs travaux domestiques. Les femmes laobés sont aussi connues pour leur expertise dans la commercialisation des produits exotiques et de coquetterie (encens, perles, parfum, etc.). Selon Goumbala, professeur de gestion en France, rencontré à Dakar (communication orale 2003), les femmes laobés dament le pion à tout le monde en matière d'ambiance et de coquetterie. La division du travail chez eux se présente comme suit : les hommes travaillent le bois et les femmes sont chargées de la vente. Ce qui explique la mobilité chez les femmes de ce groupe ethnique. Les Laobés appartiennent au groupe halpoular mais ont tendance à s'exprimer plus en Wolof que leur dialecte et sont généralement implantés en ville.

D'autres femmes viennent de la Basse et Moyenne Casamance, des départements de Bignona et d'Oussouye, et du bassin arachidier (Louga, Diourbel, Kaolack et Fatick) en parcourant les grands centres urbains notamment Dakar à la recherche d'activités rémunératrices en travaillant comme domestiques ou lavandières (Sow et Diouf, 1993). Ces jeunes filles et ces femmes mariées, veuves ou divorcées alimentent un fort contingent de la migration interne. La migration féminine interne chez les Wolofs est plutôt familiale et la restauration reste le seul secteur prisé par les plus âgées qui migrent avec la famille. Enfin, les femmes Soninkés et Toucouleurs de la vallée du fleuve Sénégal, sont celles dont la mobilité est réduite car leur migration reste généralement cantonnée dans le cadre du mariage.

Globalement, les femmes en milieu soninké et toucouleur de la vallée du fleuve Sénégal migrent peu même au niveau interne. Ce qui laisse supposer que ces ethnies sont de manière générale beaucoup moins enclines à laisser partir seules les femmes comparées aux autres groupes ethniques. Selon la DPS (2002), sur l'ensemble des personnes ayant réalisé au moins une étape migratoire à l'étranger, toutes ethnies confondues, il y a 2,5 fois plus d'hommes que de femmes. L'étranger est encore une destination masculine. En ce qui

concerne les Soninkés ayant au moins réalisé une migration internationale, il y a 3,7 fois plus d'hommes que de femmes. Chez les Toucouleurs, on compte que 2,2 fois plus d'hommes que de femmes. A présent, voyons qui sont ces *Fatou-fatou* ?

2. Essai d'éclairage du phénomène Fatou-fatou

A l'image des *Modou-modou* qui ont fait fortune dans le monde des affaires, l'avènement des femmes migrantes individuelles *Fatou-fatou* sur la scène migratoire doit être analysé en rapport avec le triomphe du secteur informel et l'ouverture du marché mondial au travail féminin. Il traduit l'apparition de nouvelles actrices migrantes porteuses d'un discours nouveau, véhiculant des valeurs ayant une forte origine endogène propre aux Sénégalais à travers ces trois vertus puisées dans la langue Wolof: *joom*, *fouleu*, *fayida*, signifiant courage, dignité et honneur. Elles servent de conseil prodigué par les aînés aux cadets qui migrent à l'étranger ou à tout individu qui entreprend une quelconque action.

L'intérêt majeur, apporté à l'éclairage de ce concept de *Fatou-fatou* se justifie par le fait qu'il soit au centre d'une panoplie de représentations avant d'être un objet de réflexion scientifique. L'appellation *Fatou-fatou* est issue du milieu Wolof. Il faut rappeler que la société wolof privilégie le plus souvent le diminutif au détriment du nom complet. Ainsi, le mot *Fatou* serait un diminutif de *Fatoumata*, c'est-à-dire le prénom le plus fréquent. C'est peut être la raison pour laquelle ce terme d'abord s'identifiant aux femmes wolofs, finit par désigner par la suite toutes les femmes sénégalaises qui ont émigré de leur propre chef et individuellement en France ou ailleurs. Elles évoluent, soit dans le secteur informel (commerce), soit elles exercent une activité qui leur procure une quelconque rémunération salariale. Nous distinguons deux figures de *Fatou-fatou*: la *Fatou* au Sénégal et celle en France ou ailleurs.

2.1. Les *Fatou-fatou* au Sénégal

A l'image des *Modou-modou*, il apparaît clairement qu'au Sénégal, les femmes qui répondent à première vue au profil de *Fatou-fatou* sont celles issues de la ville mais aussi des villages et qui évoluent dans le secteur informel notamment le petit commerce. Les vendeuses ambulantes, les détentrices d'étalage dans les marchés, les gares, de gargotes sont des *Fatou-fatou*. Par contre, les femmes sénégalaises qui se faisaient employées comme domestiques ne sont pas considérées comme des *Fatou-fatou*. L'exercice du petit commerce représente, pour

la plupart de ces femmes, une issue pour juguler la crise économique qui s'est emparée des ménages urbains et ruraux.

Au départ, les *Fatou-fatou* au Sénégal sont ces citadines en quête de ressources financières et qui se sont mobilisées pour assurer le quotidien des ménages et la reproduction sociale sévèrement compromise par la crise économique. Cette crise a été accentuée par les nombreux départs volontaires en 1985 notés surtout dans la fonction publique et les effets drastiques de la dévaluation du franc CFA en 1994. En ville, la montée du chômage a touché presque une personne sur deux. Mais cette progression du chômage a été plus importante chez les femmes. La crise économique bouleverse profondément les structures sociales et instaure de nouveaux rapports fondés sur l'argent.

Les citadines ont vite investi le milieu des affaires en se lançant dans le petit commerce informel. Elles travaillent non seulement pour subvenir aux besoins des ménages, mais aussi pour assurer leur propre autonomie. A Dakar, comme dans les autres villes du pays, elles sont devenues les championnes de l'informel et font preuve de courage et de détermination face aux difficultés économiques. Elles sont devenues à la fois des concurrentes et de sérieuses partenaires des hommes qui détenaient jusqu'à ce moment le monopole du commerce. Les résultats acquis par ces femmes ne tarderont pas à se faire sentir dans les familles et les différents ménages.

Grâce à leur dynamisme, elles arrivent à satisfaire les besoins des ménages en denrées de premières nécessités (mil, sucre, riz) mais aussi à assurer une meilleure scolarité aux enfants. En outre, elles développent un esprit d'initiative en investissant d'autres créneaux souvent en rapport avec le commerce. Les revenus ont permis d'acheter des maisons, des magasins ou à émigrer, dans un premier temps, vers les pays limitrophes pour s'approvisionner en marchandises (sucre, tissus, huiles, etc.) puis dans un second temps d'entreprendre une émigration lointaine vers les pays africains et occidentaux. Par la force des liens communautaires, les *Fatou-fatou* ont d'abord fait preuve de réussite dans le petit commerce puis dans les autres secteurs, notamment l'import-export.

Les réseaux de solidarité se densifient pour faire fructifier les affaires. Elles font, en général, appel à une sœur ou une cousine à qui elles confient le magasin et elles émigrent à destination de l'étranger. Les sommes importantes transférées au pays à destination des familles ou leurs ménages, donnent de nouvelles dimensions aux investissements effectués au

Sénégal (Traoré, 1992 ; Diaby, 1998). La réussite spectaculaire des premières femmes migrantes laissera beaucoup de femmes et de jeunes filles sédentaires du monde rural et urbain très perplexes. La crise économique aidant, l'évolution des mentalités, l'amélioration du niveau d'instruction font que certaines d'entre-elles n'hésitent plus à emboîter le pas de leurs consœurs citadines vers l'Occident. Être *Fatou-fatou*, c'est en quelque sorte, ne plus se complaire dans le discours interminable qui caractérise « l'homosénégalensis ». C'est faire preuve de courage, d'imagination, d'innovation et d'initiatives pour arriver à bout des contraintes qui gangrènent les familles sénégalaises face à la crise. En milieu rural, l'absence de promotion pour les femmes fait que la majeure partie d'entre elles déploie de petites activités commerciales pour faire face à certains besoins où migrent en ville.

L'influence exercée par ces *Fatou-fatou* urbaines sur les femmes rurales n'est pas à sous-estimer, elle a globalement eu des répercussions. Celles-ci peuvent être appréhendées à l'aune de la participation des femmes migrantes au développement de leur pays d'origine, à l'épanouissement économique et social de leur famille, et de leur assurer une promotion sociale satisfaisante. L'image de la femme migrante individuelle dans la société s'est élaborée en deux phases : l'une négative, l'autre positive.

La phase négative correspond au tout début du phénomène quand les femmes ont commencé à s'inviter sur un terrain qui ne leur était pas reconnu par la société africaine. C'est-à-dire sur la scène migratoire, et ce, de manière individuelle. Les soupçons qui pèsent sur elles dans les lieux d'immigration, loin de tout contrôle social, sont aggravés par les rumeurs propagées par les hommes qu'elles côtoient dans les pays d'accueil.

La phase positive correspond, aujourd'hui à la réussite et aux rôles importants joués par les femmes migrantes dans l'amélioration du quotidien des familles, au point de devenir, à côté des migrants masculins, des alliées indispensables. Pour Diané Kanté, Présidente des femmes du département de Bakel (communication orale 2003), elles sont devenues des soutiens incontournables pour les familles et les parents restés au pays. Elles répondent plus promptement que les hommes en cas de sollicitations familiales. Cette image positive des femmes migrantes *Fatou-fatou* bouleverse aujourd'hui les structures sociales et établit de nouveaux rapports sociaux avec les hommes.

2.2. Les *Fatou-fatou* en France

En France, et surtout dans le milieu des migrants parisiens, le sens commun a tendance à appeler tous les hommes migrants des *Mamadou*. Qu'ils soient sénégalais, maliens, guinéens ou mauritaniens. Les femmes sénégalaises quant à elles, sont désignées sous le vocable de *Fatou-fatou*, et de *Coumba* quand on fait allusion aux femmes maliennes. Il faut, d'emblée, noter que si, pour certaines femmes migrantes, le travail qu'elles exercent en France est un prolongement de celui entamé au Sénégal, d'autres par contre optent pour la reconversion dans de nouvelles activités. Le milieu des *Fatou-fatou* en France s'est aujourd'hui enrichi de jeunes filles et de femmes appartenant à d'autres groupes ethniques épargnés au départ et aujourd'hui influencées par la réussite des femmes wolofs.

Nous n'insisterons pas sur la différence qui peut exister entre une *Fatou* originaire de la ville et celle issue du monde rural. Mais ces propos avancés par une femme migrante originaire de Pikine, une banlieue dakaroise, sont très édifiants : elle nous fait remarquer que : « les vrais *Fatou-fatou* sont les femmes wolofs qui ont fait preuve de courage et d'initiative dans le petit commerce avant de s'ouvrir les portes de l'étranger ». Aujourd'hui, ce concept est plus général et semble désigner toutes les femmes migrantes individuelles quel que soit leur origine urbaine ou rurale, leur appartenance ethnique ou religieuse et qui œuvrent dans le secteur informel ou exercent un emploi rémunéré.

L'émergence du phénomène des femmes migrantes mérite à plus d'un titre une reconsidération des thématiques sur l'émigration. Les femmes migrantes constituent une figure emblématique qui occupe une place capitale dans les représentations des hommes qu'elles côtoient au quotidien dans les lieux d'immigration. I. Diop, rencontré à Louga (communication orale 2004) nous apprend que « ce sont des *niafékatts* ou débrouillardes car, sans elles, les ménages subiraient beaucoup plus les effets de la crise ».

Les *Fatou-fatou* qui constituent à côté des *Modou-modou* une autre catégorie de migrantes, rentrent plus régulièrement au pays et restent plus longtemps quand elles ont le permis de séjour qui leur permet de revenir dans le pays étranger sans problème. Pour les *Fatou-fatou* commerçantes, l'hiver reste la saison propice pour revenir au pays. Elles jugent cette période morte pour leurs activités. Cependant, celles qui ne sont pas en règle partent rarement en vacances dans leur pays. La vie des *Fatou-fatou* présente beaucoup de similitudes

avec celle qu'elles menaient au pays natal, au vu de certaines caractéristiques propres aux *Fatou-fatou* (le mode de vie traditionnel, le sens de la solidarité).

Ainsi, les marchés européen, américain et asiatique sont envahis par des femmes commerçantes sénégalaises. Comme en attestent les magasins de tissus tenus par des femmes à Dakar, aux marchés (HLM, Sandaga, etc.). Dans le cadre de cette thèse, est *Fatou-fatou* toute femme sénégalaise qui aurait immigré toute seule. Dans les pays d'accueil, certains créneaux sont carrément investis par des femmes migrantes sénégalaises. Elles sont commerçantes, itinérantes dans les marchés et brocantes, colporteuses et vendeuses pratiquant le porte à porte pour approvisionner en produits africains les familles d'immigrées. Elles sont coiffeuses en salon ou sur les plages, gérantes de restaurants et gargotes de certaines villes européennes et américaines. On compte aussi parmi ces femmes migrantes, des lavandières, des domestiques et des serveuses.

La typologie que nous établissons ne peut pas avoir la portée d'une théorie générale. Néanmoins, elle nous permettra à partir des caractéristiques plus ou moins homogènes, de distinguer trois types de femmes migrantes dont pour certaines, l'étranger est le prolongement du processus migratoire interne rural/urbain et dont les itinéraires sont jalonnés par des épreuves économiques et d'exclusion sociale (divorce, long célibat, veuvage, répudiation...) et enfin des femmes auxquelles incombe la chefferie familiale ou toute autre raison.

- Selon le premier profil-type, c'est une femme mariée, épouse et mère de famille, qu'elle soit issue d'un ménage monogame ou polygame, et ayant laissé époux et enfants au pays pour émigrer de manière indépendante en France.
- Selon le deuxième profil-type, c'est une femme seule, célibataire, divorcée, séparée de corps ou veuve avec ou sans enfants, ou des jeunes filles ou fiancées.
- Enfin le troisième profil-type est représenté par des jeunes filles étudiantes, parfois mariées qui émigrent en France pour poursuivre leurs études.

Leur itinéraire révèle que le désir d'autonomie et d'indépendance tient dans la nécessité de trouver du travail ou de poursuivre des études. Elles forment une catégorie plus ou moins homogène de femmes en situation de précarité ou non au moment où l'effondrement de l'économie du pays ne pouvait être dissimulé, ouvrant ainsi le champ à la débrouillardise. La situation du pays apparaissait alors comme celle où rien n'était possible. L'émigration était

une solution ou tous les rêves étaient permis. Cet éclairage du concept de *Fatou-fatou*, nous amène à étudier les composantes ethnique et religieuse des migrantes *Fatou-fatou*.

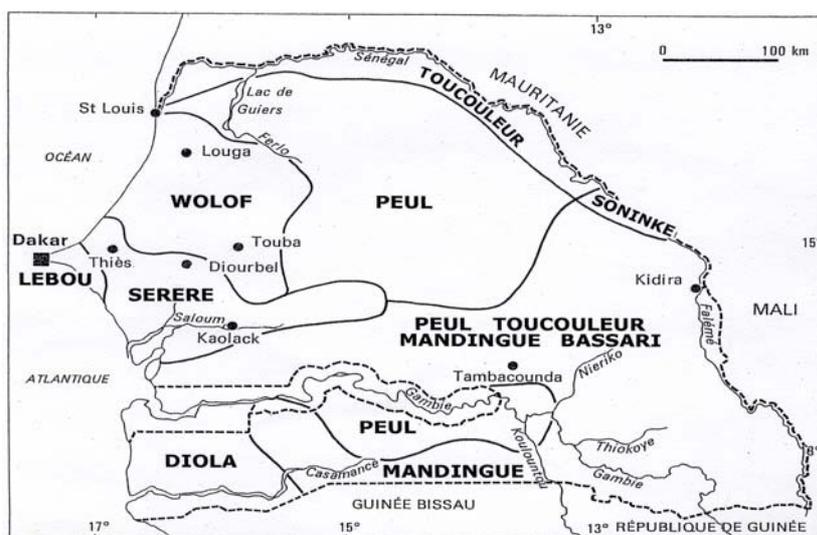
3. Approche ethnologique

3.1. Composante ethnique dans les ménages enquêtés

Tableau 3 : Répartition des individus des ménages enquêtés selon l'appartenance ethnique

Répartition ethnique	Bakel	Dakar	Louga	Total	Pourcentages
Wolofs	-	81	99	180	40,36
Halpoular (Toucouleurs et Laobés)	2	37	24	63	14,13
Soninkés	87	8	-	95	21,30
Sérères	-	24	31	55	12,33
Diolas	-	13	-	13	2,92
Lébous	-	34	-	34	7,62
Socés	2	-	-	2	0,44
Autres	4	-	-	4	0,90
Total	95	197	154	446	100

Le tableau 3 montre une supériorité numérique des Wolofs dans les localités enquêtées au Sénégal. Ils représentent 40,36 %. Ensuite, viennent dans l'ordre, les Soninkés avec 21,30 %, suivi du groupe halpoular (Toucouleurs et Laobés) avec 14,13%, les Sérères avec 12,33 %, les Lébous 7,62 % et les autres constitués respectivement des Diolas 2,92 %, des Socés (0,44%) et la catégorie autres qui représente 0,90 %. La figure suivante donne la répartition des principaux groupes ethniques sur le territoire sénégalais.



Source : Fond de carte tiré de l'Atlas Jeune Afrique (1989) modifié par Dianka, (2006)

Figure 9 : Répartition des principales ethnies au Sénégal

3.2. Les composantes ethniques chez les migrantes individuelles

Le monde des femmes migrantes individuelles demeure pluri-ethnique à l'image du Sénégal. En effet, même si l'ensemble des groupes ethniques y est représenté, les migrantes sont d'abord des Wolofs (environ 40 %), suivies des Toucouleurs et Laobés, puis les Soninkés, les Sérères, les Diolas et le reste constituant les minorités comme indiqué dans la figure 10.

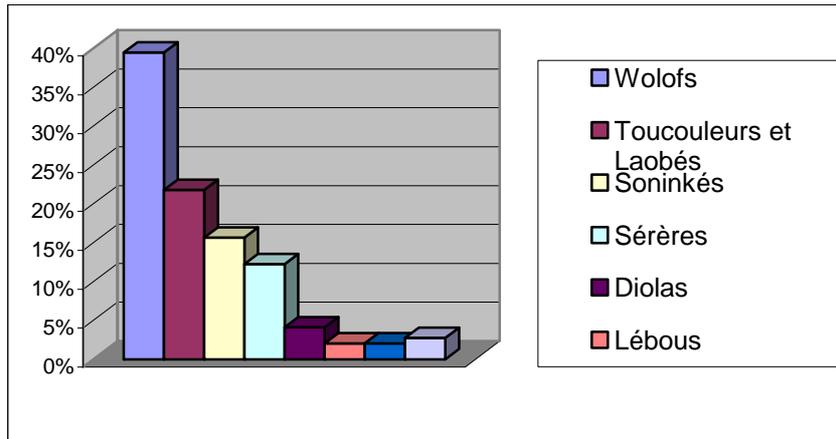


Figure 10 : Répartition ethnique des femmes migrantes enquêtées.

3.2.1. Les Wolofs

Lors du dernier recensement de la population de 2002, les Wolofs représentaient plus de 43 % de la population totale. On les rencontre sur tout le territoire notamment dans les régions du centre et de l'Ouest du pays qui abritent les bastions du pays wolof. Aujourd'hui, la langue wolof compte le plus de locuteurs au Sénégal et d'après le recensement de 2002, près de 71 % de la population parle cette langue de Kocc Barma Fall, ancêtre et grand parolier wolof.

Ce taux élevé dénote la tendance de *wolofisation* que définit le sociologue Malick Ndiaye (1996) comme « la perception de l'influence, voire de l'expansion des Wolofs et de la langue Wolof dans la société sénégalaise contemporaine. L'interaction entre les Wolofs et les autres groupements ethnolinguistiques du Sénégal se laisse également saisir par des indices statistiques comme le degré de diffusion de la langue wolof ou le taux de participation des sujets d'origine wolof aux affaires économiques, culturelles, artistiques, aux professions libérales, à la vie politique...». Les Wolofs qui constituent plus de 39 % de la population féminine migrante enquêtée sont à l'image de beaucoup d'autres groupes africains, un groupe

endogame fortement hiérarchisé. Le phénomène des castes est une réalité sociologique très prégnante chez eux. Le système des castes et des ordres a été bien analysé par le sociologue Malick Ndiaye.

Précisons les différentes castes. Dans l'ordre croissant arrivent les *Géer* (les nobles), puis les *Niéénô* (artisans) et, enfin, les *Jaam* (hommes serviles). Ainsi, la hiérarchisation sociale différencie trois classes dont chacune joue un rôle spécifique. Même si, aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une logique qui ne voudrait pas limiter le phénomène *Fatou-fatou* aux femmes wolofs, il faut admettre qu'elles sont les pionnières du *Fatou-fatouisme*. C'est peut être la raison pour laquelle en milieu *Fatou-fatou*, la langue wolof s'impose avec beaucoup de facilité. La spécificité chez les Wolofs au Sénégal s'explique par un formidable élan de mobilité géographique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et un sens très poussé des affaires chez les mourides.

A Dakar, les Lébous, qui représentent 1,36 % des migrantes enquêtées, plus proches des Wolofs sont les premiers habitants de la région du Cap-Vert. La plupart des Lébous appartiennent à la confrérie des Layènes dont le berceau est Yoff-Diamalaye, quartier et fief des Layènes à Dakar. Les confréries respectives des Layènes et des Mourides ont la particularité d'avoir, à leur tête, des guides sénégalais à l'image de Seydina Limamou Laye et Cheikh Ahmadou Bamba.

3.2.2. Les Toucouleurs et les Laobés

Au Sénégal, les Toucouleurs, les Peuls et les Laobés sont les locuteurs de la langue Poular ou les Halpoulars. C'est le deuxième groupe ethnique le plus important du point de vue numérique après les Wolofs. Les populations toucouleurs et laobés sont plus présentes dans la vallée du fleuve Sénégal tandis que Les Peuls sont majoritaires dans la région de Kolda et du département de Kédougou dans la région de Tambacounda. Ce groupe représente d'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat 23,2 % mais seul 21,1 % s'exprime dans cette langue. C'est dire qu'une partie de la population, qui se réclame des *haalpulaareen*, ne parle pas la langue du groupe. Cette portion concernerait les victimes de la *wolofisation* évoquée plus haut.

Sur le plan de la structure, la société toucouleur est organisée en catégories très hiérarchisées, traditionnellement endogames, comme chez les Wolofs ou les Soninkés. Nous distinguons trois classes : les *Dimos* ou nobles, les *Nyenyebés* (artisans et cordonniers), les *Matioubés* ou esclaves. Chacune de ces classes sociales est composée de sous-groupes qui consacrent la hiérarchisation de la structure sociale (Diop, 1985). La société toucouleur connaît aussi une répartition selon les classes d'âge et elle exige des plus jeunes la soumission aux aînés. Wane (1970) note que « la primauté des anciens est un fait quotidien de la vie sociale toucouleur, où cette primauté s'exprime dans chaque domaine à l'exception de la priorité dévolue au cadet lors d'un partage quelconque de bien avec son aîné ».

Les femmes toucouleurs n'étaient pas nombreuses, jusqu'à une période récente à se lancer dans les activités investies par les femmes wolofs à l'origine du phénomène *Fatou-fatou*. A l'image des Soninkés, les femmes toucouleurs étaient cantonnées dans la sphère domestique et ne se déplaçaient que dans le cadre du mariage. Ces femmes toucouleurs travaillent généralement dans le secteur salarié. Elles sont femme de ménage ou domestique, même si quelques-unes commencent à se lancer dans le commerce ambulancier initié par les Wolofs.

Le groupe casté des Laobés est une entité socio-ethnique très réduite en nombre. Les Laobés sont extrêmement conservateurs et ne se mélangent pas avec les autres communautés ou ethnies qui risqueraient de les phagocyter. La survie de cette entité dépend de cet esprit conservateur. Ils se marient rarement avec les autres ethnies par souci de préserver cette identité. Si jamais il y a mariage avec une autre ethnie, c'est le plus souvent contre la volonté du groupe. Il y a une auto-surveillance mutuelle entre les Laobés.

Traditionnellement, les hommes travaillent le bois et confectionnent des ustensiles de cuisine, des instruments de travail (manches de pioche, maillets, etc.). Les femmes laobés étaient chargées de la vente de ces produits et des effets de coquetteries (pagnes, petits pagnes de séduction, produits aphrodisiaques, bijoux, perles et maquillage) sur les différents marchés des villes et des villages du Sénégal. Les seules migrations féminines autonomes parfois autorisées étaient celles qui s'effectuaient à l'intérieur du pays. Les femmes sont aussi invitées par les maris dans leur lieu d'immigration.

La migration chez les Laobés est presque une tradition. Ils ont d'abord été artisans puis commerçants. Parmi leurs activités, la création artistique est à l'origine de leur relation avec les touristes et avec les autochtones des pays d'accueil de ces migrants. Ils furent les premiers à vendre tout ce qui est objet d'art sur le marché national et international. Les premiers lieux d'immigration sont inter-africains, la Côte d'Ivoire et le Mali étaient les destinations privilégiées des hommes laobés. En Europe, la France est la première destination des artisans laobés. Le mouvement s'est élargi par la suite à d'autres pays comme l'Italie, l'Espagne, le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique. Cette mobilité internationale est surtout liée au commerce du *djembé* (sorte de tambour) qui intéresse de plus en plus les Européens.

L'arrivée des femmes sur la scène migratoire internationale en qualité de migrantes autonomes ne s'est pas fait attendre. Elles ont emboîté le pas aux hommes et dans le lot figurent des jeunes filles célibataires, des divorcées, des veuves et des femmes mariées. Les femmes laobés occupent une place capitale dans le commerce international du *djembé* par le convoyage de nombreux containers à destination du marché européen. La plupart d'entre elles sont, soit des grossistes qui livraient sur place leurs marchandises aux hommes ou se déplaçaient de villes en villes pour les écouler (Mainguet et Dianka, 2003).

Selon Goumbala (communication orale, 2003), sur le plan folklorique, les femmes laobés tirent leur épingle du jeu. Il faut signaler que le marché de la séduction est le domaine privilégié des femmes laobés. Elles sont très sollicitées par les femmes restées au pays tout comme celles qui ont émigré pour diverses raisons. Elles leur proposent de petits pagnes de séduction connus sous des appellations différentes (*dogali, rey mou dé, pansement, thiakh-bi*, etc.) et des variétés d'encens (*némali, gongo, goyé*) dont elles sont seules à détenir le secret. Le divorce est très courant chez les femmes laobés parce qu'elles sont très séductrices et savent appâter les hommes, ce qui pousse certains maris jaloux à divorcer avec elles. La provocation, l'élégance et la sensualité sont pour les Sénégalaises en général et les femmes laobés en particulier le moyen de se distinguer parfois des autres et de contourner certaines contraintes imposées par la société et la religion.

3.2.3. Les Soninkés

Minoritaires au Sénégal, les Soninkés font 1,4 % et vivent le long de la vallée du fleuve Sénégal dans les régions de Matam, de Saint-Louis et le département de Bakel dans la région de Tambacounda. Les hommes sont connus pour être des gens qui ont un désir

prononcé pour l'aventure. La femme soninké reste au foyer. Au Sénégal, le sens commun retient que « le bébé soninké (garçon) naît toujours avec son passeport à la main ». Le système patriarcal est très prégnant chez les Soninkés, comme chez leurs voisins toucouleur, et toute migration féminine solitaire au niveau interne comme à l'extérieur est perçue comme une hérésie. Maintenant, les femmes soninkés sont également concernées par la migration et représentent déjà 15,65 %, des migrantes enquêtées. A Bakel, la première femme soninké qui a migré seule en France en 1986 a été Ramata Niang.

Comme chez les autres groupes ethniques, la société soninké est, elle aussi, très inégalitaire et connaît une division des castes à l'image des sociétés wolof et toucouleur. Chez les Soninkés, la classe supérieure comprend les *Hooro* ou nobles, en classe moyenne, les *Niakhamalo* qui sont des artisans, des musiciens ou griots et enfin, les *Komo* ou esclaves qui occupent le bas de l'échelle sociale. Les Soninkés sont les pionniers de l'immigration masculine sénégalaise vers la France. Mais beaucoup ont préféré laisser les femmes au pays d'origine et vivre en célibataire.

En pays soninké, la migration féminine, même dans le cadre des liens du mariage, reste limitée car les maris sont parfois confrontés au refus de leurs parents quand ils désirent être rejoints par leur épouse. D'après Bâ (1996), beaucoup d'hommes utilisent l'argument religieux qui stipule qu'un homme ne doit pas vivre plus de six mois sans son épouse. Jusqu'en 1990, les premières femmes soninkés qui ont eu à émigrer étaient des migrantes passives. Selon elles leur présence en France était nécessité par le devoir conjugal, elles n'ont donc jamais cherché à travailler.

3.2.4. Les Sérères

D'après les résultats de nos enquêtes, les femmes sérères représentent 12,24 % de la population féminine migrante. Les Sérères vivent dans les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack et de Fatick et constituent le troisième groupe ethnique au Sénégal. Les migrations internes sont très fréquentes chez les femmes sérères (Mainguet et Dianka, 2003). La migration des femmes sérères est saisonnière ou temporaire. Leur séjour varie de un à trois mois et correspond généralement à la période de soudure (saison sèche). Elles deviennent des employées de maisons à Dakar ou des vendeuses de mil à la rue 11 de la Médina, un quartier dakarois. La polygamie, qui est très prégnante dans la société sérère est un facteur facilitant ou stimulant la mobilité des femmes.

En général, la migration des femmes sérères pose moins de problèmes dans les ménages polygames que monogames. La migration des femmes sérères est alternante : si l'une d'entre-elles est absente pour cause de migration, les préoccupations et les autres corvées du ménage sont assurées par les autres femmes du ménage. Goumbala (communication orale 2003) nous apprend qu' « un homme surtout si ce dernier est polygame ou non s'opposerait moins au départ de sa femme qui a atteint la ménopause (50 ans) ou en fin du cycle de maternité ».

Cette migration des femmes mûres et ménopausées ne contrarie pas trop le mari. Il n'y a plus le *piquant* ou la passion du début mais l'affection reste. Les femmes jeunes sont rarement autorisées à émigrer individuellement parce que les maris sont jaloux et peuvent avoir des soupçons. A côté des femmes migrantes issues de ménages polygames, s'ajoutent les migrations des veuves, divorcées ou remariées à un autre homme. Le remariage est appelé *takko* en wolof ou lévirat en français ne concerne que les femmes divorcées ou veuves d'âge avancé. Les femmes de cette catégorie vivent chez elles. Elles sont indépendantes financièrement et matériellement, vis-à-vis du mari. Il n'a sur elles aucun contrôle conjugal. L'autorité maritale existe mais demeure souple.

3.2.5. Les Diolas

Avec un pourcentage de 4,08 % dans notre enquête, les femmes migrantes diolas sont surtout originaires du sud du Sénégal notamment en Casamance. La société diola ne connaît pas de divisions sociales entre ses membres contrairement aux autres groupes ethniques sénégalais. Les femmes diolas à l'instar des femmes sérères migrent beaucoup à l'intérieur du pays. La saison sèche est la période des fortes migrations diolas vers les grandes villes. Les femmes alimentent avec leurs consoeurs et cousines sérères un fort contingent de jeunes filles rurales, célibataires sans enfants ou filles mères.

Leur motif de déplacement est généralement d'ordre économique. L'argent qu'elles gagnent durant leur séjour sert à constituer le trousseau de mariage pour les jeunes filles, et, pour les femmes mariées, un apport supplémentaire et substantiel aux revenus du ménage avant les prochaines récoltes. Ces jeunes filles et ces femmes émigrent après la récolte des rizières *Ewatigan*, période latente ou morte, et repartent dès l'arrivée des premières pluies. La plupart de ces filles sont des élèves et même des étudiantes ou des analphabètes qui profitent de cette période d'inactivité pour émigrer en ville dans l'espoir de gagner quelques revenus

supplémentaires. Elles sont employées comme domestiques par les familles aisées ou travaillent comme lavandières.

Leur absence au village ne pouvait pas dépasser trois mois. En effet, l'emprise des décisions communautaires agit sur les comportements individuels et les personnes âgées obligeaient les filles et les femmes migrantes à rentrer en leur fixant un délai impératif. Chez les Diolas, ce sont les femmes qui travaillent dans les rizières, c'est pourquoi les hommes exigent souvent leur retour à l'approche de l'hivernage. D'après Madame Badji femme diola rencontrée à Dakar (communication orale 2004), auparavant, les hommes procédaient à un ramassage à travers le «kidnapping» mais maintenant les migrations vont au-delà du pays et durent plus longtemps. Aujourd'hui, certaines migrantes diolas peuvent rester plus longtemps en ville alors qu'avant elles n'ont pas le droit de le faire.

3.2.6. Les Socés et la catégorie autres

Au Sénégal, les Socés vivent dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Ziguinchor et représente plus de 6 % de la population sénégalaise. Les femmes socés représentent 2,04 % parmi les migrantes enquêtées. Par plaisanterie au Sénégal, on a tendance à dire que les hommes mandingues sont des paresseux parce que ce sont les femmes qui assurent la survie quotidienne des ménages. La catégorie *Autres* est constituée par les Bambaras, les Manjacks, les Mancagnes et les Balantes qui représentent 2,72 % des femmes migrantes enquêtées.

Certes le phénomène créé par ces actrices économiques est né dans une situation précise et dans des circonstances déterminées. S'il est admis que ce sont les femmes wolofs qui sont les pionnières de ce phénomène social, son développement et sa généralisation à toutes les composantes ethniques se rapprochent de ce qu'on pourrait appeler son « *universalisation* ». Après cette répartition ethnique observée chez les migrantes, qu'en est-il de l'affiliation religieuse chez ces dernières.

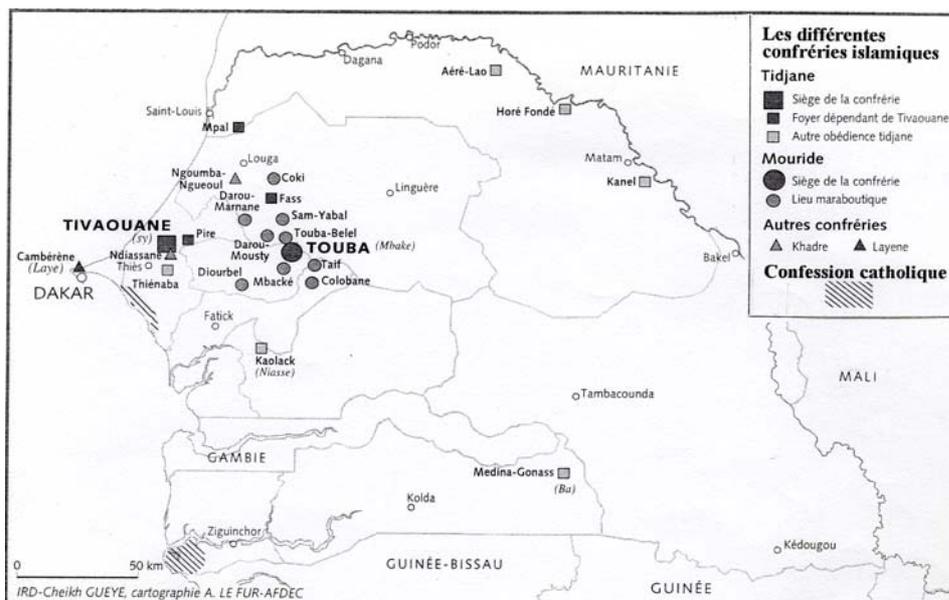
4. Les affiliations religieuses chez les migrantes individuelles sénégalaises à Paris

4.1. Composante religieuse dans les ménages enquêtés

Le tableau 4 montre une forte prédominance de la confrérie mouride avec 43,73 % dans les deux aires étudiées à l'exception de Bakel, où les tidjanes sont fortement représentés. La supériorité des Wolofs en majorité mouride à Dakar et à Louga au cœur du vieux bassin arachidier en pays wolof et mouride parmi les différents groupes ethniques touchés par notre enquête témoigne d'une tendance de *mouridisation* qui se met en place sur le plan religieux au Sénégal. Elle est suivie par les Tidjanes 36,09 %, les Layènes 7,17 %, les Khadryas et les Catholiques avec les pourcentages respectifs de 6,73 % et 6,28 %. Il faut retenir que l'appartenance ethnique n'est pas forcément associée à la religion. La figure suivante donne la répartition spatiale des grands foyers (confréries) religieux au Sénégal.

Tableau 4 : Répartition des individus des ménages enquêtés au Sénégal selon l'affiliation religieuse

Affiliation religieuse	Bakel	Dakar	Louga	Total	Pourcentages
Mourides	-	92	103	195	43,73
Tidjanes	75	56	30	161	36,09
Layènes	-	20	12	32	7,17
Catholiques	-	19	9	28	6,28
Khadryas	20	10	-	30	6,73
Total	95	197	154	446	100



Source : Fond de carte tiré de l'Atlas Jeune Afrique (1989), modifié par Dianka, (2006)

Figure 11 : Répartition spatiale des grands foyers religieux du Sénégal

4.2. Composante religieuse des femmes migrantes enquêtées

Les Sénégalais furent, à l'image des populations africaines, de religion animiste. Mais très vite, en contact avec les religions révélées (Islam et Christianisme) les Sénégalais formèrent progressivement une importante communauté religieuse à facettes multiples autour de laquelle gravitent quelques noyaux de confessions différentes, parmi les chrétiens et les animistes. Avec une islamisation prononcée à plus de 95 %, les croyances animistes perdent du terrain. Les femmes migrantes enquêtées appartiennent à des confessions religieuses différentes.

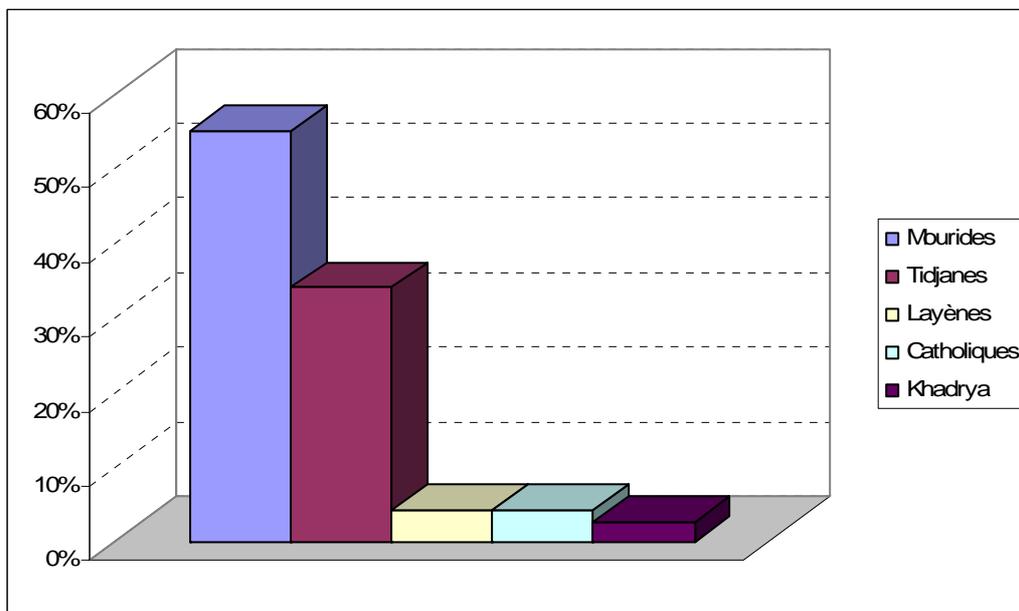


Figure 12 : Répartition des femmes migrantes enquêtées selon l'affiliation religieuse

4.2.1. Les Mourides

Le Sénégal compte plusieurs confréries religieuses dont les Mourides, les Tidjanes, les Layènes, les Khadres, mais aussi abrite quelques bastions de chrétienté. La particularité des confréries mouride et Layène est que leurs inspirateurs et fondateurs respectifs, Cheikh Ahmadou Bamba et Mame Limamou Laye, sont des sénégalais. Le mouridisme se recrutait particulièrement chez les Wolofs et les Sérères. Cette confrérie a réussi à s'étendre au-delà de ses premiers confins (actuelles régions de Louga, Diourbel) pour gagner le reste du pays.

Les taux les plus élevés s'observent toutefois toujours dans les premières régions converties (Louga et Diourbel avec plus de 80 % de fidèles). Touba, la capitale religieuse, fondée par le guide Ahmadou Bamba est aujourd'hui un véritable centre urbain. La figure 12 révèle que la migration internationale féminine individuelle concerne plus les femmes

mourides (55,11 % de la population féminine migrante enquêtée au Sénégal et en France). Mouvement religieux populaire, le mouridisme s'empare du monde rural dans le bassin arachidier du Sénégal (Sy, 1970 ; Copans, 1980). Depuis quelques années, le dynamisme des mourides inaugure une urbanisation fulgurante. En quelques années la capitale du mouridisme, Touba, devient une des agglomérations les plus grandes du Sénégal (Guèye, 2000 ; Dianka, 2002).

Dans ce chapitre relatif au mouridisme, il s'agira d'interroger de manière succincte la conception du travail chez les disciples de cette confrérie et le rôle du religieux dans leur dynamisme. Selon Sy (1970), « en exaltant le travail, le mouridisme allait imprimer à la communauté de ses talibés esprit d'entreprise et persévérance. En cela, il apparut comme « modernisme » au sein d'un Islam jusque-là isolé du monde profane, réticent à l'égard de ce monde dans la mesure où il restait contemplatif, ascétique. C'est ici, nous semble-t-il, qu'il faut réellement situer l'originalité du mouridisme déterminé à prendre les choses non religieuses sous sa responsabilité ».

Le travail occupe une place importante dans la doctrine mouride comme le souligne cette citation « travaille comme si tu n'allais jamais mourir, prie comme si tu dois mourir à l'instant », telle semble être la raison qui oriente et sous-tend l'action du mouride tout sexe confondu. Le travail est une forme d'adoration et les mourides en ont fait un crédo. Au Sénégal, leur réussite dans le milieu des affaires, loin d'être une sinécure ou un miracle, procède de cette logique qui valorise le travail. Le mouridisme, loin d'être une association communiste, a su doter ses adeptes de principes qui ont entretenu en eux le goût au travail, l'esprit d'initiative et d'entreprise. En outre, la da'ira (regroupement ou d'association de fidèles mourides appartenant à un même guide religieux) joue un rôle important dans le système commercial mouride (Diop, 1990).

Ebin (1993) note que « Cruise O'Brien a fait une distinction entre deux types de daïra. La daïra traditionnelle qui est une organisation fermée et centrée sur elle-même dans laquelle les Murid qui sont éloignés de leurs Cheikhs de Touba peuvent se rassembler et recréer des liens entre eux et Cheikh Ahmadou Bamba. Cette daïra contraste avec les groupes d'intellectuels murid, ouverts sur le monde comme le MIME à Paris ou la maison de Brooklyn, qui établissent des liens avec d'autres peuples musulmans et font des conversions ». Les relations de solidarité, qui naissaient et se développaient au sein de la

da'ira entre les différents talibés, débordaient largement le cadre religieux. Ce sont des liens de solidarité, de partage, d'entraide, etc., qui unissent les membres d'une même da'ira.

Le mouridisme est un mouvement religieux puissant. Mais les prouesses qui ont été réalisées sous sa bannière, notamment dans l'agriculture avec la culture arachidière (Copans, 1981), mais aussi dans le commerce, l'industrie, le transport et l'import-export en font une véritable doctrine économique. En somme, cette doctrine économique du mouridisme repose sur le culte du travail et la vie communautaire garante de solidarités sans lesquelles la cohésion sociale du groupe serait hypothéquée. Parmi les confréries, le mouridisme est la seule qui prône l'égalité entre les fidèles et à faire preuve d'une certaine tolérance quant à la mobilité des femmes.

4.2.2. Les Tidjanes

Les femmes migrantes tidjanes représentent 34,01 % de l'échantillon total de notre enquête. Le tidjanisme est l'une des confréries les plus importantes du point de vue du nombre d'adeptes au Sénégal. Son fondateur n'est autre que Sidi Ahmed Tidiane, né en 1737 dans le Djbel Amour, contrée située à l'ouest de Laghouat dans le sud de l'Algérie. Cette confrérie est partout présente dans le pays mais les plus grands foyers de fidèles se rencontrent dans les régions de Thiès, de Saint-Louis et de Tambacounda (Boundou nord) avec plus de 90 %. Dans le reste du pays les proportions sont moindres. La majorité des fidèles tidjanes se recrutent parmi les Toucouleurs, les Soninkés, les Peuls, mais également les Wolofs et quelques groupuscules sérères et diolas islamisés. Notons que cette confrérie est très divisée et compte au moins quatre courants :

- les adeptes qui se réclament de El Hadji Malick Sy sont plus présents à Tivaouane, siège de la confrérie dans la région de Thiès ;
- les Niassènes établis à Kaolack sous la direction de Ibrahima Niasse ;
- la branche de Tiénaba qui se réclame du tidjanisme omarien ;
- la branche des Sall dont le guide est El Hadji Abass Sall, très rattachée à la *Zawiya* de Fès et implantée dans le secteur de Louga à Saint-Louis.

4.2.3. Les Chrétiens

Les fidèles chrétiens (4,08 % des enquêtées) se recrutent parmi les populations Sérères None (60 à 70 %), les Manjacks et les Mancagnes (20 à 30 %), les Diolas, les Baïnouks et les Sérères Ndout (15 à 20 %). Les bastions de la chrétienté au Sénégal sont les régions de Thiès, plus précisément les localités de la petite côte (Joal, Mbour, Fadiouth), de Fatick, de Kaolack et de Ziguinchor). Au Sénégal, les populations côtières ont été les premières à entrer en contact avec les blancs. Cette communauté chrétienne comprend des catholiques qui sont majoritaires mais également des protestants de différents rites.

4.2.4. Les Layènes

Le fondateur de la confrérie des Layènes est Seydina Limamou Laye qui se disait Mahdi (guide religieux qui atteint un certain degré de spiritualité). Cette tendance religieuse est présente à de Yoff Diamalaye, un quartier de Dakar. Elle se réclame d'une pratique orthodoxe de l'islam. La plupart des fidèles sont des Lébous, les premiers habitants de Dakar, et ont en commun le nom Laye. D'après les résultats de notre enquête, les femmes Lébous représentent (4,08 %) de la population féminine migrante enquêtée.

4.2.5. Les Khadres

Les femmes migrantes appartenant à la confrérie khadrya représentent 2,7 % de la population migrante enquêtée. Cette confrérie exerce une influence prépondérante sur une vaste aire englobant des secteurs de la basse et moyenne Casamance, avec des proportions de 60 à 80 % pour les départements de Bignona et de Sédhiou. Les Mandingues seraient à 90 % adeptes de la khadrya. On y rencontre aussi des Diolas, des Balantes et des Baïnouks. Au nord de cette aire, dans l'estuaire du saloum, la khadrya domine très largement les populations sérères des îles. Celles-ci, tout comme celles des khadrya du Cayor et de la côte (actuelle région de Thiès) relèvent de la branche de Ndiassane. Cette confrérie serait enfin présente dans la région de Tambacounda en raison, d'abord, du peuplement mandingue et du prosélytisme diakhanké.

Le Sénégal est un pays musulman (95 %). L'Islam repose sur des confréries dont les plus représentatives sont les tidjanes, les mourides et les khadrya. Il reste donc une minorité de chrétiens (4 %) et quelques foyers animistes (1 %) subsistent dans le sud du pays notamment en Casamance. D'une manière générale, deux ethnies et deux confréries sont les

plus concernées par la migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal (figure 13 et 14). Les personnes interrogées pouvaient donner autant de réponses souhaitées.

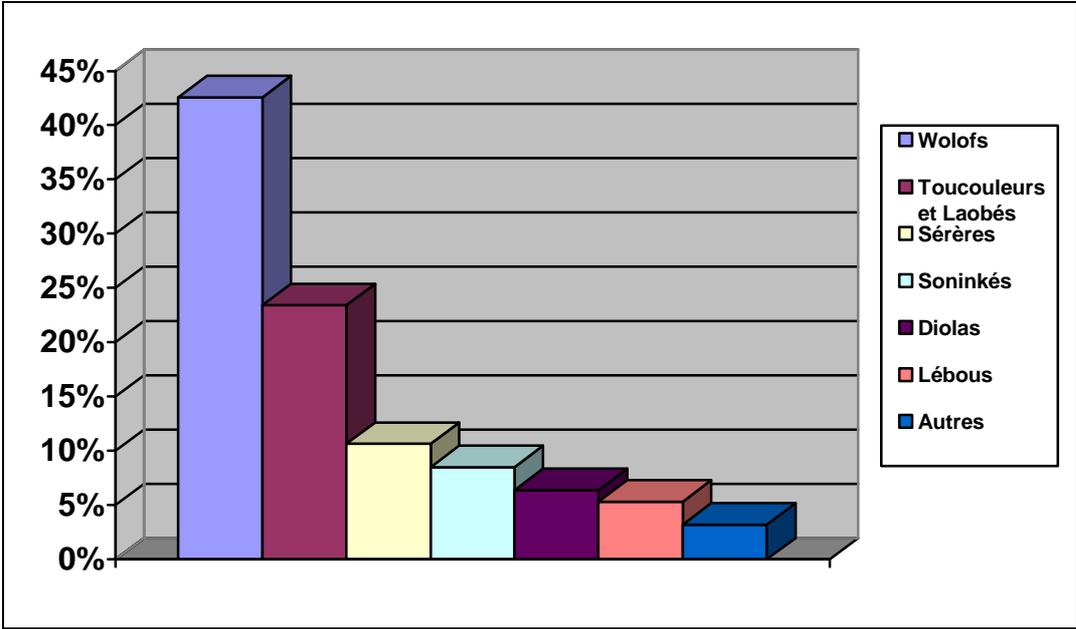


Figure 13 : Principales ethnies les plus concernées par la migration internationale féminine individuelle

D’un point de vue ethnique, les Wolofs (42,55 %) et les Toucouleurs (23,41 %) dominent le processus migratoire dans lequel on note aussi une percée des femmes appartenant aux autres groupes ethniques.

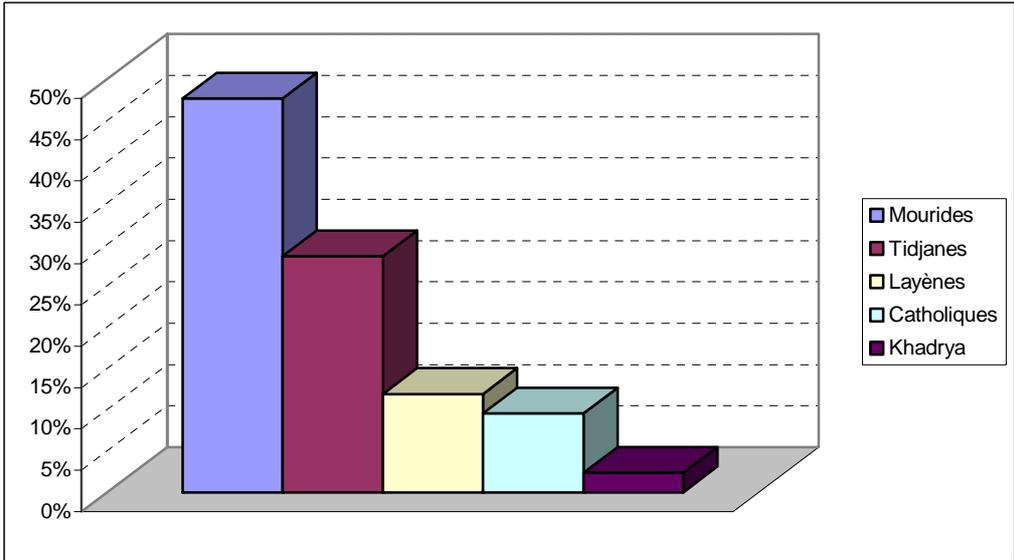


Figure 14 : Principales confréries religieuses concernées par la migration internationale féminine individuelle

Sous l'angle religieux, le mouridisme (47,62 %) et le tidjanisme (28,57 %) sont les principales confréries les plus concernées par ce nouveau phénomène.

CONCLUSION PREMIERE PARTIE

L'émigration internationale féminine autonome est plus importante chez les Wolofs du point de vue ethnique et chez les mourides du point de vue religieux. La migration internationale féminine individuelle concerne plus les femmes wolofs et leurs consoeurs sénégalaises touchées par le phénomène de wolofisation. La supériorité numérique des femmes wolofs dans ce phénomène migratoire peut être expliquée non seulement par le fait qu'elles en sont les pionnières, mais aussi du fait que la société wolof est plus souple, plus tolérante en matière de mobilité des femmes comparée aux autres groupes ethniques.

Il en est de même par leur grande appartenance à la confrérie mouride qui exclut, dans son mode de fonctionnement, toute discrimination entre les fidèles et prône le travail comme un ascenseur social. Elle est une confrérie qui dispose de plusieurs réseaux sociaux et commerciaux établis un peu partout dans le monde. La valorisation du travail dans le milieu mouride, la grande solidarité doublée de l'entraide entre les différents membres de cette communauté ont certainement été les piliers fondamentaux qui ont favorisé la supériorité numérique des femmes wolofs parmi les migrantes. Aujourd'hui, ce phénomène tend à se généraliser à toutes les composantes ethniques et religieuses du pays

Après un bref essai d'éclairage du phénomène *Fatou-fatou*, nous aborderons dans la deuxième partie de ce travail les mouvements précurseurs de la migration internationale féminine individuelle, avant de nous intéresser à ses causes et à ses caractéristiques. Enfin, nous mettrons l'accent sur les espaces migratoires, les réseaux et les mécanismes de cette migration internationale féminine individuelle.

DEUXIEME PARTIE : MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE, ESPACES ET RESEAUX MIGRATOIRES

La migration internationale féminine individuelle sénégalaise n'est pas très ancienne. Même si les résultats de nos enquêtes situent le départ de la première femme migrante individuelle à l'étranger en 1982, nous admettons qu'il est difficile d'affirmer que ce phénomène a effectivement débuté cette année là. Nous pouvons dire que peu de départs concernant les migrations féminines individuelles ont eu lieu avant cette date. Mais, déjà, beaucoup de femmes avaient émigré en France dans le cadre de la politique de regroupement familial initiée vers les années 1974.

Les populations rurales et urbaines sont confrontées à de nombreuses difficultés qui se sont traduites par d'importants mouvements migratoires, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau international. Depuis leur déclenchement, ces mouvements n'ont pas connu de répit mais une constante augmentation suite à l'aggravation de la situation socio-économique, dont le paroxysme a été atteint au début des années 1980, et un taux de chômage élevé touchant un actif sur deux. Les tendances démographiques et migratoires actuelles sont préoccupantes et posent un problème de gestion des milieux rural et urbain. Face à un environnement socio-économique difficile, lié au manque d'activités pourvoyeuses de revenus, les populations vivent un dénuement manifeste.

Cette situation alarmante provoque d'intenses mouvements de populations masculines et féminines à la recherche de meilleures conditions de vie. Les populations cherchent de nouveaux espaces en vue de diversifier leurs activités et leurs sources de revenus. Ainsi, la migration semble être l'alternative la moins douloureuse ; c'est aussi la réponse sociale et spontanée au modèle de dépendance imposé aux campagnes (Fall, 1991). Dans ce contexte, comprendre la migration internationale féminine individuelle et son impact dans les aires de départ passe nécessairement par l'étude des mouvements précurseurs, les causes et les caractéristiques de ce phénomène avant de nous intéresser à l'étude des réseaux et des espaces migratoires.

CHAPITRE I. ETUDE DES MOUVEMENTS PRECURSEURS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE

Les sécheresses qu'a connues le Sénégal depuis les années 1970, la crise économique qui s'y est greffée dans les milieux ruraux et urbains, la pauvreté qui prend des proportions de plus en plus croissantes et la crise de l'emploi observée depuis les années 1980, surtout dans le milieu urbain et également dans les campagnes, sont des facteurs économiques qui ont probablement contribué à l'émergence des mouvements migratoires internationaux des femmes à partir de Bakel, Dakar et Louga. Aujourd'hui, les femmes sont associées aux mouvements migratoires internationaux et ce, à titre individuel provoqués non seulement par l'aggravation des conditions de vie, de l'enlisement dans la crise économique sévissant dans les aires de départ mais aussi d'un désir d'émancipation et de la quête d'une autonomie financière.

En même temps que nous observons, au Sénégal, un élargissement géographique des aires de départ, nous assistons à la progression de la migration internationale féminine autonome. Ainsi, la faiblesse des revenus et la dégradation du marché de l'emploi fragilisant l'équilibre et les moyens de subsistance d'une grande partie des populations rurales et urbaines sont aujourd'hui, un facteur de l'élargissement du phénomène migratoire observé chez les femmes. Celles-ci étaient jusque-là invitées à ne jouer qu'un rôle passif dans les mouvements migratoires internationaux. Cinq mouvements précurseurs ont été identifiés dans l'amorce de la migration internationale féminine individuelle.

1. Les migrations intra-régionales et inter-régionales : rurales-rurales, rurales-urbaines

Les migrations intra-régionales sont des mouvements de population qui relient divers milieux ruraux et urbains d'une même région. De caractère saisonnier, elles concernent plus particulièrement la jeunesse rurale masculine et féminine qui, déçue par la faiblesse des productions agricoles finissent par gagner les communes et d'autres villages de leur région à la recherche d'un travail salarié ou d'une activité plus rémunératrice pendant toute la durée de la saison sèche (Octobre à Juin).

Ces migrations intra-régionales concernent principalement les jeunes filles, les femmes et, à un degré moindre, les jeunes ruraux. Les jeunes filles dont la moyenne d'âge

tourne autour de 12 ans sont des domestiques alors que les jeunes garçons travaillent comme ouvriers, gardiens de chantiers ou manœuvres dans la fabrication des briques en ciment. Les vieilles femmes sont le plus souvent spécialisées dans la vente d'eau et sont aussi sollicitées dans certains endroits notamment le secteur de Dagana lors des récoltes des champs de riz.

Dans la vallée du fleuve, par exemple, la migration s'observe du *Diéri* (terres cultivées pendant la saison des pluies) vers le *Walo* (terres cultivées après la crue) et du monde rural vers les centres urbains attractifs comme Richard-Toll où les migrants trouvent facilement un travail saisonnier en qualité de coupeurs de cannes à sucre. Dans la région de Louga, les mouvements régionaux s'effectuent vers les villes de Kébémér et Louga, la capitale régionale où les jeunes filles trouvent un travail qui leur permet de vivre et d'économiser un peu d'argent pour un retour qui, généralement, coïncide avec le début de l'hivernage.

La migration intra-régionale (rurale-rurale ou rurale-urbaine) est relativement élevée dans la région de Louga. Ainsi, la Direction de la Prévision et de la Statistique (1988) révèle qu'au cours des 5 années qui ont précédé le recensement de 1988, 24 % de la population de la région de Louga a changé de résidence. Du fait des mariages polygamiques, les femmes constituaient une proportion élevée de ces migrations avec 55 %. Ces migrations intra-régionales peuvent s'étendre à d'autres régions de façon permanente, ce qui explique leur contribution au phénomène d'accroissement de l'exode rural.

Contrairement à certains stéréotypes (femme au foyer, privation d'une certaine liberté de mouvement) rivant les femmes dans les terroirs villageois et les présentant comme des désertées, elles sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à migrer (Monimart, 1989). A partir du recensement de 1988, La Direction de la Prévision et de la Statistique (1988) note que La Direction de la Prévision et de la Statistique (1988) les femmes sont plus nombreuses à migrer que les hommes dans la tranche d'âges 15 à 19 ans.

2. Les femmes et l'exode rural au Sénégal

Certes, les hommes ont ouvert le chemin de la migration vers les villes, mais les femmes ont aussitôt joué un rôle moteur dans les migrations urbaines. Leur implication est l'une des raisons pour laquelle dans les communautés Diolas, Sérères, Mandingues, Balantes, Manjacks, les migrations ont augmenté et cessent d'être un choix audacieux. Elles sont généralement faites contre la volonté des hommes, pour se transformer en une phase intégrante et prévisible du cycle de vie chez certains groupes ethniques au Sénégal.

Avec la monétarisation croissante de l'économie, et la disponibilité accrue des biens de consommation, beaucoup de femmes ont abandonné l'utilisation des ustensiles en bois ou en terre cuite, produits sur place pour se tourner vers les ustensiles en aluminium ou en plastique. La migration urbaine des jeunes filles diolas et sérères s'inscrivait généralement dans le cadre de la constitution du trousseau en vue de leur mariage, contrairement aux filles soninkés, toucouleurs et wolofs qui attendaient presque tout des parents ou des futurs époux.

De par son fondement, l'exode rural est le prolongement et la continuation de la migration rurale-rurale. La seule différence se situe dans le changement de direction. Les nombreux départs des actifs sont enregistrés pendant les périodes de soudure pour trouver des ressources supplémentaires aux productions agricoles. Dans le monde rural, ces départs constituent une perte énorme et une baisse de bras valides pour les travaux champêtres (ici cas des filles diolas et sérères). La Direction de la Prévision et de la Statistique (1988) dans son document intitulé «Enquête Renouvelée» montre que pendant la période 1988-1994, 44,96 % des immigrés sont dus à l'exode rural.

En milieu rural, il est difficile d'apprendre un métier ou de faire une quelconque formation professionnelle. Les centres de formation y sont inexistantes pour les femmes dans la plupart des localités du pays. Cette absence de perspective assombrit toute perspective d'insertion professionnelle et développe le sentiment, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes que la ville demeure le seul lieu de prédilection. Cela est d'autant plus vrai que ce sentiment est accentué par le sous-emploi, caractéristique de la vie des hommes durant la longue saison sèche. Parallèlement à ce facteur *push* (répulsif) dans le milieu d'origine des migrants, émergeait celui de *pull* (attractif) dans les villes coloniales (Bredeloup, 1995, Robin, 1999).

Les migrations urbaines nées de la croissance de l'économie urbaine sénégalaise, surtout après la seconde guerre mondiale, ont ouvert aux femmes une alternative à leurs relations de dépendance envers les hommes. L'emploi salarié de ces derniers créait des opportunités d'emploi pour les femmes. En pays diola, afin d'accroître leurs revenus agricoles, les hommes permirent aux jeunes femmes d'accompagner leurs frères lors des *navétanes* (saisonnier en langue wolof). Les hommes labouraient et les femmes plantaient. La seule récompense qui leur revenait était constituée par quelques mètres de tissus offerts par les frères en contre partie de leurs efforts.

Dès le milieu des années 1950, les quelques mètres de tissu qu'elles gagnaient auprès de leurs frères lors des *navétanes* ne pouvaient plus rivaliser avec ce qu'elles pouvaient gagner en ville (Fall, 2000). Mais, rapidement, quelques jeunes femmes célibataires choisirent d'exercer leur travail hors de la parenté et commencèrent à se rendre, durant la saison sèche et après les récoltes de riz dans un premier mouvement à Ziguinchor et à Bathurst (actuelle Banjul) en Gambie puis à Dakar. Elles restaient dans ces villes pour y travailler comme employées de maison pendant quelques mois, plus précisément jusqu'à la mi-août, et elles retournaient au village pour le repiquage des rizières. Au début, seules quelques femmes profitaient du lucratif marché dakarois des employées de maison. Ces femmes-là et d'autres personnes interrogées, nous ont rapporté que les communautés d'origine et leurs familles ne leur faisaient pas du tout confiance pour ce voyage solitaire.

Dans leur ensemble, ces migrations féminines, furent encouragées par le pouvoir colonial pour palier le manque de main-d'œuvre nécessaire au développement des activités urbaines. L'exode rural devient vite une entreprise personnelle. La magnificence de la ville pour les néo-citadins et les nouveaux comportements adoptés des blancs (type d'alimentation, mode d'habillement, etc.) deviennent des modèles. Les nombreuses promesses électorales faites aux populations urbaines pour une plus grande liberté et une vie meilleure avaient fait des villes de véritables foyers d'appel des populations rurales. Jusque dans les années 1970, Dakar, Thiès, Kaolack, Louga et Fatick étaient les destinations privilégiées des femmes rurales.

La ville de Louga, ancien chef lieu de cercle, constituait par le passé un pôle d'attraction sur son arrière-pays. La position géographique qui la plaçait au cœur de la ligne du chemin de fer Dakar/Saint-Louis, son énorme marché de bétail, appelé *Mbarbat* et la culture de l'arachide, avaient favorisé le développement des activités urbaines, notamment le commerce et l'industrie, constituant ainsi un véritable eldorado pour les populations rurales de ses environs (Sarr, 1973).

La migration vers Dakar a réellement commencé lorsque la capitale nationale y fut transférée en 1957. Ce nouveau contexte a accru le rôle de Thiès, ville distante de 70 km de Dakar, comme carrefour entre la capitale et le reste du pays. Il suscita l'engouement des populations à se rendre dans cette ville qui doit son développement et son épanouissement pour beaucoup au chemin de fer Dakar-Bamako appelé *Express*.

Fatick et surtout, Kaolack font partie des directions choisies par les jeunes filles et les femmes Sérères. Grâce à leur position de carrefour au cœur du bassin arachidier, elles ont eu à bénéficier d'infrastructures et de services urbains qui ont entraîné leur développement. Ceci s'est également traduit par une immigration de populations originaires des régions voisines vers ces deux centres urbains.

Les migrantes concernées par l'exode rural travaillaient surtout, à cette époque et même de nos jours, dans les services dits de domestique chez des Sénégalais moyens ou de familles étrangères, comme les commerçants libanais, les coopérants ou les fonctionnaires internationaux en poste au Sénégal. La crise de l'emploi dans les années 1980 et même un peu avant a poussé certaines femmes à se tourner vers le secteur informel notamment en faisant du commerce. D'ailleurs, parallèlement à cette recomposition professionnelle, on a assisté à une diversification des destinations à l'instar de l'exode rural des populations de la région du nord et du centre (Dione, 1992). Ainsi, si Dakar, Thiès et, dans une moindre mesure, Kaolack se maintiennent comme des points de chute des ruraux, d'autres localités comme Touba, Mbour, Joal, Richard-Toll et Ourosogui entrent dans le champ migratoire des femmes.

La migration interne aux départements de Matam et de Podor, concerne le plus souvent les femmes laobés et wolofs qui proposent des produits variés aux épouses des émigrés. Ces départements comptent beaucoup de migrants internationaux, pour la plupart émigrés en France. Les gros villages de ces départements ont l'avantage d'abriter beaucoup de marchés hebdomadaires appelés *louma* qui donnent lieu à une intense activité commerciale et qui mobilisent beaucoup de vendeurs dont des femmes en particulier. Chaque jour de la semaine est un jour de marché hebdomadaire.

On trouve dans ces *loumas* diverses marchandises (aliments, cosmétiques, vêtements, produits exotiques, encens, etc.) que les commerçantes laobés et wolofs, proposent aux épouses des émigrés qui constituent une fidèle clientèle. Les migrations intra-régionales ou inter-régionales qui sont essentiellement économiques ne connaissent aujourd'hui aucun répit. C'est donc l'exode rural qui caractérise actuellement les migrations internes féminines. Déclenché au lendemain de la seconde guerre mondiale, il s'est amplifié dans les années 1970 et 1980 et s'est diversifié dans le choix des destinations.

La crise économique des années 1980, avec son corollaire né des politiques d'ajustement structurel (PAS) a non seulement sapé la capacité d'insertion des migrants sur le territoire national, mais aussi a poussé les populations à migrer à l'étranger. Cependant, cette émigration internationale n'a pas provoqué un tassement de l'exode rural. Bien au contraire, les deux phénomènes sont étroitement liés, ils se confondent, se complètent, voire sont interdépendants. La migration internationale féminine individuelle était d'abord orientée vers les pays limitrophes avant de se voir ouvrir les portes de l'Europe, notamment la France dans un premier temps.

3. Les migrations féminines frontalières vers les pays voisins

Avant les années 1990, les migrations masculines et féminines ne dessinent pas le même espace géographique. Celle des hommes était toujours orientée vers les pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Congo alors que celle concernant les femmes s'était généralement limitée sur les pays limitrophes et voisins du Sénégal à savoir la Mauritanie, la Gambie et dans une moindre mesure le Mali. La proximité géographique et la circulation des populations de part et d'autre de la frontière sont des facteurs stimulant la migration internationale. Par contre, l'émigration transfrontalière peut être instable, quand la proximité géographique est synonyme de distance politique, comme en témoignent les événements qui ont opposé le Sénégal à la Mauritanie en 1989, faisant beaucoup de victimes dont de nombreuses femmes émigrées chez ce voisin.

Cette immigration féminine individuelle en Mauritanie est étroitement liée aux liens familiaux et aux relations de voisinage qui existent entre les populations situées de part et d'autre des deux rives du fleuve Sénégal. La migration féminine individuelle vers la Mauritanie concernerait plus les jeunes filles célibataires mais aussi des femmes mariées, divorcées ou veuves venant des aires rurales des régions de Saint-Louis, de Louga, de Diourbel et Fatick mais aussi de la Ziguinchor. Il faut cependant noter que les départs de ces femmes vers la Mauritanie sont considérables après un tassement au lendemain des incidents qui ont émaillé ses relations avec le Sénégal en 1989. Notre séjour en Mauritanie en Mai 2004 nous a permis de constater l'existence d'une importante migration de jeunes filles et de femmes.

Par contre, l'émigration vers la Gambie était composée pour moitié de femmes mariées et pour l'autre de femmes divorcées, veuves et célibataires venant essentiellement des

villes comme Dakar, Thiès ou Kaolack. Leur situation familiale et économique laisse à penser qu'il s'agit en partie d'une émigration de crise. Ce mouvement vers ce pays limitrophe est circulaire car il consiste à voyager dans une cadence fréquente et régulière entre les lieux de résidence, les lieux d'approvisionnement ou de travail. Elle peut être locale ou internationale et concerne principalement des individus itinérants dont des marchands ambulants, des contrebandiers et des commerçants, etc.

Les activités déployées par ces femmes migrantes dans les pays limitrophes sont diverses. Elles sont domestiques, coiffeuses, couturières, lavandières, restauratrices ou commerçantes, etc. Les marchés gambien et mauritanien sont très prisés par les femmes sénégalaises qui viennent s'approvisionner en produits cosmétiques, en tissus, et en denrées alimentaires (sucre, tomates, etc.). Ces migrantes sont les vecteurs d'un fort commerce de contrebande entre le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie. L'autre mouvement précurseur qui permet de comprendre la migration féminine individuelle a été le regroupement familial et le marché matrimonial.

4. La migration matrimoniale dans le cadre du regroupement familial vers la France, à partir de 1970 : la migration passive des femmes

La migration internationale s'inscrit dans une double dynamique qui associe une migration familiale et une migration individuelle. Au début, la migration familiale vers la France s'inscrivait dans le cadre du regroupement familial mis en place en 1974 après l'arrêt du recrutement de la migration de main-d'œuvre issue des anciennes colonies. Si au départ, les hommes étaient rejoints par leurs épouses dans les lieux d'immigration, force est de constater que le regroupement familial connaît un certain ralentissement né du durcissement des nouvelles législations françaises. La lourdeur des procédures administratives fait que le regroupement familial n'est possible qu'après deux ans de résidence. On assiste parallèlement à une sédentarisation des familles des émigrés. Devant la difficulté d'obtenir des titres de séjour, la politique de regroupement se raréfie. Nous assistons aussi à une inversion des tendances. Beaucoup d'hommes rejoignent leurs épouses nées en terre d'immigration.

Les mariages avec des filles nées en France prennent, de nos jours, beaucoup d'ampleur surtout en milieu soninké et toucouleur. Dès le milieu des années 1980 et le début de la décennie 1990, pour contourner toute opposition potentielle à leur désir de migrer, des jeunes filles et des femmes optent pour le marché matrimonial qui constitue le moyen privilégié pour certaines candidates qui veulent coûte que coûte émigrer. C'est grâce à ce

dernier que la migration devient possible pour certaines jeunes filles et des femmes des milieux urbains et ruraux. Le marché matrimonial est même en passe de devenir essentiel mais inavouable pour de nombreuses divorcées rencontrées au cours de nos enquêtes.

Pour émigrer, la grande majorité d'entre-elles épousent un homme déjà émigré et certaines femmes migrantes ont eu le temps de concrétiser un projet migratoire qui a pour but dans la plupart des cas, de rechercher de nouvelles alternatives économiques pour faire face à la misère sociale (Bakalti, 2002). Elles cherchent coûte que coûte l'intégration dans le pays d'accueil. D'autres, plus audacieuses, avec ou sans la complicité de leurs familles, font une rupture totale avec les traditions et les valeurs pour épouser un européen. Cette union qui ouvre facilement le chemin de la migration, a d'abord concerné les filles des villes avant de toucher leurs consœurs du monde rural. Certaines jeunes filles ou de femmes, tentées par le désir de migrer, n'hésitent plus à s'engager dans ces unions qui sont pour la plupart précaires. Elles ne durent juste le temps que mettent certaines filles pour régulariser leur situation administrative.

La féminisation des migrations coïncide avec la fermeture des frontières, en particulier en France, à la migration économique et à la période de regroupement familial (Bâ, 1996). Paradoxalement, le départ des femmes est une conséquence de la migration des hommes. Avec la politique de regroupement familial initiée en France en 1974, leur participation à la migration a été facilitée sous certaines conditions : logement et ressources (décret du 29 Avril 1976, modifié le 2 décembre 1984 et en 2006). Malgré tout, dans la vallée du fleuve Sénégal, certaines familles continuent de s'opposer encore au départ des femmes pour rejoindre les époux. Pour certaines familles, ce départ correspond à une diminution des envois monétaires régulièrement opérés par les émigrés.

5. Les études : un tremplin pour émigrer

Le rêve de poursuivre leurs études à l'étranger notamment en France incite beaucoup de jeunes filles à rejoindre leurs frères et amies déjà partis à l'étranger. La poursuite des études constitue pour certaines, un tremplin pour émigrer. Elles restent, en général, après leurs études dans le pays d'immigration, soit pour des raisons professionnelles, si elles arrivent à décrocher un travail, soit pour des raisons conjugales. Pour d'autres, la migration s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une carrière professionnelle qui, parfois, aboutit à une sédentarisation.

Les dures conditions de vie (hébergement, transport, manque de revenus, etc.) et les tracasseries administratives (renouvellement de titre de séjour, problèmes d'inscription, etc.) auxquelles elles font face, poussent certaines filles à abandonner leurs études. Elles se retrouvent dans l'irrégularité et la clandestinité. Nous assistons aussi à une réémigration des étudiantes à la fin de leurs études ou en cas d'échec, vers les Etats-Unis d'Amérique où elles arrivent à s'insérer plus facilement dans le marché de l'emploi. D'autres se lancent dans les emplois tertiaires notamment la coiffure, le commerce ou la restauration.

Ce chapitre sur les mouvements précurseurs nous amène à étudier les intentions individuelles ou les motivations, les formes de mobilité et les caractéristiques de cette migration internationale féminine individuelle.

CHAPITRE II. LES INTENTIONS INDIVIDUELLES ET LES FORMES DE MIGRATION

1. Intentions individuelles de la migration

L'émigration internationale à partir du Sénégal est considérable et touche un actif sur deux. Les raisons qui poussent les hommes et, plus récemment les femmes à quitter le pays, ainsi que les motifs qui déterminent le choix du pays d'accueil, considéré comme un eldorado, influent sur l'évolution du processus migratoire. Par ailleurs, la diminution des possibilités d'immigration et les restrictions d'entrée dans les pays d'accueil du sud et dans ceux du nord, au cours des dernières décennies ont modifié la nature et l'orientation des flux migratoires. Avant de traiter les différentes formes de la migration internationale féminine individuelle, nous allons étudier les motivations et les raisons qui ont conduit ces femmes à quitter leur environnement pour émigrer en France. Ensuite, nous aborderons l'étude de la relation entre les motifs de l'émigration, la raison qui a présidé au choix du pays d'accueil et l'âge qu'avaient les femmes lors de leur migration, etc.

L'étude historique des motivations d'un déplacement de population oblige à faire une distinction entre une migration imposée par des contraintes d'ordre politiques, historico-géographiques, socio-culturelles, et une migration d'ordre économique. Une première raison de migrer a pour origine la rupture d'un système d'équilibre entre des groupes ou des sociétés, totalement antagonistes. Cette rupture est le plus souvent engendrée par des événements tragiques (persécution religieuse, politique, raciale, conflit civil ou guerre, etc.) comme ce fut le cas au Rwanda en 1994 où des flots de réfugiés traversent les frontières. Toutes ces raisons évoquées diffèrent de celles qui concernent les migrations d'ordre économique. De tous temps, il y a toujours eu des mouvements de population au niveau interne. Mais, c'est seulement à partir des années 1970 que de vastes migrations liées à des causes économiques sont enregistrées hors du pays.

Les analyses précédentes ont montré que la migration, de par son importance est un phénomène capital dans la vie des Africains au sud du Sahara. Plusieurs analyses historiques et socio-économiques permettent de saisir réalité. On note, à titre d'exemple, sur le plan macro-économique, les limites du développement de cette partie de l'Afrique depuis la période coloniale. Une telle situation qui se poursuivra et s'aggravera après les indépendances (Traoré, 2003).

Par la conjonction de plusieurs facteurs historiques, structurels et conjoncturels, les disparités régionales sont devenues si prégnantes qu'elles créent, aujourd'hui, une dynamique de compétition à laquelle tous les **groupes** ethniques prennent part. Tout en s'intensifiant, le phénomène migratoire se restructure. De nature contraignante, sous la période coloniale notamment avec les conscriptions et les périodes de corvées, la migration répond aujourd'hui de plus en plus à des besoins qui iront en s'accroissant. La migration, qui a toujours été une affaire d'hommes, compte maintenant dans ses rangs beaucoup de femmes qui migrent individuellement au même titre que les hommes.

Pour Fall (2002), « on assistera à une montée en puissance de la migration des femmes qui disposent de créneaux d'insertion de plus en plus diversifiés dans le pays d'accueil. La montée des divorces, l'existence de familles de plus en plus recentrées auprès de segments utérins va favoriser la mobilité des femmes plus concernées par le chômage et le sous-emploi. On peut cependant gager que les flux migratoires s'amplifieront à mesure de l'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté dans les pays ouest-africains et le creusement de l'écart entre le nord et le sud ».

Selon Moninga et De La Pena, « en 1990, les Nations Unies estimaient que le nombre de femmes migrantes internationales s'élevaient à 50 millions et qu'elles représentent 40 % des migrants, situation revue à la hausse car les femmes représentent aujourd'hui près de 48 % des migrants. Elles sont obligées d'émigrer vers les pays du Nord pour trouver de meilleurs moyens de subsistance afin de satisfaire certains besoins. Cette tendance est très forte en ce moment puisque dans les pays développés et riches, la demande en main-d'œuvre bon marché dans les secteurs de travail domestique et de la prostitution est considérable ». Le tableau 5 détaille les raisons qui ont poussé les femmes enquêtées à émigrer en France. La migration des femmes à l'étranger, pour s'y insérer, renvoie à des réalités économiques, sociales, etc. Ainsi, 61,22 % des femmes interrogées affirment avoir émigré vers la France pour des raisons économiques, en particulier pour chercher du travail.

Tableau 5 : Motivations de la migration chez les femmes migrantes enquêtées au Sénégal et en France

Motivations	Nombre	Pourcentages
Perspectives d'emploi et de revenus	90	61,22
Raisons de mariage	17	11,56
Quête d'autonomie	13	8,84
Poursuite des études	18	12,25
Situations familiales difficiles	3	2,04
Présence où influence parents ou amies en France	5	3,41
Y est allée pour un court séjour	1	0,68
Total	147	100

Ensuite, d'autres femmes ont émigré, soit pour des raisons matrimoniales 11,56 %, soit pour poursuivre les études (12 %). Ce pourcentage, assez significatif, des filles qui ont évoqué la raison de poursuivre leurs études ou de parfaire leur formation en France, s'explique par le fait que ce pays regorge beaucoup d'universités, d'instituts et de grandes écoles. La qualité de l'enseignement ainsi dispensé, ouvre les portes du départ. Beaucoup d'étudiants émigrent en France parce qu'ils souhaitent obtenir des diplômes de renommée internationale. L'évolution du progrès et l'accès au savoir exigent parfois des déplacements vers les pays occidentaux notamment la France.

D'autres motifs sont avancés : 8,84% avouent avoir migré pour acquérir une autonomie financière et 3,41% disent avoir été influencées par la présence d'une parente ou d'une amie établie en France. Pour beaucoup de personnes, la sécurité immédiate, que procure la présence d'un parent ou d'une amie dans le pays d'accueil et l'espoir que peuvent apporter ces derniers dans la recherche d'emploi dès leur arrivée, joue un rôle capital dans la migration. La propension à migrer semble croître directement en fonction de l'importance des parents ou amies qui vivent dans les pays d'accueil.

Pour 2,04% des migrantes enquêtées, leur migration est due à une situation familiale très difficile. Plus nombreuses encore sont peut-être les femmes dont le départ à l'étranger est avant tout déterminé par des causes socio-culturelles. Pour d'autres, le départ est aussi motivé par une volonté d'acquérir une autonomie à la fois désirée et revendiquée. Il faut noter que même si les raisons économiques ne sont pas évoquées au départ comme le principal motif de départ, force est de reconnaître qu'elles déterminent toute forme d'installation durable dans les pays d'immigration. Ainsi la cause économique prime sur toute autre chose et devient une priorité pour ces femmes qui ne peuvent avant tout compter que sur elles-mêmes.

Par exemple, ce témoignage de Mademoiselle Ndong, rencontrée en 2005 à Paris constitue une parfaite illustration d'une migration due à par une situation familiale difficile. Nous livrons ici intégralement son récit dans lequel elle expose les motifs qui l'ont poussée à émigrer, « j'ai 28 ans, je suis orpheline de mère et la coépouse de ma mère me créait tous les problèmes du monde. Mon père ne disait rien ou faisait semblant de ne rien voir ou entendre. Bref, il y avait trop de pressions familiales sur ma tête. Si, j'ai quitté le domicile familial, c'est parce que ma famille s'est toujours opposée à ma relation avec Gérard, un coopérant français rencontré dans une boîte de nuit de Dakar qui voulait m'épouser. Mon père voulait que j'épouse un homme dont il connaît le père. Mais moi, je n'ai pas accepté sa proposition et finalement j'ai décidé de suivre Gérard en France. Trois mois après notre arrivée, il m'a lâchée et je me suis retrouvée toute seule dans ce pays. Néanmoins j'ai décidé de rester pour travailler, acquérir ma liberté et jouir d'une certaine autonomie financière ».

Pourtant notre interlocutrice ne cherche pas à rompre avec sa famille, surtout avec son père. Elle précise que « l'enfant doit chercher les bénédictions de ses parents et comme ma mère n'est plus, je dois accepter mon père tel qu'il est. J'envoie parfois de l'argent et je souhaite y retourner un jour ». On comprend bien qu'elle cherche une certaine forme de reconnaissance sociale et essaie de se faire pardonner, ou de faire oublier son acte, en gagnant de l'argent et en pensant à sa famille notamment à son père, par ses envois. Elle nous apprend qu' « elle lui envoie régulièrement de l'argent surtout pendant les fêtes religieuses afin qu'il puisse s'acheter un mouton ».

Ce récit, que nous avons choisi, illustre une certaine tendance à l'émancipation économique et sociale via la migration internationale. Sans revêtir l'importance quantitative des autres types de migration, elle n'en est pas moins un phénomène non négligeable sur le plan scientifique, révélateur d'un mode de vie, surtout sénégalaise, où l'individu tente de plus en plus d'affirmer son identité propre et son désir d'acquérir une plus grande autonomie.

Une autre femme explique sa migration en France par le fait qu'elle a eu la chance d'y faire un court séjour. En effet, certaines jeunes filles et de femmes, qui partent en vacances avec leurs employeurs européens, en France ou ailleurs, profitent de ces rares occasions pour rester ou aller rejoindre une parente ou une amie précédemment établie dans le pays d'accueil. A Dakar, au cours de nos enquêtes, on nous apprend que cinq jeunes filles qui étaient parties en vacances en France ne sont pas revenues. Elles ont préféré rester pour travailler et sont aujourd'hui d'inconditionnels soutiens de famille.

A partir de la lecture du tableau 5, nous pouvons affirmer que la migration internationale féminine individuelle est surtout due à des raisons intrinsèquement économiques. Les migrantes sont soit à la recherche d'un emploi salarié, soit font du commerce. La quête de l'argent est incontestablement le moteur de la migration internationale pour les hommes et les femmes. Le principal motif de départ est la prise en compte, par les individus ou par la communauté, d'une impossibilité de maintenir sur place, une population dont l'évolution démographique croît plus rapidement (plus de 3 %) que celle des rares ressources disponibles.

Les femmes migrantes ont conscience des possibilités et des chances qu'elles ont pour trouver du travail en migrant. Ainsi, elles cherchent non seulement à améliorer leurs conditions de vie mais aussi celles des leurs en participant grâce à la distribution d'une partie leurs revenus amassés dans les pays d'immigration. En somme, la migration est considérée comme un rempart, une solution à l'enlèvement de la pauvreté de l'individu, du ménage et de la communauté en général. La satisfaction de ces besoins ne peut se réaliser, d'après les femmes interrogées, que par l'émigration qui leur permet de trouver des revenus beaucoup plus conséquents que ceux espérés sur place.

Les rares occasions de retour dans les pays d'origine peuvent exercer également une influence certaine sur les femmes non tentées par la migration. En effet, la *réussite migratoire* des premières femmes émigrées qui se traduit par l'acquisition de certains biens de consommation et l'expérience migratoire dont elles font preuve, incitent ou suscitent l'envie chez plus d'une jeune de tenter la même aventure. D'autres femmes expliquent leur émigration par le fait qu'elles ont eu beaucoup d'échos favorables sur la France par le canal des épouses des émigrés ou par le biais des amies qui ont eu à séjourner dans ce pays. L'intérêt pour la nouveauté et l'esprit d'aventure sont des qualités bien présentes chez les femmes sénégalaises.

Hormis les raisons économiques que nous avons énumérées, les motivations des femmes migrantes peuvent être d'ordre social ou culturel. Par exemple, à Bakel, la migration féminine individuelle concerne plus les jeunes filles nées en France mais élevées au pays d'origine des parents. Après avoir acquis une éducation selon les normes de la société d'origine, elles émigrent en France à leur majorité. Elles se feront rejoindre, après leur installation par leurs maris.

Tout comme les migrations internationales masculines, les raisons économiques sont citées en priorité dans l'amorce des parcours migratoires. Mais pour certaines femmes, la migration est provoquée par la recherche d'une émancipation et aussi pour se libérer des contraintes sociales et culturelles de leur milieu. Le manque de formation professionnelle, le refus du mariage forcé, le lévirat, le divorce, le désir de ne pas rester dans un foyer désuni, la volonté de réussir par soi-même et la recherche d'une liberté individuelle refusée par des structures traditionnelles encore trop rigides sont des facteurs sociologiques et culturels qui expliquent les départs en migration de ces jeunes filles isolées, indépendantes ou non des mécanismes de régulation et d'ajustement à l'espace économique.

L'environnement familial, social et culturel est souvent évoqué parmi les causes qui ont conduit certaines femmes enquêtées à émigrer. Les conditions de vie de la femme en milieu rural et urbain qui deviennent de plus en plus difficiles ont une incidence directe sur la migration féminine. Dans les ménages, les femmes sont affectées aux différentes tâches quotidiennes (corvée d'eau et de bois, ménages, entretien des enfants) et seule la migration leur permet d'échapper pour un moment cette besogne. Quitter un environnement défavorisé apparaît parfois comme un recours pour échapper à la misère.

La pauvreté est pour certaines femmes la cause principale de leur migration. A titre d'exemple, le récit livré par Madame Niang, migrante individuelle soninké, rencontrée à Bakel lors de notre première mission en 2003, montre que la migration était le seul recours en cas de pauvreté extrême et de contraintes économiques de tout genre. Nous reprenons intégralement le récit de cette dame aujourd'hui âgée de 50 ans, émigrée en France en 1986. Elle nous révèle que « je suis partie parce que j'étais pauvre. Avant, nous avons des vaches, des chèvres et des moutons, mais tous sont morts à cause de la sécheresse (1972-73, 1977-78). Toute ma famille (environ 60 membres) n'avait même plus un mouton et personne ne travaillait ». Aujourd'hui, elle travaille à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) à Paris la nuit et fait le ménage dans différents foyers pendant la journée. Cela l'occupe de 22 heures à 18 heures le lendemain. Elle n'a de nuit complète que le vendredi et le samedi soir.

Madame Niang est divorcée et ses trois enfants qui vivent à Bakel sont à sa charge. Son fils aîné est malheureusement handicapé. Elle voulait le ramener en France dans le cadre du regroupement familial, mais sa démarche n'a pas abouti. Elle a investi dans le bâtiment à Bakel en construisant une maison pour sa famille et une autre pour la location. Elle est

analphabète, mariée à 12 ans. Au début, sa mère s'est opposée à son départ et elle avoue avoir fini par la convaincre en ces termes, « j'ai pris la décision de partir car nous n'avons pas de maison et tu dois mourir dans ta maison. Sur le conseil de ma mère j'ai quitté Bakel avant le réveil de mes enfants ».

Après cette analyse sommaire des principales motivations de la migration internationale féminine individuelle vers la France, nous nous sommes intéressés aux classes d'âge des femmes en migrant pour la première fois (tableau 6).

Tableau 6 : Classes d'âge des migrantes enquêtées lors de première migration

Classes d'âge	Nombre	Pourcentages
18-24 ans	22	14,97
25-29 ans	47	31,97
30-34 ans	68	46,26
35-39 ans	7	4,76
40-44 ans	2	1,36
45-49 ans	1	0,68
Plus de 50 ans	-	-
Total	147	100

- : Classe d'âge non touchée par l'enquête.

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, la migration internationale féminine et individuelle est récente. Elle a débuté au milieu des années 1980 et était composée de femmes proches de la trentaine qui migraient vers les pays frontaliers comme la Gambie, la Mauritanie ou le Mali. La migration féminine individuelle vers la France engage beaucoup de jeunes filles dépassant à peine la vingtaine. L'âge minimum que nous avons relevé au cours de nos enquêtes est de 18 ans. Le tableau 6 relatif aux classes d'âge révèle qu'environ 15 % des femmes ont émigré entre 18 et 24 ans, 31,97 % étaient âgées entre 25 et 29 ans; 46,26% entre 30 et 34 ans, 4,76%, 1,36 % et 0,68 % respectivement pour les femmes des classes d'âge entre 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans.

Les modalités de la migration sont souvent accompagnées de problèmes récurrents dont les plus significatifs consistent dans le choix de la personne à consulter dans la prise de décision mais aussi à trouver les ressources nécessaires pour le financement du voyage.

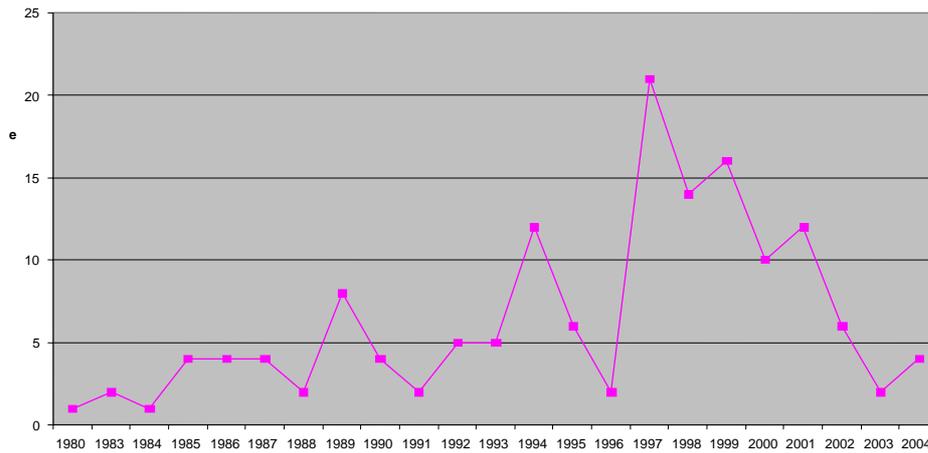


Figure 15 : Evolution des départs du Sénégal de 1980 à 2004

Mais avant de mettre l'accent sur le choix de la personne consultée, voyons comment se présente l'évolution de la courbe des années de départ. La figure 15 sur l'évolution des années de départ de 1980 à 2004 présente presque partout des fluctuations et montre quand même une augmentation des départs. Ces fluctuations résultent surtout des difficultés que rencontrent les migrantes pour obtenir le visa et aussi par les mesures de fermeture des frontières adoptées par les pays européens dont la France. Ainsi les questions relatives à la décision prise avant de migrer et sur le choix de la personne qui a été consultée avant le départ nous ont permis de recueillir les réponses suivantes auprès des migrantes enquêtées (figure 16).

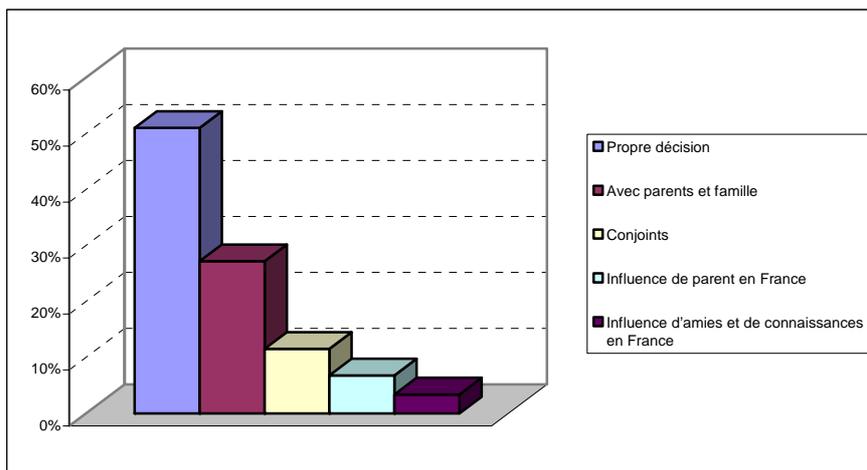


Figure 16 : Choix guidé lors de la prise de décision par les migrantes avant le départ

La recherche actuelle accorde de plus en plus d'importance aux attitudes familiales dans les processus migratoires et dans les prises de décision. Les résultats tirés de notre enquête indiquent que la décision a été le plus souvent prise de manière individuelle pour plus

de la moitié des migrantes ou après consultation auprès d'une tierce personne. Cette globalité dans la prise de décision cache bien des disparités quand il faut l'analyser au niveau du groupe ethnique. En effet, l'autonomie a atteint plus qu'ailleurs des proportions plus importantes chez les femmes wolofs.

En faisant le rapprochement avec les moyens propres dont dispose l'individu ou l'émigrée pour financer son voyage, on se rend compte que plus l'individu est autonome dans le financement de sa migration plus il est libre pour prendre sa décision pour émigrer. Pourtant, cette autonomie ne veut pas dire que l'individu est entièrement libre, mais qu'il est presque obligé moralement d'informer les membres de sa famille avant de partir. Actuellement, pour de nombreuses candidates, la discrétion est de mise jusqu'au dernier moment pour éviter que le départ ne s'ébruite alors que rien n'est encore sûr d'autant plus que certaines personnes restent superstitieuses quant à l'échec d'une affaire trop vite répandue.

La décision, prise de concert avec les autres membres de la famille, demeure une stratégie qu'utilisent certaines candidates à l'émigration. Cette stratégie, quel que soit le groupe ethnique, est la deuxième voie la plus usitée pour prendre la décision de migrer, à l'exception des femmes soninkés qui voient l'intervention des parents hors du ménage occuper la deuxième position derrière l'autonomie. Cet état de fait trouverait son explication par le fait que c'est l'un des groupes ethniques le plus connu pour la propension migratoire élevée de ses membres qui disposent de moyens conséquents nécessaires au financement de la migration des candidats.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les plus jeunes migrent après avoir consulté un parent ou le conjoint pour les mariées, tandis que les plus âgées sont beaucoup plus autonomes dans la prise de décision. Si les femmes mariées s'adressent au conjoint (une femme sur deux), les autres demandent surtout l'avis d'un parent. La décision d'émigrer ne peut incomber au seul candidat à la migration qui est considéré en fait aujourd'hui comme un membre d'un ménage dont le premier objectif est de se mettre à l'abri du risque (sécuritaire et financier) à l'intérieur d'une société dont l'architecture institutionnelle limite sévèrement l'éventail des choix individuels possibles (Todaro, 1997).

Cette vision du risque n'est pas forcément perçue de la même manière par les groupes ethniques. C'est la raison pour laquelle l'autonomie dans la décision de migrer peut varier d'une ethnie à l'autre en fonction peut-être de la solidarité entre les membres d'un même

ménage, d'abord, et, ensuite, au sein de la communauté ou du groupe tout entier. Les résultats de la figure 16, révèlent que 75 femmes soit 51,02 % déclarent avoir pris seules la décision de migrer vers la France. 27,21 % ont pris le soin de consulter les parents ou un membre de la famille élargie. 11,56 % ont sollicité l'avis de leurs maris avant d'émigrer. Les autres ne prennent pas la décision sans demander l'avis des autres membres de la famille.

Selon Traoré (2003), « le rôle de la famille en amont et en aval du processus migratoire est primordial. C'est ainsi que la famille participe à la prise de décision migratoire, notamment quand il s'agit de migrations féminines. En effet, ces migrations qui sont le plus souvent motivées par des événements liés à la vie du couple, sont associées à une décision impliquant le conjoint ou les parents. Cette personne que les femmes associent à leur prise de décision, habite le plus souvent à la résidence actuelle, c'est-à-dire au lieu d'immigration de celle-ci. Une première hypothèse serait que la plupart des femmes migrantes rejoignent leurs maris dans les pays d'accueil ou ils s'étaient établis auparavant. Ainsi donc l'amplification des mouvements migratoires féminins serait la manifestation de l'ajustement d'un processus migratoire dont la phase première a été l'implantation dans le lieu d'accueil de précédentes vagues migratoires masculines ».

Une seconde hypothèse serait relative à l'évolution des structures sociales. Et selon Traoré (2003), « les ménages et les familles afficheraient une plus grande tolérance vis-à-vis des migrations féminines comme paradoxe, et en conformité avec la fonction de stratégie de survie, la migration doit être à la fois rupture et facteur de cohésion ». Historiquement, la migration des femmes a été freinée le plus possible par des raisons de cohésion sociale. Les pouvoirs de décision, traditionnellement détenus par les aînés, seraient donc en mutation tout comme l'ensemble des rapports de dépendance au sein des familles et/ou des ménages. Le niveau de la prise de décision devient variable et distribué dans l'espace migratoire, rompant ainsi avec l'emprise traditionnelle des aînés dans les milieux de départ. Les relations tendraient vers une gestion plus concertée des décisions.

Quelquefois, les décisions peuvent être influencées par la présence d'un membre de la famille (6,81 %) ou d'amis (3,4 %) installés dans le pays d'immigration envisagé. S'il s'agit d'une famille plus ouverte aux apports féconds de l'extérieur, les choix dans la prise de décision pour émigrer sont en général individuels. Mais, quand les structures familiales ou patriarcales étendues sont très prégnantes, elles laissent beaucoup moins de place à l'initiative personnelle. Parfois, dans certains milieux, notamment en pays soninké et toucouleur,

l'argument religieux est parfois utilisé comme subterfuge pour s'opposer à toute migration individuelle féminine.

Le choix de la destination est aussi déterminé par diverses considérations linguistiques, culturelles. Des considérations qui sont influencées par des facteurs historiques, les opportunités économiques, les politiques migratoires et les aspects légaux liés à la circulation des personnes. Mais elles le sont aussi par le capital financier, humain et social dont les migrants et leurs familles disposent (Ammassari et Black, 2001). Enfin, l'Unesco (1988), dans son ouvrage en deux volumes intitulé *International Migration Today* et citant Morokvasic (1988) note que « la décision prise par les femmes migrantes pouvait également être considérée comme une démarche positive, comme le rejet de situations devenues inacceptables, comme un combat pour accéder à une existence meilleure ».

2. Les différentes formes de la migration internationale féminine individuelle

La migration internationale féminine individuelle vers la France revêt plusieurs formes selon la durée de séjour de la personne enquêtée dans le pays d'accueil. De même pour les conditions de réussite qu'offre le lieu de fixation. Globalement, un facteur décisif qui permet de distinguer les migrations saisonnières des migrations temporaires et des migrations sédentaires est le facteur temps auquel on pourrait ajouter les questions de distance (Thumerelle, 1986).

En effet, si d'un point de vue théorique, il semble plus facile de faire la différence entre les migrations saisonnière, temporaire et sédentaire, l'analyse des aspects concrets de la migration, bien que recouvrant une réalité, apparaît simple. Elle n'est pas fondée, le plus souvent sur des critères bien précis. L'explication de ces obstacles est à chercher dans la réalité des phénomènes migratoires revêtant des formes très variées et parfois trop complexes. Dans la plupart des pays africains, on note l'absence de théories méthodologiques appropriées à toute étude sur les migrations internes ou internationales. Aucune théorie, ni aucun auteur n'ont su fournir des critères décisifs pour légitimer cette distinction.

Tableau 7 : Formes de migration observées chez les femmes migrantes enquêtées

Formes	Nombre	Pourcentages
Saisonnaire	8	5,44
Temporaire	12	8,16
Sédentaire	127	86,40
Total	147	100

La lecture du tableau 7 sur les formes de migration observées révèle que 86,40 % des femmes enquêtées sont des migrantes sédentaires. Les migrantes temporaires ne représentent que 8,16 % de la population féminine migrante et 5,44 % des enquêtées sont des migrantes saisonnières. Le constat après l'analyse des données de ce tableau montre que la migration saisonnière intéresse peu de migrantes. La grande majorité a tendance à s'installer plus longtemps dans le pays d'accueil.

2.1. Les migrantes saisonnières ou les artisanes du système « Etéji »

Les migrantes saisonnières désignent toutes les femmes qui ne sont pas installées dans le pays d'immigration et qui effectuent des voyages pendant la saison estivale entre le pays de départ et le pays d'accueil. La migration saisonnière est la forme la plus répandue chez les femmes artistes et certaines femmes commerçantes qui sont détentrices de grands magasins. Les femmes émigrent soit pour travailler comme saisonnières en qualité de vendeuses d'objets d'art (masques, bracelets, djembés) et de coquetterie (perles, petits pagnes, bijoux, encens, produits exotiques) à leurs consœurs africaines et européennes. Certaines jeunes filles font la coiffure mobile sur les plages, d'autres travaillent comme vendeuses de beignets. D'autres jeunes filles proposent des cours de danse comme le *mbalax* (danse sénégalaise) aux touristes ou se font employer comme danseuses dans les boîtes de nuit.

En retournant au pays, elles achètent des marchandises (tissus, appareils électroménagers, produits cosmétiques, etc.) pour les revendre sur le marché local. A titre d'exemple, retenons le cas de madame Mbow, que nous avons rencontrée au Marché HLM 5 qui émigre à Dubaï, Bangkok ou Bombay. A titre d'exemple, C. Fall (communication orale, 2005) nous apprend que « l'argent que je gagne en été me permet d'acheter du matériel de haute gamme pour équiper mon salon de coiffure et de maquillage sis à la Cité Sopprim à Dakar ».

Cette migration saisonnière s'explique par diverses raisons : d'une part, certaines femmes migrantes n'ont pas jugé nécessaire de s'absenter trop du milieu familial ou du foyer conjugal, d'autres n'ont pas trouvé de très bons emplois qui les inciteraient à rester plus longtemps dans le lieu d'immigration, pour d'autres migrantes, cette forme de migration leur permet de réaliser certains projets et enfin pour d'autres ce sont les contraintes familiales qui limitent les longues absences au pays.

Les migrations saisonnières concernent aussi les femmes qui oeuvrent en général dans le commerce international du djembé (tam-tam). L'été demeure pour ces femmes la période propice pour écouler sur le marché européen ou américain des produits sénégalais. Cette forme de mobilité concerne plus les femmes de caste auxquelles la société semble accorder plus de tolérance à leur déplacement. Elles vont rejoindre un parent établi sur place pour vendre leurs produits et retourner au pays à la fin de la saison.

Comme précédemment énoncé, les plages, les lieux touristiques, les marchés et les brocantes sont des endroits les plus fréquentés par ces femmes. L'été est aussi la période de reconversion professionnelle pour certaines femmes et les étudiantes qui travaillent soit dans la restauration soit font du commerce ambulancier les plages. Ces saisonnières sont de vraies ambassadrices de la culture sénégalaise. La migration saisonnière voit son ampleur diminuer au fur et à mesure que les migrantes trouvent l'occasion de s'insérer durablement dans le pays d'accueil.

Tableau 8 : Durée de séjour des femmes migrantes enquêtées dans le pays d'accueil

Durée de séjour	Nombre	Pourcentages
Moins d'un an	24	16,33
1-2 ans	21	14,30
3-4 ans	26	17,68
4-5 ans	41	27,89
5-6 ans	35	23,80
Total	147	100

En arrivant dans une localité, il est très difficile de savoir combien de temps on doit y rester, surtout quand on est à la recherche d'un travail. Le temps de présence dépend des conditions que la migrante trouvera sur place. En effet, le nouvel arrivant compare sa situation d'avant à celle qui s'offre présentement à lui pour décider de rester, soit de retourner aussitôt ou dans un court délai dans son pays d'origine, soit d'aller à l'aventure vers une nouvelle destination plus lointaine. Le statut matrimonial influe aussi sur la durée de séjour des migrantes dans le pays d'accueil. La figure 17 met l'accent sur le statut matrimonial et la forme de migration.

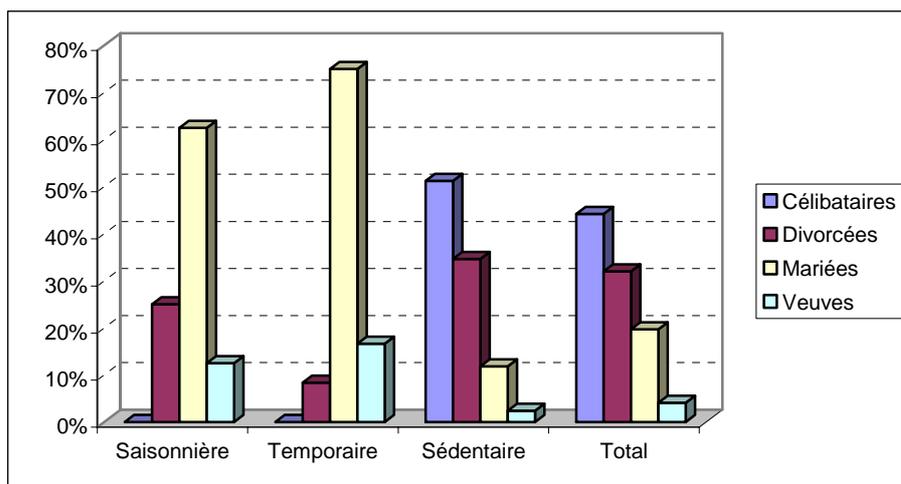


Figure 17 : Répartition des migrantes selon le statut matrimonial et la forme de migration

La lecture de la figure 17 montre une forte implication des célibataires, en majorité des jeunes, qui représentent 44,22 %, ensuite les femmes divorcées (31,97 %), les femmes mariées (19,72 %) et les veuves avec seulement 4,08 %. Cette diversité des statuts matrimoniaux notée chez les femmes migrantes témoigne d'une plus grande implication de jeunes filles et de femmes dans les migrations internationales qui se dessinent actuellement à l'échelle mondiale. La migration temporaire est une autre forme de mobilité observée par certaines femmes émigrées.

2.2. Les migrantes temporaires

Il n'existe pas d'éléments clés qui permettent de déterminer les migrations temporaires observées chez les femmes enquêtées, contrairement à la migration saisonnière qui est conditionnée par le cycle des saisons. La temporalité relève plutôt des décisions personnelles, et de facteurs inhérents aux activités déployées par les migrantes. La durée de présence dans le pays d'immigration dépend des opportunités d'emploi, du déroulement des affaires et du changement de statut matrimonial qui développent le germe de vouloir rester plus longtemps dans le pays d'immigration.

D'après le tableau 7, les femmes migrantes temporaires représentent 8,16 % de la population féminine enquêtée, soit 12 femmes parmi les 147. Dans ce travail est considérée comme migrante temporaire toute personne qui a fait au moins plus de 3 à 4 mois voire moins d'un an en France. A vrai dire, la migration temporaire n'a pas de durée précise, elle dépend des opportunités qui se présentent aux migrantes. En principe, la femme est retenue quand elle obtient un emploi stable. C'est ainsi que nous avons constaté qu'à la limite de 1 à 2 ans,

nombreuses sont celles qui arrivent à rester durablement dans le pays d'accueil. Dans la plupart des cas, ce type de mobilité aboutit à la sédentarisation des migrantes qui est aujourd'hui la forme de mobilité la plus observée.

Les migrantes temporaires peuvent rester plus de cinq à six mois voire au-delà. Les rares occasions de retour ne dépassent guère un mois complet. On peut ranger dans ce groupe de migrantes des femmes mariées, des célibataires, des divorcées et des veuves. Les données de base qui permettent de mieux déterminer une migration temporaire sont peu mesurables. C'est la raison pour laquelle les confusions se prêtent le plus souvent entre migrations temporaires et migrations sédentaires. On ne sait pas à quel moment finit la migration temporaire et quand commence la migration sédentaire.

2.3. Les migrantes sédentaires

S'agissant des études consacrées aux migrations sédentaires urbaines au Sénégal, des auteurs comme Diop (1965) ont abordé le problème de l'identification et de la prévision de la sédentarisation. Cependant, les difficultés proviennent, non seulement de la définition, mais de l'analyse du contenu de la sédentarisation. Diallo (1974) note qu' « au fur et à mesure que la durée de séjour en hexagone se prolonge, des changements aussi bien qualitatifs que quantitatifs peuvent surgir dans la vie sociale, économique et culturelle du migrant. Autrement dit, les modifications du comportement et du mode de vie engendrent finalement l'immobilisation ou la sédentarisation des groupes concernés d'origine urbaine et rurale dans la zone d'accueil ».

Il convient dès à présent de poser des critères pour repérer où identifier le groupe des femmes migrantes sédentaires. A cet égard, la question de savoir quand et comment une population immigrée se stabilise dans son lieu d'accueil n'est pas sans intérêt. La liste des critères révélés par la littérature ne permet pas de saisir le phénomène de sédentarisation dans toutes ses composantes. Il ressort que les facteurs qui entrent en jeu sont si multiples qu'une étude approfondie s'avère capitale pour éviter de privilégier certains indices au détriment d'autres. Par exemple, le temps passé en ville n'est pas toujours un critère absolu pour toutes les migrantes stabilisées. Pour les mêmes circonstances, Diop (1965) dans son enquête sur l'immigration des Toucouleurs à Dakar avance trois critères essentiels :

- Six ans de durée de séjour sans interruption ;
- La présence permanente de la femme à Dakar ;

- L'absence d'envoi d'argent dans le village d'origine.

Pour le cas de notre recherche, nous avons opté pour quelques critères qui peuvent nous aider à qualifier telle ou telle femme enquêtée de migrante sédentaire :

- Au minimum trois mois de présence dans le pays d'accueil ;
- Présence d'un membre relationnel (famille, ami, associatif, ethnique, etc.) ;
- Travail sûr et permanent, activité ou business économique de personne stable.

Le tableau 7 montre la supériorité des migrantes sédentaires. Elles sont 127 femmes sur les 147 migrantes enquêtées soit 86,4 % de la population totale féminine migrante. On dit qu'un individu est sédentaire lorsque ce dernier s'établit de manière fixe dans un endroit bien précis. La sédentarisation concerne les femmes qui se sont établies de façon permanente en France. Plusieurs facteurs d'ordre économique, social, et spatio-temporel peuvent participer d'une manière ou d'une autre au phénomène de sédentarisation qui est en fait un processus très lent. Depuis le déclenchement du phénomène migratoire, nous assistons à une augmentation du nombre de femmes migrantes, d'origine urbaine ou rurale. Ces dernières viennent gonfler le rang des autres femmes immigrées qui ont rejoint leurs époux en France et qui ne jouaient qu'un rôle passif dans les migrations. La plupart des migrantes sédentaires étaient seules donc n'étaient pas liées à un homme. Néanmoins, on comptabilise des femmes mariées ayant laissé les époux au pays ou bien des femmes mariées ayant épousé un homme à leur arrivée pour éviter toute suspicion à leur égard. Parmi, ces femmes mariées, certaines sont soit des techniciennes de surface, soit des restauratrices ou des commerçantes.

Certaines femmes émigrent plus longtemps que les hommes. Il convient alors de dire que leur maintien dans le pays d'accueil est subordonné par les opportunités rencontrées sur place. Elles sont attirées par l'espoir d'une vie meilleure alors que les occidentaux sont animés par une volonté manifeste de prendre des mesures draconiennes de fermeture des frontières. Ces différences de conception s'inscrivent dans la même dynamique que les migrations internationales masculines. A présent, ces conceptions permettent une meilleure lisibilité des caractéristiques de la migration internationale féminine individuelle.

CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE

La migration internationale féminine individuelle qui se dessine aujourd'hui au Sénégal, comme à l'échelle mondiale, est devenue, non seulement un fait de société mais s'inscrit petit à petit dans les mentalités comme un phénomène normal. Dans chacune des localités étudiées, nous décomptons plus d'une dizaine d'émigrées et en moyenne deux à trois départs chaque année. Pourtant, contrairement à la migration internationale masculine qui est très ancienne (Condé et Diagne, 1986; Traoré et Charbit, 1994), celle des femmes est relativement récente notamment à Bakel. Même si des départs individuels de femmes à l'étranger avaient eu lieu avant cette date, ils étaient rares et ne durent pas longtemps parce qu'un délai est fixé le plus souvent par les époux ou les familles surtout dans les milieux fortement marqués par le patriarcat et le poids des traditions coutumières et religieuses.

L'émigration internationale à partir du Sénégal s'inscrit dans un contexte de crise économique. Le Sénégal, naguère pays d'immigration est devenu aujourd'hui, un pays d'émigration suite à une réduction de ses possibilités d'accueil, de l'amplification des départs, de la généralisation du phénomène à toutes les composantes sociales et surtout de la diversification des aires d'émigration. Le champ migratoire sénégalais s'est enrichi de nouveau avec l'arrivée des femmes en qualité d'actrices à part entière sur la scène migratoire internationale.

Selon Fall (2002), la féminisation des départs est un signal fort de l'évolution de la migration internationale de travail. Longtemps réservée aux hommes, on assiste de plus en plus à une féminisation accrue des départs en migration. C'est à la fois une conséquence du regroupement familial, du renforcement de l'autonomie des femmes en Afrique de l'Ouest, mais aussi du développement de filières d'émigration originales vers l'Espagne et les Etats-Unis. Les femmes émigrées ont trouvé dans ces pays à travers certains secteurs d'insertion professionnelle (restauration, coiffure, travaux ménagers), une sorte de prolongement de leurs activités domestiques dans leur pays d'origine.

Cette féminisation des départs entraîne aussi celle de la main-d'œuvre locale et un abandon progressif des activités agricoles. Cela accroît la dépendance des espaces d'origine des fonds provenant de la migration internationale. La jeunesse et la féminisation de la

migration internationale sont révélatrices d'un dynamisme nouveau. Jeunes instruites ou analphabètes, ces femmes migrantes, non issues des procédures de regroupement familial, sont animées d'un esprit d'entreprise que confirment l'exploration de nouveaux créneaux et l'insertion dans les milieux d'affaires.

Les jeunes filles et les femmes sont les catalyseurs du changement social. La montée en puissance de ces groupes dits vulnérables, n'est-elle pas un signe annonciateur d'une redistribution équitable des rôles entre les différentes composantes de la société ? Ces groupes explorent les milieux d'affaires avec une propension plus grande au changement et à l'ouverture. Subissant moins la pression sociale et familiale, ces femmes intègrent le marché de l'emploi salarié ou investissent dans le commerce. Elles arrivent rapidement à des capacités d'accumulation d'argent comme ce fut le cas de Madame Mbow (Mainguet et Dianka, 2003).

Après avoir exploré les pays européens (France, Espagne, Italie), les Etats-Unis et les pays africains (Gabon, Congo, Cameroun), certaines femmes migrantes commerçantes se tournent vers le marché asiatique notamment Hong-Kong, Djakarta et Dubaï pour l'approvisionnement en articles divers (vêtements d'enfants, tissus, objets de décoration, bijoux, bureautique, etc.). Ces articles sont écoulés à un rythme soutenu auprès des commerçants ambulants et quelques fois, chez les commerçants sédentaires qui exercent dans les artères des grandes agglomérations occidentales.

La particularité récente du phénomène liée au contexte socio-économique et culturel du milieu d'origine des migrantes, l'augmentation du chômage, surtout en milieu urbain, touchant un homme sur deux, sont autant de paramètres qui donnent plus de crédibilité à la genèse de la migration internationale féminine individuelle. Mais pour une meilleure compréhension de ces mouvements internationaux, il faut les replacer dans un contexte qui prendrait en compte des variables, comme l'organisation sociale, l'évolution des mentalités, le fonctionnement économique des ménages, ainsi que l'aggravation de la crise économique et du chômage.

1. Le départ à l'étranger : vers une plus grande implication individuelle et familiale

Tout le monde s'accorde à penser que l'émigration internationale à partir du Sénégal est devenue un fait de société, d'où l'importance que lui accordent les populations. Elle est généralement perçue comme un gage de confort, un moyen de survie devant assurer la sécurité familiale et la pérennité du fonctionnement social sévèrement compromises par les aléas climatiques, les différentes politiques d'ajustement structurel et la crise économique. Dès lors, ne migre pas qui le veut et où il veut. Le phénomène repose sur une éventuelle sélection et ne relève plus du seul ressort des hommes mais implique davantage de femmes.

L'influence de la famille ou du ménage comme unité économique de production, prime sur la décision de migrer. Ainsi, plus qu'une affaire personnelle, l'émigration internationale féminine individuelle s'inscrit largement dans une dynamique familiale. Comme le disent Antoine (1991) ; Antoine, Bocquier, Fall, Guissé et Nanitelamio (1995), « les familles rurales et urbaines procèdent à une diversification de leurs ressources en facilitant l'émigration de certains des leurs ».

Tableau 9 : Répartition des chefs de ménage enquêtés selon le sexe dans les localités étudiées au Sénégal

Sexes	Bakel	Dakar	Louga	Total	Pourcentages
Masculin	7	18	11	36	72
Féminin	3	7	4	14	28
Total	10	25	15	50	100

Le tableau 9 donne la répartition des chefs de ménage selon le sexe dans les ménages enquêtés au Sénégal. Sur les 50 ménages touchés par l'enquête, 36 étaient dirigés par des hommes contre 14 ménages qui avaient une femme à leur tête. Les femmes accèdent à la fonction de chef de ménage pour deux raisons. La première fait suite au décès du mari et la seconde pourrait provenir d'un divorce prononcé si la garde des enfants revient à la femme qui vit dans sa maison. En général, en cas de divorce, la surveillance des enfants incombe au père s'il est vivant. Les résultats de notre enquête ont révélé que les femmes chefs de ménage sont en majorité des veuves. Seuls trois ménages étaient dirigés par des femmes divorcées. Notre questionnaire, dans lequel le lien de parenté ou d'alliance de chaque individu avec le chef de ménage a été considéré, nous a permis d'établir la position sociale de chaque migrante au sein du ménage.

Tableau 10 : Répartition des individus dans les ménages enquêtés selon les liens de parenté ou d’alliance avec le chef de ménage (CM)

Liens avec le CM	Nombre	Pourcentages
CM	50	11,21
Epouses du CM	64	14,35
Fils et filles du CM	221	49,55
Frères et sœurs du CM	91	20,41
Collatéraux	20	4,48
Total	446	100

L’intérêt de mettre en avant les caractéristiques personnelles du chef de ménage dans ce genre d’étude, tient à l’importance de l’autorité que celui-ci exerce et la responsabilité qu’il assume en prenant les décisions importantes concernant collectivement et individuellement les membres du ménage. L’autre aspect non moins essentiel est son rôle de principal pourvoyeur de revenus pour la satisfaction des besoins fondamentaux du ménage. Dans cette position, il décide de l’utilisation des moyens dont dispose le ménage en opérant des choix pour assurer un niveau de vie donné à ses membres. Le tableau 10 révèle la place prépondérante occupée par les enfants et les frères et sœurs des chefs de ménage dans le processus migratoire. Ces derniers représentent respectivement 49,55 % et 20,41 % des migrants. Les collatéraux constitués par les neveux, les nièces, les cousins, les petits-fils et les petites-filles représentent 4,48 %. Les chefs de ménage sont aussi représentatifs dans le processus migratoire avec 11,21%.

Cette sélection des migrantes observée au sein du ménage qui privilégie les enfants et les sœurs des chefs de ménage, tient aux structures sociales traditionnelles encore vivaces malgré les transformations qu’elles ont subies au mode de production économique dans le ménage et à sa structuration (Diop, 1985). Nos enquêtes montrent que c’est dans les ménages tenus le plus souvent par des femmes qu’il y a plus de départs de femmes solitaires en migration internationale. Cette situation peut-elle être expliquée par l’effritement de l’autorité parentale notamment masculine, suite à un divorce ou à un décès de l’époux ou parce que les femmes chefs de ménage sont plus tolérantes et moins exigeantes que leurs homologues masculins ? La propension à migrer semble donc plus grande dans les ménages tenus par une femme par rapport à ceux qui ont un homme à leur tête. C’est le cas de cette fille migrante préférant garder l’anonymat qui nous apprend que « du vivant de mon père, je n’osais même pas penser à bouger à l’intérieur du pays, à plus forte raison chercher à partir à l’étranger. Les mères sont plus compréhensives que les papas mais tout dépend de l’environnement familial et des conditions de vie ».

La migration internationale féminine individuelle est aussi le résultat d'un long processus qui passe par plusieurs étapes. C'est pourquoi, il est nécessaire de laisser sur place quelqu'un pour prendre en charge la famille. Souvent, il s'agit du chef de ménage, homme ou femme, qui représente le symbole même de la cohésion familiale, ce qui laisse à ses enfants la possibilité d'émigrer. En cas de décès ou d'un handicap du chef de ménage, ce sont souvent les cadets qui se rendent à l'étranger, laissant aux aînés le soin de s'occuper de la famille restée au pays. L'âge observé chez les migrantes enquêtées témoigne d'une plus grande implication de jeunes filles et de femmes.

2. Une migration internationale féminine individuelle composée de jeunes filles et de femmes de tout âge

Le tableau 11 montre une forte implication des femmes de tout âge sur la scène migratoire internationale sénégalaise. Il s'agit donc de déplacements individuels et aujourd'hui, les femmes font preuve d'une plus grande mobilité sur la scène migratoire internationale.

Tableau 11 : Age des femmes enquêtées à la dernière migration

Tranches d'âge	Féminine	Pourcentages
Moins de 30 ans	50	34,02
30-39 ans	94	63,94
Plus de 40 ans	3	2,04
Total	147	100

Elle est plus importante chez les femmes âgées de 30 à 39 ans qui représentent plus de 63 % des migrantes enquêtées, ensuite, les jeunes filles et les femmes de moins de 30 ans occupent une part non négligeable avec 34,02 % et enfin les femmes de plus de 40 ans ne représentent que 2,04 %.

La migration internationale masculine reste largement dominante, comme en atteste le tableau 12 du document du Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO, 1997). Ce tableau montre que la part de la migration féminine représente 46 % de l'ensemble des migrations, soit 32 % pour les migrations internationales et 53 % pour les migrations internes. Au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, les migrations féminines représentent ainsi la moitié des migrations internes. Le bilan de la migration interne révèle que les femmes contribuent beaucoup plus que les hommes à l'urbanisation récente en Afrique de l'Ouest (REMUAO, 1997).

Tableau 12 : Migrations féminines internes et internationales dans les pays du Remuao pour la période 1988-92 en pourcentages (population de plus de 15 ans)

Type de migration	Burkina Faso	Côte-d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Remuao
Migration au sein de chaque milieu	57	46	46	46	49	50	52	48
Migration entre milieux	45	69	47	42	45	31	52	55
Total des migrations internes	50	63	47	43	46	37	52	53
Migrations Remuao	33	34	39	39	46	26	40	35
Migrations internationales hors Remuao	29	43	35	17	Nd	21	25	26
Total des migrations Internationales	33	35	38	34	46*	22	32	32#
Total général	38	52	42	39	46*	29	45	46#

Source : REMUAO (1997)

46* : Migration pays REMUAO seulement

Nd : Non disponible

32# : Les migrations entre les pays du REMUAO ne sont comptées qu'une seule fois

Les enquêtes qui ont été conduites dans le cadre du REMUAO (1997), ont montré qu'à l'intérieur des pays comme le Mali et le Sénégal, mais également le Niger, les femmes migrent autant que les hommes. Au Burkina Faso, l'exode vers les villes est surtout un phénomène typiquement féminin. Pourtant, dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, il n'est pas acceptable pour une femme de s'impliquer dans une activité productive qui les éloigne de leurs tâches d'épouses et de mère. Les migrations sont une option rarement choisie (Hampshire, 2002).

La faiblesse de la migration, pour ne pas dire la non migration féminine dans les sociétés rurales et islamisées s'explique sans doute par les conditions du milieu d'origine des migrantes, la socialisation des individus et la répartition des rôles assignés aux différents membres de ces sociétés. Cette migration individuelle féminine est souvent considérée comme un échec, voire une honte pour les familles nobles. Par contre celle concernant les autres castes (artisans, griots) n'est pas mal vue. La société sénégalaise est hiérarchisée et cette hiérarchisation se rencontre pratiquement dans toutes les ethnies du pays à l'exception de la société diola qui semble ne pas cautionner cette division sociale.

Les structures traditionnelles de la société sénégalaise ne favorisent guère la mobilité des femmes. Sy (1991) qui a étudié la différence de la migration des sénégalaises selon l'ethnie, fait remarquer que les femmes Soninkés ou Toucouleurs ne font souvent que des migrations familiales, soit par mariage, soit par le fait de confier ses enfants à un parent en cas d'absence. Mais aujourd'hui, elles sont en train de bouleverser l'ordre pré-établi qui les confinait dans les foyers, sous la subordination parentale à cause de l'effet de *wolofisation* et de l'urbanisation. Mais maintenant, avec la multiplication des cas, la migration devient de plus en plus tolérable et acceptable même chez les communautés ethniques les plus réfractaires et les plus marquées par le poids de la tradition.

Le quartier Barbès à Paris dans le 18^{ème} arrondissement, avec ses restaurants et ses salons de coiffure appartenant à des migrantes, aux toponymes évoquant leur appartenance régionale (Ndiambour), linguistique (Niomré-gui), religieuse (Touba Khéweul) en référence à la ville sainte des mourides, ou le Salon Keur Sokhna Diarra Bousso⁵, illustre l'importance de la migration féminine dans ce secteur. Or, comme nous allons le voir plus loin, l'émigration internationale est principalement une migration de travail. La migration internationale féminine autonome est plus considérable chez les femmes wolofs et touche également les femmes des autres groupes ethniques victimes du phénomène de *wolofisation*.

Cette structure par âge de la population féminine migrante peut trouver une explication à travers l'aspiration des femmes à une plus grande autonomie qui est le fruit des mutations plus profondes des sociétés ouest-africaines. Cette autonomie peut-être obtenue par le travail, le rôle économique grandissant des migrantes et le succès noté dans l'amélioration de l'éducation des filles. Elle peut-être également expliquée par le fait religieux comme c'est le cas au niveau de la confrérie mouride qui prône le travail et l'autonomie, et l'égalité entre les fidèles sans distinction de sexe.

La confrérie des mourides semble plus tolérante quand à la mobilité féminine (Guèye, 2000, Dianka, 2002). Robin note qu'à « la différence du tidjanisme, le mouridisme peut trouver son salut pour l'au-delà soit par la connaissance coranique, soit par le travail ». Ainsi, le disciple mouride peut s'engager très tôt dans le processus migratoire, contrairement au jeune tidjane qui doit parfaire son instruction coranique jusqu'à un âge assez avancé, différant ainsi son implication dans l'émigration internationale.

⁵ Sokhna Diarra Bousso : Mère de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme.

Cette importance, qu'accorde le mouride au travail quelque fois même au détriment de l'instruction semble être corroborée par les propos de Johnson (1991) qui note que « de son vivant, certains parents accusèrent Bamba de ne pas instruire ses enfants, comme c'était son devoir en tant que marabout, mais de les faire travailler ». Comme annoncé précédemment la migration internationale féminine individuelle très diversifiée sur le plan ethnique est essentiellement caractérisée par le travail.

3. Une migration internationale féminine individuelle de travail ethniquement diversifiée

La migration internationale féminine individuelle est essentiellement une migration de travail, donc purement économique. Le caractère individuel de la migration peut-être expliqué par les difficultés que rencontrent les émigrés pour procéder à un regroupement familial, tant les formalités administratives y afférant sont compliquées. Les migrantes sont en majorité constituées de célibataires, de divorcées, de veuves mais également de femmes mariées. Pour les femmes divorcées et les veuves, le contrôle parental et le groupe social sont moins exigeants à leur égard.

Les mesures restrictives adoptées en matière d'immigration par les pays d'accueil n'ont pas ôté l'envie de partir. On note toujours une plus grande propension des populations masculines et féminines à émigrer avec comme principal objectif, l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Cette migration de travail fait suite à la crise de l'agriculture pour les hommes et le manque de promotion pour les femmes. C'est cette atmosphère délétère qui a fini par doper les consciences que l'émigration reste la voie royale par laquelle faire fortune est possible. Cela est confirmé par la faible implication de salariées dans le processus migratoire. En effet, la plupart des femmes enquêtées étaient, avant leur départ à l'étranger, des femmes au foyer, des chômeuses, des commerçantes ou des marchandes ambulantes.

D'après nos enquêtes, le croisement entre l'appartenance ethnique et l'origine géographique urbaine ou rurale montre une certaine diversité et une grande implication de toutes les ethnies du pays. L'essentiel des femmes migrantes appartient à l'ethnie wolof car rappelons-le, la migration internationale féminine individuelle a d'abord concerné ce groupe ethnique avant les autres. Cette possibilité de migrer peut s'expliquer par le fait que les pesanteurs sociales et culturelles sont plus souples dans cette société que partout ailleurs. Selon Goumbala, (communication orale, 2003), « la mobilité et les migrations féminines sont fonction de l'ambition des femmes en dehors de toute considération ethnique ou religieuse.

Les femmes wolofs sont plus entreprenantes et plus ouvertes aux apports féconds de l'extérieur».

Les Wolofs au nombre de 58 représentent près de 40 % de l'effectif des migrantes enquêtées. Elles sont suivies par les 32 femmes toucouleurs et laobés, les 23 femmes soninkés, les 18 sérères, 6 femmes diolas, 3 femmes lébous, 3 socés et la catégorie *autres*. Hormis les femmes wolofs, on compte beaucoup de femmes urbanisées parmi les migrantes enquêtées des autres groupes ethniques. Cette tendance à la généralisation de ce phénomène migratoire à toutes les composantes ethniques du pays pourrait s'expliquer, d'une part par un relâchement des liens familiaux causés par les difficultés économiques, et d'autre part à l'évolution des mentalités et surtout à l'amélioration du niveau d'instruction des femmes.

Dakar, la capitale accueille tous *les rejets* du monde rural. Ceci explique sa composition ethnique assez diversifiée. Une grande majorité des femmes émigrées ne seraient pas des natives de Dakar. La population de cette ville s'est constituée par vagues migratoires successives au point que certaines personnes se considèrent comme dakarois et se disent wolofs car elles ont perdu l'usage de leur langue maternelle.

La répartition ethnique selon l'origine géographique (rurale ou urbaine) dans les localités étudiées révèle aussi une certaine diversité. Les migrantes d'origine urbaine représentent près de 61,91 % alors que celles issues du milieu rural sont minoritaires avec 38,09 %. La majorité des femmes migrantes urbaines sont des Wolofs (51 femmes sur 91) et représentent 56,04% des enquêtées. Cette supériorité numérique des femmes wolofs parmi les autres migrantes peut être expliquée par le fait qu'elles sont plus enclines à opérer le passage du village à la ville. Elle est aussi la conséquence de l'urbanisation galopante qui caractérise le Sénégal. Les femmes migrantes des autres ethnies viennent en général du monde rural des régions de Saint-Louis, de Louga, de Diourbel et de Ziguinchor.

Deuxième groupe ethnique après les femmes wolofs, les migrantes toucouleurs et laobés représentent 21,77 % et sont originaires pour la plupart du monde rural (20 sur 32 personnes). Elles représentent 35,71% de l'effectif des migrantes rurales enquêtées. Ensuite viennent les Soninkés (15,65%), les Sérères (12,24%), les Diolas (4,08%), les Lébous (2,04%), les Socés (2,04%) et enfin la catégorie Autre (2,72 %) comme indiqué dans la figure 18. Cette faible représentation observée chez certaines ethnies relève d'un construit socio-

culturel en vigueur dans certains milieux et qui ne cautionnait aucune migration solitaire des femmes.

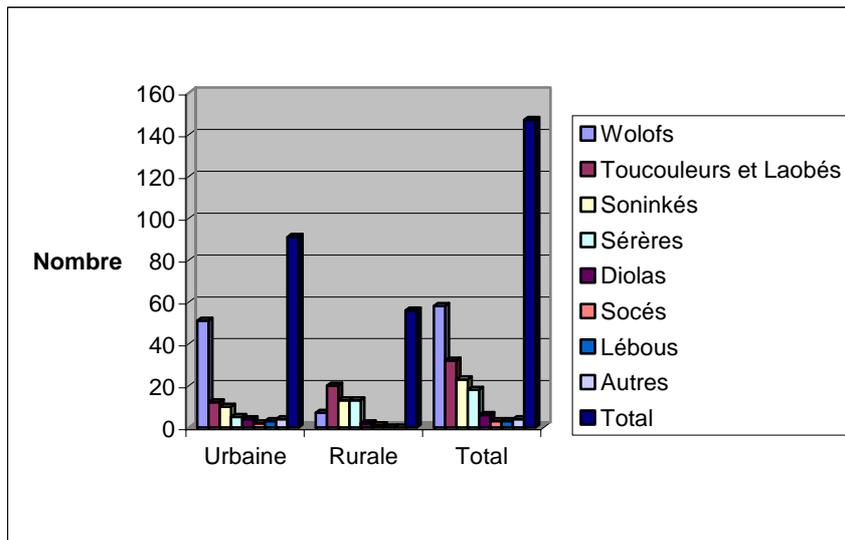


Figure 18 : Répartition des migrantes enquêtées selon l'origine géographique et l'appartenance ethnique

4. Les femmes seules à l'étranger, une migration culturellement moins acceptée au départ

La domination des hommes dans les mouvements internationaux aussi bien au Sénégal que dans les localités étudiées correspond à une norme sociale qui puise ses fondements dans l'organisation de ces sociétés. Au niveau culturel, les migrations féminines n'étaient pas souhaitées à cause des risques encourus et inhérents à la forme historique de cette mobilité, ou par la forme patriarcale de l'organisation sociale ou, encore, à la suite de l'introduction et de l'intériorisation de l'idéologie islamique dans la société sénégalaise.

De même, la division sociale et sexuelle du travail faisait toujours des hommes, les premiers agents de l'entretien économique de la communauté comme le rappelle cet adage soninké en ces termes « c'est à l'homme d'aller chercher les provisions et à la femme de les préparer ». Cet adage est toujours en vigueur chez certaines ethnies du pays. La migration des femmes, qui était essentiellement considérée comme une migration d'accompagnement, sera contrôlée le plus possible pour des fins de cohésion sociale. A cela s'ajoute le facteur religieux qui limite les déplacements de la femme, alors la mobilité des hommes résulte historiquement et culturellement d'une norme de socialisation. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un projet social qui représente des garanties futures pour les vieilles générations.

L'étude des caractéristiques de l'émigration internationale féminine individuelle révèle quelques aspects qui méritent d'être rappelés. La décision de migrer s'inscrit à la fois dans une logique individuelle et familiale. La migration est aujourd'hui le fait de jeunes filles et de femmes seules d'âge adulte à la recherche d'un travail. C'est ainsi que cette recherche effrénée du numéraire pousse les femmes candidates au départ à exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à elles pour émigrer partout où elles espèrent trouver une solution à leurs besoins socio-économiques. Ainsi l'étude des espaces et des réseaux migratoires est indispensable dans le choix du pays d'accueil en dépit du durcissement des législations et du renforcement des contrôles adoptés par les pays européens.

CHAPITRE IV. ESPACES, PARCOURS MIGRATOIRES ET MECANISMES DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE

Ce chapitre introduit la migration sous l'angle de la spatialité. Son objectif est de déterminer les parcours migratoires avant de mettre l'accent sur les mécanismes de la migration internationale féminine et individuelle à travers les réseaux qu'utilisent les migrantes pour leur insertion professionnelle et résidentielle.

1. Etude de l'espace et des parcours migratoires

L'espace migratoire des femmes enquêtées obéit rarement à un schéma unique, c'est-à-dire des lieux d'origine aux destinations finales. Souvent, les migrantes passent par plusieurs étapes avant d'atteindre leurs terminaux migratoires. Pour une bonne représentation de cet espace, l'étude des parcours des femmes migrantes s'avère indispensable. Par le mot parcours migratoires, nous entendons l'ensemble des itinéraires suivis par les migrantes jusqu'à leurs terminaux migratoires. Leur étude s'est appuyée sur « le questionnaire biographique migratoire » qui a permis de reconstruire le cheminement des migrantes en relevant toutes les étapes par lesquelles elles sont passées durant leur parcours migratoire. Il faudrait cependant noter que cette démarche a des limites.

Du fait de la jeunesse de la population migrante, mais aussi du caractère récent et de l'augmentation de la migration internationale féminine individuelle, on peut logiquement supposer que des changements interviendront sur ces parcours migratoires, d'où la nécessité de prendre avec beaucoup de prudence les informations obtenues à partir des enquêtes réalisées. Elles permettent toutefois, en raison du nombre élevé des biographies migratoires établies, de dégager une idée d'ensemble des parcours suivis par les migrantes.

Les cheminements migratoires observés chez certaines femmes migrantes sont complexes et compliqués à l'image de ceux empruntés par les hommes pour atteindre leurs terminaux migratoires. Selon Robin (1996), « ces cheminements migratoires allient des itinéraires binaires ou multiples, qui se combinent avec des liaisons connexes plus ou moins nombreuses, plus ou moins directes et plus ou moins inédites ». Les parcours migratoires complexes sont des cheminements indirects, c'est-à-dire comportant une ou plusieurs étapes.

Considérée dans notre enquête comme le lieu où le migrant a eu à résider pour un an au moins, l'étape ou « l'espace de transit n'est autre chose qu'un élément qui s'intercale entre deux pôles de la migration et les relie, c'est-à-dire qu'elle met en relation des espaces de nature différente dont dépend le caractère même de la relation qui définit la fonctionnalité de l'espace de transit » (Robin, 1996). Les décalages temporaires importants (6 mois voire 1 à 2 années), existant souvent entre le premier départ et l'arrivée à la dernière destination des migrantes, sont assez révélateurs de la part de ces parcours indirects. En effet, si l'âge moyen des migrantes au premier départ est de 19 ans, en revanche celui à la dernière destination est de 21 ans voire plus, c'est-à-dire une durée moyenne de la migration de deux ans.

Il existe deux types de parcours migratoires. Nous avons les parcours linéaires qui peuvent renfermer soit une ou plusieurs étapes intérieures, soit une ou plusieurs étapes extérieures. Ils peuvent aussi relier des étapes intérieures et extérieures. Ce dernier type peut mettre en relation des migrations sud-sud à des migrations sud-nord-nord. Cependant, tous les parcours migratoires empruntés ne sont pas complexes. Il existe des parcours binaires qui obéissent à des itinéraires simples et qui conduisent directement le migrant de son lieu d'origine au lieu de destination envisagé. A partir de toutes ces considérations, et partant des informations obtenues auprès des personnes enquêtées, nous avons pu distinguer un certain nombre de parcours migratoires qui méritent d'être étudiés.

2. Typologie des parcours migratoires

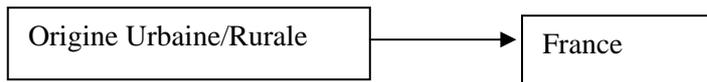
2.1. Les parcours directs

Comme annoncés précédemment les parcours directs sont des migrations reliant directement des migrants de leurs villages d'origine à leurs lieux de destination sans étape intermédiaire. Ces cheminements migratoires sont de direction sud-nord. La France est la première destination choisie par les migrantes dans ce parcours. La migration féminine vers ce pays a d'abord concerné les épouses des émigrés parties rejoindre ces derniers à la faveur du regroupement familial instauré en France en 1974. Elles seront suivies plus tard par les femmes migrantes individuelles dont la migration remonte au milieu des années 1980.

Ce choix orienté vers la France peut être expliqué par l'ancienneté et la forte tradition migratoire qui existe entre le Sénégal et la France. En raison de la forte communauté sénégalaise qui vit en France, les candidates au départ peuvent, non seulement avoir des informations sur ce pays mais aussi de bénéficier des réseaux de solidarité et d'entraide mis

en place par les aînés. Ces derniers sont sollicités pour le financement de la migration à l'étranger et leur concours pour dans l'insertion professionnelle et résidentielle des nouvelles arrivantes. Au total, 31 migrantes parmi les 147 enquêtées ont connu un parcours direct dans leur cheminement migratoire.

Schéma 1 : Type de parcours directs



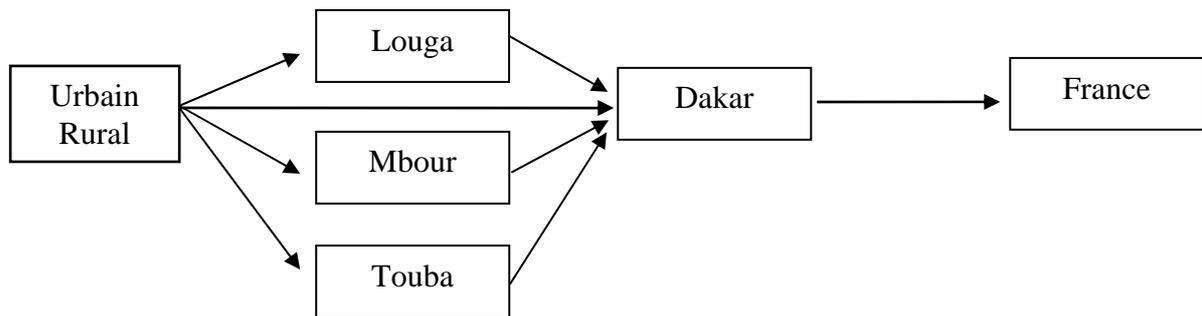
2.2. Les parcours indirects intérieurs

Les parcours indirects intérieurs ne comportent qu'une ou deux étapes intérieures et sont essentiellement tournés vers les centres urbains. La grande majorité de ces parcours indirects intérieurs comporte une seule étape (93 %). Donc, 7 % seulement des migrantes sont passées par deux étapes. L'analyse des étapes intérieures révèle une corrélation étroite entre la migration interne et internationale. Le mouvement vers la ville entre dans le cadre de la préparation du premier voyage à l'étranger. L'agglomération est perçue comme un lieu où l'on vient se soigner, étudier et surtout où l'on se fait une santé financière, un tremplin pour atteindre l'extérieur.

Dakar occupe le peloton de tête des villes d'accueil du Sénégal, le premier point de chute des futures émigrantes. Une telle situation s'explique par le rôle central qu'occupe cette ville sur le territoire national. En plus de son statut de capitale nationale, Dakar exerce une forte polarisation sur l'ensemble du pays d'après Dione (1992). Les autres villes par lesquelles passent les migrantes sont Touba (bastion de la confrérie mouride) et Mbour en raison de son importance touristique.

Les trajectoires des parcours indirects intérieurs qui comportent deux étapes sont assez inédites. Primo, le migrant se rend dans une capitale régionale comme Thiès, Kaolack puis à Dakar avant de partir à l'étranger. Le passage de la localité d'origine à une ville de l'intérieur du pays s'explique sans doute par les nombreuses difficultés d'ordre résidentiel et professionnel que rencontrent certaines migrantes à Dakar d'après Antoine (1991), Ouédraogo et Charbit (1994).

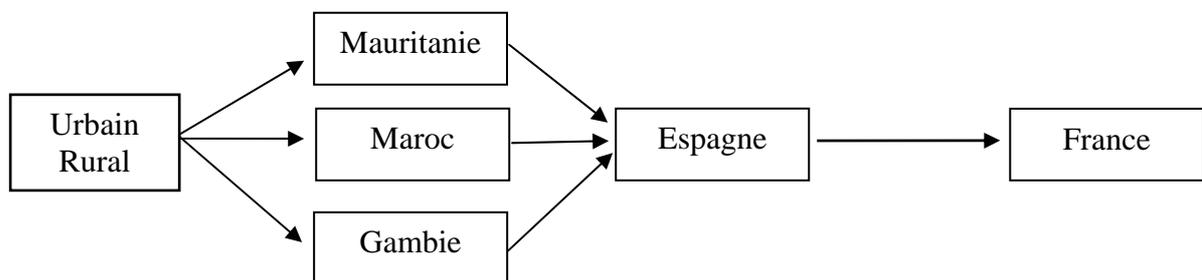
Schéma 2 : Types de parcours indirects intérieurs



2.3. Les parcours indirects extérieurs

Ces types de parcours comportent exclusivement des pays étrangers comme des résidences intermédiaires dans les cheminements migratoires. Ainsi donc, la Mauritanie ou la Gambie se présentent à la fois comme des lieux d’immigration mais aussi comme des espaces de transit qu’empruntent les migrantes pour passer par d’autres pays africains comme le Maroc, etc. avant d’atteindre les pays européens comme l’Espagne, l’Italie ou la France. Il s’agit ici d’un parcours linéaire discontinu. D’après Robin (1996), la Mauritanie apparaît ainsi comme un « espace relais » développant une fonction « d’espace carrefour » expliquée par la longue histoire migratoire qui unit ce pays au Sénégal malgré les incidents diplomatiques intervenus en 1989. Les parcours indirects extérieurs ne renferment qu’une seule étape intermédiaire.

Schéma 3 : Type de parcours indirects extérieurs



2.4. Les parcours indirects intérieurs / extérieurs

Ce sont des itinéraires qui associent une ou plusieurs étapes intérieures à une ou d’autres étapes extérieures. Les cheminements comportant deux étapes sont majoritaires tandis que le reste peut aller de trois étapes à un maximum de sept résidences intermédiaires.

Les parcours indirects intérieurs/extérieurs sont complexes avec des formes souvent inédites. Les parcours qui comportent deux étapes peuvent être linéaires (schéma 4a).

Les parcours comportant plus de trois étapes sont dits erratiques, c'est-à-dire qu'ils mettent en contact soit des pays du sud à des pays du nord (schéma 4b1), soit à partir d'un pays du nord vers un autre (schéma 4b2).

Schéma 4 : Types de parcours indirects intérieurs/extérieurs

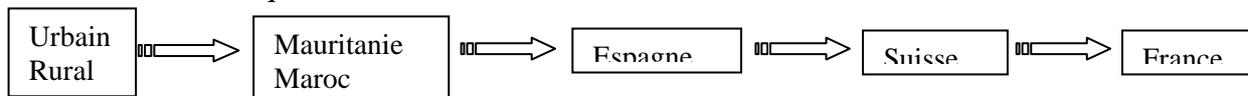
a : Parcours linéaires



b1 : Parcours erratique sud-nord



b2 : Parcours erratiques sud-nord-nord



Source : Dianka (2005)

1.3. Les destinations à l'étranger

Pour une meilleure appréciation de l'évolution des mouvements de sortie et de la structure géographique de l'ampleur de cette mobilité, le croisement des tableaux de destination et de période migratoire permet la lecture de six aires d'immigration et de trois périodes migratoires. Les candidates pour la France transitent en général par des pays tremplins comme l'Italie ou l'Espagne. Les destinations se sont multipliées (tableau 13), de même que le nombre de femmes migrantes a augmenté. Aujourd'hui, de nombreuses Sénégalaises partent pour la France, mais aussi vers l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Gabon, le Cameroun et les Etats-Unis d'Amérique. En nous appuyant sur le parcours suivi par ces femmes dans leur cheminement migratoire vers la France et les autres destinations, nous avons croisé les pays de destination et la période migratoire.

Tableau 13 : Périodes de départ et lieu de destination

Périodes de départ	Afrique de l'Ouest	Autre Afrique	France	Autre Europe	U.S.A.	Asie	Total périodes
1980-1989	3	-	26	-	-	-	29
1990-1997	1	2	57	5	7	2	74
1998-2004	-	-	64	13	3	3	83
Total des destinations	4	2	147	18	10	5	186

- Source : Dianka, 2005

(- : Aucune migration n'est signalée)

Parmi les 147 migrantes en France, 96 d'entre-elles ont eu un parcours indirect car elles seraient passées par d'autres étapes avant d'arriver en France. Elles allaient d'abord en Gambie et en Mauritanie. La proximité géographique et la circulation des populations sont des facteurs stimulant la migration internationale (Tall, Guèye et Fall, 2000). Les migrations vers les pays voisins même si elles échappent aux statistiques nationales, semblent, de plus en plus, importantes, eu égard à la proximité géographique et aux liens de parenté entre les communautés vivant entre les territoires frontaliers.

La migration transfrontalière peut être instable quand la proximité géographique est synonyme de distance politique. A titre d'exemple, ce sont les événements survenus en 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie qui ont révélé aux yeux de l'opinion, l'existence d'une importante migration féminine de travail dans ce pays voisin. On dénombrerait beaucoup de victimes dont des jeunes filles et de femmes sénégalaises qui travaillaient dans ce pays en qualité de domestiques, de coiffeuses, de couturières ou de lavandières.

Le commerce est aussi le secteur d'insertion pour certaines migrantes dans les pays frontaliers. La migration vers le continent africain est aujourd'hui la moins prise en compte comme en atteste le tableau 13. Le Cameroun et le Gabon constituent ici l'Autre Afrique. Bouillon (1996) nous apprend que « l'émigration sénégalaise féminine vers ces deux pays, qui a commencé en 1992, a été facilitée par la conjonction de plusieurs facteurs. Ce sont la libéralisation, l'extension et l'intensification générale des échanges entre ces pays et le Sénégal, dues à la forte présence d'une communauté sénégalaise, avec l'espoir de trouver plus facilement un travail, notamment dans le service de la restauration, secteur très prisé par les épouses des émigrés et des femmes seules ». Mais, ce faible attrait vers les pays du Sud est la résultante de la crise économique, de l'instabilité politique et sociale qui les frappent depuis les années 1980 voire un peu avant.

Trois grandes phases relatives à la migration internationale féminine et individuelle se dégagent :

- la première phase qui va de 1980 à 1989 est orientée vers l'Afrique de l'Ouest et la France. En Afrique, les femmes migraient vers les pays limitrophes comme la Mauritanie et la Gambie. La Mauritanie est historiquement une destination prisée des femmes sénégalaises, notamment wolofs originaires des villes et des villages limitrophes comme Dagana, Richard-Toll, sérères et des diolas venant respectivement des régions de Diourbel, Louga et Ziguinchor. Les femmes migrantes diolas et sérères officiaient comme lavandières ou domestiques. La Mauritanie, du fait de sa proximité avec l'Europe a servi pendant longtemps, de pays de transit pour les migrants de tout genre. La Gambie, qui constitue une enclave au sein du Sénégal a accueilli également beaucoup de femmes sénégalaises. La migration vers ce pays était surtout due à des échanges commerciaux même si certaines sénégalaises y ont ouvert des restaurants, des ateliers de couture et de coiffure.

La migration vers la France pourrait s'expliquer par les liens historiques et séculaires qui lient ce pays au Sénégal. Cette migration fut renforcée par les politiques de regroupement familial qui ont suivi la fin des recrutements des migrations de main-d'œuvre. Depuis le milieu des années 1970, la politique de regroupement familial favorisée par les autorités françaises, a transformé les migrations d'hommes seuls en migrations familiales définitives ou de très longue durée. La venue de ces familles dans ce pays a largement contribué d'une manière ou d'une autre à la féminisation des migrations internationales. Le dévolu jeté sur la France comme première destination pour les migrantes peut aussi être expliqué par leur connaissance de la langue française et des nombreux avantages qu'elles pouvaient tirer de la politique sociale en France.

- La seconde phase (1990-1997) est marquée par une nette augmentation des départs vers la France et l'apparition de nouvelles destinations telles que l'Italie et l'Espagne qui sont de nouveaux pays d'immigration, les Etats-Unis et l'Asie.

- La troisième phase (1998-2004) est, à l'instar de la seconde, marquée par une diminution des mouvements sur le continent africain au profit de l'Europe Occidentale.

Les mouvements observés vers l'Italie et l'Espagne sont récents. Ils ont été inaugurés au début des années 1990 par des jeunes sénégalais partisans du commerce ambulante appelés

Modou-modou. La particularité de ces destinations résulte de l'ampleur du commerce ambulant. A partir de 1986, le visa est obligatoire pour émigrer en Italie et parallèlement, en 1990, il y a eu une grande vague de régularisation des étrangers clandestins ou en situation irrégulière dans ce pays. Les immigrés ont été attirés par la prospérité des années 1980 et, ensuite, par les possibilités de régularisation offertes par la loi Martelli de 1990.

Cette loi a été promulguée pour arrêter l'immigration clandestine et répondre aux exigences de certains pays européens notamment la France qui qualifiaient l'Italie de trop laxiste dans sa politique d'immigration. Elle fut abrogée et remplacée en 1995 par une loi plus ferme envers les clandestins, mais assouplie pour les réguliers. En Espagne, l'immigration résulte des opportunités de travail liées aux effets de son entrée en 1986 dans l'espace économique européen.

Les migrations féminines individuelles vers les Etats-Unis (5,37 %) n'ont commencé véritablement que vers le milieu des années 1990. Cette voie a été inaugurée par les femmes Wolofs qui ont rejoint leurs maris dans ce pays et ont ouvert des gargotes à New York, à Chicago, etc. Ces migrations, au départ familiales, ont été suivies par des migrations féminines individuelles. Malgré la difficulté d'obtenir le *Green Card*, les femmes sénégalaises sont particulièrement motivées pour migrer aux Etats-Unis. La filière américaine a d'abord concerné des jeunes filles et des femmes issues des milieux aisés de Dakar. Certaines femmes ont eu des facilités pour s'insérer aux Etats-Unis en travaillant dans la restauration, la couture ou la coiffure, trois secteurs dans lesquels elles ont fait leur preuve depuis le Sénégal.

La diversité des possibilités d'insertion professionnelle constitue l'un des facteurs expliquant l'engouement des Sénégalais, pour la destination américaine. Ebin (1993) note qu'« à New-York, elles sont soit restauratrices, coiffeuses, couturières, serveuses dans les bars et restaurants, marchandes ambulantes ou commerçantes ». L'insertion des femmes sénégalaises y est surtout facilitée par l'installation durable des premiers migrants sénégalais notamment les mourides qui ont développé des relations financières et commerciales très étendues dans ce pays.

D'après notre enquête, la migration féminine vers les pays asiatiques (2,69 %) est au départ plutôt commerciale. Elle serait l'œuvre de migrantes commerçantes qui vont s'approvisionner en tissus, en produits cosmétiques ou autres matériels domestiques à Dubaï,

Djeddah, Bangkok, Bombay, etc. A côté, de la filière commerciale, se développe parallèlement une migration de jeunes filles et de femmes employées comme domestiques par des familles libanaises connues au Sénégal. Certaines femmes émigrent, avec leurs employeurs immigrés au Sénégal, quand ils retournent dans leurs pays, ou sur la recommandation de ces derniers à d'autres familles vivant au Liban.

La migration à destination de certains pays asiatiques existe mais n'est pas très répandue. Elle fait l'objet de suspicion car, de source orale, elle est parfois perçue comme alimentant les réseaux de prostitution vers les pays du Golfe. Selon A. Ndiaye, rencontré à Dakar (communication orale 2004), les jeunes filles et les femmes qui suivent leurs patrons dans leur pays d'origine sont susceptibles d'être entraînées, de gré ou de force, dans la prostitution. Elles peuvent faire l'objet de traitements inhumains de la part des employeurs comme ce fut le cas de cette fille sénégalaise émigrée au Liban qui a assigné son employeur devant les tribunaux pour non paiement de salaire à défaut d'autres moyens de défense possible d'après le journal Walfadjiri (2005). Du même quotidien, on apprend qu' « une autre sénégalaise, étudiante à Beyrouth a été sauvagement battue par un homme qui l'aurait prise pour une simple bonne africaine clandestine en la présence de témoins inactifs dont deux policiers qui n'ont pas voulu porter secours à cette jeune femme. Ce qui est le cas de la plupart des jeunes filles noires émigrées au Liban ».

Un autre exemple plus frappant et comme nous l'apprend toujours le quotidien Walfadjiri (2005) est « l'histoire véridique de cette jeune femme de chambre d'origine éthiopienne que la patronne avait envoyé promener son chien. Ce dernier ayant fait ses besoins dans un parc qui s'avéra être en réalité la propriété d'un hôtel. Le gardien de celui-ci crut bon devoir descendre, muni d'un bâton pour corriger l'animal et frappa dans la foulée la jeune femme. Avertis et furieux, les patrons de la bonne africaine se rendirent sur le champ au commissariat pour s'en plaindre. La réponse des agents est brève parce que n'est qu'une simple bonne ».

L'esclavage moderne est une triste réalité, qui se déroule au vu et au su de tous, faisant beaucoup de victimes dont les femmes. Il serait pertinent de s'interroger à ce sujet qui ne fait l'objet d'aucun doute et qui est d'une ampleur et d'une gravité dont on ne saurait mesurer avec précision. Le même journal nous apprend que « la norme au Liban en matière de droit de travail, consiste à s'emparer des documents de voyage de l'employée potentielle, lui enlevant

ainsi toute liberté de circulation. Si les Libanais sont légendairement connus pour leur génie du commerce, en effet en matière de respect de droit de l'homme, il reste beaucoup à faire ».

L'évolution des migrations obéit à la conjoncture mondiale et aux politiques migratoires en vigueur dans les pays d'accueil. Sous l'effet des mesures draconiennes au Nord, certains pays africains comme la Mauritanie, la Gambie et le Maroc jouent un autre rôle dans la géographie des migrations internationales. Ils favorisent l'existence de nouvelles stratégies migratoires dans la mise en place de réseaux aux contours assez complexes, et servent de pays de transit pour rallier l'Europe.

Selon Robin (1996), les pays de transit font partie d'une stratégie mise en place afin de contourner les lois en matière d'immigration du pays où le migrant envisage de s'installer. Celui-ci s'appuie sur des intermédiaires et des trafiquants de visa. La trajectoire migratoire est rarement linéaire, c'est-à-dire d'un point A vers B mais obéit à un parcours variable. A titre d'exemple, une jeune fille parmi les enquêtées serait passée, pour aller en France par le Maroc (trajectoire linéaire), une autre par le Tchad, pays qui ne fait pas parti du cheminement migratoire classique connu des Sénégalais.

L'évolution des mouvements de départ suit une progression. Néanmoins, elle présente, en quelques endroits, des fluctuations. Cette situation pourrait être expliquée à la fois par le fait que les pays occidentaux notamment la France durcissent les conditions d'obtention du visa mais aussi par le temps que mettent les candidates dans les pays de transit avant d'arriver à leurs terminaux migratoires. Ainsi, l'Italie tout comme l'Espagne ont à un certain moment, servi de pays de transit pour accéder en France. La fluidité des frontières dans l'espace Schengen explique aussi le redéploiement des migrantes d'un pays à l'autre par exemple, de l'Italie vers la France et vice versa. Aujourd'hui, l'espace migratoire des femmes migrantes individuelles n'est plus unidirectionnel mais il s'est élargi comme en atteste les destinations sur la figure 19.

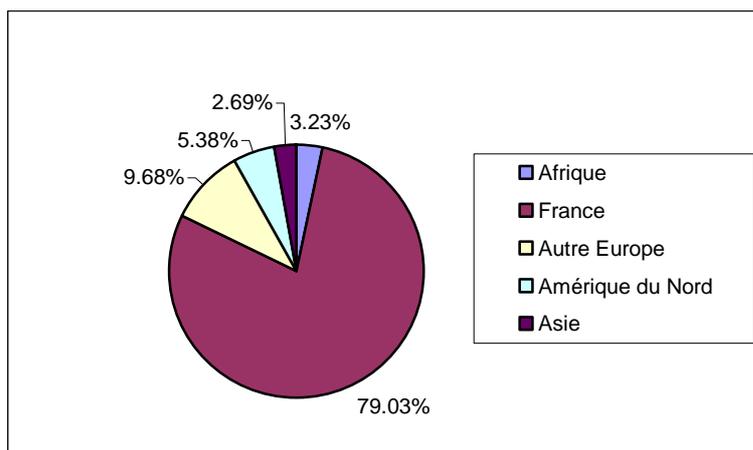


Figure 19 : Répartition des destinations connues des migrantes
(Autre Europe : Italie, Espagne, Belgique, etc.)

La figure 19 montre que la migration internationale féminine et individuelle à partir des localités étudiées est principalement orientée vers les pays du Nord notamment la France qui accueille plus de 79 % des femmes migrantes, 10 % pour l'Autre Europe, 5 % pour les Etats Unis d'Amérique.

L'étude des territoires migratoires a montré que l'émigration internationale féminine et individuelle s'inscrit dans un large espace qui relie les aires d'origine des migrantes d'abord aux villes sénégalaises, puis aux pays africains et enfin aux pays du Nord. Toutefois, les parcours migratoires n'entrent pas dans le schéma classique des migrations internationales qui veut que le migrant passe d'abord par la ville moyenne puis la capitale pour partir à l'étranger.

En effet, s'il est vrai que la plupart des candidats et des candidates transitent par Dakar comme dernière étape avant de rallier l'étranger, d'autres notamment les mourides passent par Touba pour bénéficier du soutien des marabouts. La ville de Mbour, grâce au développement du tourisme, attire beaucoup de jeunes filles qui cherchent à épouser un européen en vue de s'ouvrir les portes de l'Europe. Le choix des destinations est guidé par les possibilités d'entrée dans les pays d'accueil grâce à la prégnance des réseaux migratoires qui jouent un rôle considérable dans l'amorce de la migration à la fois dans les pays de départ et d'accueil.

2. Mécanismes de la migration internationale féminine individuelle: réseaux et informations

Robin (1994) note que « parmi l'ensemble des théories sur les migrations d'inspiration fortement économique, le modèle des réseaux migratoires constitue à l'évidence une approche à part. Cette situation provient à la fois de la dimension sociologique de ce modèle et de sa

place dans l'analyse des déterminants de la migration. Contrairement à plusieurs facteurs explicatifs traditionnels, tels que les répartitions inégales de l'emploi et des revenus, les stratégies individuelles ou familiales de maximisation des revenus et de minimisation des risques ou encore les politiques de recrutement de la main-d'œuvre étrangère mises en place par des sociétés industrielles, les réseaux n'expliquent pas les mouvements migratoires émergents. En fait, les réseaux transforment en partie les conditions initiales de la migration et justifient, seuls ou en association avec les autres facteurs, la poursuite dans le temps du système migratoire ». Il s'agit ici de décrire la composition et les rôles primordiaux des réseaux dans l'émergence et la continuité de la migration internationale féminine individuelle.

2.1. Nécessité et composition des réseaux

Le terme réseau signifie l'ensemble des personnes (parents au sens de famille élargie, amies et autres connaissances) résidant dans le pays d'immigration et qui faisaient partie du cercle relationnel des femmes migrantes avant leur départ. La littérature disponible sur ce concept met l'accent sur le rôle primordial du réseau dans les décisions prises dans la migration et dans la mise en œuvre du projet migratoire (Boyd, 1989 ; Fawcett, 1989 ; Massey, 1993). Les migrations internationales à destination ou hors du continent africain obéissent généralement à cette logique. D'après les résultats de notre enquête, la grande majorité des femmes qui ont migré vers la France avaient des connaissances dans ce pays comme le montrent les données fournies par la figure 20.

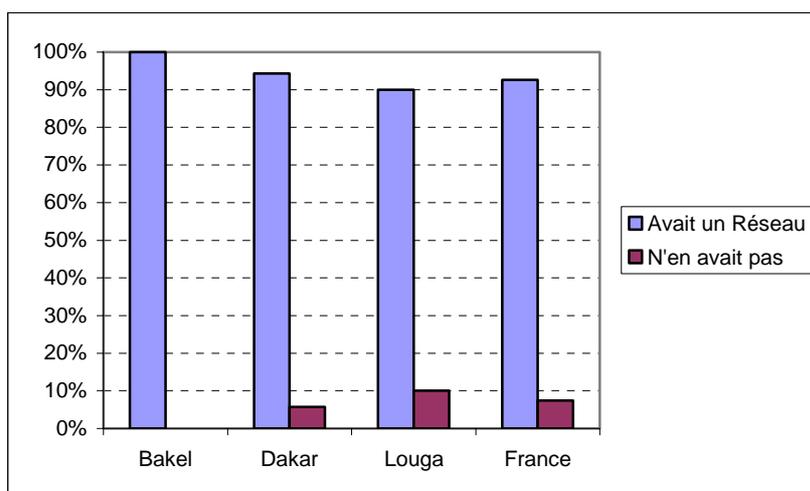


Figure 20 : Répartition des migrantes ayant ou non un réseau avant d'émigrer en France

Ces constats montrent que la migration internationale féminine individuelle ne s'assimile plus, ou presque pas, à un saut vers l'inconnu. La lecture de la figure 20 montre que les individus enquêtés avaient un réseau avant de migrer en France. Plus de 90% des personnes enquêtées ont émigré en France parce qu'elles connaissaient des personnes qui pouvaient non seulement les accueillir mais aussi les aider à s'insérer facilement. Aujourd'hui, le réseau d'entraide est plus vivace chez les migrantes d'obédience mouride parce qu'au-delà des liens familiaux, les migrantes peuvent compter sur la diaspora établie par leur confrérie à l'étranger.

Par ailleurs, ce réseau d'accueil est plus important chez les personnes enquêtées à Bakel (100%) parce que cette localité est surtout caractérisée par la propension migratoire très grande de la forte communauté soninké qui la peuple. Elle est aussi située dans le triangle de l'émigration internationale (Sénégal, Mali, Mauritanie) qui a alimenté plusieurs courants migratoires à destination du continent africain mais aussi vers l'Europe et l'Amérique. Toutefois, il faut souligner qu'après Louga, deuxième aire d'émigration internationale à partir du Sénégal, Dakar fait figure d'une nouvelle aire de départ depuis les années 1990.

Les réseaux migratoires sont souvent constitués de proches parents des migrantes. Ainsi la lecture de la figure 21, nous constatons que la majorité des migrantes 137 sur les 147 femmes enquêtées ayant utilisé un réseau déclarent avoir contacté des membres de leur famille avant leur départ en France. Parmi ces personnes connues vivant dans le pays d'accueil, figurent des frères et des sœurs, mais aussi, des parents éloignés qui représentent plus de la moitié des membres contactés. Les personnes non apparentées figurent parmi celles déjà citées dans la composition du réseau. Il s'agit des amis qui représentent 32,85 %, les compatriotes et les connaissances à travers les relations soit 10,22 %, d'autres personnes que les migrantes affirment avoir connu par l'intermédiaire d'une tierce personne soit 3,65 % et enfin, les employeurs avec 1,45 % des personnes contactées. En somme, seules 10 femmes sur les 147 migrantes enquêtées soit 6,81% ont déclaré n'avoir pas d'attache en migrant en France.

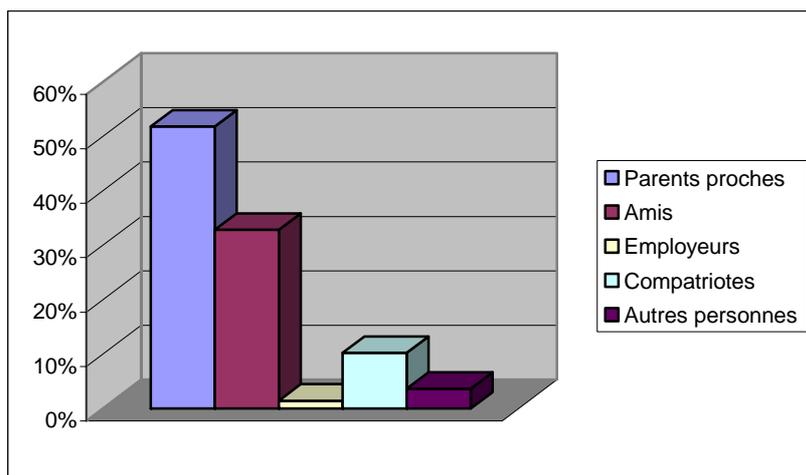


Figure 21 : Composition du réseau d'accueil des migrantes

Nous avons observé que la composition des réseaux montre deux enseignements. Dans un premier volet, la migration internationale sénégalaise se construit souvent à partir de stratégies individuelles et familiales d'entraide, sans pour autant qu'elle s'assimile systématiquement à une dynamique de regroupement familial. Le soutien du réseau social proviendrait en grande partie des collatéraux (frères, sœurs ou des membres de la famille élargie).

En conclusion, il faut noter que la dimension communautaire du réseau est essentielle avant et après l'entame de la migration. Les réseaux migratoires revêtent un caractère familial à Bakel plutôt qu'à Dakar et Louga. Cette différence s'exprime sans doute par la primauté et l'ancienneté de la migration à Bakel.

2.2. Fonctions des réseaux en amont et en aval

L'assistance que les migrantes reçoivent du réseau se traduit dans des secteurs assez variés. La fonction générale du réseau est de minimiser les coûts et les risques de la migration en développant différentes formes d'appui aux migrantes. Cette définition, volontairement très généraliste, exprime donc toute la complexité de cette réalité. Notre objectif ici n'est pas bien sûr, de faire une analyse de toutes les dimensions, de toutes les différentes fonctions et de tous les mécanismes des réseaux migratoires.

L'abondante littérature qui y a été consacrée nous donne trois éléments : la transmission et l'accès aux sources d'information, les modalités et les moyens financiers nécessaires à la migration, et le soutien apporté aux candidates pour leur insertion résidentielle et professionnelle dans le lieu d'accueil. Ce sont ces éléments qui feront l'objet d'un traitement suivant. Saisir ces réseaux nécessite dès lors la prise en compte de plusieurs variables dont, en premier lieu, la société d'origine des migrants dont ils reconstituent les valeurs, les habitudes et les comportements dans leurs milieux d'accueil.

2.3. Accès aux différentes sources d'information

Dans l'étude des migrations internationales, les informations reçues par les migrantes sont d'une importance capitale dans la prise de décision pour émigrer mais également elles influent particulièrement sur le point de chute de la destination migratoire. Les opportunités économiques et sociales et les politiques migratoires adoptées dans le pays de destination sont, incontestablement, les informations essentielles qui sont recherchées par les migrantes. Le rôle joué par les réseaux migratoires est fondamental dans la quête et la transmission de ces informations.

La plupart des femmes enquêtées et qui avaient un réseau dans le pays d'immigration, déclarent avoir obtenu des informations diverses et variées sur le lieu d'accueil avant leur émigration. Même celles qui n'avaient pas d'attaches dans le pays d'accueil, détenaient aussi les informations similaires, soit près de 98 %. Autrement dit, c'est presque la totalité des migrantes (137 sur les 147) qui a eu accès à l'information (figure 22). Le réseau d'accueil favorise donc l'accès à l'information parce qu'il est lui-même une source d'information.

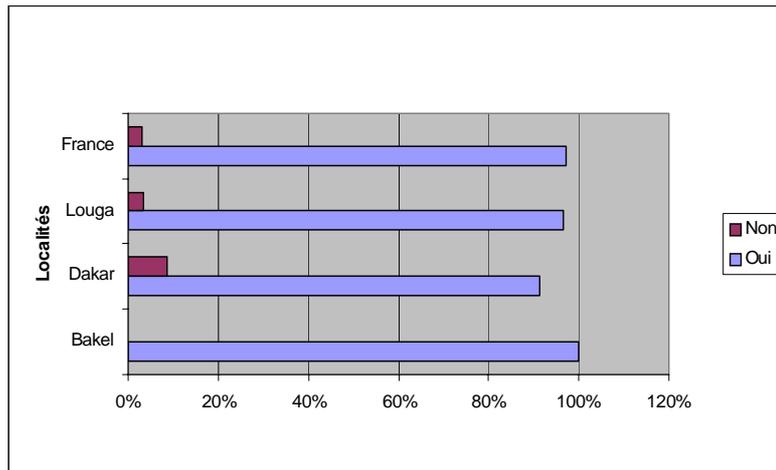


Figure 22 : Répartition par localités en fonction des informations obtenues ou non par les migrantes avant d’émigrer en France.

Les informations pourraient également provenir de parents et d’amis résidents dans les pays de départ et d’accueil. Que les migrantes disposent ou non d’un réseau d’accueil, cette source d’information est très répandue. A Bakel, elle est citée dans la quasi-totalité des cas. Enfin, il faut ajouter que lorsque les migrantes bénéficient d’un réseau d’accueil, les parents proches ou éloignés et les amis, résidant aussi bien dans les pays de départ et d’accueil, constituent alors leurs principales sources d’information. En revanche, si les migrantes ne disposaient pas de réseau, les informations pourraient venir de sources beaucoup plus diversifiées telles que les médias (radios, télévisions, journaux). Elles peuvent aussi être fournies par les touristes et les organismes officiels qui sont d’autres sources d’information non négligeables comme en atteste la figure 23.

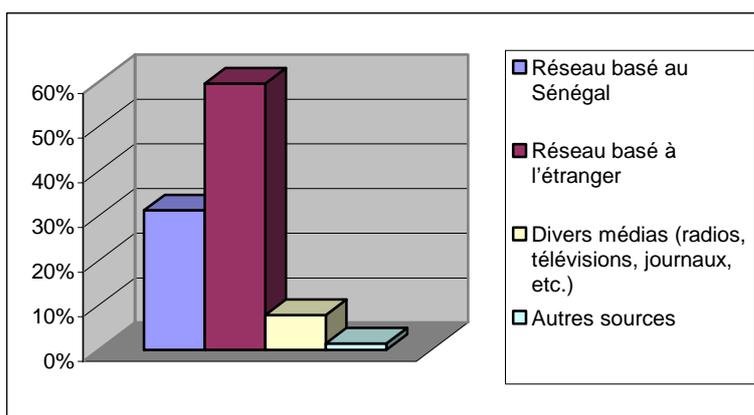


Figure 23 : Principales sources d’information utilisées par les migrantes avant d’émigrer en France

Le constat qui se dégage est que l’information en matière migratoire circule à travers des canaux informels de l’information aussi bien dans les différents pays de départ et

d'accueil. Cette observation est d'autant plus plausible que les migrantes avaient un réseau d'accueil avant de quitter le milieu de départ pour émigrer en France.

2.3.1. Nature de l'information recueillie

La nature de l'information collectée par les migrantes, si elle ne varie vraiment pas selon la possession ou non d'un réseau social, mérite, avant tout une brève analyse. Ainsi, comme nous l'avons indiqué précédemment, les informations recueillies portent généralement sur les capacités économiques, en termes de perspective d'emplois (46,81%), de salaires (26,24%), du pays d'accueil et de sa politique de régularisation avec un pourcentage de 15,61%. La priorité pour les candidats est de rentrer d'abord. C'est ce qui explique que les démarches relatives à la régularisation qui devraient figurer dans les priorités des migrantes ne soient prises en compte qu'une fois arriver à destination migratoire. Les migrantes ont également eu des renseignements sur les conditions d'études et sur les avantages sociaux avec les pourcentages respectifs de 7,09% et 4,25 %.

Tableau 14 : Types d'informations reçues à partir des réseaux par 141 migrantes en partance pour la France

Types d'information	Bakel	Dakar	Louga	France	Total	Pourcentages
Emplois	6	13	17	30	66	46,81
Salaires	3	9	7	18	37	26,24
Régularisation	4	3	5	10	22	15,61
Etudes	1	5	-	4	10	7,09
Autres avantages sociaux	-	2	-	4	6	4,25
Total	14	32	29	66	141	100

- : Non signalé

2.3.2. Mode de financement du voyage à destination du pays d'accueil

Une fois prise la décision de migrer, surgit la question cruciale des sources et des modes de financement de la migration. Ainsi, il serait intéressant de s'interroger sur l'obtention de l'argent nécessaire aux frais du voyage, vu les difficultés financières, la rareté et les besoins en liquidités monétaires, de plus en plus grands, tant dans les villes qu'en milieu rural. La figure 24 renseigne sur les divers moyens utilisés par les femmes pour financer leur migration.

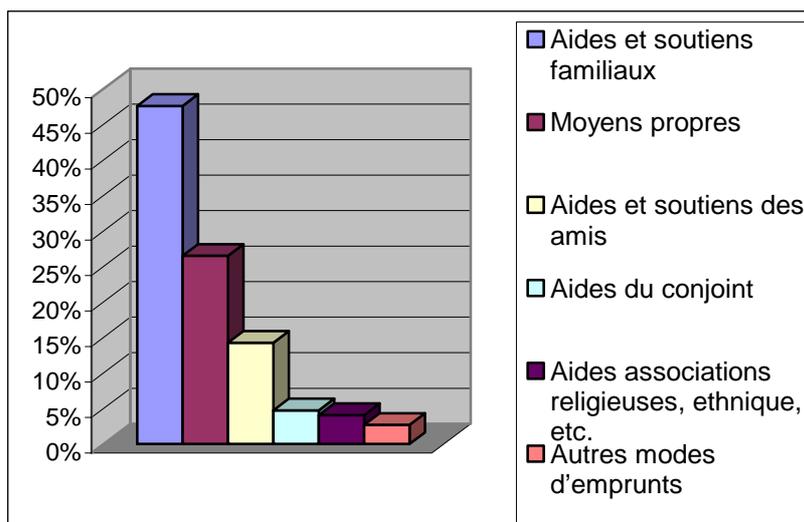


Figure 24 : Sources et modes de financement de la migration internationale féminine individuelle

D'après les résultats de notre enquête, 39 femmes sur les 147 soit 26,53 % déclarent avoir payé elles-mêmes, sur fonds propres grâce à leur épargne personnelle, les frais relatifs à leur migration. La migration féminine autofinancée peut conformément à la logique de l'organisation traditionnelle des milieux de départ, bénéficier aussi du soutien des familles. Ces dernières, aujourd'hui impliquée dans les prises de décision peuvent participer au financement de la migration. Ainsi, d'après nos enquêtes, 70 femmes ont eu recours au soutien ou à une aide de la famille, soit un pourcentage de 47,62%.

Cette main secourable familiale est très active au Sénégal, surtout dans le milieu des femmes et permet, grâce au système des tontines appelé *nate en wolof* au Sénégal, *paré* en Centre Afrique de réunir l'argent nécessaire pour payer le voyage d'un de ses membres à l'étranger. La tontine est une pratique informelle d'épargne qui ne fonctionne que grâce à la cotisation de ses membres. A la fin de chaque mois, l'argent accumulé est tiré au sort entre les membres de la tontine et ce jusqu'au dernier.

Il arrive qu'un membre établi dans le pays d'immigration fasse appel à sa petite sœur, ou à une cousine pour être secondé dans son travail. Dans ce cas, il lui incombe de prendre en charge les frais de déplacement. Pour sept femmes, c'est par le canal des conjoints qu'elles ont pu réunir l'argent nécessaire à leur migration (4,76 %). A titre d'exemple, Monsieur Guèye de Bakel, dans une communication orale (2004), nous a appris avoir prêté une somme importante à son épouse pour qu'elle puisse émigrer. En général, la migration internationale

féminine individuelle semble être plus tolérante dans les couples instruits par rapport à au non instruits et qui ne peuvent cautionner aucune mobilité féminine individuelle en dehors du couple.

Pour certaines migrantes, les frais du voyage sont assurés par d'autres parents anciennement installés dans le pays d'immigration envisagé ou dans un autre pays. Cette forme de solidarité, qui s'appuie sur des réseaux plus diversifiés peut provenir soit des amis (14,29 %) soit par le biais d'une association religieuse à travers les dahiras implantées par les fidèles mourides établis à l'étranger, mais aussi à base ethnique, familiale (cas des femmes laobés) ou professionnelle (4,08 %). Enfin, en plus de ces sources de financement susmentionnées, d'autres femmes ont eu recours à un emprunt (2,72 %). A présent qu'en est-il des stratégies d'insertion déployées par les femmes migrantes?

3. Les stratégies d'insertion professionnelle, sociale et résidentielle des migrantes à Paris

L'insertion est définie par Fall (1994) comme le processus par lequel le migrant s'introduit dans le milieu environnant. Pour faciliter leur insertion, les migrantes développent des stratégies inscrites dans des réseaux migratoires. Le réseau migratoire est une organisation complexe qui ne peut être appréhendé complètement à partir d'une enquête par questionnaire. Comme, il est rapporté par Ma Mung et al. (1998) citant au passage Massey et Douglas (1993), le réseau est « l'ensemble des liens interpersonnels qui relie les migrants, les futurs migrants et les non migrants dans les aires de départ et les pays de destination ».

Ces relations s'établissent souvent sur la base de liens de parenté, d'amitié et d'appartenance à une même communauté (village, région, ethnie, religion). De nombreuses candidates à la migration possèdent un point de chute familial ou amical, qu'il s'agisse de personnes issues d'une même région, d'un même village, connues personnellement et dont on s'est procuré l'adresse (Antoine 1991). L'approche de l'insertion des migrantes sera étudiée à travers l'insertion sur le marché du travail (insertion professionnelle) et l'insertion sociale et résidentielle.

3.1.L'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle sera abordée à travers l'occupation professionnelle des migrants et les mécanismes d'accès au travail. La migration internationale féminine

individuelle est aussi économique, donc l'obtention d'un emploi est le premier souci des émigrées. Le tableau 15, qui donne les activités des migrantes à la dernière destination, éclaire aussi sur leur degré d'insertion sur le marché de l'emploi dans le pays d'accueil.

Tableau 15 : Les catégories socio-professionnelles chez les femmes migrantes à la dernière migration

Catégories socio-professionnelles	Pourcentages
Salariées (toutes professions confondues)	49,66
Commerçantes*	19,05
Travailleuses autonomes*	23,13
Etudiantes [#]	8,16
Total	100

*Possibilité de mener une activité secondaire avec la principale activité.

[#]Elles travaillent pendant la période scolaire et les vacances pour financer leurs études afin de subvenir à certains de leurs besoins comme les frais d'inscription, le loyer et l'habillement, etc.

Le tableau 15 montre la totale occupation des migrantes qui sont repreneuses de toute activité qui s'offre à elles. Cette capacité à s'insérer dans le marché du travail est liée à deux constats.

- Le premier constat qui explique la présence des migrantes dans le pays d'accueil est de trouver un emploi. En effet, la plupart des migrantes trouvent sur place des réseaux instaurés par les aînés et qui sont fondés le plus souvent sur l'appartenance familiale, géographique, linguistique et religieuse. Ces réseaux correspondent à peu près avec ceux de la recherche d'un emploi. Beaucoup de migrantes affirment être embauchées ou introduites dans le circuit par l'intermédiaire d'un parent, d'un ami ou par le canal des relations. Celles qui déclarent avoir trouvé par elles-mêmes leur premier emploi ont certainement été recommandées par quelqu'un plus ou moins proche de leur milieu allant du cercle familial à celui des natifs d'une même région.

- Le second constat est relatif aux catégories socio-professionnelles des migrantes. Les salariées toutes professions confondues représentent 49% des enquêtées. Le salariat se fait souvent dans la restauration (serveuses), la grande distribution et le domaine des services (manutention, entretien, hôtellerie, etc.). Le commerce avec 19,05% reste le créneau prisé des nouvelles arrivantes pour s'insérer dans le marché de l'emploi. L'intérêt majeur accordé par les femmes migrantes au commerce s'explique d'une part par le fait que la plupart d'entre elles manquent souvent de qualification professionnelle et d'autre part, c'est une activité qui nécessite pas à leurs yeux une certaine qualification professionnelle. La migration

internationale est parfois précédée d'une migration interne à partir de laquelle certaines femmes ont été initiées à la technique de vente dans des magasins appartenant à un parent proche ou éloigné.

A côté des *Modou-modou*, les migrantes commerçantes (ambulantes, sédentaires) sont particulièrement présentes en France mais également en Italie et en Espagne. Il s'agit d'un groupe mobile qui pratique un commerce itinérant à travers ces pays, au gré des marchés hebdomadaires. Ce type de commerce est saisonnier, et la période de pointe coïncide avec l'été. Il est surtout pratiqué sur les plages qui sont d'excellents lieux de vente très prisés par les migrantes. Ces migrantes wolofs et mourides pour la plupart offrent l'exemple typique d'une migration de commerçantes, reposant sur un réseau social et confrérique. Essaimées à travers toute l'Europe Occidentale, elles ont créé de véritables réseaux commerçants qui fonctionnent grâce à une dynamique et un puissant système fondé sur une solidarité confrérique.

Pendant l'hiver, les déplacements deviennent plus difficiles à cause du froid et de la rareté des clients, des touristes pour la plupart. Cette période constitue non seulement pour certaines *Fatou-fatou* une occasion d'écouler sur le marché sénégalais des marchandises achetées en Europe (appareils électroménagers, produits cosmétiques, vêtements, etc.) mais aussi de chercher des produits destinés au marché européen (objets d'art, vêtements d'art confectionnés à la main, boubous brodés, des djembés, etc.).

Le commerce ambulant est une activité qui s'accommode bien de la situation de certains émigrés dans leurs pays d'accueil. Comme l'ont remarqué Sané (1993), Friedberg (1995), à propos des Sénégalais en Italie, « les émigrés sont souvent dans l'illégalité soit dans la clandestinité. Les émigrés étant dans leur grande majorité en Italie et en Espagne, leur occupation en qualité de marchands ambulants est facilitée par les opportunités offertes par ces pays ». En effet, ces derniers sont des pays touristiques très visités, et l'activité commerciale des migrantes repose sur la vente des objets d'art et de bijoux (Robin 1996).

Aux Etats-Unis, les *Modou-modou* se distinguent plus particulièrement dans le commerce, tandis que beaucoup de femmes migrantes privilégient les secteurs relevant de leur compétence féminine (restauration, coiffure, couture, etc.). D'autres officient dans le commerce ambulant à côté des hommes en arpentant le long des grandes avenues. Les femmes de caste, les artistes ou certaines commerçantes ambulantes voyagent au gré des

marchés et exerçaient leur activité avant de migrer à l'étranger. Elles n'ont donc pas fait de reconversion professionnelle contrairement à celles qui n'ont pas de caste et qui étaient auparavant soit salariées, chômeuses ou femmes au foyer dans le pays de départ. Un tel changement de catégories socio-professionnelles dans l'état actuel des choses est impossible dans certains milieux d'origine des migrantes. Les travailleuses autonomes (restauratrices, coiffeuses, couturières, lavandières, artistes, artisans, etc.) et les étudiantes représentent respectivement 23,13 % et 8,16 %.

Les autres activités déployées par les migrantes autonomes notées feront l'objet d'un développement dans la troisième partie. Limitée dans une large mesure aux résidents permanents des foyers de migrants, l'insertion sociale et résidentielle englobait et résumait toutes les diversités de la migration.

3.2. L'insertion sociale et résidentielle

Notre approche de l'insertion sociale est d'étudier l'étape du processus d'adaptation des migrantes dans leur nouvel environnement, au pays d'accueil. Ce processus est appréhendé par l'ensemble des rapports sociaux que les migrantes établissent avec les différents acteurs de ce nouveau milieu. La connaissance de la langue du pays d'accueil par les migrantes est une variable susceptible de nous informer du degré de l'insertion sociale des femmes migrantes en France par rapport à d'autres pays d'immigration comme l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis où elles sont confrontées à l'obstacle des langues.

S'agissant de la connaissance de la langue du milieu d'accueil, la plupart des femmes migrantes interrogées (98 %) sont unanimes à dire que le fait de pouvoir s'exprimer (même faiblement) en français a eu une influence significative dans leur insertion sociale et professionnelle. En définitive, il faut retenir que la connaissance de la langue du pays d'accueil par les migrantes en France s'identifie en plus de l'existence des réseaux de solidarité comme un indice préalable à toute forme d'adaptation ou d'intégration.

Les travaux sur les migrations africaines, internes ou internationales soulignent tous le rôle capital du réseau dans la prise en charge des migrantes à leur arrivée. La plupart des personnes enquêtées révèlent que c'est souvent grâce au réseau que les immigrants de manière générale trouvent leur premier logement et même leur premier emploi. La migration internationale féminine et individuelle ne se départit pas de cette logique. L'insertion

professionnelle dépend aussi très largement de l'assistance de cette structure communautaire (Soumaré, 1993 ; Ouattara, 1995 ; Ouédraogo, 1995 et Fall, 1999).

Ainsi, nous aborderons l'insertion résidentielle en nous fondant sur les mécanismes par lesquels les femmes migrantes parviennent à se faire héberger dès leur arrivée dans le pays d'accueil. La question relative à l'hébergement et aux moyens déployés par les migrantes pour trouver un logement a permis grâce aux résultats obtenus d'établir la figure 25. Ainsi, y sont répertoriées les personnes sollicitées par les migrantes pour trouver un hébergement.

La figure 25 souligne toute l'importance de la présence d'un réseau migratoire installé dans le pays d'accueil. Cette structure est un atout capital pour celles qui en disposent. Le réseau facilite l'accès et la recherche de logement des nouvelles migrantes. Elles ont toutes, un jour, pu bénéficier de la main secourable d'une tierce personne pour se faire héberger. Ceci traduit l'inscription de l'insertion résidentielle dans des réseaux de solidarité. Les femmes migrantes s'appuient, évidemment, surtout sur les réseaux familiaux pour trouver un logement à leur arrivée.

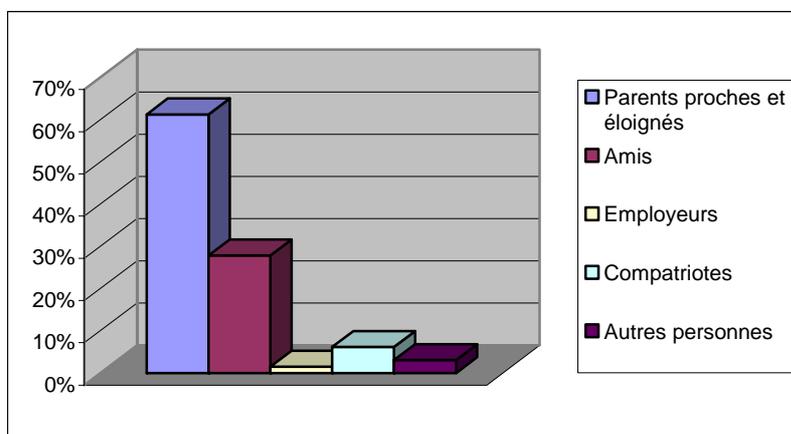


Figure 25 : Réseau d'accueil ayant permis à 129 sur 147 migrantes de trouver un logement

Les migrantes qui déclarent avoir été hébergées par des parents proches ou éloignés représentent plus de 60%. Les réseaux fondés sur l'origine géographique à savoir le même pays, la même région, la même ville ou le même village, sont aussi utilisés par les migrantes (6,20 %). Elles font aussi appel aux services des amis (27,91 %), de leurs employeurs (1,55%) et à d'autres personnes qu'elles affirment trouver sur place (3,10 %). Hormis l'appui apporté aux migrantes dans la recherche de logement, le réseau fait l'objet de diverses sollicitations comme en atteste la figure 26.

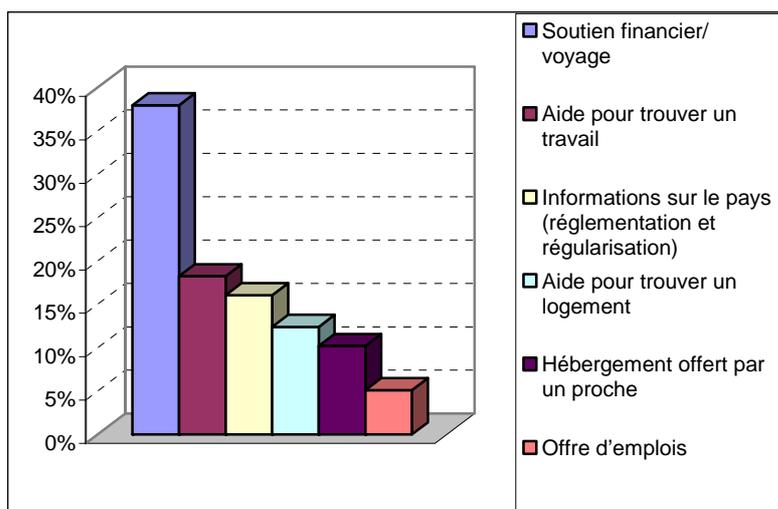


Figure 26 : Nature de l'aide obtenue par 137 sur 147 migrantes de la part du réseau

Il faut signaler que les personnes enquêtées peuvent bénéficier de multiples aides allant du financement de la migration, à la recherche d'un logement ou l'accès à l'information en matière de régularisation, etc. Au départ de la migration, les réseaux engagent en plus de l'individu, la famille et la communauté dans son sens le plus large. A l'arrivée, les réseaux ont généralement une double structure, à la fois familiale et communautaire (Tall, 1997; Tall, Guèye et Fall, 2000). Au Sénégal, la forme familiale est plus prégnante chez les Soninkés et les Toucouleurs alors qu'à Dakar et à Louga, elle est de type communautaire fondée plutôt sur l'appartenance à la même confrérie, à savoir le mouridisme. Dans tous les cas, les réseaux se révèlent indispensables à la réussite du projet migratoire. Ils facilitent entre autres selon Charbit et Chaib (1995) l'insertion résidentielle et professionnelle des migrantes.

Le réseau joue un rôle capital dans les démarches administratives en apportant un conseil moral, un soutien financier et une orientation aux migrantes en situation d'irrégularité ou de clandestinité. Il arrive que les honoraires d'avocat soient partiellement ou entièrement pris en charge par le réseau. Dans le milieu des commerçants, c'est le réseau qui assure le plus souvent au nouveau venu, le capital nécessaire au démarrage de son activité. Ce dernier appelé *Daxar*⁶ quelque soit son sexe reçoit des aînés les instructions élémentaires dans l'exercice du commerce ambulancier.

⁶ *Daxar* : Mot wolof dont le sens propre signifie fruit du tamarinier, mais dont l'utilisation au sens figuré désigne ici toute personne nouvellement arrivée qui ne maîtrise pas bien les rouages du commerce ambulancier.

CONCLUSION DEUXIEME PARTIE

Nous avons cherché, dans un premier temps, à replacer la migration internationale féminine individuelle vers la France dans son contexte historique et à déterminer ses causes et ses caractéristiques. Ceci a permis de constater que les localités étudiées connaissent d'intenses mouvements migratoires féminins depuis le déclenchement du phénomène au milieu des années 1980. Parallèlement à la poursuite de l'immigration internationale masculine se développent des flux engageant au départ des femmes des villes avant de s'étendre au milieu rural.

Les motivations sont diverses, la principale étant d'ordre économique: la recherche de meilleures conditions de vie et l'absence de perspectives d'emploi dans les aires d'origine expliquent largement les départs et la décision de migrer relève d'une stratégie à la fois individuelle et collective. Le phénomène se caractérise par une ampleur sans précédent et par une grande implication de jeunes filles et de femmes de tout âge.

Il faut noter aussi que les parcours migratoires empruntés par les femmes migrantes sont loin d'être figés. Leur maintien ou leur disparition sont régis par les opportunités d'entrée qu'offrent les destinations finales ainsi que par les mesures restrictives de fermeture des frontières prises par les pays occidentaux notamment la France. Le réseau d'accueil apparaît comme un instrument capital à l'insertion professionnelle et résidentielle des migrantes. Aujourd'hui, le marché de l'emploi se féminise à l'échelle mondiale. C'est ainsi que dans la dernière partie de ce travail, nous mettrons l'accent sur le travail et les conditions de vie des femmes migrantes en France et que nous aborderons enfin les impacts dans les aires de départ de cette migration internationale féminine individuelle.

TROISIEME PARTIE : TRAVAIL, CONDITIONS DE VIE DANS LE PAYS D'ACCUEIL ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS DANS LES AIRES DE DEPART

Les migrations ne consistent pas de simples transferts d'individus d'une aire géographique à une autre. Les migrations d'ordre économique au départ reposent sur la recherche du travail. La difficulté de trouver un emploi salarial explique-t-elle le redéploiement de certaines femmes migrantes vers le commerce informel. Avant de nous intéresser aux impacts démographiques, économiques, sociaux, culturels, moraux et la perception de ce phénomène dans les milieux de départ, l'étude des activités déployées par les migrantes, leurs conditions de vie et des problèmes qu'elles rencontrent dans le pays d'accueil est indispensable.

CHAPITRE I. TRAVAIL ET CONDITIONS DE VIE DES FEMMES MIGRANTES INDIVIDUELLES A PARIS

1. Aperçu général du travail des migrantes individuelles à Paris

La prise en considération des phénomènes migratoires conduit naturellement à opposer l'aire de départ des migrantes à leur destination, la société qui engendre les migrantes et celle qui les accueille. De là, se crée toute une série d'interrogations visant plus particulièrement à connaître les conditions de vie des femmes migrantes dans les aires d'accueil, différentes de celles qu'elles ont toujours connues dans leur vécu quotidien. De façon générale, le phénomène migratoire a pour cause principale, la recherche d'un emploi salarié ou la continuité de l'activité commerciale déjà entamée au Sénégal. Cela a été vérifié à travers les résultats recueillis sur le terrain ou plus de la moitié des femmes migrantes affirment avoir migré pour des perspectives d'emploi ou de revenus.

La recherche du numéraire, qui se pose comme caractéristique majeure de la migration, trouve son explication dans la structure socio-économique du pays d'accueil. Il s'avère clairement que les facteurs économiques sont décisifs et donnent une idée plus précise et concise des causes de l'émigration internationale. Néanmoins, les facteurs socio-culturels et historiques méritent d'être pris en compte dans l'effort de compréhension des phénomènes migratoires qui se dessinent à l'échelle mondiale.

Les chercheurs qui se sont intéressés à ce fait migratoire ont mis l'accent sur les facteurs ethno-culturels comme axe d'analyse. Or, certaines spécificités culturelles, sans être des causes de migration, pourraient expliquer les différentes approches d'une ethnie à l'autre ou d'un milieu à un autre. A cette condition, il est possible de mieux comprendre le bien-fondé de telle ou telle stratégie migratoire et le type de travail effectué par les migrantes dans leur aire d'accueil. Pour les migrantes, l'Occident est le lieu où l'on pouvait trouver facilement du travail, satisfaire ses besoins économiques et réaliser rapidement ses projets. C'est ce qui a fait dire à Condé et Diagne (1983) que les grandes villes d'Afrique et de l'Occident constituent des îlots de bien-être relatif et de modernisme dans un océan de pauvreté et d'archaïsme. Cette assertion de Condé et Diagne concerne donc les pays africains et l'Europe en particulier.

En effet, entre l'image et la réalité, il existe un très grand fossé. Madame Sall, (communication orale, 2003) nous apprend que la perception fascinante de l'Europe, continent pourvoyeur de travail accroît l'envie d'y émigrer mais les choses sont loin d'être ce qu'on croit car une fois sur place les migrantes rencontrent des problèmes de logement, souffrent de la clandestinité, du chômage pour certains, la course folle contre la police sur les lieux de vente non autorisés, difficulté pour les commerçants ambulants de vendre tranquillement car leur activité est jugée illégale et informelle par les autorités des pays d'accueil.

Aujourd'hui, la migration en Europe est irrésistible malgré toutes ces contraintes que rencontrent les candidats à l'émigration. Les femmes migrantes sont peu conscientes des problèmes qu'elles peuvent rencontrer là-bas. La propension à migrer devient de plus en plus grande et, chaque année, beaucoup de femmes migrent pour des motifs économiques comme en attestent les entretiens que nous avons eus avec les différentes personnes ressources, administratives ou politiques rencontrées sur le terrain. Pour les candidates, les chances de réussite se concrétisent dans les pays occidentaux.

La situation de l'emploi préoccupe au plus haut point les autorités et les populations sénégalaises. Et, pire encore, les possibilités d'emplois diminuent notamment en milieu urbain où le problème du chômage est le plus inquiétant. Les déséquilibres de plus en plus importants entre les aspirations, les attentes des migrantes et les structures économiques existantes au Sénégal incitent à migrer vers l'Europe, à la recherche d'un bien-être.

Pour les migrantes qui ne peuvent pas trouver un emploi rémunéré en France à cause de leur statut d'illégalité et de clandestinité, il existe, heureusement, un secteur non structuré dit informel. Celui-ci joue un rôle important dans la solution des problèmes d'emploi. Ces femmes ont démontré leur expertise dans le secteur informel qui a connu un succès énorme dans la lutte contre le chômage au Sénégal. En effet, leur dynamisme et leur engagement dans le secteur informel témoignent de leur aptitude à répondre individuellement ou collectivement aux problèmes de survie en milieux rural et urbain. Trouver aujourd'hui un emploi ne semble pas facile pour les migrantes en France à cause de leur faible niveau d'instruction, de la concurrence avec les autochtones et surtout de leur manque d'expérience professionnelle exigée dans les emplois à pourvoir. Seules les activités délaissées par les femmes autochtones leur offrent des possibilités de trouver du travail.

D'après F. Ndiaye, migrante rencontrée à Paris (communication orale 2004) révèle que le marché de l'emploi salarié est saturé et c'est vraiment difficile de trouver même un emploi de femme de ménage, car les patrons exigent surtout l'expérience professionnelle, et si tu n'es pas instruite, tu n'as pas de chance, alors qu'auparavant pour ce poste, tout cela n'existait pas. Avant leur émigration, beaucoup de femmes étaient inactives car leurs occupations se limitaient seulement aux tâches ménagères. Elles étaient seulement des femmes au foyer. Le regroupement familial a favorisé aussi la féminisation des départs. Mais aujourd'hui, ces derniers relèvent plus d'une décision autonome en dehors des liens du cadre du mariage.

Aujourd'hui, les secteurs d'insertion professionnelle de prédilection favorable aux femmes qui existent dans les pays européens expliquent les départs. Le tableau 16 montre les activités déployées par les femmes avant d'émigrer en France et révèle une diversification de ces dernières.

Tableau 16 : Travail exercé par les personnes enquêtées avant d'émigrer en France

Principales activités	Nombre	Pourcentages
Tous travaux domestiques	47	32
Commerce	34	23,12
Etudes	23	15,64
Coiffure	15	10,20
Domestique (bonne)	9	6,12
Restauration	5	3,40
Chômage	5	3,40
Salariée	3	2,04
Lavandière	4	2,72
Couture	1	0,68
Danse	1	0,68
Total	147	100

Le tableau 16 révèle que parmi les 147 migrantes enquêtées, 47 personnes soit 32% étaient sans emploi, 23 filles faisaient des études avant d'émigrer en France. Si certaines poursuivent encore leurs études, d'autres par contre les ont abandonnées une fois sur place. Les étudiantes qui sont considérées comme des inactives travaillent pendant les vacances scolaires pour améliorer leurs conditions de vie et de subvenir à certains de leurs besoins.

Trois salariées dont une secrétaire, une employée de la loterie nationale sénégalaise (Lo.na.se) et une infirmière ont abandonné leur poste pour émigrer en France et l'une d'entre elles nous apprend qu'« avant j'étais secrétaire et je gagnais 75000 F CFA au Sénégal, aujourd'hui en tant que femme de ménage mon salaire avoisine les 600 000 F (ancien franc français soit 900 euros) ». Les domestiques au nombre de 9 étaient employées par des

coopérants français et des familles de commerçants libanais, 4 étaient des lavandières à Dakar et une était danseuse dans une boîte de nuit. Aucune femme parmi les 67 d'origine rurale n'a occupé un emploi salarié. Elles disent qu'il n'y a pas de travail et qu'il n'existe aucune promotion sociale pour elles en milieu rural. Seule la sphère domestique reste leur domaine de prédilection.

D'autres femmes étaient des travailleuses autonomes avant de migrer en France et exerçaient donc pour leur compte personnel. 15 femmes exerçaient le métier de coiffure soit (10,20 %); 1 fille était couturière (0,68 %); 5 femmes restauratrices (3,40%), géraient des gargotes au marché Hlm 5 et à la gare routière Pompier située à coté de la caserne des sapeurs pompiers à Dakar, réputée pour son activité commerciale. Les commerçantes sédentaires ou ambulantes au nombre de 34 représentent 23,12 % des migrantes enquêtées. Enfin, 5 femmes déclarent avoir été tout le temps au chômage. La figure 27 donne la répartition des femmes migrantes enquêtées selon l'origine géographique urbaine et rurale. Elles sont 91 pour le milieu urbain et 56 du milieu rural et représentent respectivement 61,91% et 38,09%. Cette supériorité numérique des femmes d'origine urbaine s'explique par le fait qu'elles ont des réseaux d'émigration plus fertiles, en effet, le phénomène a pris naissance en ville avant de toucher le monde rural et a concerné d'abord les femmes wolofs avant les autres ethnies à travers le pays.

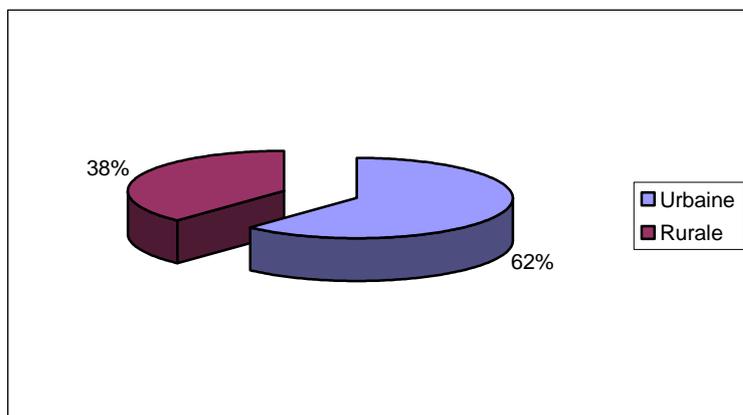


Figure 27 : Répartition des femmes migrantes selon l'origine géographique

Le tableau 17 montre que 69 migrantes enquêtées ont fréquenté l'école publique et privée française ou coranique (soit 46,94 %) contre 78 qui n'ont jamais eu la chance d'aller à l'école (53,06 %).

Tableau 17 : Répartition des migrantes enquêtées ayant fréquenté ou non l'école

Fréquentation	Nombre	Pourcentages
Oui	69	46,94
Non	78	53,06
Total	147	100

La non fréquentation de l'école par les femmes peut être expliquée par diverses raisons. La première résulte du fait que l'envoi et l'encadrement des filles à l'école ont été lents notamment en milieu rural. Les jeunes filles, sollicitées trop tôt pour le mariage et la maternité, avaient de la peine à aller au-delà du premier cycle du secondaire. Elles étaient obligées d'interrompre leurs études, parfois à la demande des époux. A cela, il faut ajouter les pesanteurs traditionnelles qui ont bloqué la scolarisation des jeunes filles, et qui demeurent encore fortes dans certaines sociétés sénégalaises.

Les mariages précoces, la sollicitation des jeunes filles et des femmes pour les travaux champêtres en milieu rural notamment en milieu diola et sérère et les tentations de la vie urbaine sont des contraintes qui continuent d'hypothéquer la scolarisation des jeunes filles. Ngoupande (2003) remarque que dans les discours officiels, on continue de ressasser la vieille formule selon laquelle éduquer un garçon, c'est former un homme, mais éduquer une jeune fille, c'est former une mère et donc former plusieurs personnes. Le tableau 18 met l'accent sur les types d'enseignement fréquentés par les migrantes enquêtées.

Tableau 18 : Types d'écoles fréquentées par les migrantes instruites enquêtées

Types d'écoles fréquentées	Nombre	Pourcentages
Ecole publique	54	78,26
Ecole privée laïque	9	13,04
Ecole coranique	6	8,70
Total	69	100

Le tableau 18 révèle que 54 sur les 69 migrantes instruites ont fréquenté l'école publique (78,26%), contre 9 pour le privé laïc (13,04 %). Cette différence entre l'enseignement public et privé peut s'expliquer par le coût élevé du second qui reste accessible aux enfants des familles aisées parfois seules les familles aisées. Enfin, seules 6 sont passées par l'école publique arabe (8,70%). Le tableau 19 révèle que 44 parmi les 69 femmes instruites ont connu un cursus primaire (soit 63,77 %), 17 ont été jusqu'au secondaire (24,64 %) et 8 ont atteint le niveau supérieur (11,59 %).

Tableau 19 : Répartition des femmes migrantes instruites enquêtées selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Nombre	Pourcentages
Primaire arabe et français	44	63,77
Secondaire	17	24,64
Supérieur	8	11,59
Total	69	100

Il résulte aussi que parmi les migrantes ayant fréquenté l'école, le niveau d'instruction le plus élevé est obtenu en milieu urbain par rapport au milieu rural. Au Sénégal, le milieu rural est dépourvu en infrastructures scolaires malgré les efforts déployés par l'Etat dans la satisfaction des besoins scolaires en milieu rural.

La figure 28 donne la répartition des femmes migrantes enquêtées selon le diplôme obtenu. Les non diplômées (105) représentent 71,43%, Le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) passage obligé pour l'entrée en sixième au Sénégal est détenu par 23 personnes soit 15,64 %, elles sont 10 à obtenir le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) (6,81 %) et 6 filles sont titulaires du baccalauréat soit 4,08 %. Enfin, 3 femmes dont 2 coiffeuses et 1 couturière qui représentent respectivement (1,36%) et (0,68 %), déclarent avoir obtenu leur diplôme après une formation de deux ans au Centre d'Enseignement Technique Féminin de Grand Yoff, un quartier de Dakar.

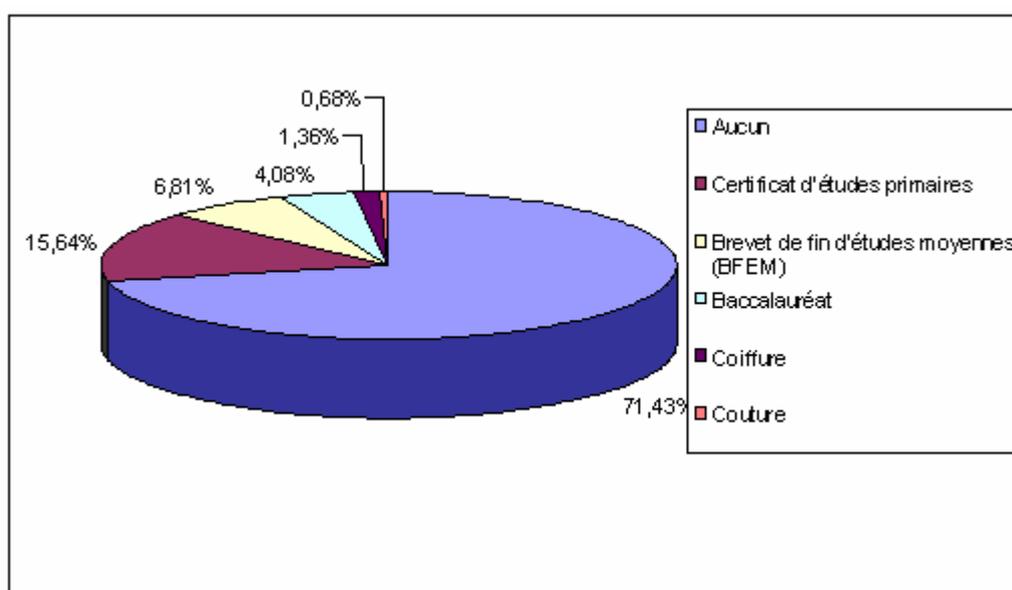


Figure 28 : Répartition des migrantes instruites enquêtées selon les diplômes obtenus ou non

Ce fort taux de non diplômées constaté chez les femmes enquêtées peut être expliqué par la marginalisation, la discrimination sociale, éducative et sexuelle dont elles sont victimes dans la société sénégalaise notamment en milieu rural, malgré les efforts déployés par les autorités en matière d’alphabétisation et de scolarisation. En effet, l’éducation est une condition essentielle au développement de la personne et du groupe. Elle représente largement un facteur de promotion sociale.

La société sénégalaise, empreinte de traditions et d’inégalité entre les sexes, le poids de la religion et du système patriarcal font que les femmes n’ont souvent pas eu les mêmes chances d’accéder aux structures éducationnelles religieuses, scolaires ou professionnelles, et de s’y maintenir longtemps. Tout cela résulte également des modèles de socialisation différenciés qui, d’une manière générale, rattachent ou limitent, le champ d’action des jeunes filles et des femmes à l’espace familial et à des rôles considérés comme typiquement féminins ou relevant de la sphère féminine.

En effet, cette division sexuelle du travail réduit ou tue leurs chances de poursuivre ou de réussir dans les études. En France ou dans les autres pays comme l’Italie ou l’Espagne, les femmes migrantes sont faiblement représentées du point de vue économique. On les retrouve rarement dans le secteur formel et cette absence peut se justifier par le taux élevé de déperdition scolaire qui caractérise les femmes de manière générale. La figure 29 donne la répartition des femmes migrantes enquêtées ayant été scolarisées ou non selon le groupe ethnique.

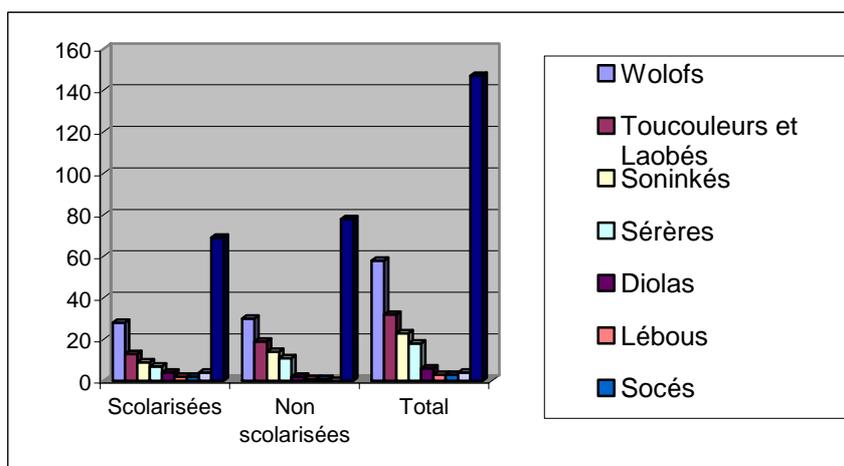


Figure 29 : Répartition des migrantes scolarisées ou non selon le groupe ethnique

La figure 29 montre que les femmes migrantes scolarisées représentent 46,94 % contre 53,06 % pour les non scolarisées. Parmi les 58 femmes migrantes wolofs, les 28 qui ont été scolarisées représentent 54,90% des migrantes scolarisées. Elles sont suivies par les femmes toucouleurs et laobés 13 sur 32. Pour les Soninkés, 9 femmes sur les 23 ont été scolarisées (39,13 %). Chez les Sérères, c'est 7 parmi les 18 (38,89 %). Pour les Diolas 4 sur 6, en milieu socé, 2 femmes sur 1; chez les Lébous 2 sur 3 et les 4 femmes de la catégorie *autre*. Le taux de scolarisation est plus élevé chez les migrantes wolofs et les toucouleurs urbanisées rapport au reste des groupes ethniques du pays. Cet état de fait s'explique par le fait que ces deux ethnies qui dominaient dans les quatre communes (Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée) ont été les premières à envoyer les filles à l'école.

Au Sénégal, les premiers cadres de l'administration se recrutaient chez les Wolofs et les Toucouleurs qui ont été suivis par les Diolas et les Sérères. En milieu rural, c'est la division sociologique du travail qui fait des femmes les oubliées de l'école. On prépare dès le jeune âge la fille à sa future vie de femme au foyer. Les familles préfèrent les initier au travail ménager plutôt que de les envoyer à l'école. Dans ce cas, elles n'ont ni avenir, ni perspective autre que celui de future épouse et de mère corvéable à merci. L'analphabétisme touche plus de 60 % des femmes et 30 % des hommes de plus de 10 ans au Sénégal et limite du coup l'aptitude au développement (DPS, 1999). C'est d'autant plus inquiétant que l'analphabétisme touche surtout des femmes et lorsque l'on sait le rôle prépondérant que jouent ces dernières dans le domaine socio-économique.

2. Les activités des migrantes: prolongement ou reconversion

Le questionnaire relatif au travail des migrantes individuelles sénégalaises a donné les résultats du tableau 20 qui suit.

Tableau 20 : Les catégories socio-professionnelles chez les migrantes enquêtées à la dernière migration

Catégories socio-professionnelles	Nombre	Pourcentages
Technicienne de surface	44	29,94
Commerçante	28	19,05
Etudiante	12	8,16
Coiffeuse	11	7,50
Cuisinière	11	7,50
Domestique	9	6,11
Lavandière	7	4,76
Aides cuisinières (serveuses)	7	4,76
Caissière	5	3,40
Couturière	4	2,72
Manutentionnaire (poissonnerie)	3	2,03
Baby-sitter	3	2,03
Secrétaire	1	0,68
Barmaid	1	0,68
Danseuse	1	0,68
Total	147	100

Le tableau 20 sur les catégories socio-professionnelles révèle la totale occupation économique des migrantes et la diversité de leurs activités dans le pays d'accueil. Les techniciennes de surface au nombre de 44 représentent 29,94%. Elles sont soit employées par des sociétés publiques ou privées. Certaines d'entre elles interviennent dans les hôpitaux, les cliniques, les bâtiments administratifs (bureaux, écoles), résidentiels ou dans les grandes surfaces. Les femmes qui évoluent dans le commerce représentent plus de 19%.

Parmi les migrantes, il y a 12 personnes dont certaines d'entre elles sont mariées ou fiancées qui mènent travail et étude. Les études sont souvent dans certains cas à l'origine de la migration. C'est par souci de rationalité que nous les avons classées dans la catégorie des actives. Ensuite nous avons les 11 coiffeuses, 11 cuisinières, 9 domestiques, 7 lavandières, 7 aides cuisinières, 5 caissières, 3 manutentionnaires, 3 baby-sitters, 1 secrétaire, 1 barmaid et 1 danseuse. Les coiffeuses et les couturières dont certaines d'entre elles ont subi une formation professionnelle travaillent soit pour leur compte personnel, soit pour d'autres personnes en qualité de salariées dans les ateliers de couture et les salons de coiffure.

Les restauratrices (cuisinières) sont au nombre de 11 soit 7,50 % qui travaillent dans des restaurants implantés dans les foyers de migrants comme celui du Bourget, de Drancy et de la Porte de Paris. De même, d'autres migrantes exercent leur talent dans les 18^{ème} et 19^{ème} Arrondissements très fréquentés par les Africains. Dans certains coins de rue de ces départements, elles ont implanté des restaurants et des gargottes. A titre d'exemple, on peut

citer le Restaurant chez Aïda (Rue Polonceau), le Restaurant *Mame Diarra Bousso* (Rue Myrha) dans le 18^{ème} Arrondissement.



Photographie 1 : Panneau publicitaire *Chez Aïda* (Métro Château Rouge)



Photographie 2 : Restaurant *Chez Aïda*, 48 Rue Polonceau (Dianka, 2005)



Photographie 3 : Restaurant *Mame Diarra Bousso* et confiserie (Dianka, 2005).

Dans le dans le 19^{ème} Arrondissement et plus précisément à la Rue du Département, on a le *Tilène*, Spécialités Africaines, nom emprunté au célèbre marché de Tilène de Dakar et le Restaurant *Khéweul* (Rue d'Aubervilliers) comme en attestent les photographies suivantes.



Photographie 4 : Restaurant le Tilène, Rue du Département 19^{ème} (Dianka, 2006)

L'implantation des restaurants dans ces secteurs parisiens résulte non seulement de l'activité commerciale qui gravite autour des marchés Barbès et Château Rouge mais également par la forte concentration d'Africains qui y vivent.



Photographie 5 : Restaurant Kheweul, Rue d'Aubervilliers 19^{ème} (Dianka, 2006)

D'autres femmes sénégalaises pratiquent la restauration mobile sur les marchés. A titre d'exemple, retenons le cas de cette femme rencontrée au marché Clignancourt qui propose des mets sénégalais (riz au poisson, yassa, mafé, thiou) et des boissons du pays (*bissap*, *bouye*, *ditakh*) et gingembre, etc. aux commerçants ou aux clients, en particulier des Africains. Ces cuisinières se font seconder dans leur travail par 7 serveuses (4,76 %). Ces dernières peuvent être des parentes qu'elles ont fait venir du pays ou des femmes qu'elles ont recrutées sur la recommandation d'une personne interposée. Cette spécialisation fait que les cuisinières et les employées de restaurant (serveuses) qui devaient être rangées dans le groupe des femmes au foyer ne l'a pas été parce que ces dernières disent n'exercer uniquement que cette activité.

Elles ne font pas autre chose exceptée la restauration. Pour Bâ (1996), le métier de la restauration nourrit la prostitution clandestine. A titre d'exemple, cet incident malheureux qui

a eu lieu en Août 2004 et qui a opposé un migrant à une aide cuisinière au restaurant du foyer des migrants au Bourget constitue une illustration. De source orale (2004), nous apprenons que l'émigré tombé amoureux des charmes de la dame lui aurait remis 1000 euros pour assouvir ses besoins. Mais face aux nombreux rendez-vous non honorés par la femme, l'homme pour se faire justice n'a trouvé d'autre alternative que de donner à la dame des coups de couteau au bas ventre et à la cuisse et de se poignarder lui-même.

Les domestiques et les baby-sitters avec les pourcentages respectifs de 6,13 % et 2,03%, s'occupent des enfants dont les parents travaillent. Elles les surveillent, les accompagnent ou vont les chercher à l'école à la descente. Elles jouent le rôle de nourrices. D'autres sont au service des personnes âgées à domicile ou dans les maisons de retraite. Il arrive parfois que certaines d'entre-elles soient mal payées ou licenciées parce qu'elles n'ont pas de contrat écrit de leurs employeurs. La plupart des étudiantes, qui sont confrontées à de nombreuses difficultés financières sont obligées de concilier études et travail afin de gagner quelques revenus supplémentaires nécessaires pour vivre. Par exemple, Mademoiselle Sy, étudiante en Droit travaille comme baby-sitter pour payer son loyer mais aussi pour régler ses propres besoins et si possible envoyer un peu d'argent à sa mère à Dakar.

Les 3 manutentionnaires travaillent dans une poissonnerie. Les lavandières (4,76 %) travaillent pour leur compte personnel. Elles sont spécialisées dans le nettoyage et le repassage rémunérés des vêtements. Elles font le tour des foyers et des appartements occupés par des émigrés pour récupérer le linge sale. Les tarifs proposés varient selon le type de vêtement. Par exemple ; une chemise lavée et repassée coûtera à son propriétaire 2,5 euros, une veste 4 euros et un manteau 7 euros. Il faut noter que ces tarifs fluctuent parce qu'ils restent discutables et reposent sur du marchandage. A. Diouf (communication orale, 2004), lavandière rencontrée dans un foyer de migrants au Bourget nous apprend qu' « elle exerce ce métier depuis le Sénégal, avant son arrivée en France en 1990. Après, j'ai fait venir du village ma sœur et ma cousine pour me seconder dans mon travail car j'ai trop de clients parmi les émigrés et je ne peux pas tout faire. Mon travail marche bien et je gagne bien ma vie car j'ai une clientèle fidèle et je paie mes employées sans problème ».

Le secteur formel est aussi présent chez les migrantes enquêtées. Les cinq caissières (3,40 %) dont 2 travaillent dans des restaurants et les 3 autres dans des grandes surfaces. On compte aussi une secrétaire (0,68 %) employée par une agence de voyage et une fille barmaid (0,68 %), embauchée par une boîte de nuit. On constate que, d'une manière générale, les

femmes migrantes sont faiblement représentées dans le secteur formel malgré quelques avancées dans des secteurs qui demandent une qualification professionnelle obtenue dans l'enseignement supérieur ou les professions libérales. L'instruction, dans n'importe quel domaine, augmente à coup sûr les opportunités de trouver un emploi bien rémunéré. Enfin, parmi la population enquêtée, une femme de rang caste est danseuse de profession. Mais, parfois, elle travaille les week-ends et certains jours fériés comme serveuse dans un restaurant du 20^{ème} arrondissement tenu par une africaine.

Au Sénégal, la crise économique qui s'enlise de jour en jour fait que les hommes n'arrivent plus, ou ont du mal, à subvenir aux charges du ménage. La réplique à ces contraintes est venue des femmes de tout horizon à développer des stratégies de survie. C'est ce qui explique leur plus grande implication dans le secteur informel. Les différentes politiques d'ajustement structurel (PAS), la dévaluation inattendue du franc CFA en 1994 et la conjoncture économique font que l'idéal de la femme au foyer est désormais révolu. Comme nous l'apprend B. Fall, migrante en France (communication orale, 2005), « Jiguène thieu wagne mbeu lolou khéwina, té jiguène gni nio yoré keur yii légui » littéralement traduit par « l'affectation première des femmes dans la cuisine est révolue et maintenant ce sont les femmes qui assurent la survie des ménages ». Aujourd'hui, les femmes n'hésitent plus à s'investir quitte à prendre des risques. Aujourd'hui, elles se lancent dans les domaines jadis réservés aux hommes afin de préserver l'honneur de la famille et d'aider les époux à faire face aux charges des foyers.

Aujourd'hui, les femmes sont aux avant-gardes du progrès et on note des percées remarquables en matière d'éducation des filles. Il y a aussi les mouvements féministes qui prônent la promotion et la liberté de la femme, à l'image de « femmes sénégalaises à l'horizon 2015 ». Des conférences sont organisées par et pour les femmes comme celle de Beijing en 1995 prononcée par l'ex-première dame du Sénégal, Madame Elizabeth Diouf. Au cours de ce sommet mondial, sur le devenir des femmes, l'accent a surtout été mis sur le rôle et la participation des femmes dans le développement socio-économique du monde. Aujourd'hui, il est nécessaire de donner à ces femmes la place qui leur revient de droit dans la construction d'un monde meilleur au moment où les hommes ont du mal à trouver les bons repères dans la mondialisation.

2.1. Les migrantes « passives » : étudiantes et femmes au foyer

Au Sénégal, est considérée comme active, toute personne, âgée de 15 ans ou plus, occupée ou étant au chômage. Les femmes au foyer, les étudiantes ne sont pas prises en compte dans la population active. Les migrantes passives sont celles qui n'exercent aucune activité et qui restent cantonnées à la maison. Nous les considérons comme des inactives parce qu'à leurs yeux, les occupations du ménage dans le pays d'accueil ne sont pas considérées comme une activité. Les migrantes considérées comme passives tiennent un discours explicite sur cet état de fait qui se résume à ceci « nous sommes considérées comme des migrantes inactives parce que les maris ne nous ont pas fait venir en France pour travailler mais uniquement pour accomplir notre devoir conjugal.

Le foyer passe avant tout ». A titre d'illustration, retenons les propos tenus par Madame Fofana (communication orale, 2005), migrante de retour rencontrée à Diawara au Sénégal nous a tenu ces propos « quand je suis arrivée en France, je suis restée dix ans sans travailler car mon mari m'a fait comprendre qu'il ne m'a pas faite venir ici pour travailler. Je suis restée soumise à sa volonté et je lui devais obéissance. C'est en 1998 avec son accord que j'ai trouvé un travail de femme de ménage de 4 heures par jour mais quand il a pris sa retraite en 2005, il m'a demandée de rentrer avec lui au pays, ce que je fis. Nos enfants sont restés en France avec leur oncle. Face aux difficultés dans les ménages, même les femmes, dont les époux ne voulaient pas les voir sortir, travaillent maintenant. Les choses ont changé maintenant ».

Les filles qui émigrent en France pour étudier sont considérées comme des inactives parce qu'on suppose que le premier motif de leur migration est de poursuivre leurs études, même si une migration peut en cacher une autre. Elles émigrent après l'obtention du baccalauréat ou après avoir franchi le cap du Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG). Ces filles sont souvent des boursières ou bénéficiaires d'aides du gouvernement sénégalais. D'autres sont à la charge de familles aisées qui les envoient étudier en France. L'été est la période de reconversion notée chez la plupart des étudiantes en France. Elles passent du statut de migrantes inactives à celui de migrantes actives et travaillent pendant la période estivale, comme serveuses, femmes de chambre, aides cuisinières, caissières, baby-sitters ou animatrices dans les centres de loisirs, etc.

D'autres étudiantes profitent des congés scolaires pour émigrer aux Etats-Unis, en Italie ou en Espagne pour travailler dans la restauration, la coiffure ou faire du commerce ambulant sur les plages. Comme en témoigne Mademoiselle Ndiaye, étudiante en Licence de Droit à l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui émigre pendant les grandes vacances aux Etats-Unis pour travailler comme coiffeuse auprès de sa cousine, propriétaire d'un salon de coiffure à New York. Elle nous apprend que son activité marche bien et que l'on peut se faire facilement de l'argent. C'est avec cet argent qu'elle paie ses droits d'inscription, son loyer et règle ses besoins. Elle poursuit que c'est difficile pour nous, les étudiants car certaines personnes nous considèrent comme des émigrés et non comme des étudiants. C'est pourquoi, beaucoup d'étudiants africains en France concilient études et travail. Le sens commun, a tendance aujourd'hui, à considérer les étudiants africains en France comme une nouvelle figure de migrants.

2.2. Les employées du secteur des services

- Les femmes de ménage ou techniciennes de surface

Les sociétés de nettoyage constituent le plus gros secteur pourvoyeur d'emploi pour beaucoup de femmes migrantes sans qualification dans les pays d'immigration. Au Sénégal, les défunctes sociétés de nettoyage comme la Société Industrielle d'Aménagement du Sénégal (SIAS) et l'italien Ama Sénégal, remplacé par le groupe français Véolia Environnement comptaient dans leur rang beaucoup de jeunes filles et de femmes. Aujourd'hui, Véolia Environnement qui a en charge le nettoyage de la ville de Dakar emploie beaucoup de femmes. Mais il faut souligner qu'au pays, certaines femmes refusent de se faire recruter en qualité de technicienne de surface pour deux raisons. La première viendrait du fait que non seulement les salaires proposés par les sociétés qui emploient ne sont élevés mais aussi par le fait que les travailleurs peuvent rester plusieurs mois sans salaires. La seconde peut être expliquée par une question de prestige sociale (rang social) car certaines femmes notamment celles de rang supérieur ne veulent pas embrasser cette profession qu'elles jugent dégradant et incompatible avec leur statut. Dans le pays d'immigration ces considérations sont reléguées au second plan.

Plus de 35,3 % des femmes migrantes évoluent dans ce que nous appelons, ici, le secteur des services. Elles sont principalement des techniciennes de surface, des baby-sitters, des lavandières, des domestiques. Pour elles, ces professions ne nécessitent à leurs yeux aucune qualification ou expérience professionnelle, sauf dans le domaine culinaire où elles

ont démontré leur savoir faire depuis le pays d'origine. Ces activités qui relèvent de leur compétence de femmes depuis le pays de départ, jouent en leur faveur et leur permettent de trouver facilement un emploi même précaire. Le secteur des services offre parfois la possibilité à certaines migrantes en situation d'illégalité de travailler.

Beaucoup de femmes ont déjà à leur actif une certaine expérience en tant que domestique (bonne) ou lavandière avant de migrer vers la France. Si certaines femmes travaillent pour leur compte personnel, d'autres se font employer par des sociétés ou par des entreprises de nettoyage comme Onet Propreté, Clean Service, SNCF ou la RATP. Citons encore, l'exemple de Madame Niang, rencontrée à Bakel, qui, depuis son arrivée en France en 1986 fait du ménage le matin à la SNCF et dans l'après-midi travaille à l'entretien d'un foyer de migrants africains à Paris. Le tableau 21 porte sur la répartition des migrantes enquêtées selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle.

Tableau 21 : Répartition des migrantes enquêtées selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle

Tranches d'âge Catégories	18-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	Total
Femmes de ménage	4	10	28	1	1	-	-	-	44
Commerçantes	3	10	13	1	1	-	-	-	28
Etudiantes	8	4	-	-	-	-	-	-	12
Cuisinières	-	5	6	-	-	-	-	-	11
Coiffeuses	-	5	5	1	-	-	-	-	11
Domestiques	3	2	4	-	-	-	-	-	9
Aides-Cuisinières	3	1	3	-	-	-	-	-	7
Lavandières	-	1	3	2	-	1	-	-	7
Caissières	-	4	1	-	-	-	-	-	5
Couturières	-	1	3	-	-	-	-	-	4
Baby-sitter	1	1	1	-	-	-	-	-	3
Manutentionnaire	-	-	1	2	-	-	-	-	3
Secrétaire	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Barmaid	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Danseuse	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Total	22	47	68	7	2	1	-	-	147
Pourcentages	14,97	31,97	46,26	4,76	1,36	0,68	-	-	100

- : Pas de données

La répartition des femmes migrantes enquêtées selon les catégories socio-professionnelles et l'âge montre que, jusqu'à un âge avancé (environ 60 ans), elles continuent d'exercer une activité économique pour répondre aux sollicitations et aux besoins de leurs familles, de leurs enfants, et, parfois, des maris ou des parents restés au pays. Mais, c'est aussi pour leur propre autonomie, matérielle et financière.

Les 44 techniciennes de surface dont la plus jeune est âgée de 18 ans sont surtout présentes dans les tranches d'âge suivantes : 18-24 ans, 25-29 ans et 30-34 et faiblement présentes dans les tranches d'âge 35-39 ans et 40-44 ans. Au-delà de la trentaine la fatigue accumulée durant des années d'exercice pousse certaines migrantes à se reconvertir dans d'autres secteurs comme le commerce ou à faire autre chose. Les 28 commerçantes sont âgées de 18 à 44 ans. Les difficultés de leur travail qui exigent une certaine mobilité, une bonne santé, les aléas du marché, les poursuites policières et le caractère informel de leurs activités expliquent le peu d'engouement pour le commerce ambulancier, une activité jugée illégale en France.

- Les domestiques

En France, les 9 migrantes employées comme des domestiques se répartissent entre les ethnies wolof, toucouleur, soninké, sérère et diola. Par contre, au Sénégal, le gros contingent

du travail domestique est fourni par les ethnies diolas et sérères dont on compte beaucoup de jeunes filles âgées d'une dizaine d'années. Cette présence des femmes sérères et diolas peut être perçue comme le prolongement d'une activité dont elles avaient le monopole depuis le pays de départ. Le travail de domestique dans ces milieux relève d'une pratique ancienne car le plus souvent, ce sont des jeunes filles, des femmes divorcées, des veuves ou des femmes mariées dont certaines sont issues d'un ménage polygame qui partent travailler en ville.

Ce travail permet pour les unes notamment les jeunes filles de se constituer un pécule en vue de préparer le trousseau avant le mariage ou le remariage pour les divorcées. Les économies réalisées par certaines femmes en ville entrent dans la consommation directe des ménages pendant leur retour au village pour les travaux d'hivernage. Ainsi, on pourrait parler d'une spécialisation professionnelle chez les migrantes diolas et sérères enquêtées qui travaillent comme des aides à domicile (domestiques) ou lavandières. Cette spécialisation est parfois reléguée au second plan parce que les femmes migrantes prêtent rarement attention à ces considérations spécifiques concernant les emplois occupés dans le pays d'immigration comme en atteste la diversité ethnique des migrantes évoluant dans ce secteur d'activité.

L'immigration ne remet pas en cause certaines de leurs valeurs. Souvent, les femmes qualifiées dans un domaine bien défini au Sénégal, analphabètes, rejoignent une parente émigrée en France, y exerçant le même métier. Au début, les nouvelles venues assistent cette tutrice dans son travail, sans contrepartie financière, afin, qu'elles découvrent réellement le milieu, qu'elles tissent des relations, souvent grâce à la complicité de la personne qui les a accueillies. Au Sénégal, les femmes et les jeunes filles diolas et sérères originaires des régions de Ziguinchor, de Louga, de Fatick ou Diourbel sont les préférées des employeurs étrangers (Libanais, coopérants européens et américains, et personnels diplomatiques résidents au Sénégal). Elles sont réputées, sérieuses, courageuses et travailleuses. Elles sont également employées par des familles sénégalaises de confession religieuses différentes.

Ainsi, il est intéressant de s'interroger sur le rôle du réseau d'accueil dans les filières d'accès à l'emploi. Par exemple la migrante sera-t-elle orientée de préférence vers le même type d'activité que la personne qui la reçoit ? On pourrait penser que ce schéma est susceptible de s'appliquer surtout lorsque l'émigrée est confrontée aux difficultés relatives à la recherche d'un premier emploi en terre d'accueil. Il arrive parfois qu'une personne, qui a une longue expérience dans un secteur particulier (lavandière, restauration), fasse appel à un

parent ou une autre personne avec ou sans lien de parenté au pays pour se faire seconder dans son travail. L'insertion économique de cette dernière devrait être directement orientée par le réseau d'accueil en fonction des demandes d'emploi dans l'activité qu'elle exerce.

Par exemple, Madame Kanté (communication orale, 2005), cuisinière au restaurant du foyer de migrants le Bourget nous apprend que « quand j'ai gagné le marché du restaurant du foyer, j'ai fait appel à une fille des *komos* (esclaves) de ma famille pour qu'elle vienne m'aider dans mon travail, je ne lui paye pas de salaire mais je me chargeais de tous ses besoins, je suis restée avec elle pendant trois ans et maintenant elle travaille pour son compte, elle est cuisinière dans un autre foyer ». Comme nous l'avons signalé, la recommandation d'une parente est aussi un autre moyen utilisé pour faciliter la recherche d'un emploi. Le système de porte-à-porte fonctionne dans la recherche du travail. Cette procédure est utilisée par les migrantes qui cherchent à travailler comme techniciennes de surface, cuisinières, etc. Certains foyers de migrants, les magasins et les restaurants tenus par des femmes africaines à Paris, fonctionnent comme des lieux de recrutement pour certaines femmes demandeuses d'emploi.

Si cette recherche informelle marche parfois, il faut admettre que les emplois trouvés sont précaires et instables et cela pour diverses raisons. Elles perdent facilement leur travail parce le contrat oral pouvant être rompu à tout moment sans droits. Elles sont confrontées à des horaires de travail pénibles et sont parfois victimes de non paiement de salaires si les employeurs découvrent qu'elles n'ont pas des papiers. Les migrantes en situation d'irrégularité sont le plus souvent victimes des agissements de certains patrons malhonnêtes qui les licencient sans droit. Leur statut fait qu'elles n'osent pas les attaquer en justice. La figure 30 montre les moyens d'accès au travail déployés par les migrantes pour trouver leur premier emploi.

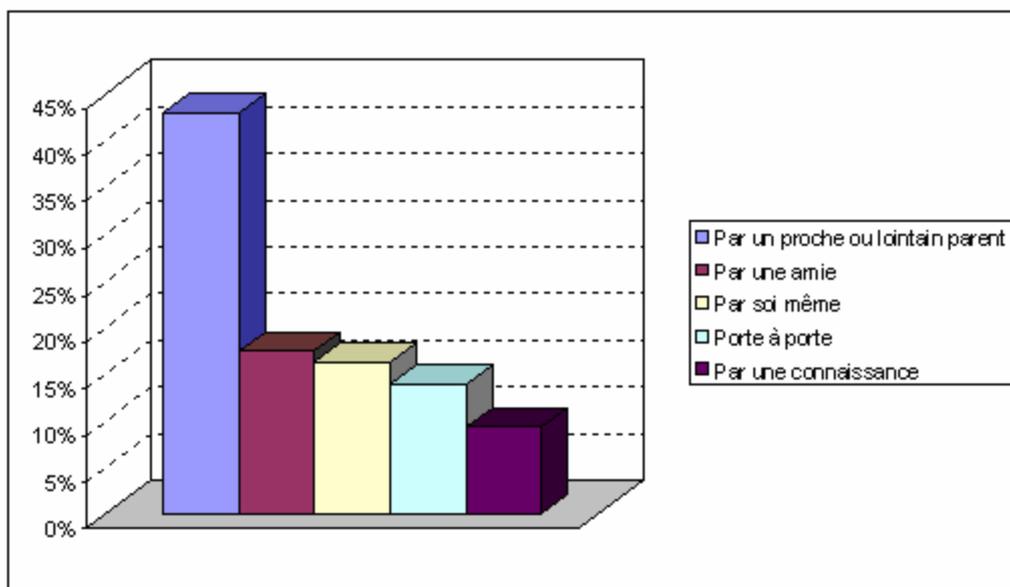


Figure 30 : Moyen d'accès au travail pour quelques migrantes enquêtées

Cette figure renseigne sur les moyens utilisés par 86 sur les 147 femmes enquêtées qui ont accepté de dire comment elles ont procédé pour trouver un emploi et s'insérer sur le marché du travail. Les 37 femmes qui déclarent avoir trouvé du travail grâce à l'aide d'une parente proche ou lointaine représentent 43,02 %. A ce niveau, c'est la solidarité qui se manifeste, puisque les plus anciennes utilisent leur réseau (amies, anciens ou nouveaux employeurs, etc.) pour placer les nouvelles arrivantes.

Le système du porte-à-porte a permis à 12 migrantes de trouver du travail soit 13,95% des enquêtées. La recherche du travail fonctionne aussi par le bouche à oreille (tam-tam sénégalais ou téléphone arabe) et ce, grâce à la solidarité dont fait preuve le milieu des femmes migrantes. Le réseau des amis est également sollicité par 15 personnes dans la recherche du travail, soit 17,44% ; 8 femmes (soit 9,30 %) ont pu en trouver par le biais d'une connaissance (compatriote ou autres personnes) faite dans le pays d'accueil; 4 femmes (4,62%) ont été aidées par leurs conjoints et, enfin, 10 autres femmes soit 11,62 % se sont débrouillées toutes seules pour trouver du travail.

La base objective de l'insertion sociale et économique de ces migrantes est naturellement le travail. Son obtention permet de s'acquitter du loyer, de se nourrir et, éventuellement, d'éponger les dettes contractées pour l'achat du billet de voyage en partance pour la France. C'est seulement après la résolution de toute cette charge ponctuelle que les femmes migrantes commencent à épargner en vue de la réalisation de leurs projets. Les migrantes se rencontrent dans le commerce qui est aussi un secteur pourvoyeur d'emploi.

2.3. Les femmes migrantes commerçantes : les championnes de l'informel

Le commerce est le secteur de pré-insertion professionnelle par excellence pour beaucoup de migrantes en France, comme dans d'autres pays européens. C'est l'un des rares secteurs d'insertion pour certaines femmes qui ont du mal à trouver un emploi salarié. Le terme commerçant est employé ici au sens le plus large et désigne toutes celles qui exercent une activité liée à l'achat et à la vente de biens. C'est un groupe assez hétérogène allant du grossiste au détaillant, en passant par le vendeur ambulant ou à la sauvette. Il existe un lien très étroit entre la caste et l'activité professionnelle. Par exemple, on note chez certaines vendeuses notamment les femmes laobés une succession de migrations des membres de la famille. La recherche du travail, chez ces dernières fonctionne le plus souvent par le système de bouche à oreille.

Les femmes migrantes et non migrantes ont fait de la débrouillardise leur principal crédo. Elles véhiculent, à travers leur engagement, des valeurs fortement endogènes ayant une origine purement sénégalaise. Certaines ont prospéré dans le commerce informel qui consiste à vendre au détail tout ce qui peut l'être. Depuis le pays de départ, certaines femmes dès leur jeune âge, très peu ou pas scolarisées ont été initiées à cette activité. Ce savoir-faire a été réadapté en fonction du nouveau contexte économique et culturel et de leurs aspirations personnelles. Ce commerce qui a connu un grand succès au Sénégal se fait aujourd'hui de plus en plus sur de longue distance et s'exerce dans les pays d'immigration.

L'implication des femmes dans le commerce interurbain et de longue distance remonte, d'après Woolf (1978) à l'époque précoloniale, comme le montrent les historiens de cette époque. Cette implication s'est développée d'abord dans les comptoirs avant de devenir un fait marquant de notre époque où les marchés africains sont parfois monopolisés par le négoce féminin, comme dans les pays du Sahel (Sénégal, Mali, Niger, etc.) et ceux du Golfe de Guinée (Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Nigeria). La percée des femmes sénégalaises dans ce commerce informel rappelle la belle époque au cours de laquelle leurs consœurs togolaises, connues sous le nom de Nana Benz ont détenu pendant plus d'une décennie les rênes du commerce togolais.

Il s'agit de ces femmes togolaises qui ont bâti leur fortune dans la vente de tissus et dont la réussite sociale se matérialise par l'achat et l'utilisation de voitures de marques

allemandes « Mercedes Benz ». La confrérie mouride offre l'exemple typique d'une migration de commerçantes, reposant sur un réseau socio-confrérique. Essaimées à travers le monde et notamment en Europe Occidentale, les migrantes ont constitué des filières commerçantes qui fonctionnent grâce à un solide système fondé sur la solidarité confrérique.

La crise économique a eu pour résultat d'inclure un nombre élevé de femmes dans ce secteur même si le succès est très inégal, selon les contextes. Au Sénégal, elles rencontrent des difficultés de gestion et de stockage, d'écoulement et de commercialisation des produits, notamment les légumes et les fruits. Dans de nombreux villages de la Vallée du Fleuve Sénégal, le gâchis noté dans la production maraîchère détenue par les femmes est difficile à évaluer. Les oignons, les tomates et les pommes de terre pourrissent sur place, à défaut de pouvoir être écoulés vers les marchés urbains.

Les femmes démontrent toutes sortes de stratégies sur le terrain, dans les espaces urbains et ruraux pour assurer la survie des ménages. Ainsi, elles ont trouvé dans les activités commerciales le moyen d'être utiles et de gagner honnêtement leur vie. Pour la majeure partie d'entre elles, tous les travaux sont bons pour subvenir aux besoins des familles. Cette expression revient dans le discours des *Modou* et des *Fatou*, « il n'y a plus de sot métier et qui veut faire fortune, doit laisser son orgueil et sa dignité au seuil de sa porte ». Comme tous les Sénégalais, touchés par la crise économique, le commerce constitue un espace de prédilection et d'épanouissement pour beaucoup d'hommes et de femmes en manque de qualification. L'exercice d'une telle activité ne nécessite pas de gros moyens et le peu de croissance économique favorise des activités telle que le commerce de micro détail qui constitue surtout une activité non créatrice de richesses mais une activité qui est beaucoup plus une redistribution de produits qu'une véritable entreprise.

A Paris, les migrantes qui officient dans le secteur informel, occupent une place très grande dans la commercialisation de nombreux produits et articles venant de leur pays. Trois types de femmes commerçantes constituent les maillons d'une même chaîne. D'abord les commerçantes mobiles qui parcourent la France, ensuite les commerçantes sédentaires et enfin, les commerçantes en situation irrégulière⁷ ou les clandestines partisans de la vente à la sauvette.

7. Il y a une nuance entre un clandestin et un irrégulier. Le clandestin est celui qui entre illégalement dans un pays. L'irrégulier est celui qui entre légalement, mais qui y reste après l'expiration de son titre de séjour.

2.3.1. Les femmes commerçantes *mobiles*

Les commerçantes parcourent la France et les autres pays d'immigration et fréquentent le plus souvent les marchés hebdomadaires, les braderies et les brocantes. Comme dans le milieu des *Modou-modou*, certaines migrantes sont détentrices de registres de commerce. En général, leur mode de déplacement est groupé, effectué en voiture avec les hommes en se partageant les frais d'essence. Ces femmes sont en général âgées de plus de trente ans et elles proposent comme les *Modou-modou* toutes sortes de marchandises variées et diverses (sacs artisanaux, pochettes de femmes, bracelets, lunettes de soleil). Elles vendent également des objets importés d'Afrique et plus particulièrement du Sénégal comme les tissus d'art, les masques, des djembés, des colliers, des produits cosmétiques fabriqués, des perles mais aussi de petits pagnes, signes de coquetterie et très prisés par des femmes africaines notamment sénégalaises ou autres.

Cette catégorie de commerçantes mobiles ravitaille surtout les sédentaires dans les grandes villes, comme Paris, Marseille, Lyon ou Lille. A Paris, c'est dans le 3^{ème} arrondissement, précisément dans la rue du Temple, mais également dans les 18 et 19^{ème} que l'on trouve beaucoup de magasins et de boutiques tenus par des Sénégalais et des Asiatiques. D'autres font le tour des quartiers et des immeubles occupés par des familles africaines et sénégalaises pour vendre des produits alimentaires qui, pour la plupart, proviennent du Sénégal ou du Mali. Ces produits sont transportés en petite quantité dans leurs bagages afin de contourner les taxes douanières ou les contrôles d'hygiène.

Certaines migrantes se sont spécialisées dans la vente de tissus brodés, des *thioub*s, de poissons fumés et séchés, de l'huile de palme, d'huîtres, de crevettes séchées, de jus de citron, et du *yet* (variété de mollusque séché), utilisé lors de la préparation du *ceebu dieun* (riz au poisson), des cubes maggi, des fruits exotiques, comme les *madds* (*Saba senegalensis*), les *tols* (*Landolphia heudelotti*), les *sloms* (*Dialium guineense*). Le *bissap* (*Hibiscus sabdarifla*) ou oseille rouge) et le gingimbres qui sont des produits exotiques très sollicités par les femmes sénégalaises immigrées en France. Ces commerçantes vendent au détail lorsqu'elles s'adressent aux clientes et aux connaissances, mais cèdent parfois en gros une partie de leur stock aux gérantes de magasins ou de boutiques. Spéculant sur le différentiel de richesse entre le nord et le sud, elles contribuent à l'acheminement des marchandises (magnétoscopes, Dvd,

baladeurs, téléviseurs, friperie, ordinateurs, photocopieurs d'occasion) d'un continent à l'autre.

Les hôtels implantés dans la rue Caillé dans le 19^{ème} servent de lieux d'hébergement et de travail pour certaines femmes migrantes mobiles appelées GP⁸ (Grosses Porteuses), spécialistes du convoyage des marchandises et des objets au Sénégal. Afin de minimiser les risques et les coûts relatifs à une surtaxation, certaines sont entourées des agents de l'administration douanière et traitent directement avec des sociétés d'import-export. Ces partenaires commerciaux les déchargent de l'ensemble des opérations d'acheminement et de dédouanement. Le maintien de ces transactions sur le moyen terme a permis à certaines d'entre elles d'ouvrir par la suite un petit magasin à Paris et de le confier à un proche. Ces commerçantes qui évoluent entre le Sénégal et la France approvisionnent régulièrement les commerçantes sédentaires qui sont détentrices de magasins ou gérantes d'un petit commerce de proximité.

2.3.2. Les femmes commerçantes sédentaires

Les migrantes commerçantes sédentaires sont les femmes qui sont détentrices de magasins ou de petit commerce dans certains arrondissements parisiens comme le 18^{ème} et 19^{ème}. Ce commerce longtemps dominé par les hommes intéresse de plus en plus de femmes qui veulent faire fortune dans le commerce. A l'image des magasins ou des boutiques du pays, il est fréquent de lire sur les enseignes des cantines tenues par les commerçantes des noms ou des termes qui renvoient à l'affiliation religieuse (*Mercerie Khadim Rassoul*) ou le lointain pays (Le Sénégal) à travers ces deux photographies prises dans le secteur de Château Rouge respectivement dans les rues de Doudeauville et de Myrha du 18^{ème} Arrondissement. Les commerçantes grossistes intermédiaires ravitaillent leurs consœurs détaillantes surtout celles qui officient dans le commerce ambulante (*bana-bana*) au niveau des plages, des foyers et des familles d'émigrés habitant dans les quartiers et les banlieues de Paris.

8 GP: terme créé par les Sénégalais signifie gros porteurs. Les migrant(e)s qui veulent envoyer des colis (télévision, magnétophone, vidéo, dvd, etc.), à leurs familles passent les voir. Les colis sont payés au kilogramme. La majorité des « GP » sont des femmes, elles s'occupent du dédouanement et de l'acheminement des bagages.



Photographie 6 : Mercerie Khadim Rassoul (Dianka, 2005).



Photographie 7 : Magasin évoquant le lointain pays (Dianka, 2005)

La sédentarité employée ici n'est qu'apparente car le commerce exercé par ces femmes a rendu possible une certaine mobilité professionnelle, en les mettant en contact avec d'autres opérateurs économiques. Elles ont alors pu étendre leurs réseaux relationnels et cumuler les activités. Par exemple, dans ce paysage, Château Rouge à Paris ou Noailles à Marseille constituent des espaces de circulation, de rencontre et de progression commerciale indéniable ou les femmes migrantes commerçantes sédentaires qui gèrent un fond de commerce déploient une panoplie de tactiques commerciales

Certaines n'hésitent pas à confier la gestion de leur magasin à un tiers pour aller s'approvisionner auprès des fabricants à Dubaï, Djeddah, Jakarta, Bangkok etc. mais également dans les pays limitrophes du Sénégal (Gambie, Mali, Mauritanie). Pour acheter par exemple, le *thioub mali* (basin venant du Mali) des abbayes, des *ndokets* (*tailleur sénégalais*) et des *melfeus* (boubou des femmes maures) très sollicités par les femmes d'émigrés à l'occasion de certains événements (baptême, mariage, etc.). On peut trouver dans ces magasins toutes sortes de produits du pays sollicités par la communauté féminine émigrée en France. La force des femmes migrantes réside aussi dans leur fort penchant pour l'initiative.

Loin de vouloir se contenter du petit commerce, l'esprit conquérant des *Fatou-fatou* lui assure une place dans le secteur de l'emploi salarié. Leur vœu le plus cher est non seulement d'aider les membres de leur famille restée au pays d'origine mais aussi d'investir et d'acquérir une certaine autonomie. C'est auprès de ces commerçantes et des Asiatiques que viennent se ravitailler la plupart des commerçantes ambulantes et vendeuses à la sauvette.

2.3.3. Les commerçantes clandestines

Les femmes migrantes clandestines sont ces femmes qui n'ont pas de statut légal dans le pays d'immigration. Elles opèrent dans la clandestinité et pratiquent la vente à la sauvette dans les lieux touristiques de la capitale française comme la Tour Eiffel, la Place des Droits de l'Homme, Sacré cœur, etc.), les braderies et les marchés hebdomadaires. C'est une activité fréquente dans beaucoup de villes européennes mais elle fait l'objet d'une répression par les forces de l'ordre (police) parce qu'elle est assimilée un secteur non structuré. La vente à la sauvette est une invention sénégalaise parce que les *Modou-modou* et, récemment, les *Fatou-fatou* qui sillonnent les grandes capitales occidentales (Paris, New York, Barcelone, Rome, etc.) revendiquent la paternité de cette activité et disputent le terrain avec les autres communautés.

Dans la situation actuelle où le chômage n'épargne pas les nationaux des pays d'accueil, les immigrées sans papier sont mal loties. La vente à la sauvette qui est la principale occupation de ces femmes en situation d'irrégularité est la conséquence directe de leur situation administrative en France. Mais, il faut préciser que ce ne sont pas seulement les femmes en situation irrégulière qui s'adonnent à la vente à la sauvette. Même certaines commerçantes, disposant d'un statut légal, pratiquent également cette activité. Une ancienne migrante, rencontrée à Dakar en 2003, nous apprend que « la vente à la sauvette est très dure pour les hommes, à plus forte raison pour les femmes. C'est harassant pour elles car cela exige une bonne santé et un effort constant et une femme ne peut pas tenir longtemps, sans oublier les tracasseries policières qu'elles vivent dans leur travail. Mais que faire car elles n'ont pas de papier pour travailler et elles ont des obligations à satisfaire ».

Une autre commerçante en situation régulière, renchérit : « les tracasseries policières, que nous vivons dans notre travail, ne sont pas de tout repos. Mais quand même, je préfère pratiquer cette activité plutôt que d'exercer un emploi rémunéré ». Ce qui sous-entend que cette activité rapporte plus qu'un travail rémunéré. Les vendeuses à la sauvette se sont

spécialisées dans la vente de gadgets (cartes postales, ombrelles, colliers, sacs pour les femmes, bracelets, jouets pour enfants, lunettes). Certaines d'entre elles proposent des beignets, des *fatayas* (sorte de beignets accompagné d'une sauce piquante), des jus de *bouye* (pain de singe), de *bissap* (*oseille rouge*) ou du *thiacry* (semoule cuit à la vapeur avec du lait) aux commerçants ambulants et aux passants.

C'est ainsi que certaines épouses de migrants sénégalais, maliens, guinéens ou mauritaniens, qui ont un emploi rémunéré, n'hésitent pas en été durant leur jour de repos en général les week-ends et les jours fériés à aller vendre du maïs aux abords des bouches de métro, des feux rouges et des arrêts de bus. Elles hèlent les passants en ces termes: « chaud maïs, maïs chaud, maïs grillé » à côté des *Fatou-fatou*. L'été est la période propice pour ces migrantes sénégalaises à côté desquelles travaillent des femmes maghrébines et asiatiques. Les Sénégalaises souffrent de la concurrence de leurs consœurs asiatiques notamment les chinoises même si ces dernières ne proposent pas aux touristes toute la gamme des produits vendus par les commerçantes sénégalaises, force est de constater que leur activité s'inscrit dans le sillage du créneau investi par les *Modou-modou* et les *Fatou-fatou*.

Les Maghrébines sont plus opérationnelles pendant l'été et les jours de canicule, elles viennent dans les lieux touristiques (Trocadéro, Versailles, etc.), devant les bouches de métro, les rues passantes et aux abords des arrêts de bus, chargées de canettes de boissons sucrées (coca-cola, orangina, oasis), ou alcoolisées (bière) et de bouteilles d'eau. Les Maghrébines travaillent en chaîne et en équipe. L'une vend aux passants, une autre surveille les policiers et la troisième est chargée de ravitailler les vendeuses à chaque fois que les glacières se vident. Grâce à cette organisation, elles arrivent à se faire des bénéfices conséquents. Une canette achetée au grossiste à 50 centimes peut être revendue à 1,5 voire 2 euros. Ces vendeuses à la sauvette, évoluent dans un champ social où tous les acteurs n'obéissent pas aux mêmes logiques.

Les acteurs sur le terrain d'exercice sont les policiers, les *Fatou-fatou* et les touristes. Ils ont des intérêts différents, voire contradictoires, d'où l'émergence de conflits, des ruptures qui opposent *Fatou-fatou* et policiers, *Fatou-fatou* et touristes ou entre *Fatou-fatou*. Il est capital de montrer qu'autour d'un enjeu économique comme le commerce, les relations conflictuelles mettent aux prises les différents acteurs. L'activité commerciale implique des échanges qui engendrent des situations de plusieurs ordres. Les rapports que nous analyserons se déroulent sur le terrain des transactions commerciales, c'est-à-dire les lieux de vente que

nous avons visités. D'emblée, il faut rappeler que la vente à la sauvette dans les lieux touristiques à Paris est formellement interdite et fait l'objet d'une surveillance policière. L'interdiction serait fondée sur deux raisons:

- l'une est purement économique. Il est anormal aux yeux des autorités de laisser prospérer un commerce dont les acteurs ne s'acquittent ni de taxes, ni d'impôts et ne possèdent ni registre de commerce, ni autorisation pour vendre. Encourager ce phénomène, c'est léser ceux qui s'acquittent de toutes ces obligations. A l'entrée du Trocadéro, de la Tour Eiffel et au Sacré Cœur, il y a des boutiques qui obéissent aux exigences de la réglementation et qui proposent aux touristes les mêmes produits que les ambulants.

- L'autre, politique, viendrait du fait que les autorités veillent à ce que ces lieux touristiques de la capitale ne soient pas érigés en un marché de l'informel. On comprend dès lors que les rapports entre commerçants ambulants et policiers ne peuvent être que conflictuels. Les policiers qui montent la garde dans ces lieux veillent à l'ordre et à la sécurité publique. La question que l'on est en droit de se poser est de savoir si la vente à la sauvette peut troubler l'ordre public ou toucher à la sécurité publique ?

Il serait sans doute vain de vouloir concilier les avis d'une *Fatou-fatou* et d'un policier sur cette question. La première répondrait sans ambages que son commerce n'entame nullement la sécurité publique. Le second soutiendrait fermement le contraire. L'arrestation d'un vendeur à la sauvette entraîne la confiscation et la notification d'un procès-verbal par la préfecture de police (amende de plus de 150 euros pouvant être majorée). Les conséquences d'une arrestation peuvent être plus lourdes, surtout si le prévenu n'a pas de papier, dans ce cas, les sanctions peuvent aller de la garde à vue à l'expulsion du territoire français.

Sur les lieux de vente, les interlocuteurs préférés des commerçantes ambulantes sont sans doute les touristes avec qui ils établissent des rapports d'un autre ordre. La relation de marchandage qui réunit le touriste et le commerçant met en exergue les talents de « négociateur rompu » de ce dernier. Pour attirer, convaincre et séduire son client, la vendeuse *Fatou-fatou* utilise des stratégies, des tactiques diverses. Sané (1993) définit la tactique comme étant « un moyen essentiellement fondé sur le leurre, grâce auquel un individu engagé dans une relation de négociation ou une quelconque situation d'interaction où il cherche à atteindre un but donné, défend au mieux ses intérêts, en visant, au cours de cette négociation ou de la situation d'interaction considérée, un objectif précis à un moment donné ».

Pour notre part, nous estimons que la tactique est loin d'être essentiellement fondée sur « le leurre ». C'est plutôt un moyen de persuasion fondé sur l'argumentation tout en acceptant que l'argument puisse reposer sur du faux comme sur du juste. L'intuition joue un rôle déterminant dans l'activité ambulante du *Fatou-fatou*. Aborder un client, c'est d'abord essayer de connaître son origine afin de savoir si on peut faire une *affaire* ou non. C'est ainsi que dans le milieu des vendeurs à la sauvette se dégage une idée sur les *proies faciles* parmi les touristes. Notre présence sur les lieux de vente des migrantes nous a permis de constater que les prix sont fixés en fonction de la tête du client. A titre d'exemple, les touristes allemands ou anglais sont plus choyés que les Espagnols et les Italiens. Une *Fatou-fatou*, rencontrée au Trocadéro, (communication orale, 2005) note que «les touristes allemands sont meilleurs parce qu'ils ne négocient pas trop souvent les prix. Quand ils aiment quelque chose, ils sont prêts à payer, contrairement aux Italiens qui marchandent». Parfois dans son rapport avec le client, les vendeurs adoptent des stratégies qui mettent leur interlocuteur en confiance. Tel est le cas quand le vendeur parle malgré les imperfections la même langue que son client. C'est ainsi que le milieu *Modou-modou* et *Fatou-fatou* compte souvent des polyglottes dans la mesure où ils arrivent à dialoguer commercialement en plusieurs langues (Anglais, Français, Espagnol, Italien, Allemand, etc.).

En outre, au niveau des lieux touristiques les relations entre *Fatou-fatou* sont différentes de celles qu'elles entretiennent dans les résidences ou dans le cadre de la gestion de la popote. Les rapports entre *Fatou-fatou* se caractérisent par la concurrence, de la solidarité et des conflits. Dans la quête du profit, chacune essaie de faire le plus de gains, ce qui suscite une situation de concurrence. Les unes se disputent les clients, les autres ravissent les clients à leurs voisines. C'est fréquent dans le milieu des commerçants ambulants qu'un membre soit traité de maraudeur. Cette situation de concurrence entre commerçantes ambulantes de toute origine tourne souvent à des conflits plus ou moins houleux allant jusqu'à l'interdiction totale de la fréquentation du lieu de vente.

On note une grande solidarité entre les commerçants ambulants (*Modou-modou* et *Fatou-fatou*) face aux policiers. Dès que l'un d'entre eux aperçoit les policiers, il avise très vite les autres commerçants qui sont autour. Une *Fatou* et un *Modou* vendeurs à la sauvette au Trocadéro nous apprennent que « face au même ennemi, nous les vendeurs à la sauvette, avons intérêt à conjuguer nos efforts ». Dans les lieux touristiques, les Sénégalais forment un groupe bien soudé face aux autres vendeurs à la sauvette tels les Chinois, les Indiens ou les Bangladeshis. Ils reprochent à ces communautés de casser les prix, ce qui explique les conflits

ouverts qui les opposent surtout aux Chinois qui affichent les prix alors que les Sénégalais fixent le prix en fonction de l'intuition qu'ils ou elles ont du client.

Les migrations clandestines ont augmenté de volume depuis que les routes migratoires se sont multipliées. Face au refus des chancelleries occidentales d'octroyer des visas, beaucoup d'hommes et même des femmes empruntent aujourd'hui d'autres voies comme la mer pour atteindre l'Europe (annexe II). Les migrantes évoluent dans plusieurs activités et le tableau 22 nous a permis de croiser le statut matrimonial et le type d'activité.

Tableau 22 : Répartition des migrantes enquêtées selon le type de travail et le statut matrimonial

Activités	Célibataires	Divorcées	Mariées	Veuves	Total
Femme de ménage	28	8	7	1	44
Commerçante	6	16	4	2	28
Etudes	7	-	5	-	12
Cuisinière	1	8	2	-	11
Coiffure	6	2	3	-	11
Domestique	3	1	2	3	9
Aide-Cuisinière	4	1	2	-	7
Lavandière	2	3	2	-	7
Caissière	3	2	-	-	5
Couture	1	1	2	-	4
Baby-sitting	3	-	-	-	3
Manutentionnaire	-	3	-	-	3
Secrétaire	-	1	-	-	1
Barmaid	1	-	-	-	1
Danse	-	1	-	-	1
Total	65	47	29	6	147
Pourcentages	44,22	31,97	19,73	4,08	100%

- : Données non disponibles

A partir du tableau 22, le croisement entre le statut matrimonial et le type d'activité, nous a permis de faire plusieurs constats : les migrantes se retrouvent dans toutes les branches d'activités. Le gros contingent des migrantes notamment les célibataires (44,22%) travaille en qualité de techniciennes de surface ou d'agents d'entretien. Le commerce est le domaine prisé des femmes divorcées (31,97 %). Les femmes mariées qui représentent 19,73 % occupent une part non négligeable dans les autres activités et enfin les veuves (4,08%) qu'on retrouve comme techniciennes de surface, commerçantes ou domestiques.

Mais les femmes mariées sont souvent confrontées à des problèmes d'épargne car elles font l'objet de nombreuses sollicitations surtout financières de la part des conjoints et des enfants. Une telle situation fait que parfois certaines commerçantes mariées qui ne disposent pas assez des fonds nécessaires pour continuer leurs activités se retournent vers le travail

salarial. Si, beaucoup d'entre elles côtoient au quotidien les *Modou-modou* dans l'exercice du commerce ambulante, les *Fatou-fatou* investissent aussi d'autres créneaux comme il sera précisé dans les paragraphes suivants.

La situation matrimoniale est un facteur déterminant dans l'apparition et le développement du commerce, en particulier dans le cas du commerce à distance, comme c'est le cas pour les femmes migrantes commerçantes. Le célibat, le divorce, le veuvage qui sont des situations particulièrement fréquentes parmi les migrantes, garantissent à ces dernières une certaine mobilité et une disponibilité propice aux activités commerciales. Ces femmes s'emploient parfois à prolonger cette situation de célibat, quoique non avantageuse, même si cela n'est pas concevable socialement. Il est anormal qu'elles restent trop longtemps sans se marier, surtout dans une société fortement marquée par le poids de la société et de la religion musulmane.

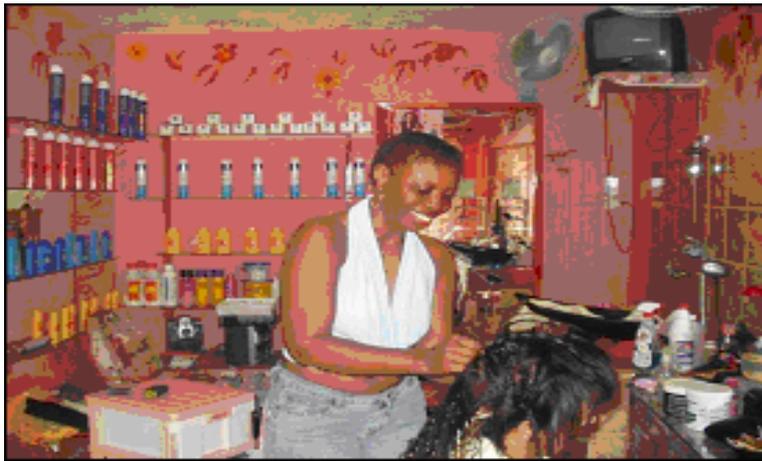
D'autres femmes mariées, issues d'un ménage polygame et ayant atteint la ménopause sont parfois remplacées par une ou des coépouses auprès de leur mari et leurs enfants. Ces dernières se déplacent, conformément aux exigences de leur entreprise et peuvent s'absenter pendant plusieurs mois, voire même, une année durant. Le contrôle social et marital existe mais demeure lâche. La polygamie favorise donc la migration et libère les femmes d'un ménage polygame de certaines contraintes liées à la cohabitation. Les ménages étendus peuvent atteindre jusqu'à une vingtaine de membres et les femmes sont tenues d'assurer, à tour de rôle les travaux ménagers. Les femmes migrantes se recrutent aussi dans d'autres secteurs d'activité.

3. Les autres activités chez les migrantes individuelles

Les divorcées dominent dans le domaine de la restauration. Elles sont 8 sur 11 migrantes à évoluer dans cette profession. Les célibataires constituées en majorité de jeunes filles (y compris des étudiantes) et qui dépassent à peine la vingtaine sont plus présentes dans le nettoyage, la restauration, le commerce et la coiffure.

- Les coiffeuses se divisent en deux catégories: les mobiles et les sédentaires. Les premières font le tour des villes abritant une forte colonie sénégalaise (Paris et sa banlieue, Marseille, Lyon, Lille ou Orléans, etc.) mais aussi on les rencontre en été sur les plages où elles proposent aux touristes et aux vacanciers des tresses. A titre d'exemple, retenons ces propos tenus par A. Ndour (2004), « je suis coiffeuse et je n'ai pas de statut pour travailler parce que

je n'ai pas de papier. Je ne peux pas ouvrir un salon de coiffure. J'ai distribué des cartes dans beaucoup de familles émigrées et toutes les femmes qui veulent se faire tresser m'appellent car elles trouvent parfois chers les prix qu'on leur propose dans les salons de coiffure ». Son travail marche bien et surtout à l'approche des fêtes religieuses musulmanes, les cérémonies de mariage ou de baptême. Les salons de coiffure sont légion un peu partout dans Paris comme cette photo prise à la rue Doudeauville dans le 18^{ème} arrondissement. Dans ce métier, évoluent d'autres femmes de diverses nationalités comme les zaïroises, les guinéennes, etc.



Photographie 8 : Salon de coiffure Mame Diarra Bousso (Rue Doudeauville, 18^{ème})

- Les couturières sont 4 dont une mariée, une célibataire et deux divorcées. Celle qui est mariée travaille dans le salon « Africa Couture » qui appartient à son mari dans le 18^{ème} arrondissement et les trois autres sont leurs employées. Le mari, propriétaire du salon effectue des allers et retours entre Paris et Dakar. Il propose des modèles en vogue au pays qui sont très sollicités par les femmes sénégalaises et africaines vivant en France. Au même titre que les coiffeuses, les couturières sont aussi sollicités à la veille des événements religieux et des cérémonies familiales comme les mariages et les baptêmes.

- Les trois femmes manutentionnaires (2,04%) toutes divorcées, travaillent dans un entrepôt de poissons et de produits importés d'Afrique. Elles travaillent sous la direction d'un commerçant libanais établi à Sarcelles. Une seule femme est recrutée pour un contrat à durée indéterminé (CDI), les autres n'ont qu'un statut précaire. Certaines femmes migrantes veulent créer leurs propres affaires parce que tout simplement elles ne se font aucune illusion quant à trouver un emploi décent en France hormis les plus précaires. Généralement non instruites pour la plupart, elles comprennent vite que leur chance repose sur la créativité et leurs propres initiatives. Dans cette volonté d'affirmation de soi, les femmes migrantes se retrouvent dans

plusieurs activités à la fois afin d'accroître leurs revenus (Bisilliat, 1992). Tout porte à croire donc que l'initiative privée fait la différence entre hommes et femmes.

Cette classification des femmes migrantes selon la catégorie socio-professionnelle révèle qu'elles sont plus présentes dans le secteur dit informel. Cependant, un tel constat ne veut pas dire qu'elles ne figurent pas dans le secteur formel. On y trouve des caissières et une secrétaire. Cette quasi-absence peut être expliquée par la faiblesse du niveau d'étude et le manque de qualification professionnelle observée chez les migrantes. Il s'avère aussi intéressant de mettre l'accent sur la catégorie socio-professionnelle et l'appartenance ethnique à partir du tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des migrantes enquêtées selon la catégorie socio-professionnelle et le groupe ethnique

Catégories socio-professionnelles	Wolofs	Poulars	Soninkés	Sérères	Diolas	Lébous	Socés	Autre	Total
Etudes	7	2	-	1	1	-	1	-	12
Femme de ménage	18	8	10	6	1	1	-	-	44
Commerçante	9	10	8	-	-	-	1	-	28
Cuisinière	6	1	3	-	-	-	-	1	11
Aide- Cuisinière	1	1	1	1	-	1	1	1	7
Lavandière	-	1	-	4	2	-	-	-	7
Domestique	4	1	1	2	1	-	-	-	9
Coiffeuse	6	2	-	1	-	1	-	1	11
Couturière	2	-	-	1	-	-	-	1	4
Caissière	2	3	-	-	-	-	-	-	5
Baby-sitting	2	1	-	-	-	-	-	-	3
Manutentionnaire	-	1	-	2	-	-	-	-	3
Secrétaire	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Barmaid	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Danseuse	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	58	32	23	18	6	3	3	4	147
Pourcentages	39,46	21,77	15,65	12,25	4,08	2,04	2,04	2,72	100

Le tableau 23 offre un aperçu de la répartition de la population migrante selon la catégorie socio-professionnelle et le groupe ethnique. Les femmes wolofs sont plus présentes dans la quasi-totalité des activités. Elles 9 sur les 28 commerçantes, 6 parmi les 11 migrantes qui font de la coiffure, 6 sur les 11 cuisinières et 18 sur 44 personnes à travailler en qualité de techniciennes de surface (agents d'entretien). Cette forte représentativité des femmes wolofs peut être expliquée par leur goût prononcé pour le commerce, la restauration et leur faible attirance pour le travail salarial. La majorité des migrantes enquêtées est constituée par les Wolofs (58 au total) soit un pourcentage de 39,44%. Les femmes toucouleurs et laobés, soninkés et sérères suivent avec les pourcentages respectifs de (21,77 %), (15,65%) et

(12,25%). Elles sont suivies par les femmes diolas (4,08 %), lébous (2,04 %), socés (2,04%). La catégorie autre (2,72 %) est constituée par les autres groupes ethniques qui sont faiblement concernés par la migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal.

On constate que les Wolofs dominent dans la plupart des catégories socio-professionnelles. Cette suprématie n'est pas en soi une surprise puisqu'elles sont les instigatrices de la migration internationale féminine et individuelle à partir du Sénégal. Parmi les 32 femmes toucouleurs et laobés, nous avons 10 commerçantes, 8 techniciennes de surface, 3 caissières et les autres sont dispersées. Dans le groupe des Soninkés, il y a 10 femmes de ménage, 8 commerçantes, 3 cuisinières et les 2 autres sont respectivement employées comme aide-cuisinière et domestique. Le groupe sérère compte 6 techniciennes de surface, 4 lavandières, 2 domestiques et 2 manutentionnaires, tandis que les 4 de la catégorie autre sont dispersées.

Les emplois en qualité de domestique ou de lavandière dans lesquels se distinguent les migrantes Sérères et Diolas en France sont un prolongement de leur activité car le plus souvent ce sont elles qui dominent ce secteur au Sénégal. Les ethnies wolofs, le groupe toucouleurs et laobés, soninkés et sérères représentent un peu moins de 90%, soit 89,13% des migrations internationales féminines individuelles au Sénégal. Les ethnies faiblement représentées dans l'échantillon se rencontrent dans d'autres branches d'activité. Toutes ces indications sont à tempérer et à relativiser en fonction de la représentativité des différentes ethnies et surtout de leur population dans l'échantillonnage des femmes enquêtées.

Au Sénégal, la restauration est le secteur le plus prisé par les femmes wolofs. Elles sont les premières à l'exercer hors du pays. Bâ (1992) note que « ces femmes utilisent la restauration parce qu'elle permet, mieux que toute autre activité, de nouer des contacts prostituants. Ainsi, pour fidéliser la clientèle, certaines gérantes et leurs employées tablent sur le registre de la féminité. En accord avec les logiques sociales africaines, elles s'appuient en premier sur les rapports sociaux de sexe dans les sociétés urbaines et occidentales, qui justifient la circulation des hommes vers les femmes ». Les restaurants et les boutiques tenus par ces femmes apparaissent parfois comme le théâtre d'un jeu de séduction. La maîtrise de cette interaction permet aux restauratrices d'attirer et de maintenir une clientèle masculine comme en témoigne cette conversation eue avec une employée dans un restaurant au foyer de migrants et un client sénégalais. Voici les propos recueillis.

- Pour la gérante, « une femme surtout si elle n'a pas de mari, doit se laisser aborder par les hommes si elle veut maintenir sa clientèle, il faut se laisser draguer si on est une femme. Dans la restauration, c'est la règle du jeu, les femmes attirent plus les clients, en tant que femme, leur féminité, le fait qu'elles soient femmes, les hommes viennent acheter pour voir et pouvoir également draguer les jeunes filles et les femmes serveuses. Seules les femmes viennent acheter par nécessité ».
- Le client ne refuse pas les propos avancés par la dame et avance ces termes en disant qu' « elle préfère toujours les restaurants tenus par les femmes sénégalaises ou non. Avant tout, il y a l'accueil, la façon de discuter et le service est de qualité ».

Mais le fait que certaines utilisent le métier de la prostitution pour exercer leur activité ne jette en rien du discrédit sur leur travail, qui reste très prisé par des femmes vivant et partageant la même passion professionnelle. A Paris, les femmes migrantes dont les activités ont mieux prospéré en France sont surtout celles qui évoluent le plus souvent dans le domaine de la restauration à l'image de A. Diarra (communication orale, 2004) qui nous apprend que « mon travail marche bien et il m'arrive parfois de réaliser 1500 voire plus de 2000 euros de bénéfice ». Elles sont nombreuses les femmes wolofs à émigrer temporairement en Arabie Saoudite pour proposer des mets sénégalais aux pèlerins à la Mecque.

D'après le travail de Ebin (1993), la migration féminine sénégalaise vers les Etats-Unis est composée, en majorité de femmes solitaires notamment des jeunes filles, des femmes divorcées, des veuves et même des femmes mariées mais cela ne veut pas dire qu'elles s'adonnent nécessairement à la prostitution. Les premières femmes qui ont migré aux Etats-Unis sont les épouses des *Modou-modou* wolofs et mourides. Elles y ont ouvert de gargotes dont sont mentionnés sur les enseignes des noms qui renvoient à leur appartenance religieuse dans certaines rues commerçantes de New York.

A Paris, il est fréquent de trouver des restaurants tenus par des migrantes wolofs en majorité mourides. A côté des femmes wolofs, officient également dans la restauration certaines migrantes soninkés. Le lieu de travail des restauratrices soninkés est généralement le foyer des migrants car certains époux ou les proches parents qui sont très jaloux, veulent exercer un contrôle social sur elles. Les restaurants des foyers sont confiés généralement à deux cuisinières qui se relayent chaque semaine. Ces femmes partagent le restaurant avec

d'autres restauratrices maliennes, ivoiriennes ou guinéennes qui proposent divers plats aux émigrés et aux travailleurs qui ne peuvent pas aller manger chez eux.

A l'échelle mondiale, les femmes migrantes occupent fréquemment les emplois les plus faiblement rémunérés, les plus précaires, en dépit de l'augmentation du nombre des femmes migrantes. La majorité des femmes sont cantonnées dans les emplois faiblement qualifiés avec ou sans possibilité de promotion. Dans la plupart des pays du monde et plus particulièrement en Afrique au Sud du Sahara, il est naturellement établi que le travail féminin a partout des caractéristiques similaires. Même à qualification égale avec les hommes, les salaires perçus par les femmes sont les plus bas. Dans les pays d'immigration, les migrantes affrontent beaucoup d'obstacles. Certaines migrantes moins chanceuses aboutissent généralement dans les occupations traditionnellement féminines comme le travail de domestique, de nettoyage et de l'industrie du sexe qui sont des emplois fréquemment instables et caractérisés par de bas salaires. Parfois en milieu professionnel, elles font l'objet d'une discrimination sexuelle du travail et un harcèlement au quotidien.

Au Sénégal, à cause du développement fulgurant du secteur informel, une grande partie des activités économiques échappent totalement à la comptabilité nationale et au recueil des données officielles. Le niveau des revenus est, lui aussi, un critère difficile à évaluer ou à estimer. Diverses raisons font que les femmes enquêtées ne veulent pas donner des réponses justes. Il y a la crainte de payer un impôt ou une taxe, une confusion entre les bénéfices et le chiffre d'affaires. A cela s'ajoute la difficulté et la méconnaissance de ses propres revenus. En effet, ceux-ci sont gérés au jour le jour et cela est très fréquent dans les activités informelles. Nous avons aussi cherché à connaître le salaire que perçoivent les femmes migrantes exerçant un emploi rémunéré (tableau 24).

Signalons que seules 86 migrantes enquêtées ont accepté de répondre et aucune d'entre elles n'a voulu nous montrer un bulletin de paie pour des raisons de confidentialité ou pour d'autres raisons que nous ignorons. Le refus de dévoiler le montant exact de son salaire est, chez les Africains par superstition, le refus de se laisser découvrir par autrui. Ces femmes ont cependant accepté de situer leurs salaires dans une grille que j'ai fixée. Les tranches salariales utilisées vont de 400 à plus de 1000 euros. La lecture du tableau 24 donne un aperçu sur les salaires. La majorité des migrantes soit 65 femmes perçoit un salaire compris entre 500 et 800 euros. Les femmes qui ont un salaire compris entre 400 et 500 euros sont au nombre de 9. Elles sont 12 personnes à gagner plus de 800 euros.

Tableau 24 : Salaires perçus par 86 sur les 147 migrantes ayant accepté de révéler leurs revenus mensuels

Montants en euros	Nombre	Pourcentages
400-500	9	10,46
500-600	21	24,42
600-700	14	16,30
700-800	30	34,88
800-900	6	06,97
900-1000	4	4,65
Plus de 1000 euros	2	2,32
Total	86	100

En résumé, c'est presque 86,06 % qui gagnent moins de 800 euros. Seules 2 femmes enquêtées déclarent gagner plus de 1000 euros. Les salaires sont faibles et s'élèvent rarement au dessus du SMIC⁹ mais ils sont perçus par ces migrantes comme des sommes importantes et largement supérieures aux salaires qu'elles gagneraient en travaillant au pays d'origine. Cependant, il faut noter que ces revenus sont quand même loin de répondre à la satisfaction des besoins des migrantes, de ceux des familles et des enfants restés au pays d'origine.

Parmi, les migrantes enquêtées, il y a 2 qui affirment bien gagner leur vie, 4 déclarent que le salaire gagné en France est certes raisonnable mais couvre à peine leurs besoins vitaux. Beaucoup de femmes avancent que si elles arrivaient à gagner un peu plus, ce serait une bonne chose car elles avouent avoir du mal à faire face à toutes les sollicitations financières des parents et de la famille restés au pays. Enfin, on ne pourrait aborder les activités des femmes migrantes en France sans faire allusion au recours à divers expédients qui peuvent porter atteinte à leur dignité et à leur sécurité notamment la prostitution.

La prostitution sous toutes ses formes, cachées ou ouvertes, constitue également pour certaines migrantes une source de revenus supplémentaires. C'est ainsi que dans la littérature relative à la migration féminine individuelle en Afrique, en Europe, en Amérique ou en Asie, le sens commun a tendance à considérer les migrantes seules comme des prostituées. La migration internationale et individuelle féminine a été longtemps stigmatisée. La prostitution chez certaines femmes migrantes est souvent circonstancielle ou occasionnelle. Elle constitue l'ultime voire l'extrême recours pour certaines d'entre-elles pour gagner de l'argent facile au point d'en faire leur principal métier.

⁹ SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance est de 1254,28 euros brut pour 151 heures de travail par mois. Il est de 8,27 euros brut de l'heure.

Dans les pays d'immigration, certaines femmes s'initient aussi à une forme très ouverte de liberté sexuelle, favorisée par un éloignement qui affaiblissait de fait le contrôle social dont elles faisaient l'objet dans leur communauté de départ. Elles sont poussées par les perspectives d'amélioration des conditions de vie qu'offraient toutes les formes de prostitution. Dans le pays d'accueil, certaines femmes mariées peuvent se lancer clandestinement dans la prostitution durant leur séjour. C'est alors qu'elles cherchent à se libérer du poids de la morale dominante et refusent toute contrainte rappelant leur statut matrimonial d'antan. A titre d'exemple, Tchak, (2003) nous apprend que « les musulmanes togolaises émigrées au Burkina Faso rejetaient le voile et adoptaient un style vestimentaire moderne, en se faisant plus aguicheuses. Leur regroupement et l'adoption des mêmes modes de vie renforçaient l'impression qu'elles donnaient, d'un relâchement total des mœurs ». Il est difficile pour les pays d'accueil d'établir des statistiques fiables car la plupart des filles et des femmes qui s'adonnent à la prostitution opèrent dans la clandestinité sous la surveillance des proxénètes. Elles ne sont pas enregistrées dans les registres sanitaires en qualité de travailleuses du sexe. A Paris, et contrairement à leurs consœurs ghanéennes, nigérianes et autres, les Sénégalaises qui se prostituent ne s'affichent pas le plus souvent. Elles travaillent dans le secret afin de ne pas se laisser découvrir. A la rue Myrha, des prostituées d'autres nationalités travaillent en pleine journée sans crainte de se faire remarquer.

Abordant le thème de la prostitution avec certains de nos interlocuteurs notamment les Modou-modou nous apprenons auprès de A. Wade (communication orale, 2004) rencontré à la rue Myrha dans le 18^{ème} Arrondissement à Paris, « je ne peux pas vous dire que toutes les femmes seules qui ont émigré en France sont des prostituées mais certaines d'entre-elles, même si elles travaillent, se prostituent parallèlement en clandestinité. Mais rares sont celles qui s'alignent le long des artères de la capitale. Les femmes sénégalaises prostituées professionnelles ou occasionnelles reçoivent le plus souvent les clients chez elles».

La prostitution est donc une activité très discrète chez certaines femmes sénégalaises et celles qui s'y livrent le font rarement de gaieté de cœur. Du coup, elles multiplient les précautions en exerçant, d'autres activités parallèles, comme par exemple les métiers de la restauration ou de l'hôtellerie. Certaines femmes mariées, entrées légalement en France dans le cadre de la politique du regroupement familial, n'hésitent plus à demander le divorce ou à faire expulser les maris pour acquérir leur liberté. Celles qui réussissent leur plan, reçoivent les hommes dans leurs appartements (Mainguet et Dianka, 2003).

Au Sénégal, certaines migrantes sénégalaises adoptent un comportement nouveau, assez particulier et connu au pays couramment appelé *mbarann*, c'est-à-dire le fait d'avoir plusieurs amants qui jouent le rôle de protecteurs et de pourvoyeurs de fonds. Elles ont pris l'habitude d'entretenir des relations amoureuses avec un ou plusieurs hommes, qui doivent satisfaire leurs besoins vestimentaires, de nourriture, de loyer, de parures et d'argent de poche, etc.

A Paris, certaines cuisinières et serveuses, en majorité divorcées, célibataires ou mariées, travaillant dans les foyers de migrants font le *mbarann*. Certains hommes notamment les migrants célibataires des foyers sont prêts à déboursier d'importantes sommes d'argent pour satisfaire leur libido. Une telle largesse augmente la tentation de gagner l'argent facile chez les prostituées occasionnelles ou professionnelles. Bâ (1996), nous apprend que certaines femmes sénégalaises qui migrent individuellement en Afrique, en Asie ou en Europe, sont généralement des prostituées occasionnelles ou professionnelles en transit et représentent un groupe marginal. Bâ (1992) note que « sur les 300 femmes sénégalaises recensées en 1994 au Cameroun, 12 seulement se livraient à la prostitution. Souvent divorcées, ces femmes appartiennent de surcroît aux groupes statutaires des femmes castées envers qui la société est souvent moins exigeante. Cependant aujourd'hui, en raison de la généralisation de la crise économique et de la multiplication des cas, on trouve également des femmes d'origine noble c'est-à-dire de la classe supérieure parmi ces migrantes ».

Ces relations vénales permettent généralement à toutes les adeptes de ce métier d'arrondir leurs fins de mois. C'est la raison pour laquelle la plupart d'entre elles vivent en groupe, le plus souvent entre amies, dans un appartement loué à deux, trois, voire quatre en se partageant les frais de loyer et les factures. Elles se sentent plus libres et vivent loin de tout contrôle social et de suspicion. Leurs faibles revenus mensuels qu'elles gagnent en travaillant sont en général complétés en monnayant leurs charmes.

Leurs revenus peuvent aussi être entièrement dépendants de pratiques prostitutionnelles variées. Contrairement aux femmes qui bénéficient dès leur arrivée, d'un réseau d'entraide, d'autres prostituées sont amenées à exercer ce métier de force, sous le contrôle de proxénètes à travers des filières clandestines. Ainsi, à Paris, la prostitution qui touche un certain nombre d'autochtones et les étrangères est constituée de jeunes filles et de femmes célibataires, divorcées, ou veuves qui ont quitté un environnement social devenu

insupportable. Pour ces migrantes, l'éloignement familial, la solitude et l'anonymat dans une capitale étrangère où la tentation est grande, incitent à prendre certains risques. Dans leur pays d'immigration, elles ont des comportements qu'elles n'auraient jamais affichés dans leur milieu d'origine mais qu'elles abandonneront, par choix personnel ou par contrainte sociale, lorsqu'elles réintégreront ou retourneront leur milieu d'origine.

En outre, beaucoup de ces femmes souhaitent un jour retourner s'installer définitivement dans leur pays natal et bénéficier du respect de leur entourage familial. Ces péripatéticiennes font preuve d'une extrême mobilité géographique. Elles n'ont pas de destination finale précise et décident, assez brusquement, de quitter un pays ou une ville de façon ponctuelle ou définitive en poursuivant leurs pérégrinations vers les capitales et les grandes villes européennes. Par exemple, selon le BIT (1999), 80000 femmes et enfants contaminés par le sida auraient été victimes du trafic du sexe en Thaïlande et que 30 % d'entre eux avaient moins de 18 ans. Ces mêmes facteurs, qui poussent les migrantes à quitter leur foyer, sont susceptibles d'influer les risques qui les accompagnent tout au long de leur périple. Au plan individuel, cette propension à prendre des risques est de nature sociale. La pauvreté et l'instabilité sociale en sont les éléments déclencheurs.

Dans les pays d'immigration, la séparation de la tutelle parentale ou maritale, la solitude et l'anonymat peuvent influencer les comportements. Certaines femmes courent ces risques en raison de la pression exercée par ceux qui sont dans le même cas par le besoin d'appartenance à un groupe ou à une communauté. Les migrantes sont confrontées à des soucis beaucoup plus pressants que la menace constituée par le sida leur semble plus éloignée que leur illégalité. Les possibilités d'emploi sont souvent limitées pour certaines d'entre-elles en situation irrégulière. Elles sont souvent considérées comme une main-d'œuvre docile et bon marché et sont obligées de s'en tenir au secteur économique parallèle.

De telles situations s'accompagnent de comportements à haut risque, en particulier, d'abus sexuels. Ces femmes se trouvent parfois confrontées à des relations sexuelles non souhaitées afin de subvenir à des besoins essentiels tels que la nourriture, le logement et la sécurité financière. L'absence d'un statut juridique qui plonge beaucoup de femmes migrantes dans la clandestinité, pourrait être la cause de leur vulnérabilité au sida. L'autre risque aussi important est le fait de se libérer des normes sociales qui guideraient les comportements au sein de leur famille et de leur société d'origine. Le pays étranger est aussi utilisé par certaines

femmes migrantes qui préfèrent exercer le plus vieux métier du monde loin de leur pays et de leur communauté.

Les femmes au Sénégal sont quelquefois des victimes innocentes du Sida. Elles peuvent être contaminées sans avoir jamais quitté le foyer lorsque leur partenaire en l'occurrence un émigré contracte la maladie. La migration circulaire, interne ou internationale qui consiste à voyager en une cadence élevée entre le lieu de résidence et les lieux d'approvisionnement favorise la rencontre d'individus itinérants dont leur mobilité et leur mode de socialisation multiplient les risques de propagation du sida.

Malheureusement, certaines femmes migrantes ou non migrantes vendent leur corps. Elles sont poussées à utiliser au maximum leur unique moyen de séduction, c'est à dire leur corps qu'elles échangent contre des compensations multiples (le plus souvent de l'argent et, dans certains cas, un hébergement, le paiement de leur loyer, de leur nourriture, l'achat de vêtements ou de bijoux). Comme le rappelle cet adage wolof « Jiguène amoul loudoul yaram » littéralement traduit par la femme ne dispose que de son corps ». C'est souvent l'ultime recours dont elles disposent pour survivre en cas de problèmes majeurs. Davis (1997) avance en ces termes que « la femme zairoise, notamment les commis sont un bel exemple d'un plus grand réseau de femmes qui ne sont capables de survivre qu'en vendant des services sexuels occasionnellement en échange de la protection et de cadeaux que les hommes de plus haut statut peuvent leur offrir ».

Selon la sociologue Bardem (1993), « la prostitution est à la fois, pour certaines femmes migrantes solitaires et analphabètes, le recours ultime et la perche la plus facile à saisir pour subvenir à leurs besoins. Elles se servent de cette ressource minimale, la plus individuelle qui soit, et en prennent possession pour la gérer à leur guise, après avoir refusé d'être soumises à un ordre social ou familial qui nie leurs aspirations ; ordre qui a de plus en plus de mal à légitimer la double domination qu'il fait subir aux jeunes femmes en raison de leur âge et de leur sexe et son exigence de réussite sociale à court terme ». Il est fréquent que les femmes, qui sont parvenues à s'insérer sur le marché du travail, aient recours à des relations sexuelles non payées dans l'optique d'une sécurité d'emploi ou pour négocier une augmentation appelée aussi *promotion canapé*.

Il arrive aussi que les étudiantes sans aide matérielle conséquente de leurs familles se trouvent, elles aussi, contraintes de se livrer à une prostitution déguisée et informelle pendant la durée de leurs études afin de subvenir à certains besoins vitaux. Pourtant dans la pratique quotidienne, le fait de s'impliquer parfois dans une relation sexuelle qui favoriserait des compensations financières ou autres, n'est pas, en soi, synonyme de prostitution au sens propre du terme. Malgré que dans les sociétés de départ, leurs mœurs aient de tout temps fait l'objet de commentaires désobligeants, les migrantes qui se prostituent sont aussi dans un contexte de précarité et de dures conditions d'existence, des pourvoyeuses d'argent pour les familles notamment les parents, leurs enfants et même leurs maris laissés au pays d'origine. Ces revenus, gagnés dans la pratique de cette activité vénale, sont en partie injectés dans les ressources familiales.

Cela dit, la prostitution ne peut être un phénomène anodin, surtout depuis les années 1980, qui sont celles de la découverte du virus du sida et de ses ravages. Certaines femmes migrantes qui empruntent plusieurs axes migratoires et qui multiplient les relations sexuelles constituent une catégorie à risque. Malgré, les risques de contracter le virus du sida, rien n'est suffisamment dissuasif pour amener les migrantes prostituées à modifier leurs comportements sexuels, ni à décourager celles qui décident d'émigrer tout en sachant le risque qu'elles auront à affronter. Au contraire, ce qui attire le plus souvent ces femmes vers les pays occidentaux, c'est en quelque sorte les récits et les témoignages qui leur sont faits sur la générosité et la largesse des *mbaranns* ou amants de là-bas, sur la liberté et la belle vie de là-bas. Elles sont les actrices et les victimes d'une stratégie dont elles ont parfois conscience, mais qu'elles considèrent comme un facteur à intégrer dans leur mode de vie.

En janvier 2002, 100 jeunes filles qui devaient débarquer clandestinement en Libye pour les festivités de l'Indépendance, ont été bloquées et empêchées par les autorités sénégalaises qui soupçonnent l'existence d'un trafic devant alimenter les réseaux de prostitution à destination des pays du Golfe. Beaucoup de personnes ont été arrêtées, dont une styliste sénégalaise de renommée internationale.

La migration internationale permet aussi dans certains cas de s'affranchir du contrôle de la famille élargie et de disposer d'une certaine autonomie. La migration peut entraîner une recomposition des relations de genre et une modification des rôles économiques et sociaux au sein des ménages et de la communauté d'une manière globale. La question éventuelle que l'on pourrait se poser consisterait à savoir si l'absence prolongée des époux dans le foyer et

l'ampleur de la mobilité internationale féminine individuelle à laquelle nous assistons, conduisent les femmes à devenir chef de ménage.

4. Les migrantes, chefs de ménage, ou de famille : un phénomène émergent au Sénégal

Au Sénégal, les femmes occupent une place primordiale dans l'économie nationale. C'est grâce à leurs activités économiques qu'elles épaulent les maris dans la quête effrénée de la satisfaction des besoins vitaux et fondamentaux des ménages. La division sexuelle du travail et du mode de fonctionnement des ménages dans les sociétés africaines, dominées par le système du patriarcat, avaient défini les rôles entre les hommes et les femmes. Mais, ce système semble révolu avec l'évolution du temps. Les choses ont évolué et les conditions d'existence deviennent de plus en plus dures en inadéquation avec le développement et la multiplication de tous les besoins créés par la modernité. Les revenus de certains époux sont loin de suffire et les femmes sont de plus en plus contraintes à assumer de lourdes responsabilités et à avoir beaucoup d'autonomie. Mencher cité par Bisilliat (1996) a constaté quatre facteurs permettant de définir le chef de ménage : l'autorité, la prise de décision, la principale contribution économique au foyer, le contrôle et la garde des enfants.

Tableau 25 : Répartition des femmes migrantes mariées enquêtées selon la profession des maris

Activités des époux	Nombre	Pourcentages
Commerçant	5	17,24
Ouvrier	3	10,34
Retraité	3	10,34
Gardien	3	10,34
Fonctionnaire	2	6,90
Mécanicien	2	6,90
Etudiant	2	6,90
Menuisier	1	3,45
Enseignant	1	3,45
Autres (divers)	7	24,14
Total	29	100

Le chômage et l'oisiveté des époux ont conduit beaucoup de femmes à assumer des fonctions qui ne leur revenaient pas directement comme celle de chef de ménage. Le tableau 25 qui porte sur la profession des époux des migrantes enquêtées, révèle qu'en cas de difficultés de leurs conjoints pour assumer les charges quotidiennes du ménage, la participation des femmes à toutes les instances de décision est plus que souhaitable. Par ailleurs, les sources statistiques révèlent un nombre de plus en plus élevé de femmes chefs de ménage. A ce propos, une analyse plus fine du rôle de ces femmes autorise à penser que leur

nombre est aujourd'hui fortement minoré par les analyses et les projections démographiques. La montée du chômage accentuée par la crise économique et la fermeture de nombreuses entreprises ont touché beaucoup d'hommes, chefs de ménage, qui ont fini par déléguer aux femmes ce qui leur revenait de droit dans la société sénégalaise.

Ces situations conjoncturelle qui ont fortement ébranlé l'autorité « économique et morale » des hommes dans les ménages, ont réduit la portée de leurs responsabilités en leur sein. Elles ont provoqué, entre autres effets notoires, une plus forte responsabilisation des femmes et un accroissement de leurs fonctions symboliques et/ou réelles. L'ingéniosité de ces actrices sociales à trouver des solutions précaires, au fonctionnement des unités domestiques, leur confère de réelles responsabilités. La gestion conjointe du pouvoir a re-profilé les rôles et les statuts sociaux au sein même de la famille, voire, de la société sénégalaise (Bop, 1995).

Ce phénomène de femmes, chefs de ménage, prend aujourd'hui beaucoup d'ampleur dans nos sociétés. Ce constat d'après Bisilliat (1996), s'explique par le fait que « la situation de migration a conduit les femmes qui migrent ou dont les maris migrent, à assumer le rôle de chef de ménage. La hausse des migrations aussi bien masculine que féminine s'est traduite par une augmentation du nombre de foyers dont le chef est une femme. Etre chef, ou soutien de famille implique pour une femme qu'elle ait autorité sur tous les membres de la famille, qu'elle prenne l'essentiel des décisions relatives à la dépense quotidienne (DQ) et, à plus long terme, assume la contribution économique principale aux dépenses du ménage».

Dans les années 1990, le caractère économique de la migration féminine devient plus visible comme nous l'apprend Oso (2000) « la migration féminine s'inscrit dans un processus de transfert international du travail reproductif, processus parallèle à l'internationalisation des activités productives au niveau mondial. Ce phénomène est en phase avec l'augmentation dans la planète des femmes chefs de famille (c'est-à-dire les foyers qui sont soutenus économiquement par des femmes). Le nombre de foyers dirigés par des femmes augmente au cours des dernières décennies comme l'indiquent les statistiques des Nations Unies, voire sont sous-estimés compte tenu du fait d'une absence de reconnaissance sociale, juridique et par conséquent, statistique du phénomène des femmes chefs de famille. Le développement de courants migratoires de caractère féminin est étroitement lié à ce phénomène qui se développe sur les cinq continents.

L'insertion des femmes immigrées dans le marché du travail des pays d'accueil répond souvent à une stratégie de survie de l'unité domestique de sorte que la femme devient le principal fournisseur de l'économie familiale dans trois situations types : en tant que pionnière de la migration, envoyant de l'argent à la famille restée au pays ; en tant que principal acteur économique de la famille regroupée dans le pays d'accueil du fait du chômage ou de la maladie du conjoint; enfin, en tant que chef du foyer monoparental (femme séparée, divorcée, veuve ou mère célibataire) ». Yeza Boulahbel-Vilac (1991) note qu' « il faudrait ajouter à cette typologie l'existence de stratégies migratoires d'émancipation de femmes qui fuient des environnements sociaux qui leur sont défavorables et qui présentent des profils sociologiques similaires aux femmes chefs de famille. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes. Les transformations sociales et familiales que connaissent les pays du Tiers Monde donnent à voir des configurations familiales très hétérogènes et complexes, contrairement à l'image d'Épinal de la famille patriarcale, qui se reproduirait dans le temps à l'identique. Une manifestation de ces changements porte sur l'évolution des sujets de recherche portant désormais sur les rapports conjugaux et la répartition des rôles féminins et masculins qui s'avèrent dépasser les cadres de la famille patriarcale, soumise à des transformations socio-historiques propres à chaque pays du pourtour méditerranée. Par ailleurs, le modèle de la famille patriarcale communément décrite ne peut concerner l'ensemble des pays africains...Des différences socio-culturelles induites par des histoires et des représentations sociales inhérentes à chaque société perdurent... ».

Néanmoins, le phénomène des femmes, chefs de famille intéresse de nombreux chercheurs de pays d'Afrique ouverts de plus en plus aux travaux portant sur les migrations féminines, aidées en outre par les programmes de recherche internationaux sur les femmes et le développement. Lescligand (1999) avance que « dans différents pays d'Afrique, aux modèles dominants de migration concernant les femmes à savoir les migrations matrimoniales (les femmes quittant leur village pour se marier) ou les migrations familiales (les femmes rejoignant leur mari, parti dans une ville ou à l'étranger), s'ajoute la réalité et le développement des migrations économiques : la migration économique urbaine concerne différentes catégories de personnes, les jeunes filles, les femmes divorcées ou les femmes veuves. Les femmes chefs de famille le sont soit en raison de l'absence des conjoints émigrés dans les pays développés, soit en raison de l'incapacité du conjoint (maladie, chômage durable) soit enfin en raison de l'absence totale de conjoint (décès, famille monoparentale) ».

Lazaar (1995) remarque que « s'agissant des migrations externes, on peut prendre l'exemple de l'émigration féminine marocaine qui touche des milieux sociaux différents : de jeunes diplômées, (en 1996, le Maroc compte 230 000 chômeurs diplômés, candidats potentiels à l'émigration), des célibataires, des veuves, des divorcées et même des femmes mariées qui laissent leur mari au Maroc pour contribuer à l'économie familiale à partir de l'étranger. Plusieurs milliers de femmes ont dès lors, pris la route des pays arabes et européens plus particulièrement l'Espagne à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. Cette arrivée de main-d'œuvre peu coûteuse coïncide en Péninsule Ibérique notamment avec l'essor d'entreprises à économie souterraine. Certaines migrations de femmes marocaines en Espagne sont exclusivement individuelles et une part vient grossir les rangs du commerce de la prostitution (jeunes filles célibataires, femmes mariées ou divorcées) ». Les mutations intervenues dans la société marocaine ont eu des répercussions directes sur la condition des femmes à l'instar du Sénégal où le rôle et l'engagement des femmes dans la gestion des ménages se sont accrus.

Elles ont acquis de nouvelles responsabilités jadis conférées aux hommes comme le statut de chef de ménage. D'après la DPS (1992), les résultats de l'enquête nationale au Sénégal révélaient que 22,5 % des ménages urbains comptaient une femme, chef de famille contre 16 % dans le milieu rural. Cette évolution rapide s'explique essentiellement par l'augmentation du divorce, du veuvage de la migration du mari, combinés à d'autres facteurs tels le chômage et la précocité des divorces chez les jeunes couples. Le pourcentage des femmes chefs de ménage plus nombreux en milieu urbain est passé de 19 % en 1988 à 27 % en 1994. Sow (2000) avance que « le nouveau rôle de la femme chef de ménage (...) est de plus en plus joué par les Africaines et les Sénégalaises, du fait des réalités de l'économie de crise actuelle, la fréquence du divorce et du veuvage, la migration des hommes, chefs de famille, l'urbanisation et les phénomènes qui l'accompagnent, le développement de l'éducation des femmes, la paupérisation des sociétés et la « débrouillardise » née des politiques d'ajustement structurel ainsi que le début d'un processus d'émancipation des femmes à travers divers canaux (...). Partout dans le monde et en Afrique, de plus en plus de ménages (20 % au Sénégal) sont dirigés par des femmes, surtout en milieu urbain. Mais ces dernières, privées de conjoint, seules avec les enfants ou d'autres membres de la famille à charge, et ne disposant pas suffisamment de ressources, sont plus exposées aux risques de pauvreté ».

Charbit et Petit (1996) note qu' « à l'heure actuelle, les différentes enquêtes conduites sur les migrations féminines révèlent un facteur explicatif important de l'existence des chefs de famille : des structures familiales affaiblies, une précarisation du statut social des femmes (veuve, divorcée...) et une situation économique dégradée dans les pays d'émigration. Depuis le milieu des années 1990, des collaborations européennes sur ce sujet se multiplient. Les pays de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce) en tant que pays d'immigration sont concernés par ce phénomène, significatif à la fois de la réalité vécue par ces pays, de la transformation des migrations ainsi que la visibilisation des migrations féminines (Bisilliat,1996,1997). Plusieurs travaux anglo-saxons sont consacrés à cette problématique (Anthis F. et Lazardis G., 2000).

Condon (2000) abordant cette visibilisation souligne qu'en France, peu de travaux ont été consacrés à ce phénomène. Pour preuve, la rareté des travaux portant sur l'importante migration féminine de type économique des personnes originaires des DOM-TOM ne pouvait en outre passer inaperçue compte tenu des reclassements importants de ces personnes dans la Fonction publique. Une étude socio-démographique, effectuée en France à partir de l'échantillon démographique permanent (EDP) constituée en 1975, révèle que les femmes ayant migré seules (sans enfants) sont à 30 % de celles venues rejoindre leurs conjoints, 44 % de veuves, 18 % de divorcées et 7,5 % de célibataires (Richarf,1997).

Le syndrome et le mythe de la femme au foyer ont vite fait oublier aux spécialistes de la planification, les problèmes de celle qui subvient à ses propres besoins. Pourtant, il n'en demeure pas moins vrai que les familles qui ont à leur tête une femme ne font plus figure d'exception, tant dans les pays développés que dans ceux qualifiés de sous-développés. Certaines femmes qui se trouvent placées dans une situation de chef de ménage, suite généralement à des divorces, du décès ou du chômage des époux, sont contraintes de trouver des moyens pour nourrir leur famille.

Dans un contexte de récession économique et de pauvreté qui sévit en Afrique et au Sénégal, les femmes migrantes jouent un rôle capital dans une stratégie de survie visant à améliorer la situation socio-économique du foyer. Elles sont tenues d'assumer de nouveaux rôles, comme celui de chef de ménage. En général, celui-ci s'exerce dans des conditions de travail et de vie particulièrement précaires et dures que ces femmes rencontrent au quotidien, dans la mesure où leur rôle économique est largement déprécié par les institutions des pays de départ et les acteurs sociaux.

Les études sur le genre se fondent généralement sur l'hypothèse d'une discrimination multiforme à l'égard des femmes. Sous sa forme sociale, elle se traduit dans son statut de femme au foyer, confinée principalement aux tâches domestiques et aux soins apportés aux enfants et aux malades, donc dépendantes et sans pouvoir de décision. A ce titre, la femme chef de ménage est appelée à assumer une autorité sur un groupe d'individu et à prendre des décisions importantes collectivement et individuellement sur ces personnes qui sont sous sa responsabilité. L'augmentation du nombre de femmes, chefs de ménage peut augurer l'amorce de mutations sociales profondes dans la place qu'occupent les femmes dans la société sénégalaise. Ce processus du changement dans les mentalités et ses conséquences mérite une attention particulière pour les chercheurs qui ont légué au second plan la mobilité féminine individuelle.

Selon la DPS (2004), l'Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II,) dans sa deuxième phase révèle que sur 1 067 591 chefs de ménage, 207 333 sont des femmes, soit près d'un ménage sur cinq. La proportion de femmes chefs de ménage est variable d'un milieu à l'autre. Par exemple à Dakar, près d'un ménage sur quatre (24,7 %) est dirigé par une femme, cette proportion est plus forte dans les autres villes (30,4 %) et plus faible au milieu rural (13,0%). La faible proportion de femmes, chefs de ménage en milieu rural tient certainement aux structures traditionnelles encore vivaces dans les noyaux familiaux et à la plus grande résistance des ruraux face aux changements de mentalités pourtant indispensables à leur promotion économique et sociale.

C'est, qu'historiquement, le statut de femme au foyer a longtemps été ancré dans les mentalités, par respect de l'ordre établi de la société agricole traditionnelle qui ne concevait l'indépendance et la liberté des femmes que dans les limites prédéfinies et culturellement acceptables. La forte présence de femmes, chefs de ménage dans les autres villes pourrait s'expliquer par la prédominance de la migration urbaine vers Dakar qui touche plus les hommes que les femmes. En effet, la DPS (2002) à partir de l'Enquête 123 révèle que sur 10 migrants de l'agglomération urbaine de Dakar, près de six proviennent d'une ville de l'intérieur et un de l'étranger. Toutefois, il y a lieu de souligner que la proportion de femmes, chefs de ménage tient au fait que ce concept est défini au sens large, incluant toutes les femmes à la tête d'un ménage, y compris celles qui dirigent les leurs, parce que le mari est temporairement absent. Il s'agit des femmes issues d'un ménage polygame ou les épouses des migrants.

On fait abstraction des critères comme le pouvoir économique et la prise de décisions qui doivent entrer en ligne de compte dans une définition du concept de chef de ménage qui se veut rigoureuse. A ce propos, les résultats de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée par la DPS en 1994/95 sont instructifs. Ils indiquent que 70 % des femmes sont déclarés chefs de ménage de droit, ce qui signifie que 3 femmes sur 10 sont des polygames qui assument ce rôle du fait de l'absence temporaire de leur mari.

Le phénomène de femmes chefs de ménage est également important en Asie et en Amérique Latine car d'après (OIM, 2000), 30 % de femmes le sont dans cette partie du monde. En effet, les femmes sont davantage touchées par la globalisation parce qu'elles sont nombreuses à intégrer le marché international du travail. D'autre part, elles subissent de manière indirecte les effets négatifs de la migration de leurs maris ou les effets de la dégradation constante de leur environnement. Il faut remarquer que dans cette partie du monde, les femmes sont au centre des principales décisions qui engagent la famille. Par exemple, l'absence du père est historique, soit à cause de l'émigration de celui-ci ou parce que les hommes n'assument pas souvent leurs responsabilités et obligations paternelles ni celles du mariage.

L'arrivée de la femme sur la scène migratoire est parfois source d'une vraie déstabilisation sociale. Elle a favorisé le travail clandestin, la délinquance et a généré de la violence, des conflits et des tensions sociales. L'histoire de la condition féminine en Afrique et des rapports entre hommes et femmes-en clair, l'étude de la place des femmes dans la société et de l'évolution de leur rôle est récente. Pendant longtemps, en Europe la société industrielle, à l'époque n'était pas prête à employer la main-d'œuvre la moins coûteuse, l'idée semble avoir pris une autre tournure. Une grande partie du travail quotidien est effectuée par les femmes. Dans ce cadre, une étude de la condition de vie des migrantes s'avère indispensable pour mieux comprendre les stratégies déployées dans le pays d'accueil grâce aux structures mises en place par les migrantes à travers les réseaux de solidarités.

CHAPITRE II

CONDITIONS DE VIE DES MIGRANTES INDIVIDUELLES: COMMUNAUTE, RUPTURE, CONFLITS ET PROBLEMES D'INTEGRATION

Pour les migrantes enquêtées, la finalité de la migration est l'amélioration de leurs conditions de vies conditions de vie. La migration a apporté beaucoup de changements dans leur vie parce qu'elle a largement contribué à l'augmentation de leurs revenus malgré les emplois précaires qu'elles occupent dans les pays d'immigration. Elles évaluent leurs revenus en fonction des réalités de leur pays d'origine et non pas par rapport aux normes du pays d'accueil. Les revenus amassés en migration jouent un rôle capital dans la vie des émigrées qui se trouvent le plus souvent confrontées à de difficiles conditions de survie, de telle sorte qu'elles sont prêtes à occuper tout emploi même mal rémunéré. L'étude des conditions de vie des migrantes dans le pays d'immigration invite à s'intéresser aux différentes stratégies, aussi bien individuelles que collectives, adoptées pour mieux réussir leur insertion sociale, professionnelle et de la gestion de la popote.

1. Le logement

Les maigres revenus gagnés par les femmes migrantes laissent deviner que celles qui cherchent à habiter dans les grandes villes comme Paris, sont souvent confrontées à de sérieux problèmes de logement. Les premiers séjours dans le pays d'accueil nécessitent la présence d'un réseau d'accueil qui permet aux migrantes de trouver les moyens de se loger en attendant de trouver un travail. Ainsi, rares sont celles parmi les migrantes qui ne disposent pas de réseau en France. Les nouvelles arrivantes dans le pays d'accueil ont effectivement besoin du réseau pour se renseigner et se faire guider dans les démarches en matière de logement et de recherche d'emploi. Tous les renseignements peuvent être fournis par le réseau d'accueil, ce qui soulage les nouvelles arrivantes de certaines contraintes d'ordre matériel ou financier.

Les migrantes sédentaires constituent une tutelle pour les migrantes saisonnières et les temporaires de la même aire d'origine. Le plus souvent, elles s'occupent de tous les problèmes de nourriture et de logement. Comme ce fut la stratégie déployée par les familles sénégalaises résidentes à Dubaï, Bangkok, Djeddah, etc. qui fournissent l'hébergement aux commerçantes qui s'y rendent et les assistent dans leurs demandes administratives moyennant une contrepartie financière. A présent, voyons comment se présente le logement et avec qui

les femmes migrantes individuelles le partagent. Nos enquêtes ont permis de distinguer deux types de résidences fréquents chez les migrantes individuelles.

1.1. Habiter chez des proches

Le premier type de résidence observé consiste à aller habiter chez un proche, soit en famille ou chez un ami. Ce phénomène est plus fréquent chez les femmes soninkés et toucouleurs, tandis que la location chez les particuliers concerne les migrantes wolofs et surtout les femmes sérères et diolas qui en ont l'habitude depuis le Sénégal. Actuellement, à cause du coût du loyer très élevé (360 à 400 euros pour un F1, 500 à 600 euros pour un F2) à Paris, beaucoup de migrantes ont tendance à se replier vers les banlieues ou les quartiers périphériques parisiens. D'autres femmes se tournent vers les squats où elles espèrent trouver un logement à la portée de leurs bourses (18^{ème} et 19^{ème} arrondissements).

Enfin, certaines migrantes arrivent à trouver une chambrette qu'elle occupe seule dans une maison en partageant les charges avec les propriétaires. C'est le cas de quelques femmes qui ont un revenu assez conséquent et qui préfèrent le plus souvent se loger toutes seules pour préserver une certaine intimité.

1.2. La location chez des particuliers

Le second type de résidence des *Fatou-fatou* consiste à se regrouper en deux, trois, quatre voire même plus pour louer un studio ou un appartement. Les regroupements s'effectuent en fonction des affinités et des liens de parenté (sœurs, cousines, frères), de l'appartenance à la même origine géographique, confrérique ou ethnique et par des relations amicales (regroupement de *Fatou-fatou* qui ont fait connaissance sur les lieux de travail) ou qui se sont tissées une solide et sincère amitié. Les appartements sont plus confortables et les conditions de vie y sont plus acceptables. En contrepartie, les charges et le loyer sont plus élevés pour les résidentes chez les particuliers. La plupart des migrantes choisissent de vivre en groupe pour partager les frais de loyer qui sont coûteux pour une personne seule. L'appartement est le plus souvent loué par celles qui ont des papiers qui le partagent avec d'autres migrantes qui sont parfois en situation de clandestinité ou d'irrégularité.

Parfois, elles vivent sous la tutelle d'une femme plus âgée qui joue le rôle de personne morale. Rappelons qu'au Sénégal, que ce type d'hébergement est plus fréquent chez les

jeunes filles sérères et diolas qui se partagent une chambre à plusieurs, ce qui permet d'amoinrir les dépenses et de pouvoir économiser plus d'argent. Il nous a paru très difficile d'estimer les dépenses mensuelles effectuées par ces *Fatou-fatou*, mais eu égard aux différentes charges qui pèsent sur les résidentes chez les particuliers, nous pouvons conclure qu'elles dépassent largement celles qui vivent chez des proches.

Il faut signaler également que ce type de résidence a une incidence directe sur la gestion du quotidien, ou de la popote qui sera étudiée dans le second volet. Chez ces migrantes, le logement a perdu son premier service qui était d'offrir aux résidents un confort, mais aussi et surtout un cadre de vie et un environnement propre à satisfaire les besoins matériels, psychologiques et sociaux des membres tant au niveau individuel que collectif.

La force de ces migrantes réside sans doute dans leur attachement aux valeurs traditionnelles qui encouragent fortement le communautarisme, la solidarité et l'entraide (Dramé, 1989). L'habitat des *Fatou-fatou* chez les particuliers ou chez les proches est un lieu de compromis et de compréhension, même si de temps en temps surgissent des tensions. Malgré tout, on relègue le confort au second plan et l'on s'arrange. La répartition selon le nombre de personnes avec lesquelles les 127 migrantes sédentaires enquêtées partagent l'appartement ou le studio donne une idée beaucoup plus précise de la situation évoquée plus haut (figure 31).

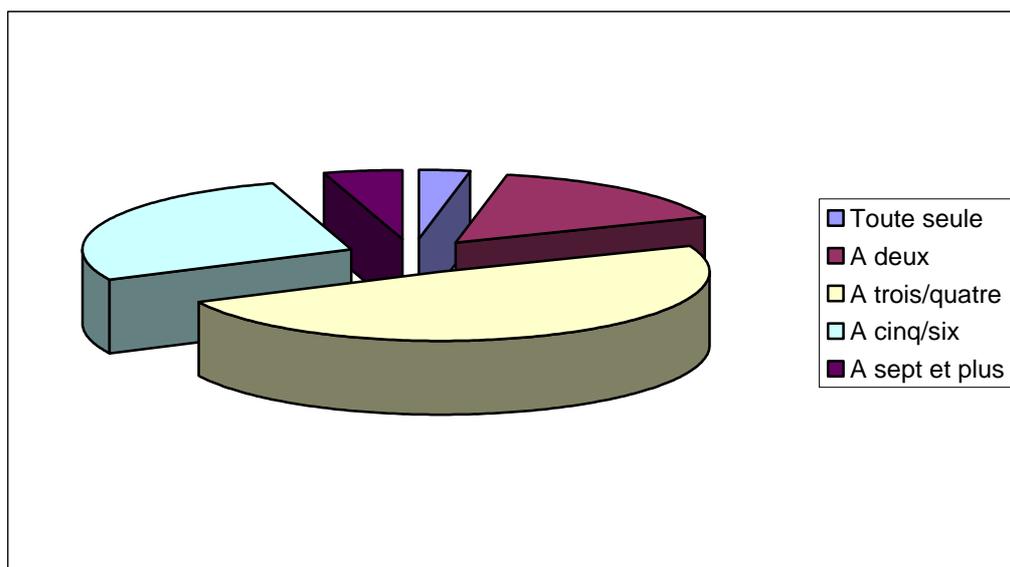


Figure 31 : Répartition du nombre de personnes avec lesquelles les 127 migrantes sédentaires partagent le logement occupé

La figure 31 révèle que rares sont les migrantes qui vivent seules. D'après les données, elles ne sont que 4 femmes sur 127 résidentes soit 3,15 %. Ce sont pour la plupart, des femmes qui vivent avec leur frère dans un appartement ou celles ayant des revenus élevés qui leur permettent de louer un studio. Elles sont 62 à partager la chambre avec 3 à 4 personnes soit 48,82 %, 35 avec cinq à six personnes dans des appartements de type F1 ou F2 (27,56 %), 20 vivent avec une personne (15,75 %) et enfin 6 personnes occupent un logement avec plus de 6 personnes.

Le logement est loué le plus souvent par une personne qui les partage avec une ou d'autres personnes. En fait, il faut noter que déjà à l'origine, ces chambres sont occupées par des personnes à charge. Le souci de faire le maximum d'économies et de faire le moins de dépense possible demeure présent dans ce milieu. Dans cette perspective, la situation actuelle des migrantes n'est pas celle d'un séjour temporaire, mais d'une insertion à part entière, dont les mécanismes mènent à terme à se procurer un logement décent. La figure 32 donne le type de logement occupé par les femmes migrantes.

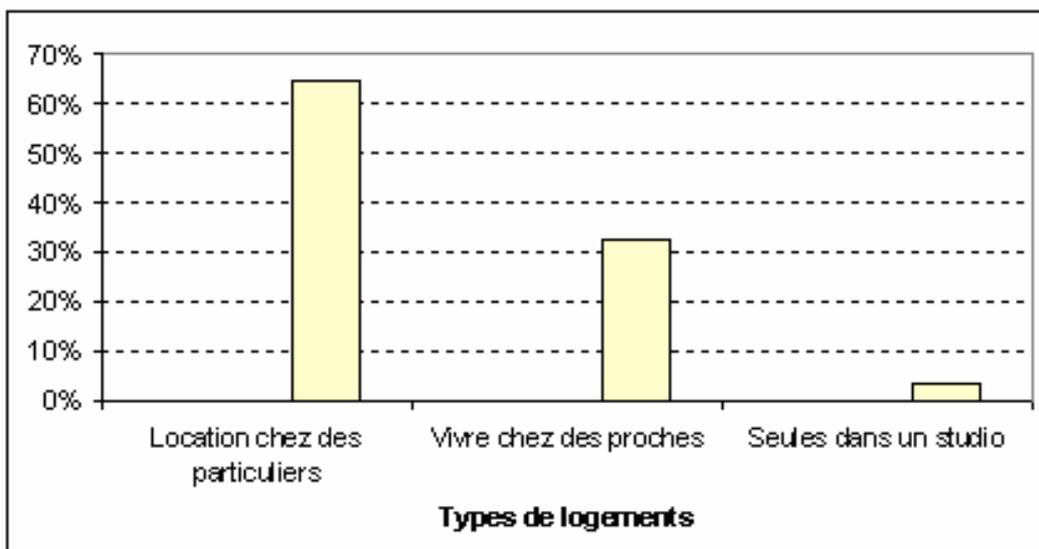


Figure 32 : Répartition des 127 migrantes sédentaires selon le type de logement occupé

1.3. La gestion de la popote

Les types de résidence qu'occupent les migrantes montrent à quel point la vie en communauté est une réalité présente chez ces dernières. Le statut de solitaire aidant, les migrantes se regroupent dans les appartements et reproduisent, presque à l'identique, les formes de vie de la société de départ : vie communautaire, manger ensemble autour du même plat, consommer les mets sénégalais comme le *ceebu jeen* (riz au poisson), le *mafé* (riz à la

pâte d'arachide), le *yassa* (poisson, viande ou poulet au citron), le *domoda* (riz à la sauce rouge), prendre le thé, etc. La restauration et ses implications (organisation, dépenses, etc.) chez les migrantes varient en fonction de leur lieu de résidence. On distingue deux modèles :

- Le premier concerne les femmes ayant loué chez des particuliers et qui ont en commun toutes les dépenses relatives à la restauration (petit déjeuner, déjeuner et dîner). Il s'agit en général, de groupes de quatre, voire plus de 6 personnes partageant le même appartement selon les affinités qui les rassemblent. La gestion de la popote est souvent assurée par une personne notamment la plus âgée du groupe qui joue le rôle de chef. Celle-ci s'occupe de la collecte des cotisations, de la répartition des différentes tâches, veille au bon déroulement du système et gère les éventuels conflits qui peuvent éclater entre les co-résidentes. En fonction de l'organisation, tout membre du groupe cotise 60 à 75 euros par mois. La cuisine est faite à tour de rôle par les autres membres (la chef en est souvent dispensée) et varie également en fonction de leur disponibilité et de leur temps de présence à la maison.

Le plus souvent deux personnes sont chargées chaque jour de la cuisine, l'une pour le repas du midi et l'autre pour celui du soir. Les achats sont effectués hebdomadairement pour le riz, les légumes, l'huile, le liquide de vaisselle, le thé, le sucre, le sel, les tomates, etc., et parfois journalièrement pour la viande ou le poisson. La chef de la popote veille à la gestion des denrées et son rôle consiste surtout à éviter les pénuries en essayant de maintenir une adéquation entre l'argent disponible et les dépenses à faire.

Il n'y a pas d'heure fixe pour les repas, mais elles s'accordent pour attendre les retardataires, sinon on leur réserve leur part. Notons qu'il n'est pas facile de réunir tous les membres aux heures du repas dans la mesure où tout le monde ne travaille pas sur le même secteur et par conséquent ne rentre pas au même moment. La prise du petit déjeuner est individuelle et chacun se sert à sa guise. Ce premier type de popote n'est pas très fréquent, eu égard aux contraintes qu'il engendre. D'abord, il est difficile de partager le repas de midi dans la mesure où toutes ne sont pas le plus souvent sur place. Cette forme de popote regroupe souvent des *Fatou-fatou* appartenant à la même famille ou à la même origine géographique et qui reconnaissent dans l'un de ses membres un droit d'aînesse (soumission des plus jeunes aux aînés), règle en vigueur dans les sociétés africaines (Wane, 1970).

- Le second type de regroupement concerne les migrantes qui vivent avec des proches (frères, sœurs, tantes ou amis, etc.). Ces femmes et ces jeunes filles sont le plus souvent exemptées à la fois des frais de loyer et des cotisations mais s'occupent de la gestion quotidienne de la popote. Ce cas est fréquent chez les migrants soninkés et toucouleurs et permet surtout aux aînés de contrôler les déplacements de ces femmes. C'est le mode de vie de ces sociétés qui est ici reproduite dans le pays d'immigration

Dans ce type de regroupement, seul le repas du soir est pris ensemble, car les frères et les cousins passent la journée sur leur lieu de travail et ne rentrent que le soir à la maison. Le plus souvent, ils se rendent à midi dans les restaurants tenus par les femmes africaines dans les foyers de migrants ou dans le 18^{ème} arrondissement où l'on trouve beaucoup des restauratrices sénégalaises opérant légalement ou dans la clandestinité. Les mets proposés sont de meilleure qualité et le prix à l'unité varie de 10 à 12 euros contrairement à ceux proposés par les cuisinières des foyers de migrants qui vont de 1,52 à 2 voire 3 euros le plat de riz au poisson, à la viande ou du mafé.

La région parisienne compte beaucoup de foyers où ce type de restauration est accessible à tout moment. Même si la qualité des mets servis est loin d'être la meilleure, ces restaurants implantés dans les foyers permettent aux migrantes qui ne peuvent préparer leurs repas tous les jours de se restaurer à des coûts raisonnables, mais surtout pour les commerçantes ambulantes qui s'y rendent pour ne pas perdre beaucoup de temps. Notons que cette préférence à se restaurer dans les foyers est plus élevée durant la saison estivale marquée par un rush de touristes et un ensoleillement qui profitent au petit commerce ambulant d'objet d'art (perles, masques, bracelet, etc.).

Avec l'immigration, les distinctions fondées sur le statut de rang social ou de classes d'âge sont parfois reléguées au second plan, et toutes les tâches sont assurées par les membres de la popote. N. Ndiaye, une migrante rencontrée à Paris (communication orale, 2005) tient ces propos « nous avons tous des objectifs et c'est pour cela que nous sommes là en France. Il n'y a pas de raison de léser tel ou tel autre individu. Nous sommes tous égaux ». L'égalité à laquelle fait allusion cette fille dénonce la discrimination fondée sur la caste ou les classes d'âge. Dans la mesure où toutes les migrantes sont animées par les mêmes objectifs et s'acquittent des mêmes obligations, certaines d'entre-elles refusent les hiérarchies sociales traditionnelles en vigueur dans les sociétés de départ. L'allégeance des jeunes aux personnes

âgées se vide de son contenu social dans un environnement occidental où les migrantes aiment clamer la *liberté*, *l'égalité* ou *la démocratie*.

Les migrantes, habitant chez des particuliers, s'organisent comme des co-épouses pour gérer, respectivement, les affaires de la maison à l'image du pays où les femmes de la même concession, généralement les co-épouses, assurent le ménage, la cuisine et les différentes corvées à tour de rôle. Alors que celles qui logent avec des proches assurent le rôle de maîtresse de maison. Cette répartition des tâches est appelée *koto* chez les Soninkés, *ayanté* chez les Wolofs signifie « se répartir les tâches à tour de rôle ». S. Fall (communication orale 2005) nous apprend qu'« elles sont quatre femmes dont deux jeunes filles célibataires à occuper un appartement de trois pièces pour un loyer mensuel de 580 euros. Chacune a un lit où dormir ». Chaque jour, l'une d'entre elles qui est proposée pour la cuisine, doit nettoyer et balayer toutes les chambres, les douches et les toilettes. Le loyer leur revient individuellement à 145 euros par mois. Le montant des factures d'EDF/GDF est aussi partagé équitablement. Ce mode de vie se rencontre pratiquement chez toutes les *Fatou-fatou* qui partageant des logements communs pour gérer le quotidien.

En outre, pour le téléphone, il y a une gestion très *baol-baol* c'est-à-dire qu'au Sénégal, les *Baol-baol*, ressortissants de l'actuelle région de Diourbel, sont connus pour leur sens et leur rigueur dans la gestion des affaires. En général, il existe un récipient à côté du téléphone dans lequel toute personne qui veut s'en servir est tenue de mettre 25 ou 30 centimes d'euro. Les communications sont locales, à Paris ou tout au plus à la région parisienne. Les montants récupérés servent à régler la facture, et, au cas où ils ne suffisent pas, les colocataires se partagent le solde. Une autre façon de gérer le téléphone consiste à avoir un appareil à carte avec lequel elles reçoivent les appels mais, pour en effectuer, il faut utiliser une carte comme dans les cabines téléphoniques. A la fin du mois, la facture se limite aux frais d'abonnement de la ligne.

La vie en communauté est souvent le lit de conflits, de ruptures et de permanences. Or, on a parfois présenté les sociétés africaines comme des entités se reproduisant dans une parfaite harmonie, loin des conflits. A la suite de Sardan (1995), on saisit la profondeur des conflits qui gangrènent les communautés villageoises et, au-delà, les sociétés africaines. Le milieu des *Fatou-fatou* qui est dans une certaine mesure une reproduction à l'identique du mode de vie sénégalais, n'est pas à l'abri des conflits qui vont des petites querelles

relationnelles aux problèmes qui peuvent surgir dans la cohabitation. Malgré leur présence en Europe où on entend fréquemment parler de « démocratie et d'égalité », il y a toujours les survivances des discriminations fondées sur la caste ou l'ethnie. Le moindre incident se règle à l'amiable et se traduit par ces termes « ici, nous sommes tous des égaux » aiment souvent clamer les migrantes. Mais cela peut-il masquer les sentiments régionalistes, ethnistes, religieux ou de caste qui sont perceptibles dans les relations entre les migrantes. Ces attaques voilées ne cachent-elles pas une réalité plus complexe ?

Par exemple, que penser du *Jikko Wolof* défini par Ndiaye (1996) comme un « profit social moyen du Wolof vu par certains groupements ethniques tels que les Manding et les Tukuloors, le Joola et les Soninkés. Ce dernier consiste notamment dans le caractère amoral du Wolof dont les conduites générales apparaissent émancipées par rapport aux conventions morales et ethniques partagées théoriquement par l'ensemble de la population sénégalaise. Le Wolof est généralement perçu comme un individualiste faisant peu de cas de valeurs communautaires. Il n'hésiterait guère à recourir à des moyens répréhensibles pour parvenir à ses fins. Il est souvent considéré comme un traître et un parjure ! C'est-à-dire comme le prototype du *Gorgui* roublard et calculateur ». Diaby (1998) note que « l'ethnisme est un phénomène marginal au Sénégal mis à part l'irréductibilisme casassais (habitants de la Casamance au sud du Sénégal) mais de là à présenter le Sénégal comme un pays à l'abri des conflits ethniques paraît une erreur grossière. La logique des minorités ethniques face à la *wolofisation* se caractérise par un repli identitaire ».

2. Problèmes d'intégration et rapports des migrantes individuelles avec la communauté des émigrés dans le pays d'accueil

2.1. Problème d'intégration

Le problème d'insertion se pose avec acuité chez les migrantes saisonnières où nous notons une absence de promotion sociale et économique. Les femmes migrantes sont en majorité analphabètes et ne cherchent pas au cours de leur séjour dans les pays d'accueil à suivre des formations qui leur ouvrent l'accès à une promotion sociale. Excepté les étudiantes, rares sont celles qui ont suivi une formation, hormis la coiffure ou la couture. Les reconversions professionnelles, les changements successifs de logement, la précarité des premiers emplois montrent qu'elles sont confrontées à des problèmes d'insertion.

Les migrantes sénégalaises et les femmes étrangères n'ont pas les compétences requises pour prétendre aux emplois qui nécessitent un certain niveau d'étude ou des compétences posées comme critères préalables à toute occupation d'un emploi. Une telle situation est largement déplorée par les migrantes sédentaires. Elles soulignent les difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles sollicitent un crédit aux structures bancaires. Elles sont conscientes que seules les études ou la formation sont les voies pouvant faciliter leur insertion dans le pays d'accueil.

La cohabitation qui constitue à coup sûr un facteur d'insertion sociale peut parfois être source de problèmes dans la pratique des lieux. Les femmes migrantes souffrent parfois de l'attitude de certaines femmes autochtones qui n'ont pas un niveau d'étude assez poussé pour prétendre à de bons postes et qui leur disputent les emplois précaires (nettoyage, femme de chambre, domestiques). Les autochtones ont tendance à les considérer comme des rivales et les sobriquets ne manquent pas. Les femmes migrantes individuelles, tout statut matrimonial confondu sont des victimes présumées d'une communauté à problèmes dans les quartiers et les cités investis par les membres de la communauté expatriée. L'espace de vie est source de problèmes et les rapports entre les femmes migrantes seules et celles qui vivent avec leurs époux dans les pays d'immigration ne baignent pas souvent dans une bonne atmosphère.

A présent, voyons comment se présentent les rapports entre les migrantes solitaires et la communauté émigrée dans le pays d'immigration.

2.2. Rapports migrantes seules et communauté émigrée : normes et pratiques des lieux

Il est utile d'établir une différence entre la migration féminine passive et celle dite active ou individuelle, entre une femme d'émigré, c'est-à-dire celle qui a subi l'émigration, et celle actrice d'une restructuration de la division sexuelle de l'espace, et dont le processus résulte d'une démarche élaborée individuellement. La première catégorie concerne les épouses des émigrés arrivées en France à la faveur du regroupement familial, tandis que la seconde catégorie concerne les femmes seules auprès desquelles nous avons mené notre enquête.

Certaines femmes migrantes individuelles font de leur anonymat migratoire un moyen d'adoption de pratiques inventives. D'autres déclarent un respect total des normes établies par la communauté en précisant que leur comportement n'a pu être transformé depuis leur

émigration. Or, bien qu'apparemment en opposition, ces deux attitudes ont comme point de départ un projet de réalisation individuelle construit dans la société d'origine et adapté au contexte migratoire.

En effet, les migrantes individuelles s'affirment dans une trajectoire de restructuration des rôles, comme par exemple l'acquisition de la chefferie familiale et de l'autonomie résidentielle, qui est l'un des aspects de recomposition des pratiques en termes individuels. L'immigration crée des possibilités d'émergence d'individu, hors du cadre communautaire. Elle produit ainsi de nouveaux profils de femmes sans pour autant refléter un individualisme qui les couperait de la société de départ. La majorité des migrantes enquêtées assument la prise en charge des membres de la famille restés au pays. Elles constituent le principal soutien économique des enfants laissés au pays.

Par ailleurs, étant donné les transgressions aux normes de référence de la société d'origine, cette immigration provoque un rejet incarné essentiellement par l'assimilation des migrantes solitaires à la prostitution (Bâ, 1996). Le terme *hejjala* emprunté de l'arabe marocain qualifie de *femmes légères* toutes celles qui émigrent individuellement qu'elles soient veuves, célibataires, mariées ou divorcées. Pour Moujoud (2003), « l'usage des lieux, bien qu'il obéisse au type de quartier, traduit ces exclusions. Il révèle en même temps l'aspect déterminant de la situation administrative quant aux possibilités d'investir une cité de banlieue à caractère communautaire. Le logement constitue, en fait, le reflet des (non) droits sociaux. Ainsi, pour la plupart, les femmes seules n'entretiennent pas trop de relations avec celles vivant en couple et qui affichent une vive hostilité à leur égard ». C'est pourquoi certaines migrantes interrogées à Paris nous apprennent qu'elles ont choisi de vivre exclues et loin de leurs proches ou des compatriotes par leur propre volonté de se démarquer d'une communauté à problèmes. On leur colle de nombreux clichés qui parviennent aux oreilles des parents restés au pays d'origine et qui ternissent leur image de femmes seules (Mainguet et Dianka, 2003).

Moujoud (2003) en parlant de la migration individuelle des femmes marocaines en Espagne, note que « si l'on considère les attitudes au pays d'origine, on observe que l'amalgame entre la prostitution et la migration des femmes seules s'exprime parfois, sans vigilance, dans des clichés ». La stigmatisation et la marginalisation sont dures à supporter par ces femmes déchirées, entre la volonté d'assumer un anonymat migratoire et le désir de jouir de l'existence de noyaux familiaux. Certaines enquêtées se déconsidèrent par rapport aux

femmes vivant avec leurs époux qui ont un statut normal parce qu'étant mariées. Leur mise à l'écart et leur exclusion du groupe social s'ajoutent aux discriminations qu'elles subissent au quotidien. En tant qu'immigrées, célibataires, divorcées et parfois veuves souvent en situation irrégulière, l'urgence recherchée est de se marier afin d'acquérir la reconnaissance sociale, morale et la régularisation administrative.

Des arrangements sont parfois mis en œuvre afin de ne pas se laisser enfermer dans un rôle de victimes privées de structures d'appui. Le recours à des stratégies matrimoniales qui intègrent le mariage à des non musulmans est une chose contraignante, pas souvent acceptée par les familles et interdite par l'Islam. La conversion exprimée en Islam du partenaire non musulman permet la négociation des rapports familiaux moins conflictuels et leur conversion, ainsi que l'obtention d'une plus grande autonomie par rapport aux modèles inculqués depuis le pays de départ.

Certes, les normes coutumières, religieuses et sociales demeurent la référence mais, en pratique, elles sont l'objet de respect sélectif selon les contraintes. Le statut juridique et matrimonial détermine les rapports de genre et les cercles de solidarité entre les membres de la communauté émigrée dans les pays d'immigration. Ce sont des objectifs sérieux dans le pays d'origine, qui unissent selon le sexe et l'appartenance ethnique. Les stratégies déployées jouent, souvent en même temps, sur les deux registres. C'est d'abord améliorer son statut de femme seule, et, ensuite, échapper à l'exclusion institutionnelle. Comme pour les hommes, les femmes migrantes individuelles entretiennent de nombreuses relations avec le milieu de départ.

Il convient alors de mieux réfléchir au contenu de l'action de ces femmes. L'exaltation du travail et de l'excellence sont si fortes. Il ne suffit pas de regarder ces femmes comme des êtres économiquement dépendants des hommes. Encore faut-il un réel programme de prise en compte de leur situation économique et sociale. Mais la principale raison est ailleurs. Une présentation habile de la structure même de cette migration féminine permet d'en trouver. Le résultat est aujourd'hui une combinaison explosive entre les handicaps d'ordre économique, social et culturel, mais aussi un dynamisme, une créativité et surtout un rôle économique devenu crucial. En attendant les vraies solutions qui sont d'ordre économique de façon à donner à ces femmes les modes de fonctionnement dans les pays d'accueil et des relations qu'elles entretiennent avec les milieux de départ.

CHAPITRE III.

MODE DE FONCTIONNEMENT DES MIGRANTES DANS LES PAYS D'ACCUEIL ET RELATIONS AVEC LES MILIEUX DE DEPART

1. Le mode de fonctionnement des migrantes individuelles à Paris

Les émigrées entretiennent entre elles d'étroites relations fondées sur la re-crédation des modes de comportements de leurs sociétés d'origine à l'image des autres émigrés sénégalais. Navaz (1995) note que « les Sénégalais émigrés en Europe et en Amérique fondent leur organisation à la fois sur l'appartenance familiale, géographique, religieuse, sur la reproduction verticale des relations Cheikh-Talibé (marabout et disciple) au sein des unités domestiques, sur des principes d'hospitalité et de solidarité, des traditions réactivées en situation d'isolement et enfin sur le développement de canaux de distributions semi-autonomes et internationaux ».

Les relations reposent le plus souvent par la création d'associations regroupant les ressortissantes d'une même localité (village ou ville) appartenant au même groupe ethnique ou religieux. Cependant, d'après Antoine (1991), ces associations ou *mbootayes* en Wolof sont informelles et juridiquement mal structurées en raison souvent du nombre peu élevé de leurs membres et de leur analphabétisme. Elles sont souvent à la base des rares investissements collectifs que réalisent certaines émigrées ayant des liens de parenté proche ou d'affinité à partir de cotisations mensuelles. Dans les pays d'immigration, elles participent le plus souvent à l'accueil de nouvelles immigrées à travers des réseaux de solidarité en leur assurant un hébergement et une meilleure insertion dans le marché du travail comme c'est le cas chez les femmes migrantes évoluant dans le commerce ambulante.

Les migrantes adhèrent aussi à des structures plus larges, comme celles fondées sur l'appartenance religieuse. Ce type de regroupement est plus fréquent chez les talibés mourides dispersés un peu partout dans le monde. Comme nous le voyons donc, le mode associatif est très développé. Il joue un rôle efficace dans les types de relations qu'exercent les femmes émigrées avec leurs sociétés d'accueil. A titre d'exemple, certaines migrantes mourides, membres de l'association de la maison des mourides *Keur Sérigne Touba* à Aulnay-sous-Bois ou à Taverny dans la région parisienne, consacrent une partie de leur temps libre à faire gratuitement de la cuisine pour les résidents et les visiteurs à Paris.

Les études réalisées par les auteurs cités précédemment et concernant les relations des émigrés avec les sociétés d'accueil révèlent que le repli sur soi est une pratique courante des Sénégalais expatriés. Plusieurs facteurs expliquent une telle attitude. D'abord, il faut noter que la vie en association qui favorise le regroupement permet, non seulement, de combler le vide né de l'absence de vie de famille, mais aussi, de mieux supporter le choc de la migration, ce qui rend les femmes migrantes peu enclines à tisser des relations en dehors du groupe. Ensuite, la plupart des migrantes opérant dans la clandestinité, préfèrent être des casanières ne sortant que pour se rendre au travail de peur d'être démasquées et expulsées.

Enfin, les relations ténues entre les émigrées et les sociétés d'accueil peuvent se résumer comme suit : ces pays sont des lieux où il faut amasser le maximum de profits dans l'anonymat et retourner dans son pays d'origine. D'après Domenach et Picouet (1995), « ce sont plutôt leurs pays d'origine qu'ils prennent pour leur résidence-base, celle-ci se définissant comme un lieu ou un ensemble de lieux à partir duquel les déplacements ont une probabilité de retour très élevée quelle que soit la durée du séjour (semaines, mois, années) durant la vie d'un individu ». Ces relations entretenues avec les pays d'accueil dans le cadre de leurs associations, sont destinées à défendre leurs intérêts économiques et sociaux.

C'est ainsi que les émigrées réussissent aujourd'hui à persuader les autorités des pays d'accueil de leur bonne moralité, comme elles le font dans leur travail. Elles se mettent à l'écart de toute action qui peut porter ombrage à leur présence dans le pays d'accueil. Toutefois, cette reproduction du mode de vie de leur société d'origine, ne signifie pas un rejet total des valeurs de la société d'accueil. La vie que ces femmes migrantes mènent à l'extérieur, est déterminante dans les relations qu'elles entretiennent avec les aires d'origine.

2. Les types de relations avec les milieux de départ

L'importance de la migration internationale tant masculine que féminine, est perceptible dans les mutations induites au niveau du pays d'origine. Les relations, entre les émigrées et les aires de départ, sont plurielles et revêtent diverses formes de sociabilité. Ces femmes migrantes jouent un rôle efficace dans les stratégies de survie et d'investissement. Les migrantes enquêtées entretiennent des relations de natures diverses avec leur terroir d'origine. Avant d'exposer les principaux types de relations avec les milieux de départ, il nous faut déterminer leurs fondements.

2.1. Les fondements des liens avec les milieux de départ

La fréquence des liens est déterminée par les caractéristiques de la migration et les conditions de vie dans les milieux de départ et d'accueil. L'épargne ou la contribution familiale qui avait assuré pour certaines migrantes une partie du financement du voyage, attend beaucoup de la part des migrantes les retombées financières. Ainsi, la migration, qui est passé du stade individuel à une affaire familiale, exige de la part des migrantes des gestes de solidarité vis-à-vis des autres membres du ménage.

L'appartenance et la fidélité de la plupart des migrantes à des confessions religieuses notamment mourides font que ces dernières ont un devoir religieux à accomplir. A titre d'exemple, les occasions de retour au pays coïncident avec le *Magal* (cérémonie annuelle marquant le départ en exil de Cheikh Ahmadou Mbacké, fondateur du mouridisme). L'organisation de la confrérie mouride qui se caractérise par une forte centralisation, ramène tout à Touba, siège du Khalifat. Une telle organisation, qui lie étroitement les mourides à la sainte cité et à ses chefs spirituels, pousse surtout celles qui ont laissé des époux, des parents ou des enfants derrière elles à revenir fréquemment au pays d'origine.

2.2. Les types de liens ou de relations

Les relations avec les milieux de départ peuvent se classer en trois types : les liens économiques, sociaux et les éventuelles occasions de retour.

2.2.1. Les relations économiques

En réalité, le fait de subvenir à leurs propres besoins économiques et à ceux des familles reste le motif évoqué par les personnes interrogées. Il n'est pas étonnant que ce volet économique prime dans les relations entre les migrantes et leurs pays d'origine. Malgré les maigres salaires qu'elles perçoivent, certaines d'entre elles se débrouillent tant bien que mal pour envoyer à leurs familles de l'argent et du matériel de toutes sortes. Ce soutien financier apporté à la famille assure la survie des ménages, quant on sait que les groupes familiaux comptent énormément sur l'argent envoyé par les migrants pour régler la dépense quotidienne (D.Q) et aussi pour se procurer des vêtements, du mobilier, du matériel électroménager, et la prise en charge des frais de scolarité et de santé des enfants. Certaines migrantes procèdent à des envois (figure 33) au pays et les montants envoyés varient selon les moyens disponibles et selon les circonstances (tableau 26).

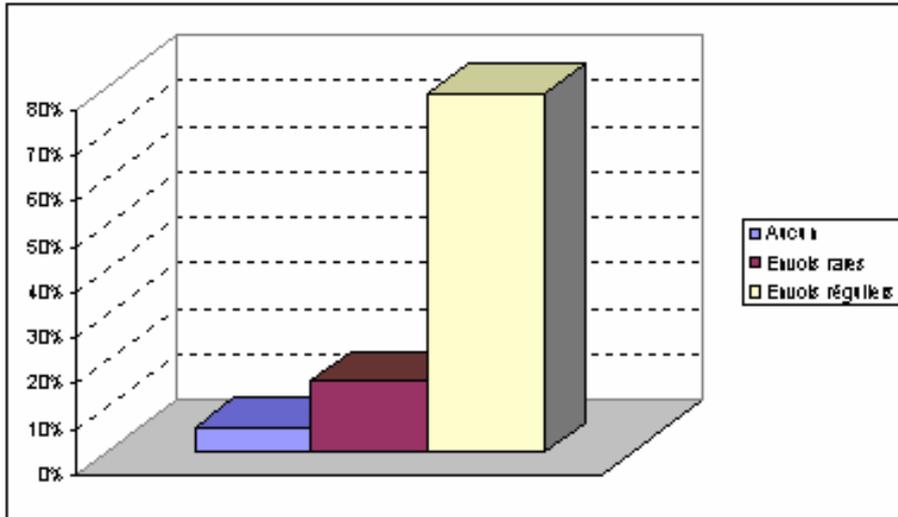


Figure 33 : Fréquence des envois opérés par les migrantes vers le pays d'origine

La finalité de la migration était de répondre à la satisfaction des besoins, ce sont 116 migrantes parmi les 147 qui procèdent à des envois réguliers soit un pourcentage de 78,91%. Elles sont 23 soit 15,65% des personnes enquêtées qui envoient rarement de l'argent au pays et les rares occasions d'envoi ont lieu à la veille des fêtes religieuses ou à l'occasion de quelques évènements célébrés (fête de fin d'année ou le 15 Août, etc.). B. Diop (communication orale) nous apprend que « j'envoie rarement de l'argent en liquide mais le plus souvent quand je gagne un peu d'argent, je leur commande une ration alimentaire mensuelle à la boutique du quartier ». Enfin, 8 personnes soit 5,44 % des migrantes disent n'avoir rien envoyé depuis leur arrivée et une d'entre elles renchérit « depuis mon arrivée, je n'ai rien envoyé parce que je n'arrive pas à trouver un bon travail et en plus je n'ai pas de papiers. Je me débrouille d'abord avec un emploi précaire faiblement rémunéré pour rembourser les crédits que j'ai contractés pour me procurer le billet ».

Cette situation que des migrantes qui procèdent rarement à des envois réguliers, loin d'être marginale, peut-être interprétée diversement. Il s'agit de catégories d'émigrées qui n'ont pas encore trouvé du travail ou les filles qui poursuivent des études et qui dépendent financièrement des parents et enfin les migrantes qui ne font l'objet d'aucune sollicitation de la part des familles. Dans le tableau 26 ne figurent que les montants envoyés régulièrement par 116 femmes migrantes. Elles ne sont que 12 femmes à envoyer moins de 100 euros, 23 femmes entre 100 et 150 euros. Les montants compris entre 150 et 200 euros sont envoyés par

40 personnes. Elles sont 29 à procéder à des envois compris entre 250 et 300 euros et 8 entre 350 et 400 euros. Pour la tranche supérieure à 400 euros, elles ne sont que 4 migrantes.

Tableau 26 : Les montants mensuels envoyés régulièrement par 116 migrantes au pays d'origine

Montants envoyés en euros	Nombre	Pourcentages
Moins de 100	12	10,34
100-150	23	19,83
150-200	40	34,48
250-300	29	25
350-400	8	6,9
Plus de 400	4	3,45
Total	116	100

L'essentiel de ces sommes envoyées au pays d'origine est destiné principalement à subvenir aux besoins quotidiens et vitaux (alimentation), au paiement des factures téléphoniques, d'électricité et d'eau, aux frais de scolarité des enfants inscrits dans le privé. L'argent envoyé peut aussi être injecté dans d'autres cérémonies familiales (funérailles, sacrifices en pays diolas et sérère). Les cérémonies de *ndeup* (*danse traditionnelle en l'honneur des personnes victimes de la furie des génies*) organisées par les guérisseuses traditionnelles lébous à la demande des familles des malades mentaux occasionnent des dépenses somptueuses qui nécessitent parfois le soutien financier des émigrés. Les femmes migrantes qui arrivent à épargner et à envoyer suffisamment d'argent au pays sont celles qui perçoivent un bon salaire et qui mènent en parallèle d'autres activités comme le commerce

Certaines femmes migrantes arrivent grâce aux revenus gagnés en migration à changer la nature de la richesse en la faisant reposer pas sur l'argent mais plutôt que sur les biens non monétaires traditionnels, ce qui encourage la thésaurisation. C'est le cas chez beaucoup de migrantes notamment les femmes soninkés qui achètent des bijoux en or, des bracelets en argent. En vacances au village, elles apportent des cadeaux à leurs familles qui peuvent porter sur la tenue vestimentaire (pantalons, baskets, robes) de l'argent blanc, de l'or, des montres plaquées, des colliers, des produits cosmétiques, etc. pour les fêtes de fin d'année, le 15 août pour les familles chrétiennes, ou autres cérémonies religieuses comme le *Magal* de Touba ou le *Gamou*. Tout cela contribue à augmenter les départs et la propension migratoire par la convoitise que ces objets cités ci-dessus éveillent. De plus en plus de parents ne s'opposent plus à l'émigration de leurs filles au point de les autoriser et de les soutenir dans leur projet alimentant ainsi le contingent des migrations féminines à l'échelle mondiale.

L'argent et les biens en nature rapportés par ces femmes lors de leur séjour au pays d'origine, sont un signe de réussite sociale et économique. Selon Pape Demba Fall (communication orale 2005), « aujourd'hui, nombreux sont les parents qui ne cherchent même pas à comprendre où vont leurs filles, ni ce qu'elles font à l'étranger, ce qui importe pour eux, ce sont les retombées financières et matérielles ». Les transferts financiers effectués par les migrantes constituent une autre forme de relations entretenues avec la société de départ. La majorité des migrantes enquêtées procèdent à des envois réguliers (figure 33).

La fréquence des envois des migrantes résulte de leurs possibilités d'épargne, de la disponibilité des structures de transfert et des besoins pressants de la famille restée au berceau. Parmi ces femmes qui envoient rarement, certaines disposent d'un investissement productif (magasins, taxis, télécentres, cybercafé, etc.) qui répond à la satisfaction des besoins de la famille. D'autres femmes se sont mises d'accord avec des commerçants locaux qui remettent à leurs familles ce dont elles ont besoin, notamment l'argent, pour la dépense quotidienne et des vivres (riz, sucre, etc.).

D'après Madame Diané Kanté, présidente du groupement féminin des femmes du département de Bakel (communication orale, 2003), « en matière d'envois aux familles, les femmes migrantes sont plus promptes à répondre rapidement aux sollicitations que les hommes émigrés. Elles sont devenues, aujourd'hui, des soutiens incontournables dans leurs familles respectives ». Dans le pays d'accueil, les femmes peuvent commander des vivres auprès de la caisse des émigrés qui se charge de remettre la commande à leur famille. C'est pourquoi, l'étude des canaux ou circuits de transfert d'argent s'avère nécessaire comme il est indiqué dans la figure 34.

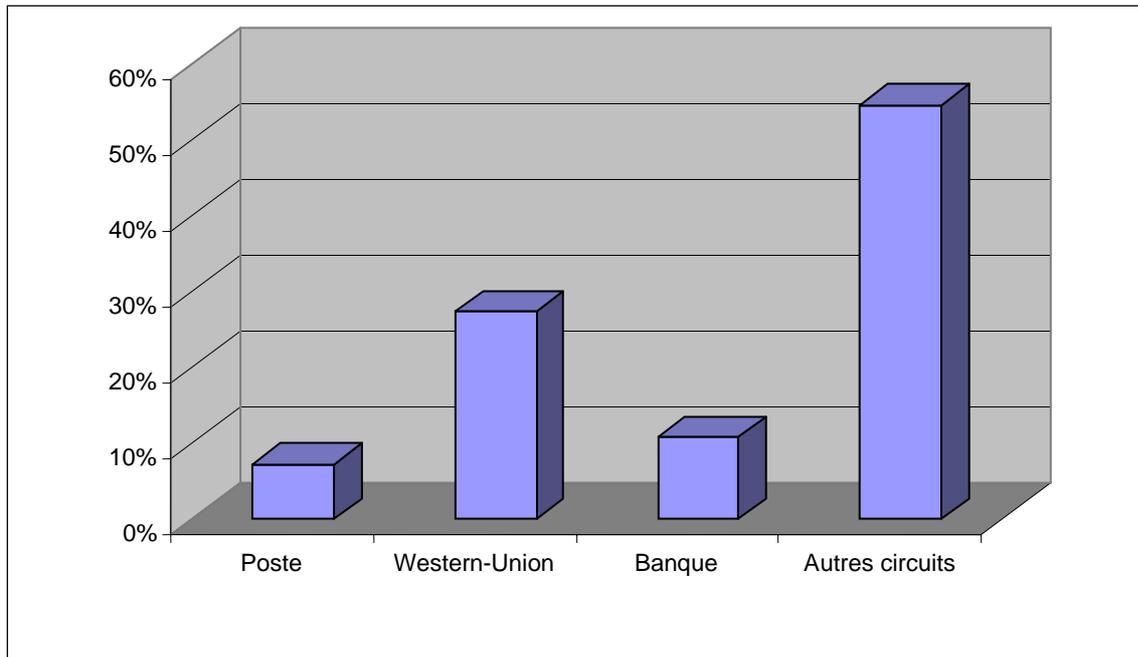


Figure 34 : Canaux ou circuits utilisés par les migrantes pour transférer de l'argent au pays d'origine

Les économies, réalisées par les migrantes, transitent le plus souvent par la voie bancaire, à travers la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO), la poste, les systèmes de transfert comme Western Union, Money Gram, le système informel mis en place par les émigrés dénommé *fax* ou par l'intermédiaire d'une tierce personne. La voie bancaire est souvent utilisée par les *Fatou-fatou*. Généralement, elles ouvrent un compte à la CBAO de Montreuil en banlieue parisienne, où l'argent, déposé périodiquement, sera acheminé à Dakar ou dans les autres localités du pays où est implantée la CBAO. Les migrantes qui détiennent un compte dans cette structure, notamment les clandestines qui ne sont pas à l'abri d'une éventuelle expulsion y voient un double avantage. Car, si un pareil événement malheureux se produisait, elles retrouveraient sans problème leur argent sur leur compte au pays. Le second avantage vient du fait que si l'argent est déposé à la banque, aucune personne ne peut y toucher ni l'utiliser sans consentement du souscripteur.

Pour les migrantes clandestines, il n'est pas raisonnable d'avoir un compte en France ou de garder ses économies dans ce pays. Transférer son argent au Sénégal et le confier à son père, sa mère et ou à des membres de la famille présente parfois des risques pour les migrants. Lavigne (1990) note que « l'utilisation de l'argent envoyé par un émigré à sa famille reste du ressort du chef de famille, ce qui peut parfois causer des tensions entre l'émigré et lui. Les priorités ne sont pas toujours les mêmes... ». Il continue que « cet émigré du Sénégal Oriental en a fait l'amère expérience en vacances au village pour se marier, il a appris que l'argent

qu'il avait envoyé pour cela avait servi à son père pour prendre une seconde femme. Il recommence donc à envoyer de l'argent pour son propre mariage. Revenant au village deux ans après, il découvre son père avec une moto ».

A cette remarque faite par Lavigne, s'ajoutent ces propos avancés par A. Diop (communication orale, 2004) nous apprend avec amertume qu'« une partie de l'argent qu'elle a envoyé au pays en vue de payer un terrain d'habitation aux Parcelles Assainies de Malika, dans la banlieue dakaroise, a servi à son grand frère pour prendre une seconde épouse ». L'aspect un peu anecdotique de ces deux récits ne doit pas masquer les problèmes qui pourraient découler de l'utilisation abusive des épargnes des émigrés.

A l'image des *Modou-modou*, les femmes migrantes *Fatou-fatou* qui ont des comptes à la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO) s'organisent de telle sorte qu'elles ne gardent jamais une importante somme d'argent avec elles. Ainsi, en fonction des épargnes effectuées tous les mois, toutes les semaines ou chaque quinzaine, elles procèdent à des virements sur leur compte. Même s'il est quasiment impossible de connaître le montant réel de ces virements, il faut noter que pour certaines d'entre elles notamment celles officiant dans le secteur informel (vendeuses ambulantes, restauratrices), les épargnes varient de 1500 à 2200 euros, quand les affaires marchent bien. Il faut souligner que chaque virement à la cette banque occasionne à chaque fois 15 euros de frais. L'argent déposé en euros n'est perçu au Sénégal qu'en francs CFA.

La poste est aussi une voie utilisée par les migrantes pour le rapatriement de leur épargne. Selon Bâ (1996), « les postes de Louga et celle de Dakar, principales villes de départ des *Modou-modou* et des *Fatou-fatou* reçoivent bon an mal an des centaines de milliers de francs CFA ».

Ces montants envoyés aux familles restées au pays sont destinés le plus souvent à la couverture de la dépense quotidienne et participent très largement à la survie quotidienne des ménages. La dépense quotidienne varie en fonction des moyens de chaque chef de ménage. Elle peut-être journalière c'est-à-dire que le chef de ménage donne tous les matins à son épouse ou à celle qui est destinée à la préparation du repas un montant pour aller au marché, alors que dans d'autres cas elle est mensualisée. A titre d'exemple, un journal satirique de la place (le cafard libéré) consacre des rubriques dans ses colonnes sur la DQ montrant les difficultés de certains sénégalais à y faire face. Mais face aux nombreux manquements de la

poste, les migrants se détournent le plus souvent de ce canal qui a pourtant l'avantage d'être plus discret (Mainguet et Dianka, 2003).

Les risques inhérents (retards des courriers) liés aux envois postaux ont conduit beaucoup de migrants à changer de méthode de transfert d'argent. Les nouveaux systèmes de transfert d'argent à l'image de *Western Union* ou *Money Gram* sont aussi sollicités par les migrantes même si elles trouvent les commissions trop chères. Par exemple, envoyer 50 euros par le canal de *Western Union*, coûtera 11 euros à l'expéditeur alors qu'avec le système des fax c'est 4 voire 5 euros de frais d'envoi. Mais en cas d'urgence, elles se retournent vers ces structures. C'est ainsi que les immigrés profitent surtout du voyage d'un des leurs pour envoyer une bonne partie de leur épargne. Cette voie qui est de nature informelle, contourne non seulement les structures officielles mais reste plus sûre et pose généralement moins de soucis pour les expéditeurs et les destinataires.

Il est quasi impossible de connaître le montant des fonds transitant par ce canal utilisé par les migrants de manière générale, mais il demeure certain qu'il dépasse, de loin, les transferts postaux et bancaires. Il arrive quelquefois qu'un migrant rentre avec des sommes importantes envoyées par les émigrés à leurs familles restées au pays. Cette personne est chargée de remettre aux ayants droit le montant qui leur a été envoyé. Ce mode d'envoi, mis en place par les émigrés, se présente ainsi: la personne qui va en vacances prévient un mois avant son départ au pays, tous les parents, les amis et les connaissances. Ainsi, ceux ou celles qui veulent envoyer de l'argent ou un colis se préparent en conséquence. Une liste est ouverte sur laquelle figurent les noms des bénéficiaires au pays, le montant envoyé et l'expéditeur. La remise de l'argent ou du colis destinés à la famille est le plus souvent accompagnée d'une somme symbolique variant de 10 à 20 euros, voire même plus. Cette pratique est fréquente en milieu émigré et plus particulièrement chez les femmes wolofs oeuvrant dans le commerce, la restauration, et regroupées en ressortissantes selon la même aire géographique (village, quartier ou ville), l'appartenance ethnique ou religieuse (cas mouride).

Il existe une nouvelle forme de transfert de fonds qui est aujourd'hui très courante en milieu immigré. Il s'agit de ces agences informelles dites *fax*. Par exemple, un émigré qui veut envoyer un mandat à sa famille à n'importe quel endroit du pays, se rend immédiatement à l'*agence*, généralement une chambre au foyer des migrants, avec le montant à envoyer plus les frais d'émission généralement moins chers par rapport à ceux exigés par les structures officielles comme *Western Union*, la poste ou les banques et l'adresse du destinataire. Une

fois les opérations effectuées, le représentant de l'agence dans le pays d'accueil ou l'expéditeur contacte rapidement par téléphone le destinataire au pays. Même si, en l'espace de vingt quatre heures, l'argent est entre les mains du destinataire, cette voie se limite généralement aux connaissances.

A titre d'exemple, citons le cas de *Kara Bank*, structure bancaire à l'image de *Western Union* utilisée par les émigrés sénégalais aux Etats-Unis pour transférer leur argent au Sénégal. Cette banque est mise en place par un responsable de la confrérie mouride basée aux Etats-Unis et qui a des ramifications dans la plupart des pays d'immigration comme la France, l'Italie, l'Espagne, etc. Les sommes importantes envoyées par les émigrés participent considérablement à améliorer les conditions de vie des populations restées au pays. Mais il n'en demeure pas moins vrai que les transferts de technologies ou de valeurs contribuent à modifier les comportements et à créer de nouveaux besoins. Au lieu d'envoyer que de l'argent aux familles, les femmes migrantes sont plus impliquées que les hommes dans le transfert des biens de consommation nés de la technologie moderne. Elles achètent des téléviseurs, du matériel Hifi (DVD, vidéo, baladeurs et play-station pour les enfants), des appareils électroménagers (cuisinière, machine à laver, fer électrique, réfrigérateur, etc.).

Evoquant les transferts de biens, Libercier et Schneider (1996) remarquent que « ces transferts correspondent aux biens que les immigrés exportent vers leur pays d'origine à l'occasion de vacances par exemple, en bénéficiant dans certains cas d'avantages douaniers. Ces transferts en nature ne doivent pas être négligés; s'ils ne sont dans certains cas que des compléments aux transferts financiers, ils représentent parfois des montants équivalents aux transferts de fonds, voire supérieurs dans certaines conditions (monnaie du pays surévaluée, absence d'un réseau efficient de collecte des économies des travailleurs émigrés, etc.)».

De Libercier et Schneider (1996) nous apprenons aussi que « les transferts de technologies, de compétences, de capacités et de modes d'organisation s'effectuent souvent à l'occasion du retour dans le pays d'origine. Ils peuvent favoriser la mise en œuvre, par les anciens immigrés, de projets économiques se caractérisant par une forte rentabilité du fait de l'adoption de techniques plus rationnelles, une meilleure organisation (en matière de gestion notamment) et donc une durabilité supérieure. L'immigré peut également profiter des nouvelles compétences acquises pour initier à partir du pays d'accueil et pendant la période même de migration, des activités économiques dans son pays d'origine ». Aux transferts financiers, de biens et de technologies, s'y ajoutent les transferts culturels. Le séjour prolongé

de certaines femmes migrantes, même celles entrées en France dans le cadre du regroupement familial, facilite leur adhésion à de nouvelles valeurs, telles que les valeurs démocratiques, le sens de la gestion des ressources, l'encouragement des initiatives individuelles. Elles sont les vecteurs de la promotion sociale et les instruments de développement économique et social pour les pays d'origine.

2.2.2. Les liens socio-culturels : visites, correspondance

- Les visites à la famille même si elles sont périodiques au pays semblent diminuer, la durée du séjour tendant à s'allonger, les migrantes n'y renoncent pas pour autant définitivement. Elles reviennent souvent dans leurs pays d'origine. Des événements familiaux (mariage, baptême) ou la réception d'une mauvaise nouvelle (décès d'un membre de la famille) sont maintes occasions qui obligent ces femmes migrantes à retourner au pays. Ces retours fréquents ont souvent lieu à la veille des cérémonies religieuses telles que le *Magal* de Touba, *Gamou*, les deux fêtes de l'*Aid El Kabir* et de l'*Aid El fitr* appelées *Korité* et *Tabaski* au Sénégal.

Les séjours deviennent parfois obligatoires chez les migrantes lorsqu'il s'agit d'un événement malheureux (décès), de cérémonies familiales (baptêmes, mariages) et d'évènement dont la présence des membres absents de la famille est vivement souhaitée (le culte des ancêtres ou *huwasène* et celui réservé aux femmes ou *ehounia* en pays diolas, etc.). Les émigrées qui exercent un emploi salarié, tout comme certaines commerçantes ambulantes choisissent les vacances d'hiver pour revenir au pays. Pour ces commerçantes, c'est la période au cours de laquelle leurs activités tournent au ralenti, donc le moment propice au voyage.

La périodicité notée dans les visites au pays varie de 6 mois à 3 ans (tableau 27). Mais elle diffère selon l'émigrée en fonction de son ancienneté, son statut matrimonial et administratif dans le pays d'immigration. Ainsi, les retours les plus fréquents sont notés chez les plus anciennes qui reviennent en moyenne tous les 1 ou 2 ans, (plus de 60 %) voire tous les 6 mois pour certaines, plus nanties (4,08 %). Par contre, les nouvelles migrantes ou celles qui sont seules sans enfants à charge, peuvent rester en moyenne 4 à 6 ans dans le pays d'accueil. Au même titre que les hommes, cette longue absence peut s'expliquer par le temps qu'elles mettent à trouver le prestigieux titre de séjour, garant de la continuité de leur migration, mais aussi, par la nature de leur activité.

Tableau 27 : Fréquence de retour au pays d'origine

Fréquence de retour	Nombre	Pourcentages
Tous les six mois	6	4,08
Tous les ans	54	36,74
Tous les deux ans	36	24,49
Tous les trois ans	21	14,29
Plus de trois ans sans y retourner	17	11,56
Jamais retournée	13	8,84
Total	147	100

- Les correspondances reposent largement sur les liaisons téléphoniques et postales. Elles sont rendues plus faciles par l'existence d'une poste mais aussi par l'installation de téléphones dans les villes et les villages du pays. Par exemple Madame Ramata Niang (communication orale, 2003) appelle sa mère, vieille de 90 ans, tous les week-ends, et cela lui coûte 225 euros par mois (Mainguet et Dianka, 2003). La diffusion du téléphone portable, même dans les endroits les plus reculés du Sénégal, permet facilement d'avoir des nouvelles de la famille restée au pays.

2.2.3. La question du retour

L'émigration internationale sénégalaise en général et celle des populations des localités étudiées est rarement définitive. Elle est parfois ponctuée par un retour au Sénégal qui peut s'effectuer soit dans les aires de départ, soit dans d'autres contrées du pays, notamment à Dakar. Les motivations du retour sont multiples. Elles sont souvent d'ordre familial (visites, aide aux parents, ect.), obligatoire (refoulement). Aussi, le retour peut être motivé par des conditions de vie contraignantes du fait d'un vécu quotidien dans la clandestinité.

Le retour également peut parfois s'expliquer d'une part par une retraite volontaire à partir du moment où l'émigrée qui est consciente de sa réussite financière après quelques années de travail, accepte de mettre un terme à sa vie migratoire. A titre d'exemple, G. Fall, ex-migrante rencontrée à Dakar en 2005 note avoir vécu dix ans en France. Consciente qu'il est possible de réussir au pays, elle a pris la décision de rentrer définitivement et d'investir ses économies dans mon pays. Elle a ouvert un salon de coiffure à l'Unité 17 des Parcelles

Assainies et un salon de couture à Touba Sandaga. D'autre part, il peut résulter du fait que la relève est assurée par les propres enfants. Les retours par refoulement ont rarement concerné les femmes migrantes. En effet, il est rare qu'elles fassent l'objet d'un contrôle de routine de la part des forces de police, en France.

Certes, il est trop tôt de parler de retour pour les femmes migrantes individuelles et même pour celles qui vivent avec leurs époux en France parce qu'elles sont loin d'atteindre l'âge de la retraite. Les rares occasions de retour définitif notées chez les épouses d'émigrés concernent celles qui ont accepté de suivre de bon gré leurs maris en retraite. Mais le plus souvent, les époux rentrent seuls car les femmes ne veulent pas les suivre et elles justifient ce refus par le fait qu'elles sont encore en activité et qu'elles doivent veiller sur les enfants. L'investissement demeure le lien technique qui lie les migrantes au pays d'origine. Quels sont les principaux créneaux investis par les femmes migrantes dans le pays d'origine ?

3. Les investissements des migrantes : individuels et collectifs

Les investissements observés chez les femmes migrantes sont plus de nature individuelle (90 %) que collective (10 %), alors que du côté des hommes, les investissements collectifs sont importants parce qu'étant l'œuvre d'associations villageoises, religieuses voire ethniques créées par les émigrés dans les pays d'accueil. Les investissements concernent des domaines comme la santé (édification de dispensaires, de maternités, achat d'ambulances ou de médicaments), l'éducation (création d'écoles et de centres d'études coraniques), mais aussi la clôture de cimetières, la construction de mosquées, de hangars, et l'approvisionnement des villages en eau potable (forages et leur entretien). Les rares investissements collectifs réalisés par certaines femmes migrantes portent sur des dons de matériaux médicaux à des maternités. Les investissements observés chez les migrantes enquêtées sont de nature individuelle et collective (figure 35).

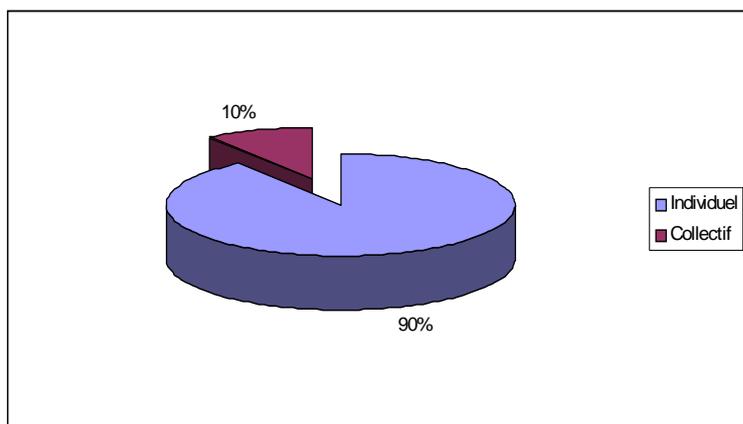


Figure 35 : Types d'investissements observés chez les migrantes enquêtées.

3.1. Les investissements individuels

- Ils sont orientés principalement vers le social (famille et tout ce qui s'y rattache), dans le domaine du commerce (import-export), l'immobilier, le transport et la téléphonie. Les économies faites par les femmes migrantes sont généralement destinées à la consommation ou à l'accumulation, sous forme de thésaurisation, pratique très connue des femmes Soninkés et les Toucouleurs. Les importantes sommes d'argent envoyées par les migrantes sont en priorité destinées aux investissements sociaux, comme l'entretien de la famille (dépense quotidienne (DQ), scolarité et frais de santé des enfants, confort matériel), les cérémonies familiales (constitution du trousseau des filles à marier, mariage, baptême), religieuses comme le *Magal* (événement annuel marquant le date en exil au Gabon du fondateur de la confrérie mouride), le Maouloud ou *Gamou* (célébration de la naissance du Prophète Mohamed (PSL) par les talibés tidjanes) ou *yobou macca* c'est-à-dire le fait d'envoyer quelqu'un notamment les parents à la Mecque). Le fait d'envoyer son père ou sa mère en pèlerinage à la Mecque est devenu un phénomène banal chez les migrants de manière générale et en particulier chez a plupart des femmes migrantes.

L'entretien de la famille est l'une des priorités des migrants tout sexe confondu. C'est le cas des femmes, surtout si elles ont laissé au pays un mari avec des enfants, une mère, âgée et veuve sans soutien, ou des petits frères, en bas âge qu'il faut aider. Souvent, toute la famille compte sur elles. Envoyer de quoi subvenir à la dépense quotidienne mensuelle est une exigence qui incombe aux migrantes. Les tracasseries financières auxquelles sont confrontés certains hommes pour assurer la dépense quotidienne ont fait l'objet d'un sketch théâtral dénommé *Gorgorlou* ou la débrouillardise au quotidien. A. Touré, migrante interrogée à

Paris, (communication orale, 2004) nous apprend qu'« à la fin de chaque mois et en cas d'évènement imprévu, sa première préoccupation est d'envoyer à sa famille 120 à 160 euros. Grâce à une telle somme, deux repas sont assurés par jour pour un mois». Ces propos tenus par cette migrante sont quasi généralisables y compris pour les jeunes filles célibataires qui peuvent devenir parfois des soutiens actifs aux familles restées au pays d'origine.

Les cérémonies, familiales ou religieuses, occupent une place importante dans la vie menée par les migrantes. Ces moments de gaieté, de joie, de ferveur religieuse en cas de retour du pèlerinage à la Mecque (*terrou hajii macca*) d'un des parents ou des époux, ou de malheur (décès) sont l'objet de dépenses incontrôlées. A titre d'exemple, l'on retiendra les mariages, les baptêmes, les fêtes de Noël ou de Pâques, etc. Le *Magal* est aussi une composante de la vie des migrantes mourides. Elles rentrent tous les ans pour assister à cette célébration qui a lieu dans la ville sainte de Touba, capitale et berceau du mouridisme. C'est le cas notamment des femmes wolofs, de surcroît mourides et ayant des papiers en règle ou des femmes sérères ou diolas pendant les cérémonies de culte et les fêtes chrétiennes citées plus haut.

Pour certaines migrantes, le retour au pays pendant le *Magal* est une occasion qui leur permet de rencontrer leurs guides spirituels ou leurs marabouts et de recueillir leurs bénédictions. D'importantes sommes financières sont dépensées par les fidèles (hommes et femmes) en rentrant au Sénégal pour la famille d'une part et pour le *Magal* d'autre part¹⁰. C'est aussi l'occasion, pour certaines vivant à l'étranger, de faire étalage de leur générosité, par des dons, mais aussi afficher sa réussite en montrant les bijoux en or qu'elles portent au cou et sur les doigts.

Les jours qui suivent le retour du pèlerinage à la Mecque sont l'occasion pour les femmes migrantes qui ont envoyé un parent aux lieux saints de l'Islam de se livrer à dépenses énormes. Pour donner un cachet à l'évènement certaines d'entre elles n'hésitent à gaspiller un à deux millions de Franc CFA. C'est le cas notamment chez les femmes wolofs qui dament le pion à tout le monde. Certaines rentrent même au pays pour y accueillir les parents pèlerins. Cependant, depuis quelques années, en rapport avec l'aggravation des problèmes de tous ordres auxquels sont confrontés les migrantes dans les pays occidentaux, ces dernières ont adopté un comportement orienté davantage vers un rationalisme économique et un

¹⁰ L'organisation de la confrérie mouride établit un lien fort entre le talibé et le Cheikh. De nombreuses études ont tenté d'expliquer ce rapport. Copans (1980).

pragmatisme dans les dépenses. Ceci se traduit par un amenuisement des dépenses somptuaires, même si les hommes leur attribuent toujours la pratique du gaspillage. Mais, au cours des conversations que nous avons eues avec certaines d'entre elles notamment les migrantes clandestines ou en situation irrégulière, l'heure est maintenant d'assurer le minimum au pays (soutien familial, construction et équipement d'une maison)

Les secteurs investis par les *Fatou-fatou* sont ceux qui leur assurent une rentabilité financière immédiate. Monsieur Goubala (communication orale 2003), enquêté à Dakar, qui a vécu plus de 15 ans en France note que « les femmes réussissent mieux à faire prospérer leurs activités que les hommes ».

Le commerce occupe une place centrale dans les investissements des migrantes. Pour ces femmes, ouvrir une boutique à Dakar, c'est faire appel à une sœur ou à une cousine qui ne tardera pas à s'attacher les services d'une autre si nécessaire. Beaucoup de filles travaillent dans des magasins et des boutiques au centre commercial Touba Sandaga et au marché HLM 5 dont les propriétaires sont des migrantes restées à l'étranger. La plupart de ces femmes, surtout celles qui ont investi dans le commerce, déplorent cependant, l'absence d'une politique étatique pouvant les orienter dans leur choix et dans les opportunités d'affaires durables.



Photographie 9 : Le commerce, secteur de prédilection en matière d'investissement chez les femmes migrantes (HLM II Dianka, 2005)

Ce sont surtout des barrières et des blocages d'ordre administratif qui leur sont opposés et qui freinent l'ardeur entrepreneuriale des plus enthousiastes. Selon Kane (2000) « globalement, il faut considérer que l'investissement économique est de portée relativement faible en dehors de la gestion de la survie. Cependant, l'analyse des dynamiques familiales et

des stratégies subséquentes permet de noter l'émergence, quoique timide, de nouvelles formes d'investissements économiques ». Les femmes se positionnent de plus en plus dans le domaine de la gestion immobilière.



Photographie 10 : L'immobilier, une percée remarquable des femmes migrantes dans ce domaine (Dianka, 2005)



Photographie 11 : Maison et voiture : un signe de réussite (Dianka, 2005)

L'entrée des femmes dans le domaine de l'immobilier jadis occupé majoritairement par les hommes est le signe d'un nouvel entrepreneuriat féminin principalement incarné par les migrantes. Tall (2000) a constaté que le domaine de l'immobilier intéresse aussi les femmes migrantes dont beaucoup ont acheté des maisons dans des villes comme Dakar, Mbour et à Thiès. Le choix des migrantes pour le secteur immobilier repose sur deux enjeux : d'abord, c'est le rôle symbolique et pratique d'être propriétaire d'une maison (cas de Ramata Niang), de se loger et de loger sa famille, ensuite, c'est aussi la sécurité des investissements, les possibilités de rentabilisation locative et la facilité de gestion de ces biens immobiliers parce que le loyer qui est connu d'avance, constitue un rendement régulier. La femme migrante qui loue sa maison, à l'image de certains migrants internationaux, confie la gestion à un proche

afin que ce dernier puisse aussi y trouver son compte. Les femmes investissent également dans divers secteurs comme le transport (photographie 9).



Photographie 12 : Le transport, un nouveau créneau observé chez certaines femmes migrantes (Dianka, 2005).

Le secteur du transport, traditionnellement dominé par les hommes, est aujourd'hui, investi par certaines femmes migrantes. L'achat de taxis inter-urbains ou de taxis clandestins appelés *clandos* pour le transport en commun est un investissement qui les attire. Mais l'investissement dans le secteur du transport est, semble-t-il, plus risqué dans la mesure où les nombreuses pannes rendent complexes la gestion des revenus que l'on pourrait gagner dans ce secteur. Un autre créneau né des progrès de la technologie et prisé par les migrantes demeure la téléphonie.

Le domaine de la téléphonie est aussi un créneau qui intéresse les migrantes à travers la prolifération des cybercafés et de cabines ou télécentres tenus le plus souvent par des jeunes filles dans certains quartiers des grandes villes et même dans les villages.



Photographie 13 : Télécentre et Alimentation au quartier HLM II de Dakar (Dianka, 2005)

- Enfin, l'investissement dans le secteur industriel est encore à ses débuts et les migrantes sont loin d'y jeter leur dévolu. Il faut également noter que les créneaux investis par ces femmes leur offrent l'opportunité d'y faire travailler un frère, une sœur ou une cousine. C'est dans la méthode d'investissement qu'il faut repérer l'émergence des réseaux fondés sur la parenté, sur la confrérie et/ou la confiance (Diaby, 1998). Mais il faut rappeler que, malgré que les créneaux investis (commerce, transport, téléphonie etc.) soient saturés au Sénégal, la préférence des femmes migrantes va pour derniers parce qu'ils sont ceux qu'elles maîtrisent le mieux et où elles rencontrent le moindre risque d'échec.

Les femmes migrantes investissent dans différents secteurs même si le gros des investissements opérés par ces dernières, relève plus de l'individualisme (auto-investissement) comme il est indiqué dans la figure 36. La genèse et le caractère récent de la migration internationale féminine et individuelle explique-t-elle la faible part des investissements collectifs notée chez les migrantes contrairement aux hommes qui à partir du pays d'immigration mènent des actions collectives de grande envergure (écoles, dispensaires, mosquée, maternité, électrification, édification de forages, etc.) pour le développement des aires d'origine.

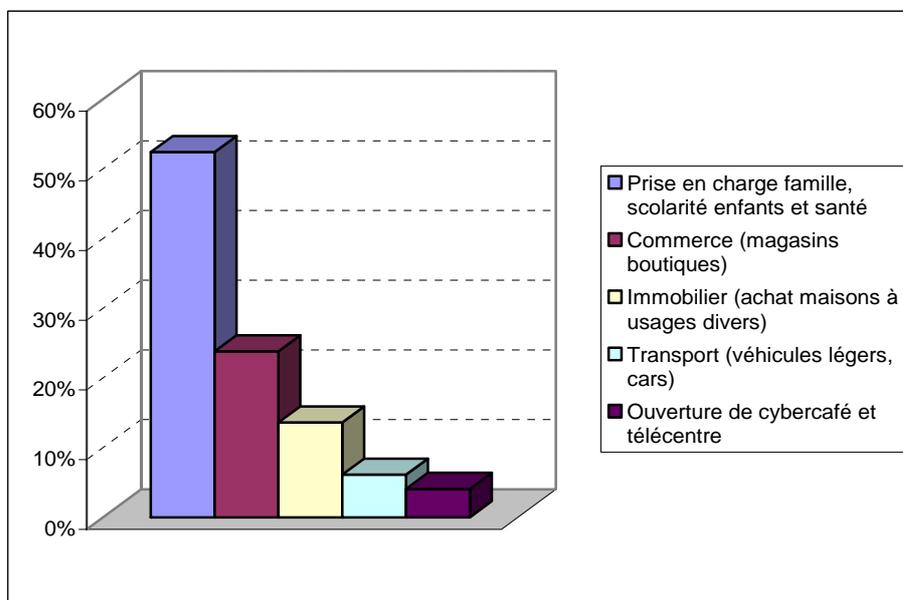


Figure 36 : Principaux secteurs d'investissements opérés par les migrantes

3.2. Les investissements collectifs

Les investissements collectifs chez les Fatou-fatou demeurent faibles comme l'atteste la part de 10% (figure 35). La faible part occupée par les femmes dans le volet des investissements collectifs peut être imputable à la genèse du phénomène, mais aussi à l'inexistence d'associations regroupant des migrantes ayant des projets de développement de grande envergure. Les rares associations féminines qui existent et qui mènent des actions collectives sont plus fréquentes chez les femmes mourides. C'est le cas de l'association « Liguèyeul Mame Diarra Bousso littéralement traduite par « oeuvrez pour Mame Diarra Bousso » des femmes mourides vivant à Paris dont les cotisations des membres sont destinées à l'achat d'ustensiles de cuisines (marmites, cuillères, tasses, gazinières, etc.) pour le grand Magal de Touba.

Le mouvement associatif demeure faible chez les migrantes sénégalaises. Il existe quand même dans les années 1990 en France des associations de femmes migrantes, à l'image de celle des femmes africaines de Noailles à Marseille appelées aussi les «Nanas Benz de Noailles» créée en 1999. S'auto-désigner Nana Benz est synonyme de recherche de reconnaissance, d'autonomie et d'indépendance pour ces femmes émigrées. Le nom Nana Benz est emprunté à leurs consœurs togolaises qui ont fait fortune dans le commerce de tissus dans les années 1980 et dont le succès commercial, l'assise politique, le rôle social et la renommée ont contribué à façonner une image prestigieuse de réussite féminine. Cette belle image se lit à travers l'achat de voitures de marque allemande « Mercedes Benz ». Les migrantes commerçantes tiennent une place capitale dans le commerce de vêtements, la restauration et la coiffure. Elles apportent une valeur ajoutée et sont un facteur économique pour leur pays d'origine (Mainguet et Dianka, 2003).

Nous pouvons citer aussi l'Association de coopération des femmes africaines (ACOFA) dont la présidente, Madame Abibatou Ndiaye est une sénégalaise. Ces associations construisent une solidarité entre le pays d'accueil et les pays d'origine (Quiminal (1991), Daum (1994 et 1998) et Lavigne (1991). Elles soutiennent le plus souvent des projets de développement dans leurs pays d'origine et participent à la création économique, à l'épargne, au crédit ou à la formation. Elles bénéficient également du soutien des organisations non gouvernementales qui, il faut le noter, ont tendance à avoir plus confiance en elles qu'aux hommes. Elles sont aussi au carrefour entre les luttes féministes et les mouvements de soutien

au respect du droit des immigrés en matière de logement et de régularisation. En France, certaines femmes migrantes sont visibles dans la plupart des manifestations organisées par les collectifs des sans-papiers. Madjiguène Cissé est une sénégalaise sans-papiers connue pour son engagement pour la régularisation des sans papiers de l'église Saint Bernard à Paris en 1995.

La France est le pays le plus répulsif en matière de peine contre les immigrés. Il y a beaucoup de politique d'immigration possible et l'Europe en applique de très variées. La France avait tenté de convaincre en 2006, ses collègues européens de signer un « pacte européen » pour étendre sa politique à ses partenaires et interdire les arrivées massives. Toute politique d'immigration comporte aujourd'hui un aspect répressif : il ne suffit pas de dire qu'un Etat est en droit de refuser des étrangers sur son sol, encore faut-il se pencher sur la façon dont il va les accueillir.

Mais au-delà de l'application de ces règles, une démocratie se reconnaît au respect de la dignité des migrants et des femmes migrantes. Or aujourd'hui, en France, cette dignité est bafouée et elle risque demain de l'être davantage encore. L'immigration clandestine est suscitée par la misère, ses premières victimes étant les immigrés eux-mêmes qui vivent dans des conditions inhumaines et indignes. Il faut alors en rechercher inlassablement les vrais impacts de ce nouveau phénomène dans les aires de départ. C'est ce que nous tenterons d'avancer à chaque étape de ce chapitre.

CHAPITRE IV. IMPACTS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE DANS LES AIRES DE DEPART

Nous ne pouvons pas étudier les causes de la migration internationale féminine individuelle sénégalaise, sans pour autant nous intéresser aux conséquences de cette nouvelle donne dans les milieux de départ. Ce chapitre met l'accent sur les impacts démographiques, économiques, socio-culturels. Il aborde aussi la perception de ce nouveau phénomène migratoire dans les milieux de départ. L'étude de ce dernier aspect a été facilitée par la méthode du focus group et par le soutien et la complicité des hommes et des femmes interrogés au cours de nos différentes investigations dans les aires étudiées.

1. Les impacts démographiques et socio-économiques

La propension migratoire qui devient de plus en plus grande chez les jeunes a une incidence directe sur la croissance démographique des milieux de départ. Même si le taux de croissance diminue, il est en général rare que l'émigration compense ou renverse les effets de la fécondité dans les milieux émetteurs de populations. L'émigration, même si elle n'entraîne pas une diminution nette de la population, influe sur les taux d'excédent naturel à deux niveaux. D'abord, par la réduction du nombre de procréatrices, puisque les migrantes sont constituées en majorité de jeunes filles et de femmes. Ensuite elle entraîne une réduction de la fécondité par le canal de la nuptialité perturbée, ou retardée, et engendre également un déséquilibre momentané des deux sexes. Pour certaines personnes engagées sur la scène migratoire, il est impossible d'entamer une quelconque maternité qui réduirait leur mobilité.

L'ampleur de la migration féminine a évidemment des effets sur les mariages retardés et l'âge avancé des conjointes. Dans le premier cas, on enregistre un déficit démographique, avéré par le vieillissement de la population féminine dû à l'absence prolongée des femmes mariées, le retard noté dans les mariages ou remariages des jeunes filles, des veuves ou des divorcées. A cela, s'ajoute le fait qu'en réalité les hommes moins nantis hésitent de demander en mariage les jeunes filles car le plus souvent dans certains milieux, il est fait référence au statut du demandeur à savoir si c'est un venant de *F* (France), de *I* (Italie), de *E* (Espagne) ou de *A* (Amérique). La propension migratoire ne cesse de s'agrandir chez les migrantes qui en ont déjà le germe et celles qui sont attirées par la réussite personnelle ne veulent plus se marier avec un homme qui vit dans le milieu d'origine. Elles cherchent à épouser un homme qui pourrait les faire émigrer.

Le calcul est devenu une réalité chez ces dernières. L'exemple de cette femme, la quarantaine révolue qui a abandonné son domicile conjugal pour émigrer en France est plus illustratif et nous apprend que « quand je suis arrivée en France, je suis hébergée par ma sœur et son mari. Le fait de quitter mon mari ne plaît à personne dans ma famille et surtout laisser mes enfants derrière moi pour émigrer toute seule, ce qui n'a pas empêché certaines personnes dont des proches de me traiter de *thiaga* c'est-à-dire de pute ou de mauvaise femme. Six mois après, le mari à ma sœur m'a appelée pour me dire qu'il y a un retraité qu'il connaît bien au foyer, qui cherche une femme. Je lui ai dit que je ne veux pas me marier maintenant et que personne ne peut m'obliger à me remarier si ce n'est de mon propre gré. S'il y a un choix à faire, il viendra de moi car je suis une grande dame vaccinée. Il a mal digéré ma réponse et il a fait intervenir ses amis et des parents à Paris pour me convaincre mais en vain. L'homme en question ne perçoit que 500 euros de pension de retraite et il ne peut même pas subvenir à mes propres besoins à plus forte raison m'aider à satisfaire ceux de mes cinq enfants laissés au pays. Je ne vais pas casser mon mariage au pays pour venir en France et y épouser un homme qui va me replonger dans la même galère. Si, c'est le cas je préfère reprendre avec le père de mes enfants. Je suis partie de mon foyer car je suis la seule à connaître ce que j'ai enduré pendant plus de 20 ans de mariage. Mon souhait est d'avoir des papiers et de trouver du travail pour préparer l'avenir de mes enfants ».

L'impact du phénomène migratoire est certainement plus sensible au plan économique, quoiqu'il reste variable en fonction de l'ampleur de la migration, selon le sexe et l'âge. Si le chômage est élevé, l'émigration réduit la pression sur les ressources existantes et permet de pallier les insuffisances du quotidien. Si l'émigration diminue la population active en milieu rural en de faibles proportions, il y a généralement une compensation rapide par des gains de productivité.

Au même titre que les hommes, les femmes migrantes résidant en France sont des soutiens inconditionnels pour les familles restées au pays. Elles envoient de l'argent et ces transferts constituent, dans la plupart des cas, les seuls facteurs de redistribution géographique des revenus tirés du travail exercé en pays d'immigration. Une bonne partie des montants expédiés au pays entre directement dans la consommation locale mais, surtout, pour satisfaire certains projets en cours.

Cependant, il ne faut pas surestimer ces transferts d'argent. Les mouvements monétaires jouent dans les deux sens. En effet, certaines femmes ont dû recourir à l'épargne familiale rurale ou urbaine pour les frais du voyage vers la France. Une partie voire la totalité de l'entretien des étudiants non boursiers notamment les filles est assurée par les familles. Les envois à destination du pays dépendent également de la situation matrimoniale des migrantes. Les transferts effectués par les célibataires sont plus conséquents que ceux envoyés par les celles qui sont arrivées à se marier dans le pays d'accueil. Ces dernières ne peuvent plus se permettre d'envoyer régulièrement de l'argent à leur famille restée au pays. Elles doivent aider les époux à supporter les charges inhérentes à leur nouveau foyer.

Pour le pays de départ la contribution des femmes peut littéralement transformer la qualité de la vie en fournissant des moyens de subsistance à leurs familles, tandis que dans les pays de destination, l'arrivée des migrantes permet de répondre à des besoins en main-d'œuvre notamment dans les secteurs de la santé et des services (domestiques, technicienne de surface, etc.)

Le rôle économique des femmes ne se réduit pas seulement à leur apport financier. Elles sont aussi porteuses de développement durable, de formation, de transfert de technologie, via les projets de transformation de leur société d'origine grâce à l'expérience acquise dans les pays d'accueil. Mais aussi, elles jouent un rôle culturel et social de transformation de leur milieu d'origine et de leur société d'accueil. Pour celles qui ont échappé à toutes les formes de discrimination, l'émigration a été un vecteur d'émancipation. Elles sont sorties de chez elle, ont travaillé et sont devenues autonomes et indépendantes financièrement. Leur statut, au sein de leur communauté d'origine, s'est beaucoup amélioré. Les gains, rapportés par les migrantes internationales, sont source de progrès économique et social pour les familles

Le phénomène migratoire entraîne aussi des incidences socio-culturelles. La réussite et l'aura des migrantes ne font qu'augmenter le désir à migrer chez les jeunes. Au niveau social, la migration internationale a engendré des changements dans les rapports hommes/femmes. Depuis le déclenchement du phénomène, au milieu des années 1980, beaucoup de changements notables ont été notés dans les relations hommes/femmes.

Par le canal de la migration internationale, les migrantes sont devenues des pourvoyeuses de revenus pour les familles. Elles sont aussi un facteur de stabilité et de ciment

familial. Les enfants, en passe, de devenir des adultes, apprécient bien l'activité de leurs mères qui les nourrissent bien, les habillent et leur offrent des demeures confortables. Elles leur donnent également la chance d'étudier dans les meilleures écoles et universités européennes ou américaines (Mainguet et Dianka, 2003). Ce rôle récent a entraîné de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes au sein des familles et des ménages. Aujourd'hui, les femmes participent de plus en plus aux discussions et prennent part aussi aux décisions familiales.

Une interlocutrice, Madame Aïdara, rencontrée à Paris en 2005 nous livre ces propos « j'ai maintenant une certaine influence au niveau de la famille, surtout dans ma belle-famille. Grâce à la migration, j'ai pu acquérir une certaine autonomie financière vis-à-vis de ma famille et de mon mari ». Les migrantes, grâce à leurs activités commerciales ou aux salaires gagnés dans les pays d'immigration, ont un peu plus de pouvoir. Leur position se renforce et de nouveaux rapports sociaux se mettent en place au sein des ménages, bafouant parfois les modes de fonctionnement régis par la communauté d'origine, réduisant les inégalités entre les hommes et les femmes. Les mentalités bougent du fait de la monétarisation de l'économie et de la migration des femmes. Les revenus sont budgétisés, planifiés pour assurer le minimum à l'unité familiale; le reste est ensuite destiné à maintenir voire à consolider les relations sociales qui, auparavant, absorbaient l'essentiel des revenus des femmes.

Cette situation nouvellement créée par la migration internationale féminine et individuelle est loin d'être acceptée par certains hommes. Elle est dans certains cas à l'origine des conflits et des scènes de ménages fréquents qui éclatent dans les familles des émigrés en France. Le moindre incident dans le couple suffit pour que les époux soient assignés devant les tribunaux sous prétexte d'obtenir le divorce, de bénéficier d'une pension alimentaire et surtout afin d'acquérir une certaine liberté (Mainguet et Dianka, 2003).

Selon Kane (2003), psychosociologue, « les rôles économiques se trouvent redistribués, la gestion du ménage obéit à un certain bicéphalisme. Mais les statuts de l'un et l'autre des conjoints sont maintenus, du moins en apparence. A cause du bouleversement des rôles opérés dans le foyer, la femme parle sur un autre ton, les inflexions de sa voix prennent celles d'un vrai chef de famille. L'homme se retrouve à faire l'amer constat que le solipsisme qu'il cultivait et qui le poussait à penser qu'il n'y avait d'autre réalité que la sienne, n'était que duperie. En d'autres termes, il sait que lui seul ne porte pas les chaussettes. Le foyer est ainsi installé dans une crise d'autorité. L'époux est obligé de jouer le jeu. Devant la nouvelle

donne, née de la redistribution des rôles, le pari procède de l'évitement systématique des sanctions sociales, avant d'ajouter que l'homme agit ainsi pour préserver les apparences formelles ».

La migration internationale des femmes mariées sans leurs époux est source de toutes sortes de difficultés dans la vie des couples. Les hommes monogames dont les épouses ont émigré, souffrent du manque d'affection et parfois de considération de leur semblable surtout en milieu soninké où ils sont considérés comme des maris dominés par leurs épouses. Les propos, tirés de notre entretien avec Monsieur Cissoko, rencontré à Bakel, (communication orale 2003) et dont l'épouse a migré en France constituent une parfaite illustration, « je ne peux pas continuer à vivre comme ça. Il y a la pression de la famille qui pèse sur moi, car mes frères et, surtout, ma grande sœur, m'obligent à me remarier ». Les enfants souffrent également de cette affection maternelle qui leur manque tant. Le séjour prolongé des mamans dans les pays d'immigration est difficile à supporter par les tout-petits.

La migration est synonyme de liberté et d'autonomie comme nous l'apprend Bardem (1993) « la liberté que les femmes migrantes ont acquise par le canal de la migration illustre le développement d'une certaine forme d'individualisme, lui-même générateur de nouvelles solidarités non plus hiérarchiques et obligées mais tendanciellement horizontales, égalitaires et assises sur de nouvelles bases de type contractuel. Les relations naturelles assignées se trouvent, en quelque sorte, sélectivement réinterprétées par un consentement librement accepté à partir de redéfinitions statutaires conquises, voire imposées ». L'autonomie acquise en migration passe le plus souvent par des ruptures et celle des femmes migrantes individuelles est loin de faire l'exception. Si les unes se soustraient aux alliances matrimoniales traditionnelles contractées dans les sociétés de départ, d'autres plus audacieuses les rompent dans le pays d'accueil par un divorce, ou font du *mbarann* (mot wolof qui renvoie à une femme qui a beaucoup d'amants). Voyons à présent les effets de cette mobilité internationale féminine individuelle sur les structures familiales des sociétés de départ.

2. Les effets sur les structures familiales dans les aires de départ

La famille est fondée sur la reconnaissance de liens de parenté et d'alliance entre ses membres (Gonzalez, 1994). Mais comme cette notion revêt des significations diverses selon les sociétés, la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du Sénégal utilise trois concepts pour rendre compte de la réalité familiale: la concession, le ménage et le noyau.

Notre analyse se fonde ici sur le ménage parce que d'une part, c'est le concept que nous avons utilisé comme unité de base de la collecte dans nos différentes enquêtes et d'autre part, il exprime le mieux la réalité familiale au Sénégal.

Le ménage est l'unité économique de production et/ou de consommation. Il regroupe des individus apparentés dans la plupart des cas, partageant le même repas et appartenant à la même concession. La concession est un espace généralement délimité par une clôture qui regroupe un ou plusieurs ménages. Dans les aires étudiées, la plupart des concessions ne se composent que d'un seul ménage qui peut regrouper un ou plusieurs noyaux. Le noyau est constitué soit d'un homme, de sa ou ses épouses et enfants, soit d'une femme seule élevant ses enfants, si ces derniers ne sont pas mariés, et d'éventuelles personnes à charge.

Dans les années 1960, Péliissier (1966) notait un début de fractionnement des familles dans la société wolof. Ce fractionnement qui s'expliquait par un besoin d'autonomie économique face à de nouveaux modes de production et de consommation, s'est poursuivi consécutivement, à la précarité des conditions économiques. Il s'est traduit par la constitution de petits ménages. L'émigration internationale féminine individuelle dont l'objectif est la quête d'une certaine autonomie est venue bouleverser cette situation. Elle a permis une recomposition des attributs du ménage. Dans les localités étudiées, notre enquête s'est portée sur 50 ménages dont 25 à Dakar, 15 à Louga et 10 à Bakel. Dans ces ménages nous avons identifié 446 individus constituant notre population de référence. Le tableau 28 donne la taille moyenne des ménages enquêtés au Sénégal. Le nombre moyen de 8 individus par ménage tout statut résidentiel confondu cache bien des différences et varie en moyenne de 7 personnes à Dakar, 9 à Bakel, et 10 à Louga.

Ces différences révèlent que le phénomène migratoire influe largement les caractéristiques actuelles des ménages sénégalais urbains et ruraux. Notre enquête ici n'a concerné que les ménages ayant des migrantes internationales. Il s'avère que la plupart des enquêtes effectuées dans les ménages au Sénégal sur la migration internationale révèlent que la taille des ménages constitués de migrants internationaux est plus grande que celle des ménages sans migrants. Un tel constat résulterait de la différence économique qui oppose les ménages avec migrants et ceux sans migrants. Antoine et al., (1997) nous apprennent que sur la période allant de 1992 à 1997 la taille des ménages pauvres est restée stable (8,2 en 1992 et 8,1 en 1997) ; en revanche, celle des ménages plus aisés s'est accrue (8,4 en 1992 et 9,1 en 1997).

Tableau 28 : Taille moyenne des ménages enquêtés au Sénégal

Localités	Dakar	Bakel	Louga	Ensemble
Nombre d'individus	197	95	154	446
Moyenne	7	9	10	8

3. L'évolution des comportements dans les aires de départ

Plusieurs faits observés dans les milieux de départ sont des indices de changement de comportements. La réussite économique, souvent procurée par la migration internationale, a développé un besoin d'urbanisation, d'engagement et d'ouverture au monde chez les femmes migrantes. Mais ce sentiment est loin d'être partagé parce que dans certain milieu, les hommes ne veulent pas voir que les codes traditionnels établis (la soumission de la femme et son infériorité devant les hommes, refus de toute notion d'égalité et de partage de pouvoir) soient bouleversés au prix d'une révolution menée par des femmes. La non résignation à être une personne dominée au sein d'un groupe ou d'une société, avec un rôle et un statut prédéterminé provoque des tensions qui poussent ainsi les femmes à revendiquer plus de droits que ne leur reconnaît la société.

Ainsi, se note une réelle volonté de promotion sociale qui ne s'obtient plus par les codes traditionnels sociaux, comme la descendance lignagère ou le rang dans la hiérarchie sociale, mais la plupart du temps, par l'argent et, par ricochet, l'état de migrant. La migration internationale a permis à certaines femmes migrantes de disposer de moyens financiers conséquents pour envoyer leurs filles dans les meilleures écoles. Certaines femmes migrantes qui ont toujours été confrontées à des difficultés dans le pays d'accueil, en particulier, pour la recherche d'un emploi, mesurent aujourd'hui l'importance de l'instruction et encouragent les filles à aller à l'école.

L'influence de la migration se note aussi à travers les types visibles de consommation urbaine comme les achats alimentaires et les comportements vestimentaires. La frustration vient du côté vestimentaire comme illustrés par les propos de B. Dramé (communication orale, 2005) « certaines jeunes filles migrantes et même certaines épouses d'émigrés en vacances au village ont délaissé les tenues traditionnelles et revêtent plus de tailleurs ou de pagnes courts et serrés, accompagnant la mode pas trop appréciées par la communauté ». Au niveau de la consommation courante, on note que la plupart des ménages des migrants internationaux sont dotés de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone et de matériels

électroniques (télévision, magnétoscope, etc.). Enfin, la notion de confort est venue renforcer l'évolution des comportements sociaux dans les sociétés de départ. La migration internationale féminine individuelle tend à devenir aujourd'hui un fait de société dans les aires de départ et son impact sur le statut de la femme est considérable.

4. Perception de la migration internationale féminine individuelle dans les aires de départ

Depuis la fin des années 1970 jusqu'au début des années 1980, toute migration individuelle des femmes vers les grandes villes ou à l'étranger était perçue ou considérée par les familles et les époux comme une aventure périlleuse et risquée. Certains parents ont toujours manifesté un refus pour la migration féminine solitaire, même dans le cadre des études. Les parents et les familles pensaient que leurs filles allaient se perdre dans son nouvel environnement et d'épouser de nouvelles idées au risque de ternir l'honneur et l'image familiale.

Mais, avec la modernité et l'aggravation des dures conditions de vie dans les aires urbaines et rurales, le manque de ressources financières dans une société qui est passée du troc à la monnaie, les familles deviennent de plus en plus tolérantes, si ce ne sont parfois elles qui poussent les enfants à émigrer vers les villes ou à l'étranger. Mais le plus souvent, certains parents n'ont aucune idée de la destination des filles et du type de travail qu'elles exercent dans les pays d'immigration. C'est le fruit de leur travail qui est comptabilisé qui importe le plus. D. Ndiaye (communication orale), migrante sénégalaise en Espagne rencontrée à Dakar en 2005, nous livre son point de vue sur la mobilité féminine individuelle à travers ces propos « la migration des jeunes filles et des femmes est très avantageuse pour les familles. Une famille qui ne compte pas de migrant ne peut être riche. Les femmes migrantes injectent plus les fruits de leur immigration dans les familles et le confort. Elles sont plus promptes à répondre aux sollicitations familiales ».

Avec la mondialisation et les effets soudains de la modernité, la migration internationale est non seulement tolérée mais reste largement acceptée voire bien appréciée par les familles. Aujourd'hui, les groupes ethniques les plus stricts en matière de mobilité réduite des jeunes filles et des femmes ne sont plus épargnés par ce nouveau phénomène. Cette immigration féminine est une stratégie voire un subterfuge contre la régression ou la stagnation de l'activité économique. L'augmentation des besoins en liquidités monétaires ne

se limite pas seulement au milieu urbain mais s'étend aussi en milieu rural. La nécessité de trouver du numéraire hante la conscience des hommes et des femmes pour se procurer des biens de consommation, produits sur le marché national ou à l'étranger.

L'introduction du système salarial dans les activités quotidiennes plutôt que celui du troc pratiqué habituellement a bouleversé les habitudes et les techniques de vente et d'achat. Il a aussi engendré de nouveaux rapports sociaux fondés sur l'argent. Deux principales raisons sont généralement avancées pour l'envoi d'un membre de la famille ou de la structure collective à l'étranger : apporter une amélioration des revenus des familles et disposer d'une masse monétaire pour la consommation, le confort matériel, le prestige social et personnel. C'est aussi une diversification des sources de revenus qui diminue la dépendance totale ou aveugle vis-à-vis des conjoints et des familles.

A. Niane, (communication orale 2004), rencontrée à Paris, nous apprend que « mon mari ne me donne rien, il refuse même de me donner de quoi acheter mes effets de toilette. Quand je lui demande, il me dit qu'il n'a rien. Maintenant que je travaille, je ne dépends plus de lui parce que je ne lui demande plus rien. Je suis indépendante mais il cherche aussi à connaître où va mon argent. Il cherche à avoir une mainmise sur mes revenus, ce que je ne lui permettrai jamais ». L'argent investit tous les espaces et en posséder engendre le pouvoir. Dans cette société économique mondialisée, la marchandisation de toutes les activités humaines devient l'un des signes des temps modernes. Dans la société africaine, la sacralisation de l'argent au quotidien se traduit par un besoin de réussite sociale, par un goût du confort matériel et financier.

D'après Dia (2000), « l'argent rend possible l'articulation entre la logique collective et la logique individuelle. Outil d'échange plus simple que le troc, il crée des interactions sociales qui sont fondées sur des calculs rationnels. D'une part l'argent s'autonomise de plus en plus vis-à-vis de la politique. D'autre part, il recouvre des dimensions sociétales (économiques et sociologiques) débordant le cadre strictement économique. Il est source d'ambivalence, un facteur d'intégration et d'individualisation, de rivalité et d'entente. Cette sacralisation de l'argent à chercher dans la migration correspond à une époque où la pauvreté devient grandissante. Paradoxalement l'imagination créatrice ne semble pas être en panne. Tous les moyens sont bons pour avoir cette divinité toute puissante quitte à prendre des risques ».

D. Faye, (2005) migrante à Paris, reste convaincue et affirme sans ambages « que l'argent est un instrument de valorisation de soi et est la clé de toutes les portes car tous les besoins se règlent avec de l'argent, en disposer crée moins de problèmes ». Mais pour Madame Sall (Communication orale, 2004), « certes l'argent est la clé pour la réussite et l'intégration sociale permettant aux individus de jouir de l'estime et de la considération de son entourage, de l'environnement familial et conjugal, mais il doit être acquis avec honnêteté ». Ce phénomène de sacralisation plus présent chez les femmes migrantes est surtout mis en relief lors des cérémonies familiales (mariage, baptême, retour d'un parent, etc.). Autant de pratiques ostentatoires qui montrent qu'au-delà du rituel social (solidarité et soutien de tout bord) l'enjeu fondamental demeure la valorisation de soi.

Les époux souffrent de ces pratiques ostentatoires parce que les liens matrimoniaux reposent parfois sur de l'argent. Un membre du ménage qui a émigré est une bouche de moins à nourrir et un moyen de recevoir de l'argent à partir de l'étranger. Hormis quelques inconvénients dans ce nouveau phénomène émergent, certaines familles ne se gênent pas ou ne s'opposent plus totalement à la migration des jeunes filles et des femmes, mais la favorisent et la conçoivent comme étant une évolution dans l'ordre naturel des choses. Les familles favorisent donc maintenant l'envoi des filles pour poursuivre des études à l'étranger, tout en admettant que cette scolarisation est source d'apprentissage, d'adoption de nouveaux comportements, de remise en cause de certaines pratiques notamment la soumission à l'homme et les mariages arrangés dans les familles.

Les études sont une amorce pour immigrer l'immigration. Le manque d'écoles spécialisées ou post-secondaires et le manque de qualité constaté par les parents au niveau de l'enseignement font que certaines jeunes filles empruntent le chemin de l'hexagone pour les universités françaises. Mais, beaucoup de jeunes filles abandonnent les études au profit de l'immigration. En s'impliquant davantage dans l'envoi des filles pour étudier à l'étranger, les familles attendent en retour qu'elles trouvent du travail dans les pays d'accueil, ce qui allégera leurs charges avec le bénéfice de quelques envois monétaires qui pourront également bénéficier de quelques envois monétaires. Nonobstant tous ces effets bénéfiques que les familles peuvent tirer de l'immigration, des comportements et de nouvelles habitudes acquises sont à déplorer. La plupart des filles peuvent trouver un mari dans le pays d'accueil sans le consentement des parents. Certaines abandonnent les études, vivent en concubinage ou

tombent enceintes. D'autres se lancent dans la prostitution et dans le trafic de stupéfiants pour gagner de l'argent facile.

Pour une meilleure perception de la sensibilité de la migration internationale féminine individuelle à partir des localités étudiées, nous reprenons les propos respectifs tirés des entretiens réalisés avec Monsieur Guèye migrant soninké et de Madame Ramata Niang de Bakel, première femme migrante individuelle soninké qui résident respectivement à Cholet et aux Mureaux en France.

- Cas de Samba Guèye, migrant résidant à Cholet en France (communication orale 2003) avec lequel nous avons partagé le car qui nous menait à Bakel.

Si la migration internationale masculine est vue en général de manière positive dans la société de départ, celle des femmes est surtout perçue négativement dans certaines sociétés par les hommes qui la conçoivent comme une immixtion des femmes dans un domaine qui n'est pas le leur, une remise en cause de leur prestige social et de leur pouvoir sur elles. Ils jugent que ces femmes, qui émigrent individuellement, seront dénaturées car elles reviennent transformées de l'étranger et deviennent même très exigeantes à l'égard des époux. Leur séjour en Occident a fait qu'elles ont perdu la résignation de se soumettre aux ordres des maris et de travailler durement dans les ménages. L'attitude des familles vis-à-vis des jeunes filles parties étudier à l'étranger est paradoxale. Alors qu'ils en tirent une légitime fierté, en même temps, ils redoutent qu'elles ne soient plus attirées par les conditions de vie du milieu d'origine.

Mais cette forme d'émigration n'est jamais freinée parce qu'elle est perçue comme offrant des possibilités d'ascension sociale, mettant en avant les qualités de l'adolescent. Les hommes jugent difficile l'émigration individuelle féminine car à leurs yeux, il est à l'origine de nombreux problèmes dans les couples vivant en France. Ils avancent l'argument selon lequel « tant que les femmes peuvent se déplacer dans un espace où ils peuvent exercer un contrôle sur elles, leur déplacement est accepté sans réticence (déplacements dans le cadre du mariage), les migrations de confiage (jeunes filles confiées à un membre établi dans le lieu d'accueil), mais dès que ce déplacement peut engendrer une autonomie plus grande et sans contrôle social, il demeure très suspect ».

Du même interlocuteur on retient que « la plupart des femmes émigrées divorcées ou veuves ne veulent plus se remarier. Elles souhaitent garder une indépendance récemment

acquise. En milieu soninké, l'émigration féminine, même dans le cadre des liens du mariage, décroît pour des raisons psychologiques. Les hommes ayant compris que l'émigration des femmes dans les pays européens, est parfois cause d'embarras dans les couples. Quand on émigre, les portes de la liberté s'ouvrent et cette liberté conduit parfois à la déchéance, à une perte de maîtrise de soi » (Mainguet et Dianka, 2003). A présent qu'en est-il de la version féminine des faits.

- Cas d'une pionnière Madame Ramata Niang résidant aux Mureaux en France avance que « les femmes des émigrés ne disposaient que de peu de liberté, elles ne travaillaient pas sinon dans la maison et pour la procréation. Elles étaient coincées par les maris et maintenant elles se sont réveillées mais c'est trop tard. Il n'y a plus de boulot sinon dans les hôtels où elles sont payées 1 heure pour 5 chambres. Le réveil de ces femmes a fréquemment compromis l'équilibre de leur ménage. Elles veulent avoir un statut d'homme, acquérir une liberté totale jadis refusée à la femme dans nos sociétés, ce qui ternit l'image de la femme émigrée en général auprès de ses compatriotes. Les migrations féminines individuelles qui étaient rares dans notre milieu, augmentent d'année en année et touchent toutes les couches sociales de notre société mêmes les plus intransigeantes en matière de mobilité des femmes notamment les familles de rang supérieur» (Mainguet et Dianka, 2003).

Elle poursuit que « c'est avec ce réveil brusque que les problèmes ont véritablement commencé dans certains ménages. En France, les mauvaises femmes inventent des histoires afin de chasser les hommes de la maison et de mener une nouvelle vie sans contrainte. Elle déplore ce comportement car dit-elle quel que soit le problème, les femmes ne doivent pas chasser les hommes de la maison. Elles doivent rester des épouses africaines, donc négocier et supporter le mari. Pour elle une femme qui désobéit à son mari portera préjudice à ses enfants, comme le rappelle ce dicton wolof « liguey ndèye, anioum dom » que nous traduisons littéralement par ce que la femme a semé dans son ménage, son fils le récoltera. Les femmes de mœurs légères ont terni la réputation de toutes les bonnes et intègres femmes émigrées ».

Ce comportement est attribué par les migrants à de mauvaises fréquentations de copines sans pudeur et à de mauvaises conseillères. Madame Niang se dit « indignée par rapport au nouveau comportement (expulsion des époux de la maison, augmentation des divorces) adopté par certaines femmes d'émigrés. Parfois, c'est la femme qui a tort, parfois c'est l'homme aussi. Après 10 ans de vie commune, si l'homme prend une seconde épouse, les problèmes commencent et aboutissent à la justice qui favorise les femmes ».

Madame Niang avance que « les allocations familiales ont un rôle direct dans les discordes familiales, et sont, en fait l'une des causes principales. Les hommes gardent l'argent des allocations familiales et l'utilisent à d'autres fins, notamment épouser une deuxième femme sans que la première sache où va cet argent. La femme le réclame alors par l'intermédiaire des assistantes sociales et obtient gain de cause. L'homme commence à se fâcher car il se sent dépossédé de son pouvoir de décision et les difficultés commencent, il est assigné devant les tribunaux et chassé de la maison, ce qui n'est pas bon selon la tradition. Ici au Sénégal, traditionnellement, c'est la femme qui quitte la maison en cas de divorce, laissant tout, y compris les enfants. Les épouses des migrants l'ont oublié et, en faisant chasser les hommes de la maison, elles sont en contradiction avec la coutume ».

La figure 37 permet d'apprécier l'ampleur du phénomène migratoire dans les trois aires étudiées. Avec la multiplication des cas, l'habitude aidant, ce phénomène est plus toléré en milieu urbain comme à Dakar et à Louga, contrairement à Bakel en milieu rural où les pesanteurs socio-culturelles (question de rang social et d'honneur) sont encore plus présentes. C'est ce qui explique souvent la réticence des familles à cautionner la migration individuelle féminine qui est plus perçue comme un échec voire un déshonneur pour la famille. La migration internationale féminine, surtout celle solitaire, reste stigmatisée dans l'entendement général des groupes ethniques connus pour leur attachement au patriarcat plus précisément en milieu soninké et toucouleur.

En général, la communauté ethnique de départ et ses membres émigrés ont souvent une perception négative de la migration. Selon Bâ (1992), « les femmes originaires de la vallée du fleuve Sénégal sont catégoriques, la migration solitaire d'une femme est une hérésie. Celle qui s'y livre est une prostituée. Une femme peut aller seule acheter de la marchandise dans un pays étranger, mais s'y établir en célibataire comme les hommes, ce n'est ni plus ni moins que s'adonner à la prostitution ». Dans les sociétés africaines en général et sénégalaises en particulier, la migration solitaire féminine sort des normes structurelles de la société d'origine, laquelle considère que toute migration féminine doit s'inscrire dans le cadre des liens matrimoniaux.

D'après Dramé (1993), « pourtant, il n'y a aucun argument solide pour disqualifier l'émigration des femmes, sinon la force de l'habitude et le poids de la tradition ». Le phénomène est plus important chez les citadines en particulier chez les Wolofs mais touche

également les femmes urbanisées des autres groupes ethniques réputés très conservateurs. Cependant, d'après nos enquêtes et comme en témoigne la figure 34, ce phénomène est bien apprécié par la majorité des personnes interrogées (70 %). Il est mal apprécié par 25 % et 5 % des individus enquêtés ne veulent pas trop se prononcer.

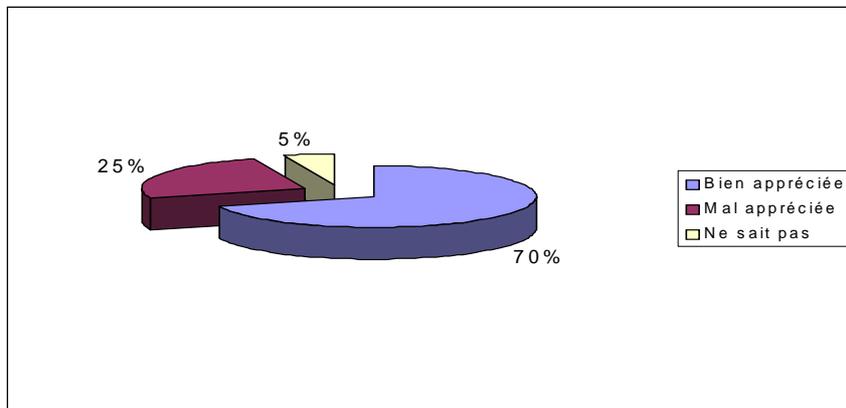


Figure 37 : Perception de la migration internationale féminine individuelle dans les milieux de départ

Aujourd'hui, la migration internationale féminine individuelle est non seulement acceptée dans les milieux de départ mais elle est source de promotion et d'épanouissement pour les femmes. Elle se traduit sur le plan social par un changement du statut de la femme.

5. Vers un changement du statut de la femme dans la société sénégalaise

Si la migration n'explique pas à elle seule, l'amélioration du statut de la femme, elle a cependant un impact positif dans le sens où elle contribue à l'introduction de nouveaux modèles de comportement qui facilitent et accélèrent le changement social dans la société. En effet, les mouvements migratoires affectent la condition des femmes et leurs rapports avec les communautés d'origine. Si les époux émigrent, certaines femmes se retrouvent avec la responsabilité d'une famille ou d'une terre sans avoir forcément l'autonomie de décision qu'avaient leurs conjoints. Si ce sont elles qui migrent, elles adoptent de nouveaux comportements appris au contact de la société occidentale par le canal des médias de tout genre. Le contact avec ces modèles occidentaux et leur acceptation par les femmes migrantes sont renforcés par l'expérience migratoire acquise dans le pays d'immigration.

Paradoxalement la désagrégation sociale entraînée par la crise économique (ajustement structurel, licenciement, départs volontaires) peut avoir un impact positif sur le statut des femmes. En effet, les difficultés croissantes mettent les hommes au chômage en position délicate en révélant aux yeux de la communauté leur incapacité à subvenir seuls aux

besoins de leurs ménages, ce qui les oblige à reconnaître que le travail des femmes est devenu un apport indispensable aux ressources du ménage. On peut aussi penser que ce travail, invisible socialement, a toujours été indispensable à la sécurité alimentaire des ménages, mais que la crise a révélée la dimension vitale. La crise économique en sapant l'autorité et le pouvoir des maris dans les ménages a permis aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie et de responsabilité et de jouir d'une certaine facilité de mouvement que leur a conféré leur statut de migrantes, pourvoyeuses de revenus au sein des ménages. Cette autonomie gagnée intervient à deux niveaux :

- Dans le milieu de départ, il s'agira comme un levier qui va permettre un changement perceptible dans les milieux de départ. Ce changement affectera non seulement les normes sociales de référence mais également la perception du rôle des femmes. En effet, les ajustements qui ont lieu pendant le processus migratoire affectent les générations suivantes, fournissent aux jeunes générations des modèles différents et influencent positivement le ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Ensuite, il existe des cas où les femmes migrantes sont devenues des actrices du changement en modifiant les relations dans la structure familiale de leur communauté d'origine. Par exemple, en devenant les principales sources de revenus de la famille, elles aident à concevoir des stratégies de transition entre les normes et les valeurs de leur société d'origine et celles du pays d'accueil.

- Dans le pays d'accueil, les migrations peuvent influencer sur leur statut économique et social des migrantes ainsi que sur leur rôle dans le développement de leur pays d'origine mais à condition que leur intégration se fasse dans de bonnes conditions. En effet, la décision de la femme migrante la place dans une certaine position de force, en lui procurant un certain pouvoir de décision appartenant traditionnellement aux hommes. L'éducation, l'expérience professionnelle et l'autonomie physique et économique acquises peuvent les libérer des rôles traditionnels et leur permettent d'exercer ou de réclamer leurs droits. Aujourd'hui, elles savent que leurs voix comptent autant que ceux des hommes au sein des familles. Cette position renforcée au sein des ménages ou des familles conduit parfois à un meilleur équilibre dans les couples. Cet accès à l'autonomie peut également être perçu à travers l'estime de soi générée par le fait d'être respectée en tant que source de revenus pour les familles.

En effet, traditionnellement l'organisation patrilinéaire fait que la gestion du ménage en cas d'absence du mari est souvent confiée à un parent, de préférence un membre ou un ami de la famille. Compte tenu du système très inégalitaire qui structure la plupart des sociétés, les

femmes ne pouvaient prétendre à cette fonction. Mais c'était sans compter avec les nombreux facteurs conjoncturels qui ont incité les communautés de départ de manière générale à accepter de renégocier les pouvoirs de gestion et de prise de décision jadis réservés aux hommes (Antoine et Sow (2000). Les contraintes imposées par la migration vont modifier les conditions objectives et les processus de décision dans plusieurs domaines comme l'éducation des enfants, l'utilisation des méthodes contraceptives, le nombre d'enfants souhaités dans le ménage, etc. Les femmes migrantes souhaitent être associées aux décisions familiales et veulent avoir plus de considération à leur égard.

De nos jours, de nombreuses femmes sénégalaises, toutes classes sociales confondues, face aux nombreuses difficultés pour accéder, par héritage ou par filiation, à la terre, cherchent des parcelles pour leur propre compte ou celui de leur progéniture. Un nombre élevé de femmes migrantes africaines, par leurs actions quotidiennes, contribue insensiblement à changer le regard porté sur elles par la société alors qu'auparavant n'avoir que des filles relevait presque de l'insulte. Zanga (2003) note que « de nos jours, il n'est plus rare de voir un père s'extasier ouvertement de la fille dans la famille. Les filles s'occupent mieux de leur famille, entend-t-on de plus en plus ». D'après les zéloteurs de cette thèse, elles ont un plus grand sens des responsabilités familiales contrairement aux hommes. Pour Zanga, 2003, ce privilège est dû au fait que, généralement, même s'il est censé être officiellement aux manettes, l'homme délègue en vérité la gestion du foyer à la femme. Ainsi, il est sans doute plus facile pour celle-ci de mener des actions d'aide en direction de sa famille d'origine, ce que ne manquera évidemment pas de lui reprocher sa belle-famille ».

L'arrivée des femmes sur la scène migratoire et leur apport financier ont largement contribué à changer, dans une certaine mesure, le regard porté sur elles et à leur place au sein de la communauté. Les jeunes filles et les femmes ne sont plus perçues, uniquement, comme de futures génitrices ou une force de travail. Elles sont désormais celles sur lesquelles les familles et les époux peuvent compter sans craindre de trahison. Maintenant, les groupes familiaux iront jusqu'à consentir des sacrifices, encore inimaginables il y a quelques décennies, afin de procurer à ces filles une éducation de taille, et, par là, un statut social subséquent (Zanga, 2003).

Elles sont nombreuses celles qui vivent en Europe (France, Italie, Espagne, etc.), en Amérique et même dans certains pays africains (Gabon, Cameroun) à envoyer régulièrement de l'argent au pays pour venir en aide aux familles, à des parents malades, aux époux au

chômage ou pour financer un micro-projet d'un membre de la famille. L'image de la femme change même si quelques noyaux plus durs subsistent encore dans certains milieux ruraux. Il faut rappeler qu'en Afrique l'enfant est considéré comme celui ou celle qui veillera sur les vieux jours de ses parents et d'après Goumbala (communication orale 2003), « les femmes, migrantes ou non semblent emporter tous les suffrages sur ce terrain-là ».

Cependant, les femmes migrantes sénégalaises à l'instar de leurs consœurs au niveau mondial se plaignent de leur manque de visibilité et de leur instrumentalisation dans le phénomène migratoire. Elles revendiquent la liberté dans les mouvements et ne veulent plus être exclues des instances de décision ou du circuit d'information, vu la place primordiale qu'elles occupent dans le monde. Cette émergence féminine dans la migration internationale au niveau du Sénégal est actuellement très forte puisque la demande de main-d'œuvre bon marché dans les secteurs de travail dits féminins est considérable dans les pays européens.

CONCLUSION TROISIEME PARTIE

La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal repose sur le travail. Elle est surtout déterminée par la féminisation du travail à l'échelle mondiale ; les itinéraires migratoires et le nombre des migrantes se sont amplifiés. Aujourd'hui, beaucoup de femmes partent pour la France, mais aussi vers l'Italie, l'Espagne ou les Etats-Unis à la recherche du travail. Dans ces pays, la grande majorité des migrantes sont sans expériences professionnelles. Elles se retrouvent dans le commerce, la restauration, le nettoyage, etc. Si, pour les unes, l'emploi occupé dans le pays d'immigration est le même que celui du pays de départ, pour d'autre la reconversion est nécessaire.

Bien que, dans les pays d'immigration, leurs mœurs aient fait parfois l'objet de commentaires désobligeants, ces migrantes, à l'instar de la plupart des émigrés, deviennent, dans un contexte de précarité accrue des pourvoyeuses de revenus pour les parents, les enfants et les époux laissés au pays. Leurs revenus sont en partie injectés dans les ressources familiales et permettent à certaines petites activités économiques de survivre ou de naître dans les villages comme dans les villes.

Leurs conditions de vie dans le pays d'accueil sont modestes et leur volonté de regroupement permet d'amoindrir les coûts de la vie afin de pouvoir investir au pays. Les investissements sont plutôt individuels et entrent dans l'auto-consommation. Les impacts de ce nouveau phénomène migratoire dans les aires de départ sont énormes et ont permis, entre autres, une redéfinition des rapports sociaux entre hommes et femmes. Jadis décriée au départ dans certains milieux, l'image de la femme migrante individuelle semble maintenant être bien perçue dans les aires de départ.

CONCLUSION GENERALE

Jusqu'à la fin de la décennie 1970, la migration internationale sénégalaise était encore dominée par les hommes recrutés pour la main-d'œuvre dans les industries européennes. Les premières migrations féminines en France s'inscrivaient uniquement dans le cadre de la politique de regroupement familial instaurée par les autorités françaises. L'année 1985 marque le début des migrations internationales féminines individuelles du Sénégal vers la France.

Avant cette date, les migrations internationales féminines individuelles se limitaient aux pays limitrophes comme la Gambie ou la Mauritanie. Au même titre que les migrations masculines, la décision de partir résulte généralement d'une stratégie individuelle de survie. L'ouverture du marché mondial aux emplois féminins, la crise économique qui s'est emparée des ménages ruraux et urbains, le chômage, les difficultés que rencontrent les hommes à faire face aux besoins courants des ménages et le désir grandissant des femmes d'acquérir une autonomie ont eu une incidence directe sur l'ampleur de ce nouveau phénomène.

Le déplacement et la découverte de nouveaux horizons ont permis l'émancipation de la femme migrante, une recomposition des rapports de genre et une destruction des conceptions figées. Mariées, célibataires, veuves ou divorcées, certaines d'entre elles sont devenues des femmes chefs de ménage de fait, ont pris en charge l'éducation des enfants et acquis un pouvoir décisionnaire dans le ménage. Elles défendent ainsi fièrement le statut de filles, d'épouses, de mères ou de sœurs. Si, au début, les femmes wolofs des centres urbains concernées par la migration internationale féminine et individuelle appartenaient à la confrérie des mourides, de nos jours, tous les groupes ethniques et religieux sont impliqués. La représentativité des femmes dans la migration est aujourd'hui considérable, au point de devenir un facteur à intégrer dans les habitudes.

Avec la multiplication des départs, la question des migrations féminines est devenue une préoccupation pour la communauté scientifique. Dans le contexte actuel caractérisé par la mondialisation et un développement de plus en plus déséquilibré: au moins 20% de la population mondiale contrôlant 80% des richesses mondiales et les écarts entre pays riches et régions pauvres s'agrandissant constamment, on ne peut s'attendre qu'à une augmentation des migrations internationales. Les tendances actuelles suggèrent que, plus les créneaux

d'immigration régulière seront réduits, plus on assistera à une montée des migrations clandestines et du trafic de personnes, particulièrement les femmes.

La question que l'on pourrait se poser est de savoir si les migrantes peuvent être considérées comme un modèle pour la prospérité d'un pays en voie de développement comme le Sénégal à l'exemple des «Nanas Benz» des années 1970 et 1980 au Togo. Il faut souligner que l'impact économique de la migration internationale féminine individuelle dans les aires de départ est appréciable. Les femmes migrantes sont des actrices incontestées, complémentaires des hommes dans l'évolution socio-économique des ménages dans leurs pays d'origine, gardant ainsi l'intégration familiale. La redistribution des revenus tirés de leurs travaux est la preuve d'une participation réussie.

Si les afro-pessimistes s'entêtent à condamner les cultures africaines comme étant incapables de susciter le développement de leur population, c'est que cet écueil n'est pas contourné. Le développement n'est-il pas un processus culturel et historique, avant de devenir un processus économique ? L'heure est arrivée pour que cela soit compris et ancré dans la mémoire collective des Africains et des Africaines. Le développement de l'Afrique peut-il, venir de l'extérieur? D'après Ki-Zerbo (1992), «il sera endogène ou ne sera pas ». Les réflexions doivent être menées afin de détecter les leviers à actionner pour sortir ce continent du marasme économique, de la pauvreté et des conflits ethniques. La femme africaine a sa place dans cette lutte.

Nous sommes loin d'avoir exploré ce phénomène de migration internationale féminine individuelle, qui gagnerait en pertinence si d'autres études relevant de la sociologie, de l'histoire, de l'économie ou du droit y étaient consacrées. Les études ultérieures pourraient nous permettre de nous intéresser à d'autres aspects abordés dans ce sujet, comme le thème de la prostitution, en analysant les comportements des migrantes face à la pandémie du sida et de les suivre depuis le pays d'origine jusqu'à leur lieu d'immigration. Nous estimons qu'une étude sur l'immigration, ou l'émigration, qui ne prend pas en compte les interférences entre les aires de départ et d'accueil est fortement biaisée, eu égard aux rapports qui existent entre les deux.

Quelques recommandations s'avèrent utiles pour une meilleure gestion des flux migratoires. L'heure n'est plus au discours mais aux actes. Pour cela, nous demandons aux

autorités des pays de départ et d'accueil des migrants de mettre en place une politique de gestion concertée des migrations. Nous suggérons: la libre circulation des personnes et la création de petites et moyennes entreprises financées dans les pays d'émigration, la mise en place d'une politique d'immigration respectueuse des droits des migrants de manière générale, le développement d'une législation sur le statut des étrangers appliquant les principes définis par la convention des Nations Unies sur les « droits des travailleurs migrants et de leurs familles » et la mise en œuvre du processus de ratification de ce texte par la France et les autres pays de l'Union Européenne.

Nous recommandons une analyse poussée de l'évolution des nouveaux profils de migrants et une réelle prise en compte de la question dans les flux migratoires. La mise en place d'un dispositif de formation, de non discrimination et d'égalité des étrangers devrait permettre l'insertion et non la sélection des migrants.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS A., 1977. Le long voyage des gens du Fleuve. Paris, Maspero, 226 p.

ADEPOJU A., 1988. International Migration in Africa South of the Sahara. In R.T. Appleyard. International Migration Today, vol 1: Trends and prospects, Paris, Unesco, pp 87-108.

ADEPOJU A., 1988. Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politique. L'état de la démographie africaine. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (UIEP), Liège (Belgique), pp 123-138.

ADEPOJU A., 2000. Les migrations internationales en Afrique Subsaharienne : problèmes et tendances récentes. In Revues Internationales des Sciences Sociales, n° 165, pp 435-448; 617 p.

ADEPOJU A., 2002. Fostering free movement of persons in west-Africa: Achievements, constraints and prospects for intra-regional migration. International Migration vol 40, n° 2, pp 3-28.

AMMASSARI S. et BLAK R., 2001. Harnessing the potential of migration and return to promote development: applying concepts to West Africa. Migration Research Series, 5, Genève: IOM, 29 p.

AMSELLE J. L., 1976. Les migrations africaines : réseaux et processus migratoires. Paris, Maspero, 126 p.

ANDRE L., 1996. La composante féminine de la population étrangère. Quelques données de cadrage. Revue Migrants-Formation, n° 105, pp 6-14.

ANDRE L., 1996. Femmes dans l'immigration. Paris, CNDP, 96 p.

ANGLADE J., 1976. La vie quotidienne des immigrés en France. De 1919 à nos jours. Paris, Hachette, 221 p.

ANTHIS F. AND LAZARIDIS G., 2000. Gender and Migration in Southern Europe: women on the move. Oxford/New York, pp 103-123.

ANTOINE PH. et als., 1995. Les familles dakaroises face à la crise. Dakar, IFAN-OSTOM-CEPED, 209 p.

ANTOINE PH. et als., 1998. Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako, Paris, l'Harmattan, 279 p.

ANTOINE PH. et NANITELAMIO J., 1990. Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique. GENUS, vol XLVI n° 3 – 4 juillet, pp 17-30.

ANTOINE Ph., 1991. Migration et insertion urbaine en Afrique. In Pop Sahel n° 16, pp 43-50.

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A. S., GUISSSE Y., NANITELAMIO J., 1995. Les familles dakaroises face à la crise. IFAN, ORSTOM et CEPED, Dakar, 209 p.

ANTOINE Ph. et SOW O., 2000. Rapports de genre et dynamiques migratoires. Le cas de l'Afrique de l'Ouest: rapport de genre et questions de populations. Genre, Population et Développement (sous la direction de Bozon Michel et Locoh Thérèse), INED, Dossiers et Recherches n° 85, pp 143-159.

BA A., 1996. Stratégies des acteurs du secteur informel dans l'accumulation et la redistribution des profits. L'exemple des Modou-modou du département de Louga. Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), 85 p.

BA C.O., 1992. Migrations internationales africaines et transformations villageoises : le cas de Boki-Diawé et de Galoya. DEA Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 24 p.

BA C. O., 1995. Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les sénégalais au Cameroun. Revue Mondes en Développement, tome 23, n° 91, pp 31-44.

BA C. O., 1995. Les Sénégalaises en Afrique Centrale: de la migration d'accompagnement à l'émergence de groupes de femmes (économiquement) autonomes. Colloque International sur Etre Etranger et Migrants en Afrique au XX^{ème} siècle : modes d'insertion et enjeux identitaires. SEDET, L'Harmattan, 530 p.

BA, C. O., 1996. Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Thèse de troisième cycle de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 288 p.

- BA C. O., 1996.** Les migrantes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, un groupe marginalisé. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M., pp 193-208.
- BA A. et COQUET L., 1993.** Bassin du fleuve Sénégal : zone d'émigration, zone en transformation. Impacts des projets des Associations villageoises de développement Maîtrise des Sciences et Techniques, Environnement et Aménagement Régional, Université des Sciences et Technologies de Lille, 153 p.
- BABOU C. A., 2000.** Education, social capital and migration: the role of the dahira in the economy of the murid community. Communication au Colloque de l'APAD, 19 p.
- BADINTER E., 1992.** XY, de l'identité masculine. Odile Jacob, Paris, 314 p.
- BAILLY A. et al., 1995.** Les concepts de la géographie humaine. Paris Masson, 3^{ème} édition 263 p.
- BAILLY A. et BEGUIN H., 1995.** Introduction à la géographie humaine. Masson, Paris, 5^{ème} édition, 192 p.
- BAKALTI S., 2002.** Femmes méditerranéennes dans la migration internationale, le cas de la France. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M., pp 33-46.
- BARBIER J. P., 1991.** A propos de l'économie informelle (commentaires). In Afrique contemporaine, n° 157, 32 p.
- BARDEM I., 1993.** L'émigration des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines. Orstom, Cahiers des Sciences Humaines n° 29, pp 375-393.
- BAROS L. et Al., 2002.** L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc. In Cahiers des Migrations Internationales, Genève, BIT, 144 p.
- BARRY B., 1985.** Le royaume du Walo, le Sénégal avant la conquête. Paris, Karthala, 421 p.
- BAVA S., 2000.** Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des mourides à Marseille. Revue Hommes et Migrations, n° 1224, pp 46-55.
- BEAUD M., 1997.** L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de Doctorat, un mémoire de DEA ou de Maîtrise ou tout autre travail universitaire. Paris, La Découverte, 179 p.

- BECKER C. et MBODJ M., 1994.** Dynamiques régionales au XX^{ème} siècle. La Population du Sénégal. Dakar, DPS, CERPAA, Paris, pp 467-486.
- BENDHIBA M., 1975.** La vie des commerçants ambulants marocains en Italie. In LAMALIF, revue mensuelle, culturelle, économique et sociale, n° 76, pp 7-12.
- BERTENCELLO B., 2000.** Les marins africains de Marseille : histoire d'un ancrage. Revue Hommes et Migrations, n° 1224, pp 22-28.
- BERTENCELLO B., 2002.** Africaines de l'Ouest dans les banlieues françaises, des médiatrices au service de l'intégration. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M. pp 175-192.
- BERTRAND B., 1990.** Migrations internationales en Côte d'Ivoire et investissement de retour au Mali. Les annales de la recherche urbaine, n° 49, pp 89-98.
- BERTRAND M., 1996.** Migrants de l'extérieur, migrants de l'intérieur face au marché foncier et urbain : connivences et concurrences, Colloque Systèmes et Dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, IFAN-ORSTOM
- BISSILIAT J., 1992.** Relation de genre et développement. Femmes et société. Paris, IRD (ex-Orstom), pp 11-23.
- BISSILIAT J., 1996.** Femmes du Sud, chefs de famille. Paris, Karthala, 410 p.
- BISSILIAT J., 1997.** Face aux changements, les femmes du Sud. Paris, Karthala, 12 p.
- BLION R. et BREDELOUP S., 1994.** La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabés et des Sénégalais. GIDIS-CI, 12 p.
- BLION R. et BREDELOUP S., 1998.** Epargne des migrants et outils financiers adaptés. Pratiques des immigrants maliens et sénégalais résidents en France. Rapport final du Ministère de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations, 16 p.
- BOP C., 1995.** Les femmes chef de ménage à Dakar. Afrique et Développement, Codesria, Sénégal, vol XX n° 4, 62 p.
- BOYD M., 1991.** Immigration and living arrangement: elderly women. In Canada International Migration Review, pp 4-28.

BOUILLON A., 1996. La nouvelle migration africaine en Afrique du Sud : immigrants d'Afrique Occidentale et Centrale à Johannesburg. In Colloque Systèmes et Dynamiques des Migrations Ouest-Africaines, 14 p.

BRANE, G., 1993. Chez vous en France. Paris, Dumont, 293 p.

BREDELOUP S., 1992. Itinéraires africains de migrants sénégalais. Revue Hommes et Migrations, n° 1160, Déc, pp 16-22.

BREDELOUP S., 1994. L'aventure des diamantaires. Politique Africaine, n° 56, pp 77-93.

BREDELOUP S., 1995. Dynamiques migratoires et dynamiques associatives. Dakar, IRD (ex-Orstom). Revue Hommes et Terres du Nord, pp 179-188.

BREDELOUP S., 1995. Expulsion des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995). Revue Mondes en Développement, Tome 23, n° 91, pp 117-121.

BREDELOUP S., 1995. Stratégies migratoires des Sénégalais et recompositions sociales. Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social. Royaumont, 8 p.

BREDELOUP S., 1998. Migrants et politiciens à Ouro Sogui (moyenne vallée du fleuve Sénégal) : pour quelle dynamique urbaine ? Paris, Karthala, pp 279-304.

BREDELOUP S., 2002. Femmes de diamantaires en migration entre isolement et aisance matérielle. In Migration au Féminin, sous la direction de Charef M., pp 151-173.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT), 1989. Table ronde interrégionale tripartite sur les migrations internationales : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Europe occidentale. Compte Rendu, Genève, 48 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT), 1999. Travailleurs migrants. Conférence internationale du travail, 87^{ème} session. Rapport III Genève, BIT, 399 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT), 2003. Tendances mondiales de l'emploi. Genève, BIT, 108 p.

CASTELES S., 2000. Les migrations internationales au début du XXI siècle: tendances et problèmes mondiaux. In Revues Internationales des Sciences Sociales n° 165, pp 314-327; 617 p.

CHARBIT Y. et ROBIN N., (dir), 1994. Migrations africaines. Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 10, n° 3, 214 p.

CHARBIT Y. et CHAIB S., 1995. L'insertion socio-professionnelle des femmes immigrées ou d'origine étrangère. Migrations et Etudes n° 55, Février 1995, 8 p.

CHARBIT Y et Petit V., 1996. Migration et rôles familiaux : mesure démographique et contextes culturels. In Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 2, pp 25-43.

CHAREF M., 2002. Les migrations au féminin. In Sud Contact, Agadir, 208 p.

COMOE. Elise F., 2001. L'insertion des migrants dans le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire : quelle signification pour une approche de genre. Colloque International Genre, Population et Développement en Afrique. UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, 12 p.

COMPAORE M. et OUATTARA A., 1999. Mobilité féminine et insertion urbaine des migrants à Ouagadougou. Communication présentée au Colloque International sur Etre Etranger et Migrants en Afrique au XX^{ème} Siècle : modes d'insertion et enjeux identitaires. Paris, 19 p.

CONDE J. et FLEURY-BROUSSE M., 1983. Les migrations internationales en France : le cas des maliens, mauritaniens et sénégalais. Etat de la question. OCDE, Ministère de la coopération et du développement, comité inter-état de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, 157 p.

CONDE J. et DIAGNE P.S., 1986. Les Migrations internationales Sud-Nord : une étude de cas, les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du Fleuve Sénégal en France. OCDE, 154 p.

CONDON S., 2000. L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée France, reflet d'une diversité des stratégies familiales et individuelles. In Population n° 2, pp 301-330.

COPANS J., 1972. Notion de dynamisme référentiel dans l'analyse sociologique. Société traditionnelle, système mouride, société sénégalaise. Travaux et Documents de l'Orstom, n° 15, Paris, pp 211-223.

COPANS J., 1980. Les marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal. Paris, Sycomore 263 p.

CORDELL D. D. et al., 1996). Hoe and Wage: a social history of a Circular Migration System in West Africa. In African Population and Capitalism: Historical Perspectives, Boulder Westview Press, pp 14-23.

CORDELL D. D. et PICHE V., 2004. Un siècle de migrations féminines au Burkina Faso : inclusion ou exclusion. In Etre Etranger et Migrant en Afrique au XX^{ème} siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion, vol. 2. Dynamiques migratoires, insertion urbaine et jeux d'acteurs. Paris, L'Harmattan, pp 207-238.

CORDONNIER R., 1987. Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissus de la ville de Lomé. Paris, L'Harmattan, 190 p.

CORTI P., 1993. Société sans hommes et intégration des femmes à l'étranger : mouvements migratoires et rôles féminins : le cas de l'Italie. Revue Européenne des Migrations Internationales, n° 2, pp 114-125.

COSTA-L. J., 1981. Les oubliées de la politique française de l'immigration : les femmes immigrées et les enfants d'immigrés. Revue Hommes et Terres du Nord : Migrations internes et externes en Europe Occidentale, pp 571-591.

COURGEAU D., 1970. Méthode de mesure de la mobilité spatiale : migration interne, mobilité temporaire, navette. Paris, INED (Manuels), 298 p.

COURGEAU D., 1980. Analyse quantitative des migrations humaines. Paris, Masson, 225 p.

DAFF A. T., 1999. Des Toucouleurs originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal dans la région parisienne depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Université Paris XIII, 491 p.

DAUM C., 1993. Immigration et Développement. Revue Hommes et Migrations n° 1165 Paris, pp 6-11.

DAUM C., 1994. Ici et là-bas, Immigration et Développement. Les associations des émigrés ouest-africains en France. In Migrations et Développement, vol.6, n° 32, pp 99-110.

DAUM C., 1998. Les associations de Maliens en France. In Migrations, Développement et Citoyenneté. Paris, Karthala, 253 p.

DAUM C., DIARRA H., GONIN P., PHILLIPE C. et al., 1998. La fonction émigrée dans les stratégies de développement. Centre de Géographie Rurale/CNRS-ATP, Paris, 117 p.

DAUM C., 1999. Migrations, lien au pays d'origine et développement. In Dewitte Phillipe, Immigration et intégration. L'état de savoir, Paris, La Découverte, 439 p.

DEL CAMPO S., GARMENDIA J. A., 1974. Le retour des émigrés. In les Migrations Internationales. Actes du Séminaire sur les Recherches Démographiques en liaison avec les Migrations Internationales. Paris, CIRED, pp 229-240.

DIA A. H. 2000. Le lien structurant des espaces d'émigration et d'immigration des populations de la vallée du fleuve Sénégal: Les Haal Pulaar de Kanel en France face aux enjeux socio-économiques et politiques de leur terroir d'origine. Colloque APAD, Saint-Louis du Sénégal, 26-28 Janvier, 15 p.

DIABY C., 1997. L'impact de l'émigration en zone rurale: rôles socio-économiques des migrants dans le développement villageois : cas de Madina Ndiathbé (département de Podor Sénégal), Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université Jules Vernes de Picardie, 104 p.

DIABY C., 1998. Les marchands ambulants sénégalais en France ou Modou-modou : modes de vie et formes d'organisation du travail. Mémoire de DEA de Sociologie, Université Jules Vernes de Picardie, 127 p.

DIAL F. B., 2000. Promotion sociale et économique après divorce à Dakar. Université Cheikh Anta Diop, Mémoire de DEA, Département de Sociologie, 91p.

DIAL F. B., 2001. Le divorce, source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint-Louis (Sénégal). Colloque international: Genre, Population et Développement en Afrique. ENSEA-IFORD-INED-UEPA, 15 p.

DIALLO P. I., 1974. Problèmes d'intégration d'une minorité étrangère: les Guinéens au Sénégal. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Institut de Sociologie, Université de Lille

DIALLO M., 1989. Le Sénégal : Géographie physique, humaine, économique, études régionales. EDICEF, 159 p.

DIANKA D., 2001. Migration des populations des campagnes sénégalaises vers la ville sainte de Touba. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, 102 p.

DIANKA D., 2002. Migrations internationales, les nouveaux migrants et la recomposition des territoires dans la région de Louga (Nord Sénégal). Mémoire de DEA de Géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, 154 p.

DIONE D., 1989. Régions périphériques et régions centrales au Sénégal : approche géographique des disparités régionales. In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines n° 19, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), pp 125-140.

DIONE D., 1992. Migration, Urbanisation et Politique de Développement au Sénégal. In Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), pp 175-189.

DIOP A. B., 1965. Société Toucouleur et Migration. L'émigration toucouleur à Dakar. Dakar, IFAN, 232 p.

DIOP A. B., 1985. La société wolof, tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination. Paris, Karthala, 355 p.

DIOP A.M., 1990. L'émigration murid en France. Revue Hommes et Migrations, n° 1132, pp 21-24.

DIOP M.C., 1992. Fonctions et activités des dahiras mourides urbains. Cahier d'Etudes Africaines, vol XXI, n° 81-83 pp 79-91, 226 p.

DIOP M.C., 2002. Le Sénégal contemporain. Paris, Karthala, 655 p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 1988. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Ministère de l'Economie et des Finances, Bureau National du Recensement. Rapport National (résultats définitifs)

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 1992. Enquête Sénégalaise sur les Priorités (ESP). Ministère de l'Economie et des Finances, 120 p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 1997. Enquêtes démographiques sénégalaises (EDS III). Ministère de l'Economie et des Finances, 203 p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 1999. Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAMII). Ministère de l'Economie et des Finances, Rapport de synthèse, 154 p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 2002. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), Ministère de l'Economie et des Finances, Bureau National du Recensement

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., 2004. Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAMII). Rapport de synthèse, 177 p.

DOMENACH H. et PICOUET M., 1995. Les migrations. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 128 p.

DOUCE A. M., 1993. Immigrés sénégalais solidaires de leur village. In *Economie et Humanisme*, n° 271, pp 29-38.

DRAME M., 1993. Rôle et statut des femmes de migrants internationaux restées au village : le cas de Madina Ndiathbé. Mémoire de DEA d'Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 33 p.

DRAME M., 1989. Une forme d'intégration urbaine : marabouts et commerçants ambulants sénégalais dans l'agglomération lyonnaise. Université de Lyon II, 232 p.

DUMONT. R., 1962. L'Afrique Noire est mal partie. Paris, Seuil, 254 p.

DUBRESSON A., 1975. Les travailleurs soninkés et toucouleurs dans l'ouest parisien. In *Cahiers Orstom, Série Sciences Humaines*, vol. XII, n° 2, pp189-208.

DUMONT GERARD F., 1995. Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires. Paris, Sedes, 223 p.

EBIN V., 1990. Partir ? Une théorie économique des migrations internationales. Paris, Presses Universitaires Générales (PUG), 315 p.

EBIN V., 1992. A la recherche de nouveaux poissons. Stratégies commerciales mourides par temps de crise. In *Politique Africaine*, n° 45, pp 86-99.

EBIN V., 1993. Les commerçants mourides à Marseille et à New York, regards sur les stratégies d'implantation. Paris, Karthala/Orstom, 263 p.

EBIN V., 1993. Senegalese Women migrants in America: a new autonomy? Paper for the Seminar of Women and Demographic Change in Subsaharian Africa. USSP, Dakar, Orstom, 9 p.

EBIN V., 1999. International networks of trading diaspora: the mourid of Senegal abroad; in La ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine en Afrique (sous la direction de Phillipe Antoine et de Diop A.B.) pp 118-149 p.

EBIN V. et LAKE R., 1992. Camelots à New York : les pionniers de l'immigration sénégalaise. Revue Hommes et Migrations, n° 1160, pp 32-37.

EL HARIRI S., 2002. Espace et pratiques des femmes marocaines en immigration : le cas des femmes installées à Gennevilliers. In Migration au Féminin, sous la direction de Charef M., pp 131-150.

ETUDES DEMOGRAPHIQUES, 1980. Tendances et caractéristiques des migrations internationales depuis 1950, n° 64. Nations Unies, 176 p.

FALL A. S. 1994. Et si l'insertion urbaine passait par l'investissement dans des réseaux sociaux ? In Les associations paysannes en Afrique : Organisation et Dynamiques (sous la direction de Jacob Jean-Pierre et Lavigne Delville). Paris, Karthala/Orstom, pp 293-303.

FALL A. S., 2002. Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine. Série Rapport de Recherche n° 3. Centre de recherche en développement des collectivités. In Séminaire International sur la Politique des Migrations en Afrique de l'Ouest à Dakar du 18 au 21 Décembre, organisé conjointement par le Programme International sur la Politique des Migrations (PIM) et l'Organisation Internationale pour les Migrations, 21 p.

FALL P. D., 1997. Rôle et place à « distance » de la femme Lébou dans la migration internationale. Communication au colloque internationale sur Femmes, Retraités, les oubliées de la migration internationale à Agadir (Maroc). Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI), pp 95-124.

FALL P. D., 1998. Stratégies et implications fonctionnelles de la migration sénégalaise vers l'Italie. Revue Migration et Société, vol. 10 n° 60, pp 7-33.

FALL, P. D., 1999. L'émigration sénégalaise vers les Etats-Unis d'Amérique: stratégies communautaires et modalités d'insertion socio-économique. Bulletin de l'IFAN: L'immigration, la face changeante de l'Amérique, Dakar, pp 23-39.

FALL P. D., 2000. La marginalisation économique des communautés joola. In le Sénégal contemporain sous la direction de M.C. Diop, pp 359-367.

FALQUET J., GOLBERG S. A. et ZAIDMAN C., 2000. Femmes en migration : aperçus de la recherche. Paris, CEDREF, 385 p.

FANDRE E. 1985. Retour/ réinsertion des migrants dans leur pays d'origine. Redéploiement économique dans ce pays. In Mutations Migrations, vol B. Paris, ADRI, pp 95-124.

FELLOUX M., 1982. Contraception et migration : Planification familiale en milieu migrant Nord-africain et portugais. Paris Editions Syros, 159 p.

FERNANDEZ A. R., 2002. Les migrations internationales et les rapports de sexe : femmes marocaines en Espagne. In Migration au Féminin, sous la direction de Charef M., pp 85-98; 208 p.

FERNANDEZ A. R., 2002. Migrations internationales, entre choc culturel et désir d'émancipation ? In Migration au Féminin sous la direction de Charef M., pp 100-115; 208 p.

FINDLEY S. E., 1987. Rural Development and Migration, a study of family choices in the Phillipines. Boulder co, Westview press.

FINDLEY S. E., 1989. Choosing between Africa and French destinations: the role of family and community factors in migration from the Senegal River Valley. African Studies Centre Working Papers 142, Boston University 25 p.

FINDLEY S., 1991. Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal : les femmes et les enfants dominant dans le nouveau type de migrant, vol 10 n° 3, pp 83-113.

FINDLEY S. E. et al., 1995. Emigration from the Sahel. In International Migration, 33 (3/4) pp 469-520.

FINDLEY S. E., 1997. Migration and family interaction in Africa. In Adépoju A. Family, Population and Development in Africa. London: Zed Brooks Ltd, pp 109-138.

FINDLEY S. E. et SOW S., 1998. Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences. Collection Colloques et Séminaires sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique. Paris, pp 62-79.

FINDLEY S. E. and SOW S., 1998. From season to season: agriculture, poverty and migration in the Senegal River Valley. In R; Appleyard (ed): Emigration Dynamics in Developing Countries, vol 1: Sub-saharan Africa, Aldershot: Ashgate, pp 69-144.

FONDANECHÉ D., 1999. Guide pratique pour rédiger un mémoire de Maîtrise, de DEA ou une Thèse, Vuibert Guides, 126 p.

GARSON J. P. et TAPINOS G., 1981. L'argent des émigrés. Revenus, épargne et transfert de huit nationalités immigrées en France. Paris, Presses Universitaire de France (PUF), 352 p.

GARSON J. P. et THOREAU C., 1999. Typologie des migrations et analyse de l'intégration. In Immigration et Intégration. L'Etat des savoirs. Paris, La Découverte 12 p.

GARSON J. P., 1993. Les enjeux des flux financiers pour les pays du Maghreb. Revue Migrations-Etudes Internationales, mars 1993, pp 29-31.

GASPARD F., 1996. De l'invisibilité des migrantes et de leurs filles à leur instrumentalisation. Revue Migrants-Formation, n° 105, pp 15-30.

GEORGE P., 1976. Les migrations internationales. Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 230 p.

GILDAS S., 1990. Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine. Les transferts de revenus des travailleurs maghrébins vers leur pays d'origine. Paris, Sedes, pp 11-30.

GILDAS S., 1995. Géodynamique des migrations internationales dans le monde. Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 429 p.

GILDAS S., 2000. Migration et développement dans les pays d'origine: remises et associations de migrants. Réunion interrégionale sur la participation des migrants au développement de leurs pays d'origine. Dakar Sénégal, 5 p.

GILLES F., CAUCHE PH., DUPREZ J., GDREY N. et SIMON M., 2003. Dictionnaire de Sociologie, Collection Armand Colin, 3^{ème} édition, 224 p.

GIRI J., 1983. Le Sahel demain, catastrophe ou renaissance ? Paris, Karthala, 329 p.

- GIRI J., 1985.** L'Afrique en panne, vingt cinq ans de Développement. Paris, Karthala, 204 p
- GOLDBERG S. A., 1996.** Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France. Revue Migrants-Formation, n° 105, pp 31-44.
- GONIN P., 1997.** D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France. Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de Géographie et d'Aménagement, sous la direction de J.P. Renard. Habilitation à diriger des Recherches, 385 p.
- GONZALES G., 1994.** Impacts des migrations internationales sur les structures des sociétés d'origine : le cas des Toucouleurs et des Soninkés de la Vallée du fleuve Sénégal. Mémoire de DEA, Université de Poitiers, 83 p.
- GRAWITZ M., 1976.** Méthodes des sciences sociales. Paris, Seuil, édition Dalloz.
- GUENGANT J. P., 1996.** Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes. In Revue Européenne des Migrations Internationales; vol.12, n° 2, pp107-121.
- GUEYE CH., 1999.** L'organisation de l'espace dans une ville religieuse, Touba (Sénégal). Thèse de Doctorat de Géographie, Université Louis Pasteur de Strasbourg, 650 p.
- GUIMEZANES N., 2002.** Le regroupement familial dans certains pays européens. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M., pp11-31.
- GROUPE DE RECHERCHE ET DE REALISATION POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE TIERS-MONDE (GRDR), 1999.** Mieux impliquer les migrants dans les politiques de développement local. In Séminaire sous-régional Migration et Développement pour les 30 ans du GRDR. Actes du séminaire de Dakar, 40 p.
- GROUPE DE RECHERCHE D'ECHANGE ET DE COMMUNICATION (GREC), 1990.** Femmes immigrées : quelle chance, pour quelles insertions sociales et professionnelles? Rencontre débat, 13 Décembre 1990, Vincennes, 120 p.
- GRUNEWALD F., 1999.** Retour, Réconciliation, Réhabilitation, Reconstruction. Les quatre R. In Lassilly-J.V, Marchal J.V., Déplacés et Réfugiés: la mobilité sous contrainte, IRD (ex-Orstom), Paris, pp 409-427.
- HAMPSHIRE K., 2002.** Fulani on the Move: Seasonal Economic Migration in the Sahel as a Social Process. The journal of Development Studies, Special Issue, 38 (5), pp 15-36.

HOLMERT L., 1992. L'épargne de l'exil s'investit au pays. In Jeune Afrique Economie, n° 157, Juillet, pp 184-185.

HOUNDEGLA D., 1997. Femmes d'ici et d'ailleurs, éditeur Action Catholique Générale Féminine (ACGF), 75 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES (INSEE), 1995. Les femmes. Paris, 217 p.

INSTITUT PANOS. et DAUM CH., (direction) 1992. L'immigration ouest-africaine en France : Une dynamique nouvelle dans la vallée du fleuve Sénégal. Paris, Syros-Alternatives, 231 p.

INSTITUT PANOS, 1993. Quand les immigrés du Sahel construisent leurs pays. Paris, l'Harmattan/Panos, 208 p.

JOHNSON G. W., 1994. Naissance du Sénégal contemporain aux origines de la vie politique moderne (1920-1990). La Découverte, pp 75-84.

KANE A., 2000. Les caméléons de la finance populaire au Sénégal. Dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France. PhD. de Sciences Sociales, Université d'Amsterdam, ASSSR., Hollande, 318 p.

KANE K., 2003. L'Actuel. Quotidien d'information au Sénégal n° 429 du mardi 11 Mars 2003, p 4.

KEITA A., 1996. La problématique de l'émigration des Soninkés de Kayes (Mali) : quelques aspects des problèmes sociaux du développement rural intégré. Notes et Travaux n° 35, Centre Sahel/ Université Laval Québec, pp 1-35.

KHOUMA M., 1995. Les investissements immobiliers des migrants internationaux au sein d'une capitale régionale : l'exemple de Thiès (Sénégal). Mémoire de Maîtrise de Géographie, UCAD, Dakar, 96 p.

KONATE L. D., 2000. La migration burkinabé: ses origines, son importance et sa contribution au développement économique du pays. Communication à la réunion inter-régionale sur la participation des migrants au développement de leur pays d'origine, OIM, Dakar, 9-13 octobre.

- KI-ZERBO. J., 1992.** Dans la natte des autres: pour un développement endogène en Afrique. Acte du colloque du Centre de Recherche pour le Développement Endogène (CRDE), Karthala, pp 3-37.
- LACOSTE D. C., 2002.** Quelques problèmes du monde féminin en immigration en France. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M., pp 101-113.
- LALOU R., 1996.** Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise. CEPED-ORSTOM, 56 p.
- LALOU R., 1999.** Les mécanismes de la migration : information et réseaux. Push and pull factors of international migration. Bruxelles, 16 p.
- LAVIGNE D. P., 1985.** Les investissements immobiliers et l'épargne migratoire: le cas des Soninkés du Sahel. Paris, S.N., 264 p.
- LAVIGNE D. P., 1990.** Les projets de développement initiés par les migrants. Revue Hommes et Migration, n° 1131, pp 25-27.
- LAVIGNE D. P., 1991.** « La rizière et la vallée : irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal », Paris, Syros Alternatives, 231 p.
- LAVIGNE D. P., 1991.** Les immigrés, acteurs de développement ? Paris, FpH.
- LAVIGNE D. P., 1991.** Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée du Sénégal. Evaluation et perspective d'une décennie d'aménagement. Paris, Karthala, pp 117-138.
- LAVIGNE D.P., 1995.** Les migrants partenaires de la coopération internationale: le cas des Maliens de France. Paris, OCDE.
- LAZAAR M., 1995.** La migration internationale marocaine. Aspects récents. Les nouvelles formes de mobilité spatiale dans le monde arabe, tome II, pp 145-150.
- LEBON A., 1979.** Les retours définitifs des migrants en Europe. In Revue Hommes et Migrations, n° 970, AMANA, Paris, pp 25-29.
- LEBON A., 1996.** La composante féminine de la population étrangère. Quelques données de cadrage. Migrants Formation, n° 105, pp 6-14.
- LEBON A. et al., 1996.** Femmes dans l'immigration. Paris, CNDP, 196 p.

LERICOLLAIS A., 1983. Le bassin de l'arachide. In Cahiers de l'Orstom Dakar, pp 8-14.

LESLIE G. M., 1993. Mobilité des hommes, mobilité des femmes : perspective historique de la migration européenne, pp 106-117.

LESCLIGAND M., 1999. Les migrations féminines : facteur de changement du statut de la femme. Etude sur une population Boo du Mali. Mémoire de DEA de Démographie Economique. Institut d'Etudes Politique de Paris, 44 p.

LESCLIGAND M., 2000. Expériences migratoires des hommes et des femmes dans une population rurale du Mali, Communication présentée à la chaire Quetelet sur Population et le Développement II : le Développement peut-il être humain et durable ? Louvain LA Neuve, pp 139-158.

LIBERCIER M. H. et SCHNEIDER H., 1996. Les migrants partenaires pour le développement. OCDE, 81p.

LINDSEY L. L., 1990. Gender roles: a sociological perspective, prentice hall, New Jersey, pp 292-305.

LOCOH T., 1988. L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages. Congrès Africain de la Population, pp 17-41.

LOCOH, T., 1996. Changements de rôles masculins et féminins dans la crise: la révolution silencieuse. Crises et Population en Afrique, pp 445-469. Paris CEPED, n° 13, 580 p.

LUCREZIO G., 1969. Les migrants retournant dans leur pays. In Migrations dans le Monde. Genève, pp 8-9.

LUTUTALA M., 1987. Les origines des migrations modernes dans l'ouest du Zaïre. In Cordell D.D. et Grégory Joel, pp 153-156.

LY B., 1989. Problèmes méthodologiques et épistémologiques des sciences sociales en Afrique. CODESRIA.

^a
LY B., 1996. L'honneur et les valeurs morales dans les sociétés Wolofs et Toucouleurs du Sénégal. Thèse de Doctorat de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, 574 p.

MACKIE M., 1987. Constructing women and men: gender socialization Holt, Rinehart and Winston of Canada, Toronto, 314 p.

MAINGUET et DIANKA., 2003: Rapport de mission à Dakar et dans le triangle de l'émigration. Suivi de la thèse de Daouda Dianka. Laboratoire de Géographie Zonale pour le Développement (LGZD) inédit, 20 p.

MA MUNG. E., 1989. L'impact des transferts migratoires dans la ville de M'saken (Tunisie). Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI), vol. 2, n° 1, pp 163-178.

MA MUNG. E., 1993. Migrants, acteurs du développement. Revue Hommes et Migrations, n° 1165, pp 6-45.

MA MUNG. E., 1996. Mobilité et investissement des émigrés: Maroc, Tunisie et Sénégal. Paris, L'Harmattan, 272 p.

MA MUNG. E. et al., 1998. La circulation migratoire, bilan des travaux. Revue Migrations et Etudes n° 84, Poitiers, 25 p.

MARTIN B et MBODJ M., (1976). In Atlas du Sénégal, 147 p.

MBOUP M., 1993. Les immigrés sénégalais d'Italie face au marché de l'emploi. Un dilemme : commerce ambulante ou embauche ? Mémoire IUED, Genève, 171 p.

MESNARD A., 1999. Migrations internationales: accumulation d'épargne et retour des travailleurs. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 380 p.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR., 1994. Rapport du symposium sur la politique de gestion des Sénégalais de l'extérieur, 4-5 novembre. Dakar, 120 p.

MIREILLE L., 1994. Marchandes à Dakar: négoce-négociation sociale et rapports sociaux de sexe en milieu urbain précaire. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 754 p.

MORENO FONTES CHARMMARTIN G., 2002. La féminisation des migrations internationales. Travailleurs et travailleuses migrants. Education Ouvrière n° 129, Genève, BIT, 11 p.

- MOROKVASIC M., 1983.** Emigration féminine et femmes immigrées: discussion de quelques tendances dans la recherche. Pluriel, Langres, pp 20-51.
- MOUJOURD N., 2003.** Division sexuelle, ethnique et sociale du travail en immigration : les Marocaines entrées seules en France. Droit social n°2, 8 p, pp 216.
- MOUJOURD N., 2003.** Partir seules. Heurs et malheurs de Marocaines en France. Gradhiva, n° 33, dossier : Femmes violentées, femmes violentes. Paris, La Martinière, pp 93-101.
- MONNIER. L., 1999.** Migrer pour les femmes, c'est résister. Institut Universitaire d'Etude du Développement (IUED): Femmes, Villes et Environnement, Genève, 6 p.
- MONNIMART M., 1989.** Femmes du Sahel. OCDE, Karthala, 263 p.
- NANITELAMIO J., 1995.** Insertion urbaine et représentations des statuts féminins. In P. Antoine et A.B. Diop : La ville à guichets fermés ? Dakar, IFAN/ORSTOM, pp 277-289.
- NATIONS UNIES., 1971.** Manuel sur les méthodes d'estimation de la population : méthode de mesure de la migration interne. Manuel VI, New York, 85 p.
- NATIONS UNIES., 1992.** Les femmes dans le monde ou World's Women: des chiffres et des idées 1970-1990, New York, 122 p.
- NATIONS UNIES., 2003.** In dictionnaire démographique multilingue de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. Liège, Ordina éditions, 179 p.
- NAVAZ S. L., 1995.** Les sénégalais en Andalousie. Revue Mondes en Développement, n° 91, tome 23, Bruxelles, pp 55-65.
- NDIAYE ALFRED I., 1996.** Fonctions sociales et enjeux des associations confrériques islamiques d'entreprise. Sociétés africaines et diaspora, n° 2, pp 39-55.
- NDIAYE M., 1996.** L'éthique ceddo et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui, Tome I. Le Gorgui type moyen de la société sénégalaise urbaine post-indépendance. Presse Universitaire de Dakar, 443 p.
- NDIAYE M., 1998.** Les Moodu-Moodu ou l'éthos du développement au Sénégal. Tome II. Presse Universitaire de Dakar, 460 p.

NDIONE E. S., 1994. L'Economie urbaine en Afrique. Le don et le recours. Dakar, Karthala-ENDA Graf Sahel, 131 p.

NDONGO S., 1975. Voyage forcé : itinéraire d'un militant. Paris, François Maspero, coll. Cahiers libres, 224 p.

NICOLLET A., 1992. Femmes d'Afrique noire en France : la vie partagée. Paris, CIEMI-L'Harmattan, 317 p.

NGOUPANDE J. P., 2003. Au commencement était Lucy... In Géopolitique Africaine, revue trimestrielle n° 10, pp 134 -148, 304 p.

NOIRIEL G., 1991. L'histoire des femmes immigrées : quelles chances pour quelles insertions sociales et professionnelles ? Groupe de Recherches d'Echanges et de Communication (GREC) Rencontre-débat. Vincennes, pp 11-19.

OCDE., 1967. Les travailleurs émigrés retournant dans leur pays. Séminaire patronal international, Athènes, 18-21 Octobre. Rapport final, Paris, OCDE, 122 p.

OCDE., 2002. Tendances des migrations internationales. Rapport annuel 2002 du système d'observation permanente des migrations. Paris OCDE, 398 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM) (2000) : Les femmes et la migration. Synthèse de la conférence de l'OIM Genève.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM), 2000. Etat de la migration dans le monde en 2000, vol. 2, Genève, 340 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM), 2003. World Migration, Managing Migration Challenges and Responses for People on the Move, Genève, 287 p.

OLIVIER DE SARDAN J. P., 1995. Anthropologie et développement. Essai en sociologie et anthropologie du changement social. Paris : APAD/Karthala, 221 p.

OSO L. et CATARINA CH., 1994. Femmes-Chefs de ménage et migration. Du Nord et au Sud, les femmes du Tiers-Monde face à la monoparentalité. Paris, Colloque international Orstom AFED 28-30 Novembre, 33 p.

OSO L. et CATARINA CH., 1997. Les effets de la migration sur le statut des femmes. Le cas des Dominicaines et des Marocaines à Madrid et des Cap-verdiennes à Lisbonne. In *Revue Migrations Sociétés* (9), n° 52, pp 115-130.

OSO L., 2000. L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille. *Cahiers du CEDREF*, n° 8/9 sur Femmes du Sud, Chefs de famille sous la direction de Bisilliat. Paris, Karthala, pp 73-77.

OUALI N., 2002. Politique migratoire et femmes migrantes en Belgique. In *Migration au Féminin* sous la direction de Charef. M., pp 61-83.

OUALI N., 2003. Les Marocaines en Europe, diversification des profils migratoires. *Revue Hommes et Migrations*, n° 1242, pp 71-82.

OUATTARA Y. S., 1995. Les femmes seules: itinéraires migratoires et processus d'insertion socio-économique des femmes migrantes burkinabé à Abidjan. *L'Afrique des citadins*, Paris, Karthala, 203 p.

OUEDRAGO D., 1995. Quelques repères sur l'insertion économique des migrants dans les villes Burkinabé. Séminaire sur l'Insertion Urbaine des Migrants en Afrique, ORSTOM, pp 93-104 ; 242 p.

OUEDRAGO D. et CHARBIT Y., 1994. Population, migration et développement : Migrations africaines. *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)*, vol 10 n° 3 pp 7-15; 214 p.

PELISSIER P., 1966. Les paysans du Sénégal, les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint-Yrieux, Fabrège, 936 p.

PERALDI M., 2001. Cabas et containers, Activités marchandes informelles et réseaux transfrontaliers. Maisonneuve et Larose, 360 p.

PETIT V., 1994. Société villageoise et planification familiale à Téré-Wolof. *Population du Sénégal*. Dakar, DPS-CERPAA, Chapitre 18, pp 319-342.

PETIT V. et Charbit Y., 1996. Migrations et rôles familiaux : mesures démographiques et contextes culturels. *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)* (12) vol. 2, pp 25-43.

PILON M., 1996. Les femmes, chefs de ménage en Afrique: contribution à un état des connaissances. In *Femme du Sud, chefs de famille* sous la direction de Bisilliat, pp 235-256. Paris, Karthala, 410 p.

PHETERSON G., 1994. Droit d'asile, migration et prostitution. In Galoz-Tschopp Marie-Claire et al (eds) *Asile, violence, exclusion en Europe. Histoire, analyse, prospective*, Genève. Cahier de la section des Sciences de l'Education de l'Université de Genève et du Groupe de Genève "Violence et Droit d'Asile en Europe" pp 57-66.

PICHE V. et GINGRAS L., 1988. Migrer, un atout pour l'emploi ? In *Trois générations de citadins au Sahel: trente ans d'histoire à Dakar et à Bamako*. Paris, L'Harmattan, pp 47-75.

POIRET C., 1996. Familles africaines en France. Ethnicisation, Ségrégation et Communication. Paris, CIEMI/Harmattan, coll. Migrations et Changements, 448 p.

POLLET E. et WINTER G., 1971. La société Soninké (Dyahunu, Mali). Etudes ethnologiques. Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 556 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 1993. Rapport mondial sur le développement humain, 304 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2000. Les sénégalaises en chiffre, analyse des données socio-démographiques, économiques et politiques relatives aux femmes. Dakar, 182 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2003. Human Development, Millenium Development Goals: a concept among nations to end human poverty. PNUD, 256 p.

QUIMINAL C., 1989. Migration et développement, les enjeux sociaux entre les migrants et le village. Compte rendu d'un exposé au GRDR, 12 p.

QUIMINAL C., DIOUF B. et FALL B., 1995. Mobilisation associative et dynamique d'intégration des femmes d'Afrique subsaharienne en France. *Migrations-Etudes* n° 61, 12 p.

QUIMINAL C., 1991. Gens d'ici, gens d'ailleurs. Paris, Christian Bourgeois, 222 p.

QUIMINAL C., 1996. L'autre immigration. Initiative associative des femmes africaines. *Revue Migrants Formation*, n° 105, pp 130-148.

QUIMINAL C., 1998. Les associations de femmes africaines en France. Nouvelles formes de solidarité et individualisation. Cahiers du GEDISST, n° 21, pp 111-131.

QUIMINAL C. et AZOULAY M., 2002. Reconstruction des rapports de genre en situation migratoire. Femmes réveillées, hommes menacés en milieu soninké. Enjeux rapports de sexe, rapports de genre, domination et émancipation, n° 128, pp 87-102.

QUIMINAL C. et TIMERA M., 2002. Les mutations de l'immigration ouest-africaine. Africains, citoyens d'ici et de là-bas. Revue Hommes et Migrations, n° 1239, pp 19-33.

RAMIREZ A., 1999. La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne. Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI) (15) vol. 2, pp 9-36.

RICCA S., 1990. Migrations internationales en Afrique, aspects légaux et administratifs. Paris, l'Harmattan, 280 p.

RICHARD. J. L., 1997. Dynamiques démographiques et socio-économiques dans l'intégration des jeunes d'origine immigrée en France. Thèse de Doctorat de Sciences Politiques de Paris, 321 p.

ROBIN R., 1992. L'espace migratoire des Africains de l'Ouest : panorama statistique. Revue Hommes et Migrations, n° 1160, pp 6-15 ; 37 p.

ROBIN R., 1994. Une nouvelle géographie entre concurrence et redéploiement spatial. Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI), vol.10 n° 3, MIGRINTER/CNRS, pp 17-32.

ROBIN R., 1996. Les espaces de transit dans les migrations internationales ouest-africaines: le territoire, lien ou frontière. Paris, Orstom, 17 p.

ROBIN N., 1996. Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993. Paris, Orstom, 108 p.

ROBIN N., LALOU R. et NDIAYE M., 2000. Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport National du Sénégal, Dakar, 174 p.

SALEM G., 1983. Investissements immobiliers, travailleurs migrants et stratégies de groupe dans le Grand-Dakar (Sénégal). In Etudes Méditerranéennes, n° 4, pp 62-67.

- SALEM G., 1979.** Contribution à l'étude des réseaux commerciaux dans la ville africaine : exemple de Dakar. Colloque sur le thème: la petite production marchande en milieu urbain africain, pp 1-9.
- SALOM G. P., 2002.** Les femmes immigrées originaires de Turquie en France : nouvelles problématiques, nouveaux profils. In Migration au Féminin sous la direction de Charef. M., 208 p.
- SAMI TCHAK., 2003.** Togo : des Nana Benz aux prostituées. In Géopolitique Africaine, Revue trimestrielle n° 10, pp 175-183, 303 p.
- SANE I., 1993.** De l'économie informelle au commerce ambulant : les réseaux de marchands ambulants sénégalais en France. Thèse pour le Doctorat de Sociologie, Université Lumière Lyon II, 396 p.
- SARR M., 1973.** Louga et sa région : essai d'intégration des rapports villes/campagnes dans la problématique du développement. IFAN, Dakar, 308 p.
- SARR F., 1998.** L'entrepreneuriat au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs. Paris, L'Harmattan, 159 p.
- SAVANE L., 1981.** Familles et Résidences dans les villes africaines : Dakar-Bamako-Saint-Louis-Lomé. Paris, L'Harmattan, 6 p.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG O., 1993.** L'immigration africaine en Italie : le cas des Sénégalais. Etudes Internationales, vol. 24, n° 1, pp 125-140.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG O., 1995.** Les burkinabés et les sénégalais dans le contexte de l'émigration ouest-africaine en Italie. Revue Mondes en Développement, n° 91, pp 67-80.
- SENE S., 1991.** Migration internationale et stratégies de réinsertion économique des candidats au retour. Commissariat général à l'emploi. Symposium National sur l'Emploi, Dakar, 33 p.
- SENGEL M., 2000.** Nana Benz de Noailles. Revue Hommes et Migrations n°1224, pp 71-78.
- SKINNER ELLIOT. P., 1960.** Labour Migration and Relationship to socio-cultural change in Mossi Society in Africa, n° 30, pp 375-401.

SILBERMAN et MOULIER Y., 1982. LA montée de l'activité des femmes étrangères en France : une tendance qui ira s'accroissant. Travail et Emploi, n° 12, pp 61-81.

SOLE R., 1980. Retour des émigrés. In Hommes et Migrations (31), AMANA, Paris, pp 21-26.

SOUMARE D., 1993. Quelle insertion pour les Soninkés en France? Revue Hommes et Migrations : Migrants, acteurs du développement, n° 1165, pp 23-24.

SOW F., 1991. Le pouvoir économique des femmes dans le département de Podor (Sénégal). Fond Européen de Développement-Cellule Après-barrage. Ministère du Plan, Dakar, Doc. Polygr.

SOW F., Diouf M. et als., 1993. Femmes sénégalaises à l'horizon 2015. Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille et Population Council Eds, Dakar.

SOW O., 1994. Les processus migratoires dans la croissance des villes secondaires au Sénégal : l'exemple de Louga. Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, 150 p.

SOW O., 1995. Migrations internationales, transferts monétaires et transformations villageoises : observation à partir des villages situés à la périphérie de la ville de Louga (les cas de Diélerlou Syll, Ndamé keur Modou Fatma et Tawa Peul). Mémoire de DEA, Département de Géographie Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 92 p.

SOW F., 2000. Les femmes, gardiennes du temple, victimes ou amazones. In le Sénégal contemporain sous la direction de Diop M.C. (2002), pp 575-600. Karthala, 655 p.

STARK O., 1991. La migration dans les pays en développement et la famille. Explication des comportements migratoires par la théorie de la gestion de portefeuille: les implications de recherches récentes pour les politiques de migration. Finances et Développement, pp 39-41.

SY C.T., 1970. La confrérie sénégalaise des mourides. Paris Présence Africaine, 350 p.

SY M., 1991. Les raisons de migrer des sénégalaises déterminées par l'appartenance ethnique et le statut social. Pop Sahel, n° 16, pp 29-35.

TABOADA LEONETTI. et LEVY F., 1978. L'insertion des femmes immigrées en France. Paris la Documentation française, 286 p.

TALL S. M., 1994. Les investissements immobiliers des émigrants sénégalais. Revue européenne des migrations internationales, vol. 10, n° 3, pp 137-151.

TALL S. M., 1997. Femmes d'émigrés, femmes migrantes, de la sphère domestique aux réseaux transnationaux. Communication au Colloque du Centre de Recherche Ouest-Africain CROA/WARO. Dakar, 7 p.

TALL S. M., 1998. Un instrument financier pour les commerçants et émigrés mourides de l'axe Dakar-New York : Kara International Exchange. In Harding L., Marfaing L. SOW. M. (éds) : Les opérateurs économiques et l'Etat au Sénégal, Hambourg, LIT, pp 73-90.

TALL S. M., 2000. Les Investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais. Thèse de Géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 553 p.

TALL S. M., 2001. Les émigrés sénégalais face aux enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dakar, UNRISD, 45 p.

TALL S. M., GUEYE CH. et FALL A. S., 2000. Les réseaux d'émigrés mourides: du village à la ville aux réseaux transnationaux. Centre d'Etudes Africaines (CEA), Université de Leiden, 21 p.

TANDIA A., 2003. Des migrations internationales à la question identitaire : redéfinition de statuts des migrants Haalpulaar et évolution des rôles féminins dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Université de Toulouse-Le Mirail, 427 p.

TARAVELLA L., 1984. Les femmes migrantes, bibliographie analytique sur les femmes immigrées 1965-1983. Paris, L'Harmattan, 69 p.

THIAM A., 1995. Sociétés africaines en mutation du côté des femmes : l'exemple du Sénégal. Paris VIII, 260 p.

TIMERA M., 1993. Les immigrés soninkés dans la ville : situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel. Thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 449 p.

TIMERA M., 1996. Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre. Paris, Karthala. Coll. Hommes et Sociétés, 244 p.

TIMUR S., 2000. Evolution et enjeux majeurs des migrations internationales : une revue d'ensemble des programmes de l'Unesco. *Revue Internationale des Sciences Sociales* n° 165, pp 297-311; 617 p.

TODARO M. P., 1997. Urbanization, unemployment and migration in Africa: theory and policy. Population Research Division Working Paper n° 104, New York. Population Council, pp 138-148.

TOURE M. FADOYONI T. O., 1986. Migrations et Urbanisation au Sud du Sahara. Quels impacts sur les politiques de population et de développement, 7 p.

TOURE. A., 1987. Les petits métiers d'Abidjan. L'imagination au secours de la conjoncture. In *Revue Canadienne des Etudes Africaines*, vol. 22, n° 1. Paris, Karthala, pp 183-184.

TRAORE S., 1992. Les impacts financiers et économiques des migrations de population de Guidimakha en France sur leur région d'origine. Mémoire de DEA, Département de Géographie, UCAD, 39 p.

TRAORE S. et CHARBIT Y., 1994. Le modèle migratoire soninké et pulaar dans la Vallée du Fleuve Sénégal. *Revue Européennes des Migrations Internationales*, n° 103, pp 61-81.

TRAORE S., 1996. Migrations en Afrique de l'Ouest : de nouvelles tendances. *La chronique du CEPED*, n° 20, 14 p.

TRAORE S., 1996. Nouvelles tendances de la migration internationale d'après les enquêtes du Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest. Colloque IFAN-ORSTOM sur les Systèmes et Dynamiques des Migrations Internationales Ouest-Africaines, 30p.

TRAORE S et BOCQUIER P., 1998. Synthèse Régionale: Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO). *Etudes et Travaux du CERPOD*, Bamako, 15 p.

TRAORE S., 2003. Questions de population au Mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales. Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest. CILSS Institut du Sahel, Programme Majeur Population/Développement 15 p.

TUMERELLE P. J., 1986. Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations. coll. *Dossiers des images économiques du monde SEDES*, CDU, Paris, 323 p.

UNESCO., 1988. International Migration Today. Emerging issues, Population and Development Review. Paris, 286 p.

UNICEF., 2002. La situation des enfants dans le monde, 48 p.

VIANES S., 1961. Notes sur les migrations féminines de Kotokoli au Ghana. Colloque de Niamey. Projet conjoint n° 3, 7 p.

VANHAEVERBEKE V., 1993. La Migration des Gens du Fleuve Sénégal vers la France : histoire, conséquences et perspectives. Mémoire de Sciences Politiques. Université Libre de Bruxelles, 116 p.

VERON J., 2000. Des indicateurs démographiques du statut des femmes et relations hommes-femmes, in S. Condon, M. Bozon et T. Locoh (eds), Démographie, Sexe et Genre : bilan et perspectives. Dossiers et Recherches INED, pp 21-40 ;

VIDROVITCH C. C., 1994. Femmes et migrations urbaines en Afrique noire, des débuts de la colonisation à l'indépendance. L'Information historique, n° spécial. Histoire des Femmes d'Afrique du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle. Desjonquères, Paris, chapitre 7, vol. 55, pp 150-157.

VIDROVITCH C. C. 1996. Femmes Africaines : Histoire et Développement. In André Guichard (ed). Question de Développement, Nouvelles Approches et Enjeux. Paris L'Harmattan, pp 117-146.

VIDROVITCH C. C., GOERG O., MANDE I. et RAJAONAH F., 2003. Le retour des migrants : mythes et réalités : le cas des Sénégalais en Allemagne. Colloque Internationale, Laboratoire du SEDET/ Paris 7 : Etre Etranger et Migrant en Afrique au 20^{ème} siècle, Modes d'insertion et enjeux identitaires. Paris, Harmattan, vol. 2, pp 473-790.

WALFADJRI., 2005: Les Sénégalaises à Beyrouth. Quotidien d'information national du 17 Novembre 2005, p 4.

WANE Y., 1970. Les Toucouleurs et la modernisation. Bulletin de l'IFAN, n° 3, série B, pp 457-477.

WANE Y., 1996. La condition sociale de la Femme Toucouleur. Bulletin de l'IFAN, série B, n° 3-4, pp 771-825.

WIHTOL DE WENDEN C., 1994. Flux migratoires et relations transnationales. In Etudes Internationales, n° spécial, pp 7-16.

WIHTOL DE WENDEN C., 2005: Atlas des migrations dans le monde : réfugiés ou migrants volontaires. Collection Atlas/Monde, 79 p.

WOOLF V., 1978. La mobilité des femmes : migration, citoyenneté et processus d'intégration des femmes en Europe. Trois Guinées, Editions de femmes 8 p.

YEZA BOULAHBEL V., 1991 : Le secret des femmes. Stratégies d'émigration des femmes algériennes. Thèse de Doctorat de Sociologie, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS),

ZANGA J., 2003. Le règne de l'ingéniosité : l'essor des femmes d'Afrique subsaharienne. Sisyphe, 11 p.

ZEROUATI R., 1995. Obstacles au retour définitif et à la réinsertion des immigrés algériens de France dans leur pays. Thèse de Doctorat, Paris, 404 p.

ZLOTNIK H. 2003. Migrants, Rights, Forced Migration and Migration Policy in Africa. Paper prepared for the Conference on African Migration and Urbanization in Comparative Perspective 4-8 June, Johannesburg, South Africa, 35 p.

ANNEXES

ANNEXE I : QUESTIONNAIRES

DAOUDA DIANKA

Doctorant, Allocataire de recherche

Laboratoire de Géographie Zonale pour

Le Développement (LGZD)

Université de Reims Champagne Ardenne

A. L'emploi des questionnaires

Les questionnaires ont en commun la même page de garde avec une structuration qui diffère selon le questionnaire général, le questionnaire collectif ménage et le questionnaire migrante individuelle.

1. La page de garde

Cette couverture des fiches d'enquête a son importance dans l'opération de collecte. Elle permet de localiser les ménages rencontrés, de le repérer dans l'espace couvert par le dénombrement. Car il est impossible de faire une interprétation géographique de renseignements intéressants des personnes, en l'absence de précisions sur le lieu. Il est aussi recommandé, avant le démarrage de toute interview, de mentionner les éléments signalétiques suivants :

Nom de la personne: à écrire en toutes lettres

La fonction : à préciser

Nom de la localité : à écrire en toutes lettres

Communauté urbaine ou rurale de rattachement : à écrire en toutes lettres

Concession : le questionnaire est rempli noyau après noyau.

Ménage : si plusieurs ménages résident dans la même concession, il faut pour chacun d'entre eux un numéro et un questionnaire collectif distinct.

Numéro d'ordre : il ne figure que sur les questionnaires de migrants : ce numéro correspond à celui attribué au migrant au sein du ménage.

IDENTIFICATION

Région :

Département :

Ville/ commune :

Village:

Quartier :

Nom du chef de ménage (CM) :

Age :

Sexe :

Profession :

N° d'enregistrement :

Heure début enquête :

B. Questionnaire ménage et femme migrante individuelle

Il se présente sous la forme d'un tableau composé de colonnes correspondant aux renseignements à demander à notre interlocuteur et des lignes destinées à l'enregistrement des membres composant son ménage. Ainsi, il convient de rappeler que pour chaque ménage, il existe un questionnaire collectif ménage. Par contre, les noyaux familiaux appartenant au même ménage sont à inscrire ensemble les uns à la suite des autres.

Devant un cas de ménage composite, le questionnaire est rempli noyau après noyau en commençant toujours par le noyau principal, c'est à dire celui du chef de ménage auquel s'agrège les autres personnes. Chaque ménage est enregistré en commençant par l'individu qui le dirige. Après ce dernier, le dénombrement de l'effectif s'effectue dans l'ordre de succession suivant :

1. Le chef de ménage (CM) qui peut être un homme ou une femme
2. La première épouse du chef de ménage si ce dernier est polygame
3. Les enfants de la première épouse par ordre décroissant
4. Les autres épouses du chef de ménage et leurs enfants dans un ordre successif
5. Enfin les autres personnes du noyau familial principal (ascendants, descendants, collatéraux, proches parents)

Les enfants confiés et les domestiques vivant dans la concession sont à rattacher au noyau familial qui les accueille. Il arrive parfois qu'un questionnaire ne suffise pour les ménages pléthoriques (plus de 20 individus), d'où le recours à un complément de questionnaire tout en préservant les mêmes données d'identification que celles gardées dans le premier. Pour plus de précision, les renseignements sur les personnes dénombrées comprennent :

Le numéro d'ordre : il est donné à tout membre faisant partie du ménage. Ce numéro le suit, le cas échéant pour remplir un questionnaire migrant.

Les prénoms et noms : on inscrit les prénoms les plus usuels.

Les liens de parenté avec le CM : les chiffres codés utilisés pour la description des relations binaires de parenté sont :

1. Chef de ménage (CM)
30. Enfant du CM vivant d'une mère ou d'un père décédé(e) ou divorcé(e)
21. Première épouse du CM
31. Enfant vivant de la première épouse du CM en commençant par le plus âgé
22. Deuxième épouse du CM
32. Enfant vivant de la deuxième épouse du CM
23. Troisième épouse du CM
33. Enfant vivant de la troisième épouse du CM
4. Père ou mère du CM
5. Frère ou sœur du CM (ayant au moins le même père ou la même mère)
14. Cousin ou cousine du CM
15. Neveu ou nièce du CM
10. Petit(e)s fils ou filles du CM

Le sexe : On évite de le déduire de l'énoncé du prénom car celui-ci n'est pas absolument discriminant. Par exemple le prénom ADAMA en pays musulman peut correspondre aussi bien au sexe masculin qu'au sexe féminin. Pour éviter toute confusion nous demandons si l'intéressé(e) en question est bien un homme ou une femme. Il suffit des lettres M et F pour désigner le sexe de la personne dans la case correspondante.

L'âge : le moyen le plus sûr pour déterminer l'âge fiable des personnes est de nous référer aux pièces d'état civil ou au livret de famille si le répondant n'est pas en mesure de donner l'âge exact des membres du ménage.

Le lieu de naissance : s'il se situe à l'étranger, on écrit en toutes lettres le nom du pays de naissance. Pour le Sénégal, on note la localité.

La situation matrimoniale : il est fait référence au statut matrimonial de chaque membre du ménage enquêté. Les codes suivants ont été utilisés.

1. Célibataire
2. Marié(e)
3. Divorcé(e)
4. Veuf(ve)
5. Union libre

L'ethnie et la religion : cette question permet de connaître les composantes ethniques et religieuses de l'espace concerné. Le traitement de ces deux éléments a fait l'objet d'un codage.

a. Codes pour ethnie

01. Wolof
02. Toucouleur
03. Soninké
04. Sérère
05. Diolas
06. Mandingue
07. Autres

b. Codes pour religions

23. Mouride
24. Tidjane
25. Christianisme
26. Layène
27. Khadre
28. Animiste
29. Autre

Le niveau d'instruction : sont concernés ici les seuls membres des ménages âgés de plus de 6 ans et plus. Les réponses et leurs codes sont les suivants.

0. Aucun
1. Ecole arabe
- 2..Ecole primaire

- 3 .Ecole secondaire
- 4. Ecole technique professionnelle
- 5. Supérieur

La profession : on s’adresse aux personnes a ayant plus de 15 ans. Les réponses et les codes à choisir sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|------------------------------|
| 01. Salarié industrie ou service | 09. Elève/ étudiante |
| 02. Agriculteur | 10. Retraités |
| 03. Femme de ménage | 11. Elevage |
| 04. Commerçante (ambulante) | 12. Commerçante (sédentaire) |
| 05. Aide familiale | 13. Coiffeuse |
| 06. Chômeur | 14. Lavandière |
| 07. Quête premier emploi | 15 Couturière |
| 08. Femme au foyer | 16. Domestique |

Le passé migratoire : il renseigne sur la biographie de la personne enquêtée. Son étude permet de comprendre le processus de redéploiement spatial des migrants à travers les espaces migratoires ; les motifs de la migration, les modalités de financement de la migration, les réseaux d’accueil, le ou les derniers emplois exercés avant, pendant et après l’émigration. Chaque étape du parcours biographique a été codée:

Passé migratoire

N°	Nom Prénom	Sexe	Age	Lien avec le CM	Niveau instruction	Ethnie	Religion	Profession	Projet migratoire	Lieu de résidence
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Passé migratoire (suite)

G1		G2		G3	G4	
Lieu de résidences successives	Durée de Résidence	De quel type d'endroit s'agit-il ?	Commune communautaire rurale	Région Département	Pays	

*Codes pour G2 :

1. Village 2. Petite ville 3. Moyenne ville 4. Grande Ville

Passé migratoire (suite)

G5	G6	G7
Quand y êtes vous arrivée?	Quand en êtes vous partie?	Pourquoi êtes vous partie?

Source : Dianka, 2004

Codes pour G7

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. Sans réponse | 6Travail |
| 2. Aventure | 7 Retour définitif |
| 3. Raisons familiales | 8 Expulsion |
| 4. Etudes/ apprenti | 9 Chômage de longue durée |
| 5. Retraite | 10 Autres raisons (précisez |

Passé migratoire (suite)

G4A	G4B	G4C	G4D
Qu'est-ce qui l'a poussée à émigrer vers ce lieu en particulier?	Comment a-t-il ou elle payé le financement de son voyage?	A l'arrivée qui l'a hébergée ou aidée à trouver un logement ou un emploi?	Quel type de travail a-t-il/elle fait avant d'émigrer fait avant. S'il y a en a plusieurs, quel est le principal?

Source : Dianka, 2004

Codes pour G4A

- | | |
|--|--|
| 01. Perspectives d'emploi/revenu | 07. Connaissance de la langue |
| 02. Pour épargner | 08. A des informations intéressantes sur ce pays |
| 03. Raisons de mariage | 09. Possibilité de soins |
| 04. Y'a d'autres parents/ amis | 10. Pas difficile à entrer |
| 05. Les gens y sont aimables | 11. Les autorités ne sont pas trop strictes |
| 06. Possibilité suivre études/formations | 12. Y est allé pour un court séjour |
| | 13. Autres (précisez) |

Codes pour G4B

- | | |
|---|-----------------------|
| 1 Moyens propres | 5. Epargne tontinière |
| 2. Aides familiales | 6. Autres emprunts |
| 3. Aides d'ami(e)s | |
| 4. Aides d'associations ethniques, religieuses, villageoises, professionnelles ou groupes de promotion féminine | |

Codes pour G4C

- | | |
|--------------------|---------------------|
| 1. Parents proches | 4. Compatriotes |
| 2. Amis | 5. Autres personnes |
| 3. Employeurs | |

Codes pour G4D

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| 11. Agriculture | 16. Commerce ambulant. |
| 12.. Femme au foyer | 17.Commerce sédentaire |
| 13. Coiffeuse | 18. Chômage |
| 14. Tisserand | 19. autres (précisez l'activité) |
| 15 Etudes | 20. Restauratrice |

C. Questionnaire quantitatif général

I. Emigration internationale féminine individuelle

1. Des femmes natives ou résidentes de votre village ou ville ont-elles émigré à titre individuel à l'étranger ?
2. Si, oui, quand remontent les premiers départs ?
3. Quelles sont les différentes phases de cette émigration ?
4. Selon vous qu'est ce qui a poussé aujourd'hui les femmes à émigrer au même titre que les hommes ?
 - La pauvreté voire la misère économique
 - Des situations difficiles dégradantes
 - Poursuivre des études (étudiantes/ élèves) à l'étranger
 - Migration dans le cadre du regroupement familial ?
 - Désir d'émancipation ou quête d'une autonomie financière
5. Cette émigration émane-t-elle d'une décision individuelle, volontaire ou familiale ?
6. Cette émigration des femmes est-elle une remise en cause du système traditionnel patriarcal? Obéit-elle à la dynamique économique mondiale ?
7. Quelles sont les ethnies concernées ?
8. Cette émigration féminine touche-t-elle les autres ethnies jusque-là peu concernées par ce phénomène?
9. Quelles sont les ethnies les plus concernées par cette émigration féminine ?
10. Quelles sont les confréries religieuses concernées ?
11. Quelles sont les confréries religieuses les plus concernées ?
12. Selon vous, combien de femmes dans l'agglomération ont émigré à titre individuel ?
 - Au cours de la dernière année
 - Il y a plus de deux ans

- il y a plus de cinq ans

13. Cette émigration internationale féminine individuelle est-elle considérable dans votre agglomération?

14. Cette émigration repose-t-elle sur des réseaux communautaires à base:

- Confrérique

- Familial

- Ethnique

- Amical

- Politique

- Autres (à préciser) ?

15. Quel est l'âge de ces femmes ?

16. Quel est leur statut ?

- Mariée

- Veuve

- Divorcée

- Célibataire

17. Quelles activités exerçaient ces femmes avant leur émigration à l'étranger ?

18. Quelles activités développent-elles aujourd'hui à l'étranger ?

19. Quelles sont les principales destinations de ces femmes ?

- Au niveau sous régional africain

- Au niveau africain

- En Europe

- En Amérique

- En Asie

20. Quels itinéraires empruntent-elles dans leur cheminement migratoire?

21. Quels sont les formes de mobilité et les modes de vie de ces femmes à l'étranger?

22. Comment se fait leur insertion professionnelle et résidentielle?

23. Cette émigration des femmes n'est-elle pas la réplique à la réussite spectaculaire des Modou-modou?

24. A travers cette émigration, des évolutions sont-elles notées dans le statut des femmes au sein de la famille et dans la société?

25. Comment l'émigration individuelle de ces femmes est-elle appréhendée dans votre société?

- Bien appréciée

- Mal appréciée

- Ne sait pas

26. Quel rôle jouent ces femmes dans le développement économique, social et culturel du pays:

- De départ

- D'accueil

27. Y a-t-il une association de femmes migrantes dans votre localité? Si, oui, laquelle?

28. Ces femmes investissent-elles au pays?

- Au niveau individuel

- Au niveau collectif

29. Quels sont les types d'investissement dans lesquels se distinguent ces femmes?

30. Cette émigration est-elle source de bénéfices pour les familles et le Sénégal?

31. Ces femmes sont-elles porteuses d'un discours nouveau?

32. Quel est l'effet de cette migration sur le statut des femmes, des rapports familiaux?

33. Comment ces femmes vivent la corrélation migration/ Sida?

II. Retour, modalités de retour et de réinsertion

34. Y a-t-il des émigrantes qui sont de retour dans votre localité ?

35. Savez vous pourquoi sont-elles de retour ?

- Oui

- Non

36. Pourquoi ont-elles choisi de rentrer ?

- Frappées par la maladie

- Retraite

- Relève assurée

- Problème familial

- Poids de l'âge

- Retour pour assurer le rôle le chef de ménage

- Pour réémigrer vers une nouvelle destination

37. Ces femmes émigrées exercent-elles actuellement dans des activités ?

38. Quels étaient leurs activités antérieures avant la migration ?

III. Intention de retour

39. Si, vous êtes en activité, projetez-vous de

- Revenir vous installer au Sénégal
- Migrer vers un autre pays
- Rester en (nom actuel pays de résidence)
- Ne sait pas
- Déjà revenu

40. Quand projetez-vous de revenir (êtes-vous revenu)

- Il y a un ou deux ans
- Il y a plus de deux ans
- Dans l'année qui vient
- Dans un ou deux ans
- Dans plus de deux ans
- Pas sûre du moment

41. Que comptez-vous faire comme activité à votre retour (que faites-vous depuis votre retour définitif) ?

42. Avez-vous commencé à investir dans ce sens?

- Oui
- Non

43. Si, oui, quels sont les investissements réalisés?

D. Relation des femmes migrantes avec les pays d'origine et d'accueil

I. Relation avec le pays d'origine

1. Vous arrive-t-il de retourner dans votre ville ou village d'origine

- Oui
- Non

2. Selon quelle périodicité retournez-vous dans votre famille

- Pendant les vacances
- Congés annuels
- Hiver

- Magal et Gamou

3. Fréquence des séjours au pays

- Tous les six mois

- une fois par an

- une fois tous les deux ans

- Tous les trois ou quatre ans

- Plus rarement

- Jamais

4. Si, vous êtes mariées, quelle est la profession de votre mari dans le pays d'origine?

- Fonctionnaire

- Maçon

- Ouvrier

- Mécanicien

- Menuisier

- Chômeur

- Artiste

- Autres

5. Etes-vous en activité

- Oui

- Non

6. Etes-vous salariée

7. Si oui, combien percevez-vous à la fin du mois ?

- Moins de 400 euros

- Entre 400 et 500

- Entre 500 et 600

- Entre 600 et 700

- Entre 700 et 800

- Entre 800 et 900

- Plus de 1000

8. Envoyez-vous de l'argent au pays d'origine ?

- Oui,

- Non

9. Si oui, pourriez-vous nous dire combien envoyez-vous par mois au pays d'origine ?

10. Fréquence des envois d'argent à destination du pays

- Régulièrement

- Rarement

- Aucun envoi

11. Utilisation de l'argent envoyé au pays

- Entretien de la famille

- Dépôt dans une banque

- Investissement

- Remboursement de prêt

- Création ou financement de micro-projet

- Autres (préciser)

II. Relation avec le pays d'accueil

12. Etes-vous toujours en activité ?

- Oui

- Non

13. Si oui, comment avez-vous fait pour trouver du travail dans le pays d'accueil?

- A fait du porte à porte

- Aidée par une parente proche

- Par une connaissance

- Par un(e) ou des ami(e) s

- Soi même

- Par personne interposée

- Par recommandation

- Autres (précisez)

14. Aviez-vous un réseau d'accueil avant votre arrivée en France?

- Oui

- Non

15. Si, oui, comment se compose le réseau d'accueil ?

16. Aviez-vous obtenu des informations de la part du réseau avant votre arrivée en France?

- Oui

- Non

17. Si, oui, quels types d'informations avez-vous obtenu sur la France?

18. Si, oui, citez les différentes sources d'information obtenues de la part du réseau d'accueil?

19. Aviez vous obtenu une aide quelconque de la part du réseau d'accueil ?

- Oui

- Non

20. Si oui, quelle est la nature de l'aide obtenue de la part du réseau ?

21. Avez-vous un logement ?

22. Etes-vous seule à occuper ce logement ?

- Si, oui, pourquoi ?

- Si, non, le partagez-vous avec d'autres personnes ?

23. Qui sont-elles ?

24. Quel type de logement occupez-vous ?

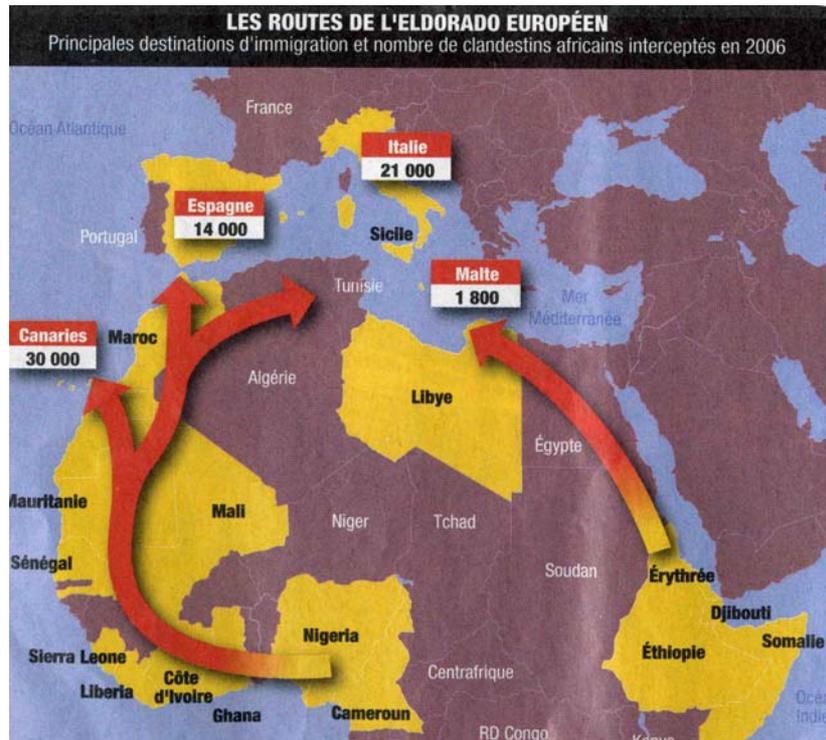
- Logement loué à des particuliers

- Habite chez un proche

- Studio loué

- Autres (précisez)

ANNEXE II. LES ROUTES DE L'ELDORADO EUROPEEN



ANNEXE III. LISTES DES TABLEAUX, FIGURES, SCHEMAS ET PHOTOGRAPHIES UTILISES

A : Liste des tableaux

TABLEAU 1 : REPARTITION DES INDIVIDUS ENQUETES AU SENEGAL ET EN FRANCE SELON LE STATUT MIGRATOIRE	41
TABLEAU 2 : REPARTITION PAR SEXE DANS LES MENAGES ENQUETES AU SENEGAL	54
TABLEAU 3 : REPARTITION DES INDIVIDUS DES MENAGES ENQUETES SELON L'APPARTENANCE ETHNIQUE	86
TABLEAU 4 : REPARTITION DES INDIVIDUS DES MENAGES ENQUETES AU SENEGAL SELON L'AFFILIATION RELIGIEUSE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 5 : MOTIVATIONS DE LA MIGRATION CHEZ LES FEMMES MIGRANTES ENQUETEES AU SENEGAL ET EN FRANCE.....	114
TABLEAU 6 : CLASSES D'AGE DES MIGRANTES ENQUETEES LORS DE PREMIERE MIGRATION.....	118
TABLEAU 7 : FORMES DE MIGRATION OBSERVEES CHEZ LES FEMMES MIGRANTES ENQUETEES.....	122
TABLEAU 8 : DUREE DE SEJOUR DES FEMMES MIGRANTES ENQUETEES DANS LE PAYS D'ACCUEIL.....	124
TABLEAU 9 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE ENQUETES SELON LE SEXE DANS LES LOCALITES ETUDIEES AU SENEGAL	130
TABLEAU 10 : REPARTITION DES INDIVIDUS DANS LES MENAGES ENQUETES SELON LES LIENS DE PARENTE OU D'ALLIANCE AVEC LE CHEF DE MENAGE (CM)	131
TABLEAU 11 : AGE DES FEMMES ENQUETEES A LA DERNIERE MIGRATION	132
TABLEAU 12 : MIGRATIONS FEMININES INTERNES ET INTERNATIONALES DANS LES PAYS DU REMUAO POUR LA PERIODE 1988-92 EN POURCENTAGES (POPULATION DE PLUS DE 15 ANS).....	133
TABLEAU 13 : PERIODES DE DEPART ET LIEU DE DESTINATION	144
TABLEAU 14 : TYPES D'INFORMATIONS REÇUES A PARTIR DES RESEAUX PAR 141 MIGRANTES EN PARTANCE POUR LA FRANCE.....	155
TABLEAU 15 : LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES CHEZ LES FEMMES MIGRANTES A LA DERNIERE MIGRATION.....	158
TABLEAU 16 : TRAVAIL EXERCE PAR LES PERSONNES ENQUETEES AVANT D'EMIGRER EN FRANCE	167
TABLEAU 17 : REPARTITION DES MIGRANTES ENQUETEES AYANT FREQUENTE OU NON L'ECOLE	169
TABLEAU 18 : TYPES D'ECOLES FREQUENTEES PAR LES MIGRANTES INSTRUITES ENQUETEES	169
TABLEAU 19 : REPARTITION DES FEMMES MIGRANTES INSTRUITES ENQUETEES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION	170
TABLEAU 20 : LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES CHEZ LES MIGRANTES ENQUETEES A LA DERNIERE MIGRATION.....	173
TABLEAU 21 : REPARTITION DES MIGRANTES ENQUETEES SELON L'AGE ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.....	181
TABLEAU 22 : REPARTITION DES MIGRANTES ENQUETEES SELON LE TYPE DE TRAVAIL ET LE STATUT MATRIMONIAL	194
TABLEAU 23 : REPARTITION DES MIGRANTES ENQUETEES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LE GROUPE ETHNIQUE	197
TABLEAU 24 : SALAIRES PERÇUS PAR 86 SUR LES 147 MIGRANTES AYANT ACCEPTE DE REVELER LEURS REVENUS MENSUELS	201
TABLEAU 25 : REPARTITION DES FEMMES MIGRANTES MARIEES ENQUETEES SELON LA PROFESSION DES MARIS	207
TABLEAU 26 : LES MONTANTS MENSUELS ENVOYES REGULIEREMENT PAR 116 MIGRANTES AU PAYS D'ORIGINE	229
TABLEAU 27 : FREQUENCE DE RETOUR AU PAYS D'ORIGINE	236
TABLEAU 28 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES ENQUETES AU SENEGAL	252

B : Liste des figures

FIGURE1 : LE SENEGAL UTILISE ET INUTILISE (DIANKA, 2005).....	15
FIGURE 2 : LE SENEGAL, PAYS D'IMMIGRATION ET D'EMIGRATION INTERNATIONALE.....	25
FIGURE 3 : SITUATION, ITINERAIRES ET LOCALISATION DES LOCALITES ETUDIEES AU SENEGAL	33
FIGURE 4 : LOCALISATION DES SECTEURS ENQUETES A PARIS	34
FIGURE 5 : REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DANS LES MENAGES ENQUETES AU SENEGAL.....	55
FIGURE 6 : SITUATION MATRIMONIALE DES INDIVIDUS ENQUETES DANS LES MENAGES AU SENEGAL	56
FIGURE 7 : REPARTITION PAR AGE DES INDIVIDUS DANS LES MENAGES ENQUETES AU SENEGAL.....	67
FIGURE 8 : REPARTITION DES INDIVIDUS ENQUETES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DANS LES LOCALITES ETUDIEES AU SENEGAL.....	68
FIGURE 9 : REPARTITION DES PRINCIPALES ETHNIES AU SENEGAL.....	86
FIGURE 10 : REPARTITION ETHNIQUE DES FEMMES MIGRANTES ENQUETEES.....	87
FIGURE 11 : REPARTITION SPATIALE DES GRANDS FOYERS RELIGIEUX DU SENEGAL	94
FIGURE 12 : REPARTITION DES FEMMES MIGRANTES ENQUETEES SELON L'AFFILIATION RELIGIEUSE	95
FIGURE 13 : PRINCIPALES ETHNIES LES PLUS CONCERNEES PAR LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE	99
FIGURE 14 : PRINCIPALES CONFRERIES RELIGIEUSES CONCERNEES PAR LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE	99
FIGURE 15 : EVOLUTION DES DEPARTS DU SENEGAL DE 1980 A 2004.....	119
FIGURE 16 : CHOIX GUIDE LORS DE LA PRISE DE DECISION PAR LES MIGRANTES AVANT LE DEPART	119
FIGURE 17 : REPARTITION DES MIGRANTES SELON LE STATUT MATRIMONIAL ET LA FORME DE MIGRATION.....	125
FIGURE 18 : REPARTITION DES MIGRANTES ENQUETEES SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET L'APPARTENANCE ETHNIQUE.....	137
FIGURE 19 : REPARTITION DES DESTINATIONS CONNUES DES MIGRANTES	149
FIGURE 20 : REPARTITION DES MIGRANTES AYANT OU NON UN RESEAU AVANT D'EMIGRER EN FRANCE.....	150
FIGURE 21 : COMPOSITION DU RESEAU D'ACCUEIL DES MIGRANTES	152
FIGURE 22 : REPARTITION PAR LOCALITES EN FONCTION DES INFORMATIONS OBTENUES OU NON PAR LES MIGRANTES AVANT D'EMIGRER EN FRANCE.	154
FIGURE 23 : PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION UTILISEES PAR LES MIGRANTES AVANT D'EMIGRER EN FRANCE.....	154
FIGURE 24 : SOURCES ET MODES DE FINANCEMENT DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE	156
FIGURE 25 : RESEAU D'ACCUEIL AYANT PERMIS A 129 SUR 147 MIGRANTES DE TROUVER UN LOGEMENT	161
FIGURE 26 : NATURE DE L'AIDE OBTENUE PAR 137 SUR 147 MIGRANTES DE LA PART DU RESEAU	162
FIGURE 27 : REPARTITION DES FEMMES MIGRANTES SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE.....	168
FIGURE 28 : REPARTITION DES MIGRANTES INSTRUITES ENQUETEES SELON LES DIPLOMES OBTENUS OU NON.....	170
FIGURE 29 : REPARTITION DES MIGRANTES SCOLARISEES OU NON SELON LE GROUPE ETHNIQUE.....	171
FIGURE 30 : MOYEN D'ACCES AU TRAVAIL POUR QUELQUES MIGRANTES ENQUETEES	184
FIGURE 32 : REPARTITION DES 127 MIGRANTES SEDENTAIRES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE	217
FIGURE 33 : FREQUENCE DES ENVOIS OPERES PAR LES MIGRANTES VERS LE PAYS D'ORIGINE	228
FIGURE 34 : CANAUX OU CIRCUITS UTILISES PAR LES MIGRANTES POUR TRANSFERER DE L'ARGENT AU PAYS D'ORIGINE	231
FIGURE 35 : TYPES D'INVESTISSEMENTS OBSERVES CHEZ LES MIGRANTES ENQUETEES.....	238
FIGURE 36 : PRINCIPAUX SECTEURS D'INVESTISSEMENTS OPERES PAR LES MIGRANTES	243
FIGURE 37 : PERCEPTION DE LA MIGRATION INTERNATIONALE FEMININE INDIVIDUELLE DANS LES MILIEUX DE DEPART	259

C : Liste des schémas

SCHEMA 1 : TYPE DE PARCOURS DIRECTS	141
SCHEMA 2 : TYPES DE PARCOURS INDIRECTS INTERIEURS.....	142
SCHEMA 3 : TYPE DE PARCOURS INDIRECTS EXTERIEURS	142
SCHEMA 4 : TYPES DE PARCOURS INDIRECTS INTERIEURS/EXTERIEURS	143

D : Liste des photographies

PHOTOGRAPHIE 1 : PANNEAU PUBLICITAIRE <i>CHEZ AÏDA</i> (METRO CHATEAU ROUGE)	174
PHOTOGRAPHIE 5 : RESTAURANT KHEWEUL, RUE D'AUBERVILLIERS 19 ^{ÈME} (DIANKA, 2006).....	175
PHOTOGRAPHIE 7 : MAGASIN EVOQUANT LE LOINTAIN PAYS (DIANKA, 2005)	189
PHOTOGRAPHIE 9 : LE COMMERCE, SECTEUR DE PREDILECTION EN MATIERE D'INVESTISSEMENT CHEZ LES FEMMES MIGRANTES (HLM II DIANKA, 2005)	240
PHOTOGRAPHIE 10 : L'IMMOBILIER, UNE PERCEE REMARQUABLE DES FEMMES MIGRANTES DANS CE DOMAINE (DIANKA, 2005)	241
PHOTOGRAPHIE 11 : MAISON ET VOITURE : UN SIGNE DE REUSSITE (DIANKA, 2005).....	241
PHOTOGRAPHIE 12 : LE TRANSPORT, UN NOUVEAU CRENEAU OBSERVE CHEZ CERTAINES FEMMES MIGRANTES (DIANKA, 2005).	242
PHOTOGRAPHIE 13 : TELECENTRE ET ALIMENTATION AU QUARTIER HLM II DE DAKAR (DIANKA, 2005)	242

**ANNEXE IV. COURRIER DU MINISTRE DES SENEGALAIS DE
L'EXTERIEUR**

Annexe

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

Le Ministre

N° 00 05 39 /MSE/CAB/CT2

Dakar, le 09 JUN 2004

Cher Compatriote,

Par lettre en date du 04 février 2004 vous avez sollicité le soutien des Autorités Sénégalaises en vue d'accéder à certaines sources d'informations utiles à la préparation de votre thèse de Doctorat sur l'émigration internationale.

En réponse je vous communique ci-après une liste de documentation susceptible de vous intéresser :

- le Schéma national d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) des régions indiquées ;
- la Déclaration de la Politique de Population du Sénégal (DPP) de la Direction de la Planification des Ressources humaines (DPRH) ;
- Migrations et l'Urbanisme en Afrique de l'Ouest (REMUAO) du CERPOD, accessibles via l'Internet ;
- Les données du Recensement Général de la population et de l'Habitat au Sénégal de 1976 à 1988 ;
- Les travaux de recherche de l'IRD de Dakar et son observatoire sur les migrations au Sénégal.

En espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie de croire, **cher compatriote**, à l'assurance de mes sentiments distingués.

MONSIEUR DAUDA DIANKA
2, ALLÉE CHARLES GOUNOD
51 100 REIMS - FRANCE

